



**Votre nouvelle BD**  
**Immersion dans la tempête de 1930**  
Cet épisode s'était soldé par une hécatombe en mer. **Dernière page**

**Soïg Sibéril**  
**La musique bretonne à la guitare, c'était lui**  
Le musicien, salué pour sa riche carrière, est décédé samedi, à Carhaix, à l'âge de 70 ans. **P.10**

**MAISONS**  
**TRADI BREIZH**

**PORTES OUVERTES**  
Du 11 au 13 avril  
de 10 h à 18 h



6, rue des Lys - **PONTIVY** - 06 42 30 06 35  
[www.maisons-tradibreizh.fr](http://www.maisons-tradibreizh.fr)

# Le Télégramme

Lundi  
7 avril 2025

[www.letelegramme.fr](http://www.letelegramme.fr)  
Tél. 09.69.36.05.29  
N°25079 / 1,35 €

# CES LOIS VERTES QUI FONT VOIR ROUGE

Les nouvelles zones à faibles émissions (ZFE) peinent à convaincre, voire suscitent un certain rejet chez les automobilistes, y compris en Bretagne. Et ce n'est pas le seul dispositif à but écologique aujourd'hui largement contesté. **P.2-3**



**Ria d'Étel**  
**Les eaux usées dans le viseur des ostréiculteurs**  
Le syndicat local a lancé un référé au pénal contre deux intercommunalités accusées d'inaction. **P.11**



**Politique**  
**Marine Le Pen s'en prend de nouveau à la justice**  
La cheffe de file du RN a tenté, dimanche, de galvaniser ses troupes après sa condamnation. **P.7**

Bretagne

## ZOOM SUR LE MARCHÉ DES APPARTEMENTS À PLUS D'UN MILLION

Quelques biens très haut de gamme sont à vendre en Bretagne. L'un d'eux, à Brest, s'affiche à 2,7 millions d'euros. Mais il s'agit d'un marché fragile. **P.12**



Photo Claude Prigent

Photo Julien de Rosa/AFP

Photo d'illustration Lionel Le Saux



R 28235  
F : 1,35 €



Le fait du jour

# Les ZFE, symboles d’une écologie mal comprise

Trois jours après la date initialement prévue d’entrée en vigueur de la zone à faibles émissions (ZFE) à Brest, et deux jours avant l’examen d’un texte à l’Assemblée, visant à supprimer ces dispositifs, qu’en pensent usagers et automobilistes ? Beaucoup s’interrogent. Quelques-uns s’opposent. Très peu valident.

Sophie Prévost

● Après Rennes, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, Brest devrait être la deuxième métropole bretonne à lancer son dispositif Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les automobilistes et conducteurs de deux-roues motorisés doivent, théoriquement, apposer une vignette Crit’air à leur véhicule pour pouvoir circuler et stationner dans un périmètre établi et à des horaires concernés.

« Des contrôles stigmatisants »

Sauf dérogation, toutes les voitures immatriculées avant le 31 décembre 1996 devraient, pour leur part, être complètement interdites dans la ZFE. Il y en aurait encore 1 080 en circulation, « soit environ 1 % du parc automobile », a mentionné récemment le vice-président aux mobilités de Brest métropole, Yohann Nédélec. Dans l’attente du vote des députés, le plan est momentanément gelé.

Sur le parking d’un grand centre commercial brestois, ce samedi, un rapide coup d’œil vers les pare-brise permet déjà de dire qu’il n’y a pas eu de ruée sur les vignettes. Un véhicule sur quatre, en moyenne, porte sa mention Crit’Air. Quasi tous en catégorie 1 et 2, et une partie immatriculée dans d’autres départements. C’est le cas du Volkswagen ID4 100 % électrique que Mélanie Boivin, 42 ans, est en train de recharger. La vacancière vient de Rouen (Seine-Maritime), où la ZFE s’applique depuis 2021 « et où les amendes pleuvent, désormais ». Si elle valide le principe d’améliorer la qualité de l’air, cette mère de famille s’interroge sur la méthode. « Les contrôles sont, au final, stigmatisants et pas très dissuasifs, confirme-t-elle. Et il n’y a pas moins de poussière au-dessus de la ville qu’avant. »

« Pas les moyens de changer de voiture »

Assise non loin de là au volant d’une Peugeot 306 un peu cabossée, Ali-

cia, 23 ans, n’a pas de vignette et avoue « qu’elle ne s’est pas renseignée ». Immatriculée depuis octobre 1995, sa trois-portes aux 305 000 km fait pourtant bien partie du parc désormais hors course. Soupire de la maman solo : « Cette voiture, on me l’a déjà prêtée. Tout le monde n’a pas les moyens de se payer une hybride ou une Zoé. J’habite Lesneven, à 30 km, et j’ai des rendez-vous à honorer à Brest. S’il faut, je prendrai aussi le tramway, mais ça me paraît plus compliqué ! »

« Beaucoup de blablas, pour quels résultats ? »

Un peu plus loin, Yvon Jourden, 80 ans, sort d’une Citroën Xantia de l’an 2000, « avec très peu de kilomètres » et « en très bon état ». Sa vignette, en Crit’Air 5, l’ancien gendarme « respectueux des lois » a fait l’effort de la commander à temps. Mais il ne l’a pas encore collée : « J’attends de voir le prochain vote des députés ». Pour lui, « il y a beaucoup de blablas, beaucoup de dépenses et de contraintes pour les



« Il s’agit d’une arnaque et d’une double peine pour les petites gens. En plus de nous contraindre, elle va rendre nos anciens modèles invendables ! »

BERNADETTE PÉDRON

gens, mais pour quels résultats ? À Brest, cette ZFE ne se justifiait pas. On est une petite métropole, pas trop polluée. On n’a pas eu le temps de la réflexion ». Intermittente du spectacle, Maria, 54 ans, n’avait pas noté l’entrée en vigueur de la ZFE. Un 1<sup>er</sup> avril qui plus est. « C’est une drôle de blague, non ? », glisse-t-elle, en avouant un peu d’indifférence. « Ma voiture a vingt ans mais il faut que je la fasse durer. Ce n’est pas avec la contrainte qu’on va nous motiver. » Ces arguments, on a pu aussi les entendre en boucle, à l’occasion de

## ZFE, zéro artificialisation, passoires thermiques : où en sont ces projets ?



Des parlementaires veulent assouplir la loi ZAN, qui vise le « zéro artificialisation nette ». Photo d’illustration Nicolas Créach

Jean Saint-Marc

Zones à faibles émissions : vers un assouplissement ?

La suppression des zones à faibles émissions (ZFE) a été votée, le mercredi 26 mars, par les députés en commission, contre l’avis du gouvernement. Ces députés ont estimé que les ZFE « exacerbent les inégalités sociales en pénalisant les ménages à revenus modestes », qui possèdent les véhicules les plus polluants. Le débat en séance plénière débute mardi. En cas de nouvelle opposition des députés, la ministre de la Transition écologique pourrait proposer une version « assouplie » des ZFE, seulement dans les métropoles qui dépassent les seuils réglementaires de pollution : Paris et Lyon.

Loi ZAN : un « détricotage » au Sénat ?

Cette commission a aussi voté, fin mars, une réforme du projet « Zéro artificialisation nette ». Le ZAN prévoyait que la France diminue de moitié sa consommation d’espaces naturels, agricoles et forestiers en 2031, avant d’atteindre la neutralité en 2050. Les sénateurs veulent, eux aussi, faire évoluer ce dispositif : une proposition de loi a été

votée le 18 mars pour abroger l’objectif de 50 % et le remplacer par un « jalon différencié » localement, en 2034. Elle multiplie aussi les exemptions : les projets industriels, les logements sociaux et les lycées ne seraient plus concernés. La députée Renaissance du Finistère, Sandrine Le Feu, a évoqué un « détricotage inadmissible du ZAN. On ne laissera pas faire ça à l’Assemblée nationale. » Le texte devrait arriver dans l’Hémicycle, d’ici à l’été.

Passoires thermiques : des dérogations introduites

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les logements les plus énergivores, classés G au DPE, ne peuvent plus être loués à de nouveaux locataires. Soutenus par le gouvernement, les sénateurs ont voté, le 1<sup>er</sup> avril, un texte qui assouplit cette loi. Les propriétaires pourraient continuer à mettre ces logements en location si des travaux ont été engagés ou votés, ou s’ils se révèlent impossibles, en raison de contraintes techniques ou d’opposition de la copropriété. Pour l’organisation Rénovons, ces dispositions « vident de sa substance » le projet et « pourraient avoir de lourdes conséquences sur le rythme de rénovation des passoires. » Le texte a été transmis à l’Assemblée.



En vacances à Brest, Mélanie Boivin arbore une vignette Crit’Air sur son véhicule 100 % électrique. « Je vis à Rouen, où la zone à faible émission (ZFE) est en place depuis 2021. Ça m’a incitée à investir. Mais tout le monde n’en a pas les moyens ! » Photo S.P.

la manifestation brestoïse « Non aux ZFE », dimanche. Avec beaucoup d’amertume et de colère, partagée par les deux-roues. « Pour moi, les ZFE sont une honte et n’ont rien d’écologique, clame Gérald, 55 ans. On pointe nos anciens véhicules thermiques du doigt, alors qu’ils sont énormément contrôlés et que les nouveaux modèles polluèrent au moins autant ! »

**« Arrêtons d’emmerder les Français ! »**  
Bernadette Pédron, dont le foyer dispose, à Brignogan-Plages, de deux

voitures en Crit’Air 3, d’une 4 CV et de dix solex de collection, fulmine contre « cette écologie punitive ». « Il s’agit d’une arnaque et d’une double peine pour les petites gens. En plus de nous contraindre, elle va rendre nos anciens modèles invendables ! » La retraitée de 70 ans n’a pas l’envie ni les moyens de changer de voiture. Elle refuse catégoriquement d’acheter les vignettes et paiera, dit-elle, des amendes s’il le faut. « Quand je viens à Brest, c’est pour les grosses courses et les rendez-vous médicaux, avec mes petits-enfants ou des personnes

âgées à bord. Je ne vais pas les mettre dans les transports en commun. » Retraité de La Poste, Bernard Héliès, 67 ans, déplore, lui, « le flou artistique » autour des suites de la ZFE brestoïse. « J’entends déjà que l’interdiction pourrait être élargie aux Crit’Air 3, 4 et 5, dans un an ou deux. Pendant ce temps, les décideurs prennent l’avion, les bateaux de croisière naviguent, les usines fument. On n’est pas à une contradiction près. Moi, je pense comme Pompidou : qu’il faut arrêter d’emmerder les Français ! »

# « Que chacun contribue à hauteur de ses capacités »

Martin Vaugoude

● Non, l’écologie n’a pas disparu des priorités des Français. Selon l’enquête « Fractures françaises », réalisée chaque année par Ipsos, la protection de l’environnement reste le deuxième sujet de préoccupation des sondés, avec 23 % de citations. Loin derrière le pouvoir d’achat (38 %), certes. Mais devant le niveau de la délinquance (22 %) ou le niveau de l’immigration (21 %). Toujours selon cette étude de novembre 2024, la perception du changement climatique est globalement stable. Et le réchauffement est associé à l’activité humaine chez une majorité de sympathisants, quelle que soit l’appartenance partisane. Y compris, donc, chez LR (65 %) et au RN (52 %), les deux partis les plus actifs pour détricoter les politiques environnementales actuelles.

## Une priorité largement partagée

« Cette priorité est largement partagée que l’on soit femme ou homme, riche ou pauvre, rural ou urbain et même jeune ou vieux », observait Gilles Finchelstein, directeur général de la Fondation Jean Jaurès, en commentant le millésime 2022 de « Fractures françaises ». Il notait cependant un point d’inflexion significatif, cette année-là : les Français restaient ouverts à changer leur comportement, mais à condition de ne pas être les seuls à fournir des efforts. « 66 % des Français se disent prêts à modifier en profondeur leur mode de vie. C’est un chiffre élevé mais il faut souligner que ce chiffre est en recul de treize points par rapport à 2021, qu’une minorité seulement (46 %) accepte que ces changements impliquent des sacrifices financiers et que, surtout, 69 % partagent l’idée qu’ils font déjà beaucoup d’efforts et que c’est à l’État et aux entreprises d’agir principalement », observait-il.

« Les citoyens, dans leur grande majorité, sont en demande d’action climatique », résume le chercheur Théodore Tallent, dont les recherches portent sur l’acceptabilité des politiques environnementales. Mais, souligne-t-il, il existe, aujourd’hui, « un

réel scepticisme à l’égard de la transition écologique telle qu’elle est conçue ou envisagée ». Avec une demande très forte : que « chacun contribue à la hauteur de sa responsabilité et de ses capacités ».

## La colère nourrie par l’injustice

Selon lui, un exemple venu de l’étranger est particulièrement parlant : « Les chercheurs italiens ayant démontré, à Milan, une corrélation entre impact d’une politique coûteuse (taxe sur les véhicules polluants) et vote d’extrême droite ont également démontré que cette hausse du vote populiste ne se matérialisait pas lorsque des plans sérieux de compensation étaient mis en place au niveau local », expose-t-il.

« Si les zones à faibles émissions, le zéro artificialisation nette ou l’interdiction de mise en location des passoires thermiques suscitent autant de crispations, c’est qu’elles ont des conséquences majeures sur toute une partie de la population qui, sans être en situation de pauvreté, peine parfois à joindre les deux bouts », abonde Manon Loisel et Nicolas Rio, consultants en stratégie territoriale. « Ce qui génère de la colère, ce n’est pas tant l’écologie que l’injustice des politiques de transition. La question démocratique n’est plus de savoir si l’on est pour ou contre la transition, mais qui va supporter les frais (financiers et humains) des dérèglements écologiques en cours », soulignent-ils dans leur « lettre aux 500 000 (futurs) élus municipaux ».

## Une demande d’exemplarité

« La majorité de la population n’est pas prête à adopter un mode de vie compatible avec une baisse radicale des émissions (de gaz à effet de serre) si les plus aisés ne font pas de même », concluait déjà, en 2022, une étude du Conseil d’analyse économique. Avant cela, le mécontentement à l’égard des politiques climatiques avait été, en 2018-2019, l’un des moteurs du mouvement des gilets jaunes.

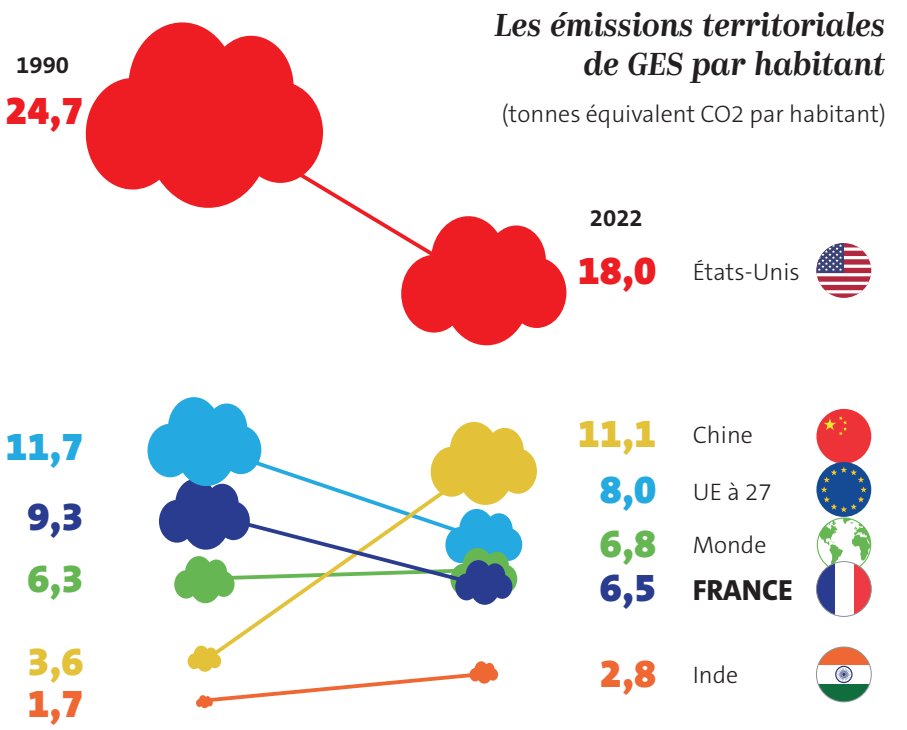
De l’écologie oui, mais de l’écologie juste, continue à réclamer une majorité de Français, six ans après.

## Gaz à effet de serre : où en sommes-nous ?

Émissions de gaz à effet de serre en France par secteur en 2023

| Secteur                                                  | Part | Évolution 1990-2023 |
|----------------------------------------------------------|------|---------------------|
| Transports                                               | 34%  | +3%                 |
| Agriculture/Sylviculture                                 | 20%  | -18%                |
| Industrie manufacturière et construction                 | 17%  | -54%                |
| Usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires | 16%  | -37%                |
| Industrie de l’énergie                                   | 9%   | -55%                |
| Traitement centralisé des déchets                        | 4%   | -7%                 |

Source : Service des données et études statistiques



Forum

Vos contributions, réactions sont à envoyer à cdl@letelegramme.fr

+



Photo Stephen Brown/Australian Antarctic Division

# Un jour en mer

par Christophe Agnus

## La mort et les taxes

Aux États-Unis, il y a une formule très populaire résumant les deux choses à laquelle il est impossible d'échapper : « La mort et les taxes ». Sur l'île Heard, caillou de 386 km² balayé par les vents des cinquantièmes hurlants, perdu entre l'Antarctique et l'archipel des Kerguelen, on connaît bien la mort depuis que le britannique Peter Kemp l'a découverte, en 1833, puis que l'américain John Heard la baptisera, en 1853. Pendant des dizaines d'années, elle servira de base aux chasseurs de phoques, qui décimeront la population de pinnipèdes avant de s'en aller définitivement, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En janvier 1929, un Britannique s'y arrêtant la décrira comme offrant « une physionomie toute polaire avec sa puissante calotte de glace plongeant un peu partout dans la mer, n'épargnant que de rares escarpements

rocheux et quelques petits cônes volcaniques récents et disséminés à sa périphérie ». Devenue australienne en 1947, comme sa voisine aussi désertique McDonald, elle n'accueillera plus que de rares missions scientifiques. Si j'en parle ici, c'est que les îles Heard et McDonald apparaissent dans la liste, présentée par le président Donald Trump, des « pays » devant maintenant s'acquitter de taxes forfaitaires pour pouvoir exporter aux États-Unis. Je me suis demandé ce que ce territoire pouvait bien exporter, vu qu'il n'y a aucun habitant, aucune industrie. À moins que ce soit une façon de vouloir, en partageant un dicton populaire aux États-Unis, rendre américains les manchots et les éléphants de mer de l'île ? Après tout, vu la difficulté de la vie dans le grand sud glacial, ils connaissaient déjà la mort. Les voici désormais découvrant ce qui leur manquait selon Washington : les taxes...

## Vos réactions

Écrivez-nous à [cdl@letelegramme.fr](mailto:cdl@letelegramme.fr)

### Une passerelle pour un futur stade. Lionel Bégoc, Guilers

Conservant de nombreux articles du Télégramme sur la construction du nouveau stade du SB 29 (Arkéa Park), je constate que l'abandon de la passerelle du boulevard François-Mitterrand vers le tramway et les parkings du Froutven, projet écarté pour des raisons budgétaires en octobre 2024, mérite d'être reconsidéré. Depuis, la situation financière du club a évolué favorablement même si les droits TV baissent : un budget de 48 millions d'euros, 52 millions d'euros de bonus liés à la Coupe d'Europe (\*) et des transferts prometteurs, comme Brassier, valorisé à 12 millions d'euros. Brest Métropole a choisi, en février 2024, d'allouer dix millions d'euros supplémentaires à sa participation initiale à la construction du stade, plutôt que les 12 millions d'euros initialement prévus pour la réalisation de cette passerelle. Pourtant, celle-ci est essentielle pour éviter des situations chaotiques similaires à celles du centre-ville, où l'accès est bloqué avant, pendant et après les matchs. Au Froutven, avec un trafic encore plus dense, ce serait intenable. Vous souhaitez faire de ce stade un espace de vie et de

loisirs permanent ! Ne négligez pas cette infrastructure essentielle à la sécurité de tous : parents inquiets pour leurs enfants, personnes à mobilité réduite, usagers du tramway (...).  
*\* Le Télégramme du 12 mars 2025.*

### Nationalisme breton, nuances d'ultras ? Daniel Quillivic, Pont-l'Abbé

Votre page (\*) titrée « Quand l'ultradroite parasite le mouvement breton » propose, dans la partie « Questions à Kristian Hamon historien », une assertion qui, de mon point de vue, édulcore totalement les faits. Alors que le premier PNB (Parti national breton) était ouvertement pro nazi - nous dit Kristian Hamon -, le deuxième, sous la direction de Raymond Delaporte, adoptant une ligne plus modérée - exit le qualificatif pro-nazi - est à classer dans la liste des partis collaborationnistes. Affirmation comprise par l'intervieweur (...) qui formule ainsi sa seconde question : « Pas de doute, le premier PNB était pro-allemand ? », sous-entendu que le deuxième ne l'était pas ! Voici donc quelques propos « modérés » de Raymond Delaporte. «... Notre heure n'est pas passée.

Elle va bientôt sonner. Il viendra un jour où le Parti national breton sera le Parti unique en Bretagne. Ce jour-là, certains comptes seront à régler » (L'Heure bretonne n° 32, 10 février 1941). « L'Europe va se reconstruire : la débâcle des armées soviétiques prépare la défaite des Anglo-saxons. La guerre se termine à l'est. Elle se termine par une victoire totale de l'armée allemande. De cette victoire, nous n'avons pas douté un seul instant. Cette conviction absolue, nos écrits la prouvent, nos actes la prouvent » (L'Heure bretonne n° 67, 18 octobre 1941). En 1942, le PNB organise un « Grand concours du Moco », « Moco » pour personne originaire de Provence mais il est permis d'imaginer toutes les dérives possibles. En réalité, un appel à la délation avec récompenses à la clé (espèces sonnantes pour les premiers « gagnants », du 75<sup>e</sup> au 200<sup>e</sup> prix, des livres sur l'histoire de la Bretagne). On peut donc se dénoncer entre voisins. Le « gagnant » est un voyageur de commerce (L'Heure bretonne n° 121, 7 novembre 1942) qui dénonçait ses propres clients ! N'en déplaise à Kristian Hamon, le deuxième PNB était bien pro-nazi, antisémite, xénophobe, dictatorial (...).  
*\* Le Télégramme du 19 mars 2025.*

## édito



Mathilde Siraud

## Le pari perdu de Le Pen

Lors du dernier scrutin régional, les électeurs RN avaient boudé les urnes. Marine Le Pen les avait sermonnés, déplorant la versatilité de ses sympathisants, prompts à basculer dans l'abstention quand l'enjeu ne leur paraît pas fondamental. Dimanche, constatant une foule loin d'être compacte devant elle, sur la place Vauban, la triple candidate à la présidentielle a probablement eu envie, en son for intérieur, de morigéner ses troupes. Cette non-mobilisation des siens s'avère éclairante à bien des égards. Peut-être vient-elle sanctionner une stratégie fluctuante et des contradictions flagrantes dans la ligne de défense

« Cette non-mobilisation des siens s'avère éclairante. »

du parti à la flamme depuis la condamnation de sa principale représentante. Le RN, qui s'était autoproclamé parti de l'ordre et force de gouvernement dans le but de s'élargir à la droite bourgeoise, a opéré un brutal retour en arrière en renouant avec sa rhétorique populiste et poujadiste, tirant à vue contre les « juges rouges ». Avec un écho plus que modéré, nécessitant d'en rabattre avec des discours bien moins radicaux, dimanche. Marine Le Pen se trouve là prise à son propre piège, celui du stade ultime de la normalisation. En dépit de son statut de favorite pour 2027, une majorité pense que, comme les autres, l'élue doit être punie si elle est reconnue coupable d'infractions. Si bien que le rassemblement du RN a paradoxalement offert une audience inespérée au meeting de Gabriel Attal. On peut compter sur l'éphémère Premier ministre pour tirer profit de n'importe quelle situation. Il l'a encore montré avec son slogan « Tu voles, tu payes » lancé à son opposante. Jean-Luc Mélenchon a, quant à lui, voulu s'inviter dans ce face-à-face en manifestant avec des représentants de gauche, place de la République (sans les socialistes). Comme un air de campagne avant l'heure. Et le symbole d'une France coupée en trois.

# Les agriculteurs américains piégés par les taxes Trump

Les agriculteurs américains craignent de voir leurs exportations chuter, après l’instauration de nouveaux droits de douane par Donald Trump, pour qui ils ont massivement voté.

BeiYi Seow/AFP

● « On savait que ça arrivait », explique Jim Martin, qui cultive du soja et du maïs dans l’Illinois, un État du nord des États-Unis. « On s’inquiète de savoir comment tout ça va se résoudre. » Les agriculteurs américains craignent de voir leurs exportations chuter après que le président des États-Unis, Donald Trump, a mis en place, samedi, une taxe universelle de 10 % sur les importations, qui s’ajoute aux droits de douane déjà en vigueur. Dès mercredi, le gouvernement américain va encore les relever pour plusieurs dizaines de pays, dont la Chine, l’estée de 34 % supplémentaires. Pékin a riposté dès vendredi et imposé le même montant de droits de douane aux produits américains, une mesure qui entrera en vigueur, jeudi.

**La Chine, troisième partenaire commercial**  
L’an dernier, l’agriculture américaine a exporté pour 24,6 milliards de dollars (22,4 milliards d’euros) de sa production vers la Chine, son troisième partenaire commercial derrière le Mexique et le Canada. Le soja pèse, à lui seul, pour plus de la moitié du total (52 %), très loin devant le bœuf (6 %) et le coton (6 % également). Les agriculteurs ont encore



Le soja pèse, à lui seul, 52 % des exportations américaines agricoles vers la Chine. Photo d’archives Tannen Maury/EPA

en mémoire le premier mandat de Donald Trump et les 25 % assignés, en 2018, au soja américain par la Chine pour répondre à une première salve protectionniste des États-Unis. Les exportations de l’oléagineux en Chine avaient dégringolé de 75 % cette année-là. Les électeurs des 444 comtés américains considérés comme dépendants de l’agriculture n’en ont pas moins voté, à 78 %, pour Donald Trump à la présidentielle de novembre, soit plus encore qu’en 2016 (73 %). « Le Président a dit que ça irait mieux à long terme, observe Jim Martin, donc il faut qu’on décide à quel point on est prêt à patienter. »

**Le soja brésilien gagnant**  
Le tour de vis sur les tarifs douaniers intervient à une période où les cours du soja sont déjà proches de leurs plus bas depuis 2020, l’estés par une production et des stocks abondants.

Avant même ce début de guerre commerciale, le soja américain était déjà en mauvaise posture face à son concurrent brésilien, aidé par le dollar fort. En 2015, les deux géants de la glycine max, son nom scientifique, étaient encore au coude à coude sur le front de l’export.

**« Double peine »**  
« Il va y avoir encore moins de raisons d’acheter du soja américain, anticipe Michael Slattery, qui cultive maïs, soja et blé dans le Wisconsin (nord). C’est moins cher de l’acheter au Brésil, de très loin. » Pour les exportateurs, la passe d’armes entre États-Unis et Chine est une double peine. Leurs ventes risquent d’être pénalisées, tandis que « les droits de douane vont augmenter le coût de leurs approvisionnements », de l’outillage aux engrais, met en exergue la fédération paysanne américaine (AFBF).

# Entre Paris et Alger, une « nouvelle phase » s’ouvre

● Le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot a annoncé, après une visite à Alger où il a rencontré le président Abdelmadjid Tebboune, la volonté des deux pays « d’entrer dans une nouvelle phase » et de « tourner la page » des tensions récentes. « Avec le président Tebboune, nous avons exprimé la volonté partagée de lever le rideau » pour « reconstruire un partenariat d’égal à égal, serein et apaisé », a déclaré Jean-Noël Barrot, annonçant une reprise immédiate de la coopération dans tous les domaines, à sa sortie d’un entretien de 2 heures 30 avec le chef de l’État algérien. La récente crise d’une gravité inédite entre l’Algérie et son ancienne puissance coloniale a démarré à l’été 2024, avec la reconnaissance, par Emmanuel Macron, de la souve-

raineté marocaine sur le Sahara occidental. Les relations entre les deux pays s’étaient ensuite envenimées avec l’arrestation de l’écrivain franco-algérien Boualem Sansal, cet automne, puis l’expulsion de ressortissants algériens, refusée par Alger.



Jean-Noël Barrot et Abdelmadjid Tebboune. Photo présidence algérienne/EPA

## Et aussi

### À Buchenwald, des cérémonies commémorent les 80 ans de la libération du camp



Photo Hannibal Hanschke/EPA

Survivant de l’Holocauste, le Polonais Alojzy Maciak (photo) a participé, dimanche, à l’une des cérémonies célébrant les 80 ans de la libération de Buchenwald, en Allemagne. En huit ans d’activité, le camp de concentration a vu passer plus de 250 000 prisonniers. Quelque 56 000 détenus y ont péri de faim, de froid, de maladie, ou après avoir été exécutés. Buchenwald est le premier camp à avoir été libéré en Allemagne, lors de l’avancée des troupes américaines, qui ont atteint, le site le 11 avril 1945.

### Turquie : le principal parti de l’opposition veut des élections « au plus tard en novembre »



Photo Necati Savas/EPA

Özgür Özel, le chef du principal parti d’opposition en Turquie, le CHP (Parti républicain du peuple, social-démocrate), a appelé, dimanche, lors du congrès extraordinaire du parti, à Ankara, à la tenue d’élections anticipées « au plus tard en novembre », après dix jours de contestation dans le pays, déclenchés par l’arrestation du maire d’Istanbul. « Nous t’invitons à en appeler, une fois de plus, à la volonté du peuple, car la plus grande motion de censure de l’Histoire aboutira à ceci. Nous te défions », a-t-il déclaré en s’adressant au président ture Recep Tayyip Erdogan.

17<sup>e</sup> ÉDITION

TRANSAT  
PAPREC

UN Océan d'AVENTURES  
EN DOUBLE MIXTE

CONCARNEAU  
VILLAGE DÉPART  
DU 15 AU 20 AVRIL

DÉPART  
20  
AVRIL  
2025

SAINT-BARTHÉLEMY  
VILLAGE D'ARRIVÉE  
DU 6 AU 12 MAI

VILLAGE GRATUIT  
Concerts et animations  
tous les jours !  
Découvrir  
le programme

PARTENAIRES OFFICIELS

PARTENAIRES MÉDIAS

UN ÉVÉNEMENT

Le Télégramme

PARTENAIRE

L'ES PETITES FOLIES

AVEC :

HOSHI • THE AVENER  
PHILIPPE KATERINE  
BIGA\* RANX • TRINIX  
ULTRA VOMIT • FEDER • DALÍ  
BUŞHI • CLARA YSÉ • ADÉ  
LA P'TITE FUMÉE • PUGGY  
LES TOUFFES KRETIENNES • CELKILT  
KOMODRAG & THE MOUNODOR • CANDEUR CYCLONE  
BRIN D'ZINC • MICHEL HUBERT • LIZA MAUZOLE  
DJ PROSPER • KARAO'FOLIES • VILLAGE BRETON

6 • 7 • 8 JUIN 2025

LAMPAUL-PLOUARZEL • PAYS D'IROISE (29)

# L'astéroïde 2024 YR4 menace désormais la Lune

Le risque que l'astéroïde 2024 YR4 percute la Terre en 2032 est désormais infime. Il y a, en revanche, une possibilité qu'il menace la Lune.

Jean Saint-Marc

● « Notification finale : aucun risque significatif d'impact futur avec la Terre pour l'astéroïde géocroiseur 2024 YR4. » Dans une note de trois pages, un peu aride mais explicite, l'International Asteroid Warning Network (IAWN, Réseau international d'alerte aux astéroïdes) a tranché : l'astéroïde 2024 YR4 ne devrait pas toucher la Terre, le 22 décembre 2032. La probabilité d'un impact est descendue à un risque sur 25 000 (0,004 %), selon la Nasa, l'agence spatiale américaine, et même un risque sur 100 000 (0,001 %), selon l'ESA, l'agence spatiale européenne. Cette probabilité d'un impact avec la Terre avait atteint les 3,1 % en février, un record. Elle a progressi-



vement été précisée - et diminuée - au fil des observations de ce corps céleste qui, pour l'instant, n'est qu'un minuscule point lumineux dans le champ des télescopes. « Un impact sur la Lune serait une super expérience » La probabilité que l'astéroïde percute la Lune évolue aussi au fil des observations. Calculée à 1,7 % fin février, cette probabilité est désormais estimée à 3,8 % par la Nasa, après des observations de télescopes terrestres et du télescope spatial James Webb.

« Cette probabilité reste faible et va encore évoluer », contextualise l'astrophysicien Patrick Michel, joint par Le Télégramme. « Il y a toujours 96,2 % de chances que l'astéroïde passe à côté de la Lune, insistent les scientifiques de la Nasa, dans une note publiée mercredi. Et dans la faible éventualité où l'astéroïde entrerait en collision, cela ne modifierait pas l'orbite de la Lune. » Patrick Michel évoque, toutefois, cette « faible éventualité » avec enthousiasme : « Un impact sur la Lune serait une super expérience, si on peut l'observer, pour tester nos

modélisations de tels impacts. »

## Un cratère de 600 mètres à 1,2 kilomètre

Selon les dernières observations du télescope spatial James Webb, le diamètre de 2024 YR4 fait entre 53 et 67 mètres, soit la taille d'un immeuble de 10 à 15 étages. En cas d'impact, « cela devrait produire un cratère de 600 mètres à 1,2 kilomètre, sans conséquence pour la Terre, mais ce serait génial de vérifier ces estimations et nos modélisations à cette échelle », insiste Patrick Michel. En attendant cette éventuelle expérience scientifique géante, les astrophysiciens vont continuer à suivre l'astéroïde 2024 YR4 jusqu'à la mi-avril grâce à des télescopes terrestres, et plus tard, en avril ou début mai, grâce au télescope spatial James Webb. « Nous avons des informations uniques sur la taille de 2024 YR4, sur son orbite et sa trajectoire future, sa vitesse de rotation ou ses propriétés spectrales, liste le chercheur en astronomie planétaire Andrew Rivkin. Globalement, nous avons une meilleure idée de la nature de cet astéroïde. Cela nous permet de mieux comprendre à quoi ressemblent les objets de cette taille, y compris le prochain qui pourrait se diriger vers nous ! »

## Et aussi

Le pape, convalescent, fait une apparition surprise place Saint-Pierre



Photo Alberto Pizzoli/AFP

Le pape François a fait, dimanche, une apparition surprise, place Saint-Pierre au Vatican, envoyant un message encourageant sur sa santé, deux semaines seulement après sa sortie de l'hôpital pour une grave pneumonie. « Bon dimanche à tous. Merci beaucoup », a déclaré au micro le pape de 88 ans, d'une voix toujours fragile mais moins faible qu'à sa sortie de l'hôpital Gemelli de Rome, le 23 mars. Il est apparu inopinément au terme d'une messe consacrée aux personnes malades et au monde de la santé. Sous des nuées de smartphones et de caméras, Jorge Bergoglio s'est offert un bref bain de foule au milieu des fidèles ébahis, poussé sur un fauteuil roulant et portant des canules nasales à oxygène. Il a ensuite béni la foule qui l'a chaleureusement applaudi. François doit, en théorie, suivre un repos strict, pendant deux mois, après cette grave alerte de santé ayant menacé sa vie.

## GAMME UTILITAIRE RENAULT E-TECH ELECTRIQUE

les jours Pro+ 2-11 avril



### l'électrique au prix du diesel\*

\*véhicules utilitaires électriques neufs : Kangoo van e-tech électrique, Trafic van e-tech électrique, nouveau Master e-tech électrique, au même loyer que leur équivalent en version diesel pour un contrat de crédit-bail maintenance sur 60 mois et pour 60 000 km si accord diac (res bobigny 702 002 221). offre non cumulable, réservée aux professionnels et valable du 1<sup>er</sup> au 30/04/25. voir conditions en points de vente et sur professionnels.renault.fr. consommations mixtes min/max (kwh/100 km) et émissions co<sub>2</sub> (g/km) (à l'usage, hors pièces d'usure), selon norme wltc : Kangoo van e-tech électrique : 15,6/17,2 et 0 ; Trafic van e-tech électrique : 21,2/22,2 et 0 ; nouveau Master e-tech électrique : 21,5/27,4 et 0.

assemblée en France

professionnels.renault.fr

# « Je ne lâcherai rien », martèle Marine Le Pen à ses partisans

La cheffe de file du RN, Marine Le Pen, s’est dite, dimanche, victime d’une « décision politique », après le jugement qui l’a condamnée pour détournement de fonds publics.

AFP, avec Claire Steinlen

● « Ce n’est pas une décision de justice, c’est une décision politique » qui a « non seulement bafoué l’État de droit mais aussi l’État de démocratie », a martelé Marine Le Pen, lors d’un meeting organisé en urgence, dimanche, près des Invalides, à Paris. « Je ne lâcherai rien », a-t-elle promis à ses partisans rassemblés, vantant sa longue expérience. « Je sais les vicissitudes de la politique (...). Je connais les blessures mais je ne connais pas l’abandon. Je connais les souffrances qu’elles engendrent mais je ne connais pas le désespoir. Je connais l’outrage mais je ne connais pas le renoncement. » Se disant victime d’une « chasse aux sorcières » - terme utilisé par Donald Trump pour lui marquer son soutien -, la patronne des députés RN a réfuté tout « esprit de sédition » et s’est réclamée de Martin Luther King, défenseur des droits civiques : « Nous ne demandons pas d’être



Lors d’un meeting dimanche, à Paris, Marine Le Pen a, notamment, dénoncé une « chasse aux sorcières ». Photo Julien de Rosa/AFP

au-dessus des lois mais pas en dessous des lois. Nous ne sommes pas des sous-citoyens ». Avant elle, son dauphin Jordan Bardella avait fustigé la décision « scandaleuse » du tribunal judiciaire de Paris, se félicitant de la présence de 10 000 sympathisants alors que la place Vauban était loin d’être remplie. 7 000 personnes ont participé au rassemblement, selon une source policière. Le président du RN a pointé les « pressions exercées par certaines organisations », en particulier le Syndicat de la magistrature, classé à gauche, tout en assurant ne pas vouloir

« jeter le discrédit sur l’ensemble des juges ». Marine Le Pen a été condamnée, lundi, dans l’affaire des assistants parlementaires des députés européens, à une peine de quatre ans de prison, dont deux sous bracelet électronique, 100 000 euros d’amende et surtout cinq ans d’inéligibilité immédiate, qui pourraient lui barrer la route de l’Élysée en 2027. Des militants venus de Bretagne Croisés dans la manifestation de soutien à Marine Le Pen, les militants,

venus parfois de Bretagne, ont raconté les raisons de leur mobilisation. Avec son tee-shirt « club raclette », et sa petite queue-de-cheval, Antoine Kieffer, 26 ans, de Dinan, ne colle pas vraiment avec le militant RN que l’on rencontre habituellement. Pourtant, il s’est présenté face à Hervé Berville (Renaissance) aux dernières législatives. « On est venu manifester une indignation, une résistance, pas contre les juges, mais face à une décision de justice, sur le trouble à l’ordre public que constituerait la candidature à l’élection de Marine Le Pen », explique-t-il.

Un copain, Youenn Guillemin, 22 ans, s’arrête avant de reprendre le car affrété par le parti et rentrer à Guingamp. « Ce n’est pas dans l’ADN du parti de manifester dans la rue mais on va le faire plus souvent, j’espère, l’ambiance était incroyable ». À ses côtés, Paul Le Floch, 28 ans, confie : « Je suis comme Jordan Bardella, je me suis engagé pour la personnalité de Marine. On est vraiment venu la soutenir. » Jean-Marc, quinquagénaire, a fait le trajet de Strasbourg. Lui est juriste et se réjouit de cette manifestation « populaire ». « Ça me rappelle celles du 1<sup>er</sup> mai de Jean-Marie Le Pen. » Plus loin, Lisa, 22 ans, s’est enroulée dans un drapeau français distribué en nombre par le parti. « C’était clairement un jugement politique et moi qui soutiens la cause des femmes, je suis venue l’accompagner », explique la jeune Parisienne. Écharpe tricolore, Franck Allisio, député RN de Marseille, se dit ravi : « C’était top ! Le mouvement vient de gagner 25 000 nouveaux membres cette semaine, 550 000 personnes ont signé la pétition de soutien à Marine. Que voulez-vous de plus ? », conclut l’élu.

**Sondage : Le Pen et Bardella largement en tête en 2027** Que ce soit Marine Le Pen ou Jordan Bardella, le candidat du RN arriverait largement en tête à l’élection présidentielle de 2027, selon un sondage Elabe pour BFMTV et La Tribune dimanche, publié samedi soir. Ils récolteraient, respectivement, entre 32 et 36 % et entre 31 % et 35,5 % des intentions de vote.

## Gabriel Attal à la cheffe de file du RN : « Tu voles, tu paies »

● Le président de Renaissance, Gabriel Attal, a vertement répliqué à Marine Le Pen, depuis Saint-Denis, en ouverture, dimanche, d’un meeting de son parti, entouré de ses alliés Édouard Philippe et François Bayrou, s’en prenant à « l’extrême droite qui se réunit aujourd’hui pour attaquer nos juges, attaquer nos institutions ». « Nous, ici, nous ne disqualifions jamais une décision de justice », a-t-il souligné. Message réitéré un peu plus tard, lors d’un discours devant les militants de Renaissance : « Si tu voles, tu payes, surtout quand on est un responsable politique », a lancé Gabriel Attal à l’attention de la leader du RN, déclinant la formule choc (« tu casses, tu ré pares »...) de sa déclaration de politique générale, lors de son bref passage à Matignon.



« Nous, ici, nous ne disqualifions jamais une décision de justice », a répondu Gabriel Attal à Marine Le Pen, par meeting interposé. Photo Thomas Samson/AFP

Vladimir Poutine ou encore Viktor Orban à Marine Le Pen. « Au profit de qui ? D’un de leurs prestataires de services chez nous, le Rassemblement national », a-t-il souligné.

**« Deux ans pour la France »** Devant ses partisans - 8 850 tout au long de la journée selon le parti, un peu moins de 5 000 lors du discours final -, le patron de Renaissance a lancé « un nouveau temps politique » qu’il a appelé

« Deux ans pour la France », censé aboutir, dès l’an prochain, à un « projet complet pour le pays ». Ce projet « devra être celui d’un changement profond. Cela peut paraître paradoxal pour un parti qui a gouverné le pays jusqu’à l’été dernier, mais le changement profond, ce n’est pas renier notre bilan, c’est avoir le courage de se réinventer sans se renier, de reconnaître nos succès comme nos échecs », a-t-il expliqué.

## À République, des militants de gauche pour « soutenir la justice »

● Décidés à « se faire entendre jusqu’à la place Vauban » où le RN tenait son meeting de soutien à Marine Le Pen, quelques milliers de sympathisants de gauche se sont retrouvés place de la République, dimanche, pour dénoncer les attaques contre la justice. « Marine, quand on fait une bêtise, on est puni », clamait une pancarte tenue par une petite fille sous le soleil printanier. « Qui jugeait les juges trop laxistes ? Et prônait l’inéligibilité à vie ? La Marine sombre dans le déni », fustigeait une autre affiche dans la petite foule installée autour de la statue de la République, répondant à l’appel des Écologistes et de LFI. Les organisateurs ont annoncé 15 000 participants, une source policière a évoqué 3 000 personnes. Lors de ce troisième rassemblement politique, le coordinateur de La France insoumise, Manuel Bompard, a estimé que « l’extrême droite montr (ait) son vrai visage », celui d’un « parti violent qui menace, y compris les juges, quand

les décisions prises par la justice ne leur conviennent pas ». La patronne des Écologistes, Marine Tondelier, a, elle, regretté l’absence des socialistes et des communistes. Un peu plus tôt, le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, avait expliqué, sur France 3, ne pas vouloir « donner le sentiment que ce serait une manifestation qui aurait un caractère politique ». Son parti sera, en revanche, présent « la semaine prochaine » à une autre manifestation « à l’appel des syndicats, des ONG, des associations », a-t-il ajouté.



Des sympathisants de gauche ont manifesté contre le RN. Photo Kiran Ridley/AFP

# Soupçonnés de préparer un attentat, ils sont écroués

Deux hommes ont été interpellés dans le Nord, mis en examen et écroués, dimanche, pour association de malfaiteurs terroriste. Ils sont soupçonnés de préparer un attentat.



Les deux hommes ont été placés en détention provisoire, a indiqué le parquet national antiterroriste. Photo d'illustration Lionel Le Saux

● Deux hommes ont été mis en examen, dimanche, à Paris, pour association de malfaiteurs terroriste et détention de produit explosif, puis placés en détention provisoire, a indiqué le parquet national antiterroriste (Pnat), confirmant des informations de RTL et du Parisien. Un troisième homme a été mis en examen pour non-dénonciation d'un crime terroriste et placé sous contrôle judiciaire, selon la même source.

**Appartenance à la mouvance jihadiste**  
Tous sont majeurs, selon le Pnat, qui ne précise pas leur âge exact ni l'état d'avancement de leur éventuel projet. Selon RTL, le principal suspect est un jeune homme de 19 ans vivant à Dunkerque (Nord), revendiquant sur internet son appartenance à la mouvance jihadiste. Lors

de la perquisition chez lui, les enquêteurs auraient retrouvé un gilet artisanal bourré de pétards reliés les uns aux autres, ainsi qu'un dispositif de mise à feu. Selon Le Parisien, il avait rédigé un serment d'allégeance au groupe État islamique (EI) et aurait envisagé de s'en prendre à un lieu public. Son interpellation a mené à l'arrestation de deux personnes de son entourage. L'un d'eux, âgé de 21 ans, est soupçonné de lui avoir fourni une arme factice qu'il exhibait sur les réseaux sociaux, selon des informations de presse. « Mon client n'est pas radicalisé et n'épouse aucune thèse jihadiste », a déclaré à RTL son avocat, Réda Ghilaci, estimant que « l'infraction d'association de malfaiteurs terroriste

manque de rigueur juridique ». Mi-mars, un adolescent de 17 ans, interpellé en Haute-Saône, a été mis en examen et placé en détention provisoire. Il est soupçonné d'avoir projeté une action violente « pendant le ramadan ». Me Ghilaci, qui est aussi son avocat, avait affirmé qu'il voulait « mettre fin à ses jours pour stopper un mal-être profond » et non « commettre une action terroriste ». Le 26 février, un homme algérien (qui présentait un profil « schizophrène », selon le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau) - a, lui aussi, été mis en examen pour assassinat terroriste et placé en détention provisoire, après avoir tué un passant, à Mulhouse (Haut-Rhin), et blessé six autres personnes.

# Un décret entérine les groupes de besoins en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> au collège

● La création de groupes de besoins au collège, en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, contestée par de nombreux syndicats, a été entérinée, dimanche, par un décret signé par le Premier ministre, levant un blocage juridique à la poursuite de cette mesure mise en œuvre depuis la rentrée 2024. Ce décret, paru au Journal officiel, « habilite le ministre chargé de l'Éducation nationale à prévoir que les enseignements communs et complémentaires pour les classes de sixième et de cinquième sont dispensés en classe ou groupes, selon des règles qu'il détermine à des fins pédagogiques ». Point important, le décret, complété par un arrêté détaillant les mesures, est signé par le Premier ministre, François Bayrou. Le Conseil d'État avait exigé, fin 2024, la publication d'un tel texte pour rendre valable juridiquement la mise en œuvre de cette mesure.

en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Sans toutefois reprendre le projet d'une extension partielle en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, à raison d'une heure par semaine en alternance en français et en mathématiques, comme souhaité par le gouvernement précédent. Le nouveau texte dispose simplement que les collèges proposeront « un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves (...) de quatrième et de troisième en vue, notamment », du brevet. Le Conseil d'État, qui ne s'était pas prononcé sur le fond du dispositif, avait contesté la forme juridique choisie par le ministère - un simple arrêté. Mais, pour ne pas bouleverser l'organisation des collèges, il avait permis de maintenir la mise en œuvre des groupes pour l'année scolaire en cours.

**« Accompagnement pédagogique adapté »**  
Initialement baptisés groupes de niveaux, les groupes de besoins en français et en mathématiques ont été élaborés à l'initiative de l'ex-ministre de l'Éducation, Gabriel Attal. Ils ont été mis en place à la rentrée de septembre 2024. Mais la décision du Conseil d'État, publiée en novembre, peu avant la chute du gouvernement de Michel Barnier, avait jeté un flou sur la pérennité de ces groupes. En janvier, la nouvelle ministre de l'Éducation, Élisabeth Borne, avait confirmé la poursuite du dispositif



La ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, avait confirmé la poursuite du dispositif en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Photo Bertrand Guay/AFP





0 801 07 08 09

Service & appel gratuits

Bienvenue chez vous



Maisons partagées pour 8 personnes âgées avec auxiliaires de vie sur place 7J/7

1

Taille humaine

Seulement 8 chambres par maison. Chacun peut trouver sa place et conserver ses habitudes de vie.

2

Accompagnement individualisé

Etre aidé pour les gestes du quotidien devenus difficiles, selon sa perte d'autonomie.

3

Repas faits maison

Repas faits maison avec des produits locaux et élaborés en concertation avec les colocataires.

4

Liberté

Chacun dispose d'une grande chambre de 30m² avec accès extérieur direct, pour aller et venir librement et recevoir ses proches quand il le souhaite.

Retrouvez la maison partagée la plus proche : agesetvie.com

## Et aussi

### Laurent Ruquier bientôt sur T18, la nouvelle chaîne de la TNT

Photo Stéphane de Sakutin/AFP

Plus d'un an après avoir quitté BFMTV, où il ne sera resté que trois mois, Laurent Ruquier va animer une nouvelle émission à la télévision à partir du 6 juin, jour où la chaîne T18 de l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky sera lancée sur la TNT, a révélé Le Parisien. « Je ne pouvais pas refuser ! Participer à une nouvelle

aventure est toujours excitant et revenir à une émission d'accueil sur l'actualité culturelle, c'est un bonheur supplémentaire », a expliqué Laurent Ruquier au journal, qui précise que le présentateur des Grosses Têtes, sur RTL, n'ayant pas de contrat d'exclusivité avec T18, pourra toujours participer à l'émission Mask Singer (TF1).

### Le député Sébastien Peytavie porte plainte pour « menace de mort »

Photo Bertrand Guay/AFP

Le député de Dordogne (Génération.s), Sébastien Peytavie, le seul membre de l'Assemblée en fauteuil roulant, a déposé plainte pour « menace de mort », après qu'un blog eut appelé au retour d'un programme nazi d'extermination des handicapés. « Un site d'extrême droite appelle à ma mise à mort à travers une "Aktion

T4" » qui « désigne la campagne d'extermination par assassinat des adultes handicapés, menée par le régime nazi, de 1939 à 1941 », a-t-il dénoncé, sur X. Sa plainte retient les qualifications de « menace de mort », « injures publiques » et « injures à caractère homophobe », a fait savoir le parquet de Bergerac. L'administrateur présumé du blog, hébergé aux États-Unis, serait le Breton ultranationaliste Boris Le Lay, recherché après plusieurs condamnations.

# Batteries : les usines françaises avancent malgré la défiance

La faillite du géant suédois des batteries Northvolt ne stoppe pas les ambitions industrielles françaises. À l'image de Bolloré, les solutions tricolores misent sur l'innovation.

● Les usines de batteries pour véhicules électriques grandissent dans le nord de la France, même si le secteur est en plein doute, après la faillite du géant suédois Northvolt. La pionnière ACC monte en cadence, à Douvrin (Pas-de-Calais). Elle a livré ses premières batteries pour la Peugeot 3008. « Nous avons fabriqué autant de cellules et de modules au premier trimestre 2025 que pendant toute l'année 2024 », souligne Matthieu Hubert, secrétaire général d'ACC. À quelques kilomètres de là, AESC-Envision fait les derniers tests avant de lancer la production en série. L'usine du géant sino-japonais de la batterie s'est installée à Douai (Nord), sur un parking de l'usine Renault, dont il équipera les R5 électriques. Près du port de Dunkerque et de



Réuni, il y a quelques jours, à Dunkerque, le secteur de la production de batteries s'interroge sur les difficultés des entreprises à trouver des financements. Blue Solutions (Ergué-Gabéric), filiale du groupe Bolloré, mise sur un modèle de batteries et d'usines moins coûteuses. Photo d'archives Claude Prigent

l'imposante centrale nucléaire de Gravelines, l'usine de la start-up Verkor est sortie de terre. « On va tout raccorder mécaniquement, électriquement, dans les prochaines semaines », explique Benoît Lemaignan, un des cofondateurs de Verkor. L'entreprise devrait démarrer la production début 2026. L'objectif de Verkor est de produire seize gigawatt-heures de batteries par an, à partir de 2028, dont douze pour Renault, soit de quoi équiper 150 000 véhicules.

À quelques pas de la nouvelle usine, un terrain est réservé pour le groupe taiwanais ProLogium, qui compte y construire aussi sa propre usine française.

## Une vallée de la batterie

La réussite de ces usines de batteries pour voitures électriques, en France, en Hongrie ou en Espagne, est considérée comme stratégique par l'Europe, alors que la Chine produit encore 83 % des batteries mondiales,

selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Plus de 60 milliards d'euros ont été investis dans ces usines à travers le continent depuis 2020, selon le géant de l'informatique Capgemini. Dans la « vallée de la batterie » du nord de la France, ces usines devraient créer 13 000 emplois directs et au moins le double d'emplois indirects, d'après l'Aria, qui représente les industriels locaux de l'automobile. Réuni, cette semaine, à Dunkerque,

le secteur s'interroge sur les difficultés des entreprises à monter en cadence et, surtout, à trouver des financements. La faillite, début mars, de Northvolt était liée à des retards dans sa production mais aussi à un ralentissement du marché des voitures électriques en Europe.

## « Aller au-delà des produits qu'on a déjà »

Pour Richard Bouveret, patron de Blue Solutions, « il y a eu un peu d'hystérie » sur les financements et « beaucoup d'actionnaires le paient ». Cette filiale du groupe Bolloré, qui a annoncé, il y a un an, deux milliards d'investissements à Ergué-Gabéric (29) et dans le Nord de la France, mise sur un modèle de batteries et d'usines moins coûteuses, tandis que d'autres, comme Prologium, visent des batteries plus puissantes, promettant une recharge très rapide. « Il faut aller au-delà des produits qu'on a déjà et gagner la confiance des consommateurs comme des investisseurs », estime Richard Bouveret.

La rentabilité de ces projets pharaoniques reste incertaine. Les coûts de production en Europe sont environ 50 % plus élevés qu'en Chine. Le patron d'ACC, Yann Vincent, parle de cette phase de tests comme d'une « vallée de la mort ».

**Carrefour** 

**POUR LES PROMOS,  
C'EST DANS L'APPLI !**

**FACILITEZ-VOUS  
LA VIE  
TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLI** 



DU MARDI 8 AU LUNDI 21 AVRIL 2025

# AIRFRYER / FRITEUSE SANS HUILE

Moulinex

**149<sup>€</sup><sub>99</sub>**  
**79<sup>€</sup><sub>99</sub>**  
dont 0,42 €  
d'éco-participation



**AirFryer / Friteuse sans huile** Réf. : EZ855BF0

Appareil polyvalent avec pré-programmes . Panier antiadhésif compatible lave-vaisselle   
Garantie légale 2 ans

**POUR TOUT ACHAT PAR CHÈQUE  
DU MARDI 8 AU DIMANCHE 13 AVRIL 2025**

# PAYEZ EN JUIN\*

Retrouvez également vos catalogues



En magasin



# Bretagne

## Émission spéciale UBS

Le 7 février 1995, l'Université Bretagne Sud ouvrait ses portes à Lorient, Vannes et Pontivy. Aujourd'hui, elle fête ses 30 ans. Elle est devenue essentielle pour développer des formations d'excellence en lien avec l'économie locale. Cette année, 10 000 étudiants y sont inscrits. Aujourd'hui à 13 h 15 sur Tébéo et TébéSud

## Tdans l'actu

Chaque jour, à 18 h 30, retrouvez notre rendez-vous quotidien avec l'info : douze minutes pour comprendre l'information régionale, avec Arthur Malterre, Fanny Abiven et Margaux Racanière.



Soïg Sibénil chez lui, à Trébrivan, en février 2022, peu de temps après qu'il a reçu le prix Coup de cœur de l'Académie Charles-Cros. Photo Jean-Noël Potin



# L'as de la guitare celtique, Soïg Sibénil s'en est allé

Virtuose de la guitare celtique, Soïg Sibénil s'est éteint, samedi, à l'âge de 70 ans. Il restera comme celui qui a introduit la guitare dans la musique bretonne.

### Jacques Chanteau

● C'est à Carhaix que Soïg Sibénil nous a quittés, samedi, des suites d'une longue maladie, non loin de l'ancien presbytère de Trébrivan (22) où il résidait. C'est également dans la capitale du Poher, qu'il avait démissionné de son poste d'éducateur pour devenir guitariste professionnel. Une décision prise le 12 mai 1981, au surlendemain de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. « On se disait que tout était possible », expliquait-il. Fils d'un père originaire de Glomel (22) et d'une mère marocaine, il aimait souvent évoquer qu'il avait été « plus orienté par le kig ha farz que par le couscous » et d'ajouter en souriant : « Il y a des gens qui disent pourtant qu'il y a un côté méditerranéen dans ma façon de jouer ».

### La guitare de son frère

Soïg Sibénil gratte ses premières cordes à l'âge de 18 ans, lorsque son frère part au service militaire, lais-

sant sa guitare derrière lui. Fan de folk (Bob Dylan, Woody Guthrie, Pete Seeger...), il s'en inspire puis, en 1975, rencontre le guitariste irlandais Michaël O'Donnell. Celui-ci lui fait découvrir l'accord ouvert qui donne des sonorités de bourdon et que l'on retrouve dans celles des instruments traditionnels comme

« C'était un pionnier. Il a fait école, quasiment tous les musiciens jouent de cette façon-là ! »

la cornemuse ou la vielle. Une technique qu'il va rapidement apprivoiser. « Cette façon de jouer permet d'adapter des morceaux traditionnels à mon instrument, qui ne l'est pas, et aussi de composer, en gardant toujours au fond de moi les racines du pays », avait-il déclaré au Télégramme, en mai 2012. « C'était un pionnier. Il a fait école, quasiment tous les musi-

ciens jouent de cette façon-là ! », souligne Denez Prigent, qui pleure un « compagnon de route »

### Les frères Molard, Didier Squiban, Alan Stivell...

À la fin des années 1970, il quitte Paris pour le Kreiz-Breizh où, avec sa guitare acoustique, il crée « des compositions avec des racines d'ici ». Il introduit donc la guitare dans la musique bretonne et joue dans le groupe de fest-noz Kanfarted Rostren, puis intègre les Briochins de Skrilled. Il fonde ensuite, Kornog et Gwerz qui fusionnent pour former Pennoù Skoulm. Des groupes qui sillonnent la Bretagne, mais aussi l'Europe et les États-Unis. Le guitariste a également évolué avec Den, Orion, Les Ours du Scorff et Breizharock. Dans sa carrière, Soïg Sibénil a joué avec bon nombre de musiciens bien connus de la scène bretonne : Patrick et Jacky Molard, Erik Marchand, Jacques Pellen, Jean-Félix Lalanne, Jean-Charles Guichen, Didier Squiban, Alan Stivell, Ronan Le Bars, Nolwenn Corbel,

Éric Le Lann, Alain Genty et bien d'autres encore. Il s'est également produit avec Stephan Eicher. Avant son concert à Carhaix, samedi 29 mars 2025, le chanteur suisse est d'ailleurs venu rendre visite à l'hôpital à son « ami breton ».

### Prix Coup de cœur de l'Académie Charles-Cros

Soïg Sibénil a enregistré 13 albums personnels. En 2022, il a reçu un prix Coup de cœur de l'Académie Charles-Cros pour son dernier opus, « Les sentiers partagés ». « Cela a constitué un rayon de soleil dans la grisaille actuelle. Cette distinction nationale est une référence », nous avait-il alors confié. Une distinction qu'il avait dédiée à son fils Théo, 31 ans aujourd'hui, et à sa compagne Kidou, décédée il y a trois ans. Son ami et célébrité de la scène trad Alan Stivell évoque, lui, un « virtuose, mais qui était tout sauf fri-meur. C'était quelqu'un d'extraordinairement humble, avec une joie de vivre et une gentillesse remarquables. »

## En bref

### Le Pleybérien Jordan Jézéquel éliminé de The Voice



Capture d'écran TFI

L'aventure The Voice, télécrochet de la chaîne TFI, est terminée pour Jordan Jézéquel, originaire de Pleyber-Christ (29), près de Morlaix. Le samedi 15 mars dernier, le Finistérien avait été choisi par Patricia Kaas pour intégrer son équipe, lors de la deuxième audition à l'aveugle. Samedi, la chanteuse l'a finalement écarté, après son interprétation de la chanson « Éteins la lumière », d'Axel Bauer. Le Breton envisage la sortie d'un single pour le mois de juin.

### Où sont les descendants des 80 parlementaires qui dirent non à Pétain



Archives municipales de Brest

Le Comité en l'honneur des 80 parlementaires et des passagers du Massilia est à la recherche des descendants des 80 sénateurs et députés ayant voté contre les pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940 ; mais aussi des 27 parlementaires embarqués sur le paquebot Massilia, le 24 juin 1940, vers l'Afrique du Nord. Les 80 votèrent non à la fin de la République et contre la collaboration avec l'Allemagne. Le comité, basé à Vichy, souhaiterait y réunir les descendants, le 10 juillet 2025, afin de rendre honneur à ces 127 et à leur famille dans le cadre d'une cérémonie de prestige. En Bretagne, il s'agit des anciens députés du Finistère Albert Le Bail, Jean Perrot, François Tanguy-Prigent, Jean-Louis Rolland, Paul Simon, Pierre Trémintin et Victor Le Gorgeu, sénateur du Finistère. Si vous avez des informations, contactez le comité par mail (80.parlementaires.et.massilia@gmail.com) ou sur ses pages Facebook, X Twitter et LinkedIn. La liste complète est disponible sur le site : <https://www.ville-vichy.fr/histoire/39-45>

Les ostréiculteurs de la Ria d’Etel constatent des pollutions des eaux, qui dégradent leur activité. Photo Mathieu Pélicart



# Les ostréiculteurs d’Etel passent à l’action en justice

Le syndicat des ostréiculteurs de la ria d’Etel a lancé un référé pénal environnemental contre les débordements récurrents d’eaux usées. Deux intercommunalités sont visées.

Hélène Bielak

● « Il faut que ça cesse ! » A Sainte-Hélène, l’ostréiculteur Jacques Carrer hausse le ton pour protéger la qualité des eaux et son activité. Le président du syndicat des ostréiculteurs de la ria d’Etel a engagé, la semaine dernière, un référé

pénal environnemental contre deux collectivités, Blavet Bellevue Océan (BBO) Communauté et Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA). Objectif : obliger les collectivités à mieux gérer leurs eaux usées pour éviter les débordements dans la ria. Ces déversements ont lieu lors d’épisodes de pluies intenses, mais pas seulement. « Les communes s’agrandissent de plus en plus, mais leurs réseaux d’assainissement sont obsolètes et elles le savent très bien », pointe Jacques Carrer, qui accuse également un camping en bord de ria.

**Impact sur les ostréiculteurs**  
Ces épisodes d’eaux usées dans la ria affectent les ostréiculteurs qui sont, parfois, contraints de fermer leur parc pour raison sanitaire. Depuis le début de l’année, les producteurs ont déjà fait face à une alerte au norovirus, fin février, puis aux phycotoxines (NDLR : des toxines d’algues produites par

certaines espèces de phytoplancton pouvant s’accumuler dans les coquillages et ainsi porter atteinte à la santé des consommateurs).  
« À chaque fois, ces fermetures c’est une perte de clients, ça nuit à notre image... C’est très difficile, surtout pour les nouveaux installés dans la ria », s’inquiète Jacques Carrer. S’il reconnaît que certaines collectivités ont fait des efforts, comme à Landaul, où des aménagements ont été réalisés à la suite de la mobilisation des ostréiculteurs, pour lui, il reste encore beaucoup à faire. Depuis 2020, le syndicat a déposé deux plaintes contre X, suite à des épisodes de pollution. L’enquête, pilotée par l’Office français de la biodiversité (OFB), est toujours en cours. Cette nouvelle procédure de référé pénal environnemental pourrait permettre, dans le cas d’un risque ou d’une pollution avérée, de faire cesser en urgence une activité polluante.

# À Brest, un jeune de 19 ans interpellé à Fénelon avec un couteau

Arnaud Morvan

● Un jeune de 19 ans, en possession d’un couteau de cuisine, a été interpellé, vendredi, vers 14 h 30, à l’entrée du lycée Fénelon, à Brest. Il comptait y retrouver une élève de 16 ans de retour d’un voyage scolaire. Cet épisode singulier marque la fin d’une histoire entamée six jours plus tôt.

**La professeure bousculée**  
Tout commence le dimanche 30 mars. Ce jour-là, un groupe d’élèves en classe de seconde s’apprête à embarquer dans un car, direction le Royaume-Uni. Alors que l’heure de départ, fixée à 14 h, approche, une élève manque à l’appel. Une de ses

enseignantes échange au téléphone avec la retardataire. La mineure explique être au centre-ville de Brest, en compagnie d’un jeune homme. L’élève serait retenue malgré elle et sollicite de l’aide pour rejoindre ses camarades, qui l’attendent pour partir. La professeure de sciences décide aussitôt de la rejoindre. Sur place, l’enseignante est bousculée par le jeune majeur. Un accès de tension qui ne va néanmoins pas empêcher la professeure de rapatrier l’élève à temps pour le voyage. Ronan Walter, le directeur du groupe scolaire de l’Estran prend attache « avec le référent sécurité du commissariat », ainsi qu’avec « l’équipe mobile académique de sécurité »,

explique-t-il. Et, vendredi, comme les enquêteurs et la communauté éducative s’y attendaient, le jeune homme apparaît une demi-heure avant l’arrivée du car et le retour des élèves. Son interpellation est menée sans difficulté. Sur lui, les policiers retrouvent donc le fameux couteau qui n’a manifestement rien à faire là. Placé en garde à vue, le jeune homme se retrouve poursuivi pour intrusion illicite en milieu scolaire, violence sur personne dépositaire d’une mission de service public et port d’une arme de catégorie D. Remis en liberté, il est ressorti du commissariat avec une composition pénale, qui sera effectuée devant un magistrat, ce lundi.

## Et aussi

**Accident à Landeleau : un jeune homme transporté à l’hôpital par hélicoptère**  
Un accident de la circulation s’est produit dimanche, en fin d’après-midi, au lieu-dit Kerdudal, à Landeleau (29), entre Carhaix et Plonévez-du-Faou, sur une petite voie communale. Une voiture a percuté un poteau téléphonique, qui s’est retrouvé au milieu de la chaussée, coupant la circulation routière. Quatre jeunes d’une vingtaine d’années, habitant les environs, se trouvaient à bord. Trois personnes ont été examinées et un jeune homme, blessé sérieusement au bras, a été transporté à l’hôpital par hélicoptère.

**Un militaire, principal suspect de l’accrochage mortel en boîte de nuit à Scaër, maintenu en détention provisoire**  
La chambre de l’instruction de la cour d’appel de Rennes a maintenu en détention, vendredi, un militaire soupçonné d’avoir provoqué la mort d’un client d’une discothèque à Scaër (29). Pour rappel, en fin de nuit, le 23 mars, la police et les secours avaient dû intervenir à La FERIA suite à « un différend ». Le gérant avait alors rapidement désigné un militaire à la base navale de Brest, comme l’auteur des coups. Selon l’épouse de la victime, l’homme s’était « rapproché » d’elle, se montrant « insistant » et son mari était alors « intervenu » pour lui « demander de la laisser tranquille ». Le militaire brestois avait ensuite « saisi par la nuque » la victime et l’avait « tiré vers le bas » alors que celui-ci se trouvait sur une « estrade » de 60 à 70 cm de hauteur. Lors de sa présentation au parquet, cet homme originaire du Pays basque avait dit qu’il ne pensait « pas avoir l’alcool violent ni de problème de consommation ».

**Ivre, il force le barrage lors de l’opération de contrôles**  
Un important dispositif de militaires s’est déployé près de la discothèque Le Moulin, au Juch (29), près de Douarnenez, dimanche, entre 4 h et 8 h du matin. Sur la centaine de véhicules contrôlés cette nuit, les gendarmes ont détecté six conduites sous l’empire d’un état alcoolique, dont quatre délictuelles (taux d’alcool supérieur à 0,4 mg/l d’air expiré). Parmi les six automobilistes positifs à l’alcootest, l’un d’entre eux, âgé d’une quarantaine d’années, a forcé le contrôle pour prendre la fuite et contraint un gendarme à se jeter sur le côté de la route. « Il a finalement pu être rattrapé à proximité de chez lui, à Douarnenez », indique le chef du dispositif. L’automobiliste affichait un taux d’alcool de 1,07 g/l de sang au moment de son contrôle. Il a été placé en garde à vue, dimanche matin. Le gendarme qu’il a manqué de renverser va porter plainte.

**Un enfant de trois ans blessé par des tirs d’airsoft à Brest : deux interpellations**  
L’affaire n’a pas traîné, côté police. Dans la foulée des tirs de billes en plastique, opérés à l’aide d’un propulseur airsoft, vendredi, vers 18 h 10, en plein centre de Brest (trois personnes ont été blessées, dont un enfant de trois ans), le commissariat a procédé à l’interpellation de deux jeunes gens, samedi. Agé de 19 ans, le plus âgé aurait reconnu, pendant la garde à vue, avoir fait usage d’une arme factice (de type airsoft), « par jeu », et aurait tiré depuis le cinquième étage d’un immeuble. Il a aussi reconnu être l’auteur de faits de même genre, survenus le 26 mars dernier. La perquisition engagée au domicile de sa compagne a permis de découvrir un pistolet ainsi qu’un fusil, tous deux de type airsoft. Pour l’ensemble des faits, il sera déféré, ce lundi, au parquet. Il n’était a priori pas seul puisqu’un mineur l’accompagnant a aussi été interpellé et devait être entendu ce dimanche. Il a finalement été remis en liberté, sans poursuite. Trois dépôts de plaintes ont été enregistrés dans l’affaire. Selon nos informations, les victimes souffriraient d’hématomes et de dermabrasions.

Le Télégramme

PARTENAIRE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE

PASTEL

en Abers

Retrouvez toutes les dates de démonstrations de Pastel gratuites et ouvertes à tous sur

pastel-en-abers.fr

Pastel

en Abers

BRETAGNE

# Ces biens haut de gamme au-delà du million d’euros

Une annonce pour un appartement à 2,7 millions d’euros, à Brest, a été mise en ligne jeudi. Rien que sur Leboncoin, dix appartements sont en vente à plus d’un million et demi d’euros, en Bretagne.

Jean Saint-Marc

● « Vue rade !!! Prestation unique de très très haut de gamme. » Dans ces annonces, les superlatifs et les points d’exclamation se multiplient. Les zéros aussi. Sur Leboncoin, dix appartements sont actuellement en vente pour plus d’un million et demi d’euros, en Bretagne. On en trouve aussi sur les sites d’agences spécialisées. Le plus cher, en ce moment, est à Brest : il s’agit d’un bien de 226 m², mis en vente à 2,7 millions d’euros, soit près de 12 000 euros au mètre carré. Il s’agit du dernier étage surélevé de l’ancien bâtiment de la Caisse d’Épargne.

« Ces appartements ont du mal à partir »  
À Rennes, un appartement de sept pièces de 242 m², lui aussi au dernier étage d’une résidence neuve, est proposé à 2,55 millions d’euros (10 500 au m²). Dans ces gammes de prix, les appartements sont souvent neufs, au dernier étage, et promettent une « vue imprenable. » On trouve ce type de biens principa-



Les ventes d’appartements dépassant le million et demi d’euros se multiplient en Bretagne, notamment à Brest et Rennes. Photo Lionel Le Saux

lement dans les grandes métropoles et sur le littoral : au Relecq-Kerhuon, à Roscoff, Crozon, (29), Vannes, Quiberon (56) ou Saint-Malo (35), par exemple. « On voit des offres, mais la réalité du marché, en tout cas à Brest, fait que ces appartements ont du mal à partir », contextualise Olivier Caër, directeur commercial de Luxior Immobilier. « Il y a une différence entre le prix affiché et le prix de vente, rappelle aussi Gaëtan Anne, agent immobilier qui propose plusieurs biens de ce type dans le secteur de Brest. Pour les primo-acquérents comme pour le haut de gamme, le marché est en dents de scie... Et quasi à l’arrêt actuellement ! » « Pour le très haut de gamme comme pour les biens classiques, la situation reste fragile », pointe aussi Jérôme Lebrun, président de la Fédération nationale de l’immobilier en Bretagne.

« Le marché du très haut de gamme est aussi impacté que l’ensemble par le ralentissement actuel », confirme Nicolas Bosquet, de la Chambre des notaires de Bretagne. L’instance ne dispose pas de chiffres sur ce « marché de niche », mais Nicolas Bosquet observe « de plus en plus d’offres sur l’immobilier haut de gamme parce que souvent, dans les programmes, on fait un seul appartement au dernier étage, quand on en faisait trois auparavant. » Ces projets ont été lancés avant le ralentissement du marché. « Les prix dans le neuf sont calculés par rapport au coût de revient des promoteurs, qui ont entrepris les projets au moment où tout allait bien, ont acheté cher le foncier et utilisé des matériaux coûteux », décrit Nicolas Bosquet, « un peu perplexe » face à certains prix. « C’est l’acheteur qui dira combien ça vaut vraiment ! »

# Il recherche des travailleurs volontaires pour mesurer leur exposition au soleil

Jennifer Pinel

● Fils de maraîchers de Langoat (22) et chercheur post-doctoral en épidémiologie à l’Institut de santé globale de Barcelone, en Espagne (IS Global), Maxime Turuban cherche des volontaires pour étudier les effets du réchauffement climatique sur la santé des travailleurs les plus exposés, comme les couvreurs ou les agriculteurs. Intercambio, c’est le nom de cette étude qui rassemble treize universités de huit pays et n’inclut pas officiellement la France. « Elle vise à étudier la santé mentale et physique des travailleurs, notamment lorsqu’ils sont exposés à la chaleur et au froid, aux rayonnements solaires ultraviolets et à des températures extrêmes. On a une liste de métiers prioritaires dans lesquels nous recherchons des volontaires comme les agriculteurs, artisans du bâtiment, industrie agroalimentaire. Ce sont des métiers plus difficiles d’accès dans les études épidémiologiques car pas forcément sensibilisés à ce type de projets de recherche », expose Maxime Turuban.

**Trois capteurs sur le corps**  
Aucune contrainte ou presque pour les participants. C’est le chercheur qui se plie à leur emploi du temps pour recueillir les précieuses données, sur une seule journée. « Je vais à leur rencontre, quelques minutes avant leur prise de poste pour leur installer trois capteurs : les deux premiers, installés au poignet, permettent de mesurer l’activité physique et les UV, et le troisième, infiniment petit, mesure la température exté-

rieure et l’humidité. Il n’y a aucun acte invasif, pas de prise de sang ou d’échantillon d’urine prévus. Je récupère les facteurs en fin de journée, le temps d’échanger autour d’un formulaire qui se remplit en quatre à cinq minutes », précise Maxime Turuban qui considère que la Bretagne est « une région particulièrement intéressante, car elle concentre une très grande partie des métiers clefs sur une petite zone géographique et est aussi la région où les cancers de la peau sont les plus nombreux ». Il espère pouvoir convaincre entre 50 et 100 personnes. « C’est valorisant pour elles de se dire qu’ils vont permettre de collecter des données qui seront ensuite utilisées au niveau mondial pour évaluer la pénibilité, les risques et ainsi aider à les réduire et à mieux les prendre en compte », encourage le chercheur.

**Contact**  
Maxime Turuban, mail, maxime.turuban@isglobal.org ; 06 13 00 89 96.



Fils de maraîchers à Langoat, Maxime Turuban mène une étude sur les conséquences des changements climatiques sur la santé des travailleurs. Photo Maxime Turuban

## À Rennes, la Simca 8 Gordini de Viviane Elder fait sensation

Le salon de véhicules anciens Rétro Passion, qui s’est déroulé ce week-end, au parc-expo de Rennes, était l’occasion de découvrir de nombreuses voitures mythiques de l’histoire de l’automobile. Parmi elles, la Simca 8 Gordini de Viviane Elder a fait sensation. Née à Rennes en 1904, de son vrai nom Eugénie Hignette, l’aventurière Viviane Elder, qui eut plusieurs activités dans le milieu de la mode, du cinéma, de l’aviation dans le Paris des années 1920, participa aussi aux 24 heures du Mans en 1949 au volant de cette voiture. Seule femme engagée parmi les 49 pilotes, elle fut contrainte à l’abandon après 13 heures de course. Photo Erwan Miloux



### Au centre de la Bretagne, au cœur de vos événements...

.....

### Organisez vos réunions, séminaires et événements, dans le Poher, pays de Carhaix !

Le Poher, Pays de Carhaix

Ar Poc'hêr, Bro Karaez

E-kreiz Breizh, e-kreiz hoc'h abadennoù...

Aozañ hoc'h abadennoù, hoc'h emvodoù hag ho seminarioù er Poc'hêr, bro Karaez anezhañ !

À moins d’une heure de Saint-Brieuc, Brest, Lorient et Quimper, Carhaix et le Poher vous proposent des lieux à configurations multiples et adaptés à chacune de vos manifestations, de nombreuses activités de loisirs et de découverte de la nature !

Pour renforcer la cohésion de vos équipes, plongez dans **Mission à Uorgium**, un escape game virtuel basé sur l’Histoire gallo-romaine de Carhaix ! Découvrez aussi le **parc aventure Karaez Adrénaline**, Carhaix golf, la brasserie Coreff, l’espace aqualudique Plijadour...

Contactez l’office de tourisme de Carhaix et du Poher :  
Tél./Pgz: 02 98 93 04 42  
[www.carhaixpohertourisme.bzh](http://www.carhaixpohertourisme.bzh)

# Un bateau pour arracher les plantes invasives des canaux bretons

En Bretagne, 300 km de canaux, sur les 550 km à charge pour la Région, sont menacés par des plantes invasives. Pour que la navigation reste possible, une nouvelle méthode de lutte, l'arrachage, va être déployée.

● En Bretagne, les canaux et plans d'eau sont menacés par la prolifération de parasites invasifs : les lacs et étangs le sont, par les cyanobactéries, et les canaux, par les plantes exotiques, principalement originaires des aquariums domestiques, quand ils sont déversés dans la nature. Les conséquences sont majeures : 300 km de canaux sont concernés par ce phénomène invasif, sur les 550 km gérés par la Région Bretagne. L'affaire oblige les pouvoirs publics, en termes d'entretien : en cas de manquements, les canaux devien-



300 kilomètres de canaux bretons sont menacés par des plantes invasives. Photo Claire Staes

draient très rapidement entravés, ce qui empêcherait toute forme de navigation. Mais, pour faire face, « il n'y a pas de solution miracle », regrette ainsi David Moy, directeur des Canaux de Bretagne au sein de la

Région Bretagne. « Ce problème est le même, partout en France. Tout le monde cherche des solutions, beaucoup de scientifiques sont sur le sujet mais, pour l'instant, on en reste à la combinaison de trois méthodes

de luttés, le dragage, le faucardage, et une nouveauté que l'on va mettre en place : l'arrachage ».

**Une première**  
C'est une « première » que va, en

effet, inaugurer la Région, avec l'achat d'un nouveau bateau. « On l'a testé cette année, et comme les résultats sont probants, la Région Bretagne a décidé d'acheter un bateau, pour une mise en service en 2026 ».

Jusqu'à présent, les agents des canaux draguaient les sédiments pour enlever du terreau propice à l'installation des plantes, et redonner de la hauteur d'eau aux canaux. Et en parallèle, ils assuraient du « faucardage », « ce qui est un peu comme tondre la pelouse : on coupe les plantes au fond de l'eau, mais il fallait y revenir... »

Coût pour la Région : un million d'euros chaque année. « On va continuer le dragage, l'intensifier et même l'étendre, puisque cette année, on l'ouvre au Morbihan avec l'Oust et le Blavet ». Mais l'arrachage promet des résultats plus spectaculaires. « Le petit bateau envisagé est équipé d'une fourche avec des mailles serrées, et ce qui est intéressant pour nous, c'est qu'il permet d'arracher la plante avec ses racines. Au lieu de deux ou trois passages par an pour le faucardage, on pourrait là envisager un seul passage tous les deux, trois ans. Mais c'est une lutte sans fin, c'est pour cela qu'on garde la combinaison de ces différentes méthodes ».

## FIERS DE NOS MARQUES !

En plus d'être **très bon et pas cher**, notre lait Pâturage est conditionné à Saint-Père-en-Retz (44) et c'est du lait FRANÇAIS.

Origine  
FRANCE



JUSQU'À  
**1000**  
PRODUITS DU QUOTIDIEN  
À PRIX BAS <sup>(1)</sup>



Du 8 au 21 avril 2025

**7€  
,35**  
LE PACK DE 8

LAIT UHT DEMI-ÉCRÉMÉ BOUTEILLE  
PÂTURAGES  
Lait à 1.6% de Mat. Gr sur produit fini  
7 x 1L + **1 litre offert** - soit 8 l - 0,92 € le litre



EN SAVOIR +  
SUR NOTRE USINE

(1) Jusqu'à 1000 produits du quotidien sélectionnés par INTERMARCHÉ et disponibles selon les formats et les tailles de magasins (hyper, super, contact et express). Le nombre de produits peut varier selon les magasins participants. Plus d'informations sur intermarche.com.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

DANS LES DÉPARTEMENTS  
**22, 29, 35, 44, 49 ET 56\***

\*Dans les magasins participants hors Angers rue Louis Gain, Angers Savary, Brest Zola, Dinard Centre, Ile de Groix, Louvigny, Nantes rue Barbara, Nantes rue Pitre Chevalier, Nantes rue de la Fraternité, Nantes rue Françoise Giroud, Nantes rue Félix Thomas, Pontivy rue Nationale, Rennes rue Jean Janvier et St Meloir des Ondes.

ITM Alimentaire International - RCS Paris 341 192 277 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Production : ARISTID St-Etienne RCS Saint-Etienne 507 475 465 - ITML4-0662 - Photos non contractuelles - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2025.

**Intermarché**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

# HIPPISE

## En direct des pistes

### Guillaume Macaire : « Jane de la Brunie a son mot à dire »

#### 1. Jingle Denuo

Jérôme Delaunay

Il est très bien rentré du meeting palois et vient s'essayer cette fois à Compiègne. Je pense que ce tracé devrait bien lui correspondre. Il est très endurci et, à cette valeur, je le crois en mesure de très bien courir même s'il devra porter beaucoup de poids. Avec un bon parcours, j'en attends une bonne prestation.

#### 2. Il Y A

Guillaume Macaire

Elle a été battue du minimum en dernier lieu. Elle a sauté vendredi matin et tous les feux sont au vert. C'est un peu rapproché, mais elle a le droit de courir. Elle a du poids à porter mais elle est costaud. En outre, les 5 ans comme elle sont avantagés de deux kilos, ce qui est important, d'autant que c'est une femelle. De plus, je pense qu'elle a le profil pour cet hippodrome. Elle

a une chance.

#### 4. Aleric

Fab. Foucher

Il reste sur une bonne troisième place dans un lot de qualité. Lundi, il va participer à son deuxième handicap sur le steeple et j'espère le voir performer. Il est très à son affaire dans cette nouvelle spécialité. Tous jours en forme, on se déplace avec de légitimes prétentions.

#### 5. Jane de la Brunie

Guillaume Macaire

En dernier lieu, sur les haies, cela ne s'est pas très bien passé. Elle a toujours bien couru sur cet hippodrome, aussi bien en haies qu'en steeple. Elle a son mot à dire. C'est une course qui nous réussit bien en plus, car on l'a gagnée en 2022 et 2024. Nos deux pensionnaires ont une chance équivalente. C'est le déroulement de course qui fera la différence.

### AUJOURD'HUI À AMIENS (16 H 15 - R3)

## Largo de la Besse possède la pointure

#### Sélection gagnante :

Largo de la Besse 512

#### Sélection placée :

Indigo Pierji 306

#### Outsiders :

Kutara Miche 105

Igor des Caillons 408

Lovely To See You 606

Numéro à suivre : 8

#### Drivers à suivre

Y. Lebourgeois, P.-Y. Verva

**1 PRIX AIMÉ COPIN**  
Attelé - Course E - Course Nationale - Femelles - LeTRO Trot Open des Régions - Grand Nord - 5 ans - Course qualificative 23.000€ - 2.900m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Krokeuse (P. Masschaele) 2900  
2 Kara du Fer (M. Verva) 2900  
3 Keva Madrik (G.-A. Pou Pou) 2900  
4 Kanelle (Y. Lebourgeois) 2900  
5 Kutara Miche (F. Desmigneux) 2900  
6 Kalie Téjy (T. Chalou) 2900  
7 Kyrielle Jomuna (F. Ouvrie) 2900  
8 Kalinka du Breuil (R. Hue) 2900  
9 Korona du Chiffres (J. Van Den Putte Jr) 2900  
10 Komrèvée Dieschoot (P.-Y. Verva) 2900  
11 Kaline d'Atout (Gérald Blandin) 2900  
12 Kelowna Legend (R. Lamy) 2900

□ Bases : 8-10

□ Outsiders : 5-12-6-7

#### 2 PRIX HENRI LEVESQUE

Attelé - Course F - 6 Ans - Autostart 20.000€ - 2.400m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MULTI

1 Jedi (A. Lamy) 2400  
2 Jazzy Maker (F. Ouvrie) 2400  
3 Jet Spé (T. Dromigny) 2400  
4 Juste Parfaite (G. Jouve) 2400  
5 Jurassic (J.-M. Chaineux) 2400  
6 Jasmin du Lupin (A. Collette) 2400  
7 Jasonord du Vinois (C. Mégissier) 2400  
8 Jolya de Pommeraye (M. Verva) 2400  
9 Jésabelle du Jour (Y. Lebourgeois) 2400  
10 Janou Poulot (R. Lamy) 2400  
11 Jour des Racques (G. Celis) 2400  
12 Jania Danica (P.-Y. Verva) 2400  
13 Jazz d'Oliverie (Gérald Blandin) 2400  
14 Jazzman Blues (A. Pereira) 2400

□ Bases : 6-2

□ Outsiders : 11-13-10-14-9

#### 3 PRIX JACQUES BRION

Attelé - Course D - 7 à 11 Ans - Autostart 34.000€ - 2.400m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MULTI

1 Genêt de Boitron (R. Le Creps) 2400  
2 Imoko Jibelau (C. Gourgard) 2400  
3 Hunt (F. Desmigneux) 2400  
4 Feux Verts (D. Brohier) 2400  
5 Hors Bord (P.-Y. Verva) 2400  
6 Indigo Pierji (Y. Lebourgeois) 2400  
7 Hermès Ludois (F. Nivard) 2400  
8 Ikuro Jiel (F. Ouvrie) 2400  
9 Hailey d'Ourville (R. Lamy) 2400  
10 Get Up des Plaines (P. Houel) 2400  
11 Guignol de Chardet (P. Daugeard) 2400  
12 Galant de Bruyère (G. Lenain) 2400  
13 Gatsby Wic (B. Blachet) 2400  
14 Hurriel Ludois (S. Migaud) 2400

□ Bases : 3-6

□ Outsiders : 7-8-2-5-12

#### 4 PRIX EMILE ET MICHEL FOSSÉ

Attelé - Course F  
Apprentis et lads-jockeys - 7 Ans 22.000€ - 2.900m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MULTI

1 Iasala de Coquerie (J. Plasseais) 2900  
2 Ismail du Pré (T. Bellet) 2900  
3 Idéal du Hocquet (L. Piton) 2900  
4 Implançable (D. Thiefaïne) 2900  
5 Immatériel d'Am (Loris Bizoux) 2900  
6 iciano (A. Bourgoin-Timbert) 2900  
7 Ibra de Lou (T. Thurmes) 2900  
8 Igor des Caillons (Mlle Legrain) 2900  
9 Iggy des Rioults (Mlle C. Sabin) 2925

10 Icare du Pommereux (T. Vlaemynck Debost) 2925  
11 Ilaria Kily (R. Prost-Boucle) 2925  
12 Issu de Cortem (J. Melis Macias) 2925  
13 Ipso d'Avignère (L. Fournaux) 2925  
14 Iroise Quesnot (C. Enault) 2925

□ Bases : 14-2

□ Outsiders : 11-6-8-7-5

#### 5 PRIX MAURICE DE FOLLEVILLE

Attelé - Course F - Course Nationale - Mâles et hongres - LeTRO Trot Open des Régions - Grand Nord - 4 ans Course qualificative 17.500€ - 2.400m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Legacy Pride (P.-Y. Verva) 2400  
2 L'Original (A. Collette) 2400  
3 Lisandro de Lou (A. Duperche) 2400  
4 Lucky Rose (F. Desmigneux) 2400  
5 Larré (F. Ouvrie) 2400  
6 Look de Cara (L. Gelormini) 2400  
7 Lutin du Vautour (R. Hémerly) 2400  
8 Lord Eole (F. Nivard) 2400  
9 Loup d'Ardennes (L.-J. Legros) 2400  
10 Lucky des Gaudines (A. Lamy) 2400  
11 Léo des Pièces (J.-Y. Ricart) 2400  
12 Largo de la Besse (Y. Lebourgeois) 2400

□ Bases : 12-3

□ Outsiders : 11-6-9-1

#### 6 PRIX FRANCIS BERNARD

Attelé - Course F - Course Nationale - Femelles - LeTRO Trot Open des Régions - Grand Nord - 4 ans Course qualificative 17.500€ - 2.400m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Lumina du Noyer (P.-C. Jean) 2400  
2 Like a Prayer (M. Coignard) 2400  
3 La Belle Mika (F. Desmigneux) 2400  
4 La Magie du Persil (J.-C. Pitou) 2400  
5 Liberty Zen (F. Ouvrie) 2400  
6 Lovely To See You (A. Lamy) 2400  
7 Lipska (Y. Lebourgeois) 2400  
8 Lollipop Mijack (F. Nivard) 2400  
9 Lève Toi (A. Duperche) 2400  
10 Lucie des Baux (P.-Y. Verva) 2400  
11 Lynn Cristal (J. Koubiche) 2400  
12 Laurence Madrik (H. Monthulé) 2400

□ Bases : 8-7

□ Outsiders : 2-11-6-12

#### 7 PRIX HENRI SION

Attelé - Course F - Course Nationale - Femelles - LeTRO Trot Open des Régions - Grand Nord - 3 ans - Course qualificative 17.500€ - 2.400m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Madova du Riler (T. Devoussaux) 2400  
2 Malicia du Rocher (F. Nivard) 2400  
3 Marieva de Lou (R. Lamy) 2400  
4 Miami City (J. Vanmeerbeek) 2400  
5 My Princess Haufor (Charles Bigeon) 2400  
6 Mystérieuse d'Avé (R. Le Creps) 2400  
7 Miss Scarlet (E. Garnier) 2400  
8 Malice des Champs (M. Verva) 2400  
9 Mirthe de Reux (J. Koubiche) 2400  
10 Maribel Magnifique (G.-A. Pou Pou) 2400  
11 Maou de Play (P.-Y. Verva) 2400  
12 Medal of Honor (Q. Gaillard) 2400

□ Bases : 12-11

□ Outsiders : 2-9-8-10

#### 8 PRIX PAUL GUERLIN

Attelé - Course F - Course Nationale - Mâles et hongres - LeTRO Trot Open des Régions - Grand Nord - 3 ans Course qualificative 17.500€ - 2.400m - Cde à droite COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Magnolia des Arris (F. Ouvrie) 2400  
2 Marc Aurèle (Y. Lebourgeois) 2400  
3 Motley Crue (L. Abrivard) 2400  
4 Mojito de Banville (R. Lamy) 2400  
5 Milord de Larré (F. Desmigneux) 2400  
6 Maxim d'Hertals (J. Van Den Putte Jr) 2400  
7 Money Di Malavita (G. Gelormini) 2400  
8 Monsieur Darling (A. Collette) 2400  
9 Micky des Touches (G. Delacour) 2400  
10 Mika de la Vallée (C. Mégissier) 2400  
11 Mao du Campdos (C. Deffaux) 2400  
12 Monaco du Livet (K. Brossard) 2400

□ Bases : 8-2

□ Outsiders : 7-3-9-1

### QUINTÉ+ AUJOURD'HUI À COMPIÈGNE (13 H 55)

## Hipster Paradise a un très bon profil

| PRIX DE LA ROCHELLE                                                                                                 |    |                   |                |          |      |                                    |                       |                  |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------|----------------|----------|------|------------------------------------|-----------------------|------------------|---------|
| 4 <sup>ème</sup> course - Steeple - Handicap divisé (+8, +10) - Première épreuve - 110.000€ - 3.800m - Cde à gauche |    |                   |                |          |      |                                    |                       |                  |         |
| Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er septembre 2023 inclus.                           |    |                   |                |          |      |                                    |                       |                  |         |
| Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +6, 6 ans et au-dessus, +8.                      |    |                   |                |          |      |                                    |                       |                  |         |
| Propriétaires                                                                                                       | N° | Chevaux           | Jockeys        | Poids    | S.A. | Entraîneurs                        | Performances          | Gains            | Cotes   |
| Mme L. Denuault                                                                                                     | 1  | JINGLE DENUO      | C. Riou        | 72       | H6   | J. Delaunay                        | 8s1s (24) 6h1s9s      | 144.510          | 17/1    |
| Ec. H.et P.Pilarski                                                                                                 | 2  | IL Y A            | K. Dubourg     | 72       | F5   | Lageneste & Macaire (s)            | 2hTs2h (24) Ts2h      | 131.670          | 10/1    |
| Mme H. Devin                                                                                                        | 3  | CELTIC WARRIOR    | A. Zuliani     | 71       | H7   | D. Sourdeau de Beauregard          | (24) 5s4h1s (22) 5s2s | 69.955           | 32/1    |
| Ec. R.E                                                                                                             | 4  | ALERIC            | T. Beaurain    | 71       | H6   | Fab. Foucher                       | 3s6s1s (24) 10h2h     | 77.475           | 8/1     |
| J. Crouzillac                                                                                                       | 5  | JANE DE LA BRUNIE | L. Zuliani     | 71       | F6   | Lageneste & Macaire (s)            | 4h1h (24) 7s1s2h      | 167.725          | 6/1     |
| Mme N. Halsall                                                                                                      | 6  | GIACOSA           | N. Gauffenic   | 71       | H7   | N.George & A.Zetterholm            | 1s2h (24) 7h11h3h     | 67.082           | 12/1    |
| Mme H. Devin                                                                                                        | 7  | FILE AU POTEAU    | L. Philipperon | 70       | H7   | M. Rolland (s)                     | 1h (24) 2s3s1s8h      | 173.820          | 5/1     |
| Mme C. Baeyens                                                                                                      | 8  | KIROGA            | O. Jouin       | 69,5     | F5   | D. Sourdeau de Beauregard          | 7s6s (24) 7s1s1s      | 76.905           | 35/1    |
| Scuderia Aichner                                                                                                    | 9  | STERNKRANZ        | J. Bartos      | 69       | H11  | J. Vana Jr                         | Ah3s (24) 9h1s10s     | 242.855          | 48/1    |
| Mlle V. Dubois                                                                                                      | 10 | KINGPARK          | J. Reveley     | 68,5     | H5   | J-Ph. Dubois                       | 6s (24) 1s2s2s1h      | 63.345           | 16/1    |
| Mme C. Predignac                                                                                                    | 11 | INSIDE MONTLIOUX  | T. Chevallard  | 68       | H8   | Brian Beaunez                      | 2s4s (24) 1s5h12h     | 303.740          | 9/1     |
| Mme A.-N. Dutertre                                                                                                  | 12 | IORANA VALLIS     | D. Thomas      | 68       | F7   | Mme L. Carberry                    | 6h1h (24) As9s8s      | 195.140          | 13/1    |
| Mme L. Carpier                                                                                                      | 13 | KEED D'AMIS       | G. Ré          | 68       | H5   | A.&F. Chaillé-Chaillé & Pamart (s) | 6s8h (24) 4s1s9h      | 68.640           | 32/1    |
| SCEA des Sens                                                                                                       | 14 | HIPSTER PARADISE  | A. Chesneau    | 68       | H8   | Y. Fouin                           | 2s (24) 16h8h4sTs     | 157.935          | 25/1    |
| Ec. des Dunes                                                                                                       | 15 | DREAMMY BELL      | F. de Giles    | 68       | F6   | P. Quinton                         | Th1h (24) 5h6sAs      | 99.130           | 28/1    |
| Ec. High Heels Racing                                                                                               | 16 | INSTAR DE RÊVE    | T. Andrieux    | 66       | H7   | N.George & A.Zetterholm            | As (24) 3s8h5h8h      | 176.435          | 14/1    |
| G. PINGUET                                                                                                          | 14 | Hipster Paradise  |                |          |      | Keed d'Amis                        | Instar de Rêve        | Inside Montlioux | Giacosa |
| GENY.COM                                                                                                            | 2  | Il Y A            | 10             | Kingpark | 14   | Hipster Paradise                   | 7                     | File Au Poteau   | Aleric  |
|                                                                                                                     |    |                   |                |          |      |                                    |                       |                  |         |

### AUJOURD'HUI À COMPIÈGNE (11 H 30 - R1)

## Grandgador, le cheval à battre

#### Sélection gagnante :

Grandgador 102

#### Sélection placée :

Stingo 807

Couplé du jour : 806 - 807

#### Outsiders :

Ci Ppo Ra 202

Indéniable Alibi 502

Mary Shelley 301

Numéro à suivre : 2

#### Jockeys à suivre

F. de Giles, K. Dubourg

#### 1 PRIX JACQUES DE VIENNE

Cross country - Classe 3 - 5 Ans et plus 26.000€ - 4.700m - Cde à gauche COUPLÉS - TRIO - SUPER4

1 Illico (J. Reveley) 73  
2 Grandgador (K. Dubourg) 73  
3 St Régis Olivier (M. Zuliani) 68  
4 Donne Le Change (P. Dubourg) 71  
5 Ironie du Lac (T. Beaurain) 71  
6 Hillico Conti (D. Thomas) 70  
7 Mare Sol (F. de Giles) 70  
8 Brunch Royal (J. Bartos) 68  
9 Belabra (B. Gelhay) 67

□ Bases : 2-4

□ Outsiders : 6-1-5

#### 2 PRIX LA NOUBA

Steeple-chase - Cl. 2 - Femelles - 4 et 5 Ans 59.000€ - 3.450m - Cde à gauche COUPLÉS - TRIO - SUPER4

1 Litote du Lannier (A. Lepage) 67  
2 Ci Ppo Ra (B. Le Clerc) 69  
3 Galaxie d'Ainay (O. Jouin) 69  
4 Kool And Girly (B. Gelhay) 69  
5 Apaniwa (J. Charron) 69  
6 Tide of Dreams (F. de Giles) 67  
7 Lady As (T. Beaurain) 65  
8 Pépité Bleue (L. Zuliani) 65

#### Sélection gagnante :

Jimbo Sport 607

#### Sélection placée :

Kiyouni 408

#### Outsiders :

L'Ambassadeur 505

Manon des Champs 211

Lady Sarah 302

Numéro à suivre : 7

#### Drivers à suivre

M. Abrivard, D. Békaert

#### 1 PRIX DE MONTCHAL

Attelé - Course G - Amateurs CHALLENGE UNAT - 6 à 9 Ans - Autostart 6.000€ - 2.100m - Cde à gauche COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MULTI

1 Hope Coglais (M. A. Mazzu) 2100  
2 Garou de Bourgogne (M. M.-M. Mutel) 2100  
3 Horizon du Gers (M. D. Lapray) 2100  
4 Grand Soir Le Foi (M. K. Phlypo) 2100  
5 Ilario du Maine (Mlle M. Callier) 2100  
6 Holly de Bertrange (Mlle Thomas) 2100  
7 Harkansas de l'Oze (M. S. Zeghouani) 2100  
8 Hivarosa du Bocage (M. Cordeau) 2100  
9 Jipsy des Aires (Mlle M. Gobet) 2100  
10 Jonquera Marboula (M. J. Lasselin) 2100  
11 Indy Vet (Mlle S. Blanchetière) 2100  
12 Jo Rideur (A. Perrot) 2100  
13 Jiff des Celliers (M. Phil. Seiler) 2100  
14 Jos du Jal (M. H. Lakhriissi) 2100  
15 Jsyo de Godrel (M. T. Clairret) 2100  
16 Icare du Bellay (M. R.-F. Perret) 2100

□ Bases : 8-4

□ Outsiders : 5-13-7-9-14

#### 2 PRIX MONHABITAT.COM

Attelé - Course F - Course Nationale - Femelles - LeTRO Trot Open des Régions - Centre-Est - 3 ans Course qualificative - Autostart 17.500€ - 2.100m - Cde à gauche COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Miss de Mai (D. Marasco) 2100  
2 Malaga Desbois (S. Stefano) 2100  
3 Miss Winner (M. Abrivard) 2100  
4 My Girl Déhel (Alex. Lerenard) 2100

8 Incollable (N. Gauffenic) 68  
9 Bahiosun (A. Blais) 64  
10 Ches Demonmirail (Mlle Neprasova) 64  
11 Eygalières (J. Philippe) 63

□ Bases : 5-8

□ Outsiders : 4-2-3

#### 3 PRIX DES CADETTES

Haies - Classe 2 - Femelles - 3 Ans 55.000€ - 3.200m - Cde à gauche COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Mary Shelley (L. Zuliani) 67  
2 Xena du Moun (K. Dubourg) 67  
3 Tigress du Berlais (L. Philipperon) 66  
4 Lovely Wild (L.-P. Bréchet) 66  
5 Nehiat 66  
6 Victrix du Mesnil (B. Le Clerc) 66  
7 Just Happy (T. Beaurain) 66  
8 Zahra Dodville (T. Chevallard) 66  
9 Etymologie (F. de Giles) 66  
10 Magic Trillion (A. Zuliani) 66  
11 Noémie de la Vis (B. Lestrade) 66

□ Bases : 3-2

□ Outsiders : 9-8-1

#### 5 PRIX D'AUMAIE

Haies - Classe 3 - 5 Ans et plus 53.000€ - 3.800m - Cde à gauche COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Sambrillon (K. Ouvrier) 69  
2 Indéniable Alibi (Q. Samaria) 67  
3 Scatar (F. de Giles) 69  
4 Captain du Berlais (Mme B. Frost) 67  
5 In Love (J. Reveley) 68  
6 Polyrisk (Thomas Gillet) 67  
7 Master Nonantais (T. Chevallard) 68

5 Ma Superb Chenou (Serge Peltier) 2100  
6 Malaga d'Atout (K. Devienne) 2100  
7 Ma Catherinechèrie (D. Békaert) 2100  
8 Maya du Landreau (N. Martineau) 2100  
9 Macchiavella (P. Pellerot) 2100  
10 Miss Dollar (G. Laurent) 2100  
11 Manon des Champs (P. Callier) 2100  
12 Miss Nivernaise (L. Lamazière) 2100  
13 Maruda (Martin Cormy) 2100

□ Bases : 7-3

□ Outsiders : 6-11-9-5

#### 3 PRIX ROZIER EN DONZY

Monté Course E - 4 Ans 20.000€ - 2.850m - Cde à gauche COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI

1 Lenzo Paco (Mlle M. Heymans) 2850  
2 Lady Sarah (J. Ferron) 2850  
3 Lukomeds (Mlle M. Collet) 2850  
4 La Tempête (T. Aguiar) 2850  
5 Lascar de Brion (N. Martineau) 2850  
6 Lasco d'Urzy (Mlle M. Ducré) 2850  
7 Lasinsky (R. Thonnerieux) 2850  
8 Lord Sixteen (Mme S. Busset) 2850  
9 Lamiral d'Erable (Q. Sequin) 2850  
10 Lola du Val (Mlle S. Cortial) 2850  
11 L'Artiste Deronfin (Mlle E. Callier) 2850  
12 Loupout de Chenu (C. Frecelle) 2850  
13 Lorenzo Griff (Mlle Mathias Maisonne) 2850

□ Bases : 7-12

□ Outsiders : 13-9-2-1

HIPPISE

AUJOURD'HUI À TOULOUSE (16 H 23 - R4)

Goldygirl, promiseuse

|                                                                                  |                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sélection gagnante :</b><br>Goldygirl 508                                     | <b>2</b> Altesseroyletavel (E. Bureller) 69                                                                                |
|                                                                                  | <b>3</b> Jardin d'Eole (T. Lemagnen) 68                                                                                    |
| <b>Sélection placée :</b><br>Roman 107                                           | <b>4</b> Kloé de Laprelle (F. Bayle) 68                                                                                    |
|                                                                                  | <b>5</b> Démond du Berlais (Q. Defontaine) 67                                                                              |
| <b>Couplé du jour :</b> 302 - 301                                                | <b>6</b> Pascard de Beausse (G. Masure) 67                                                                                 |
|                                                                                  | <b>7</b> Green Wich (A. Moriceau) 67                                                                                       |
|                                                                                  | <b>8</b> Kéfir des Bordes (M. Mingant) 67                                                                                  |
| <b>Outsiders :</b><br>Eadream 201<br>Kloé de Laprelle 404<br>Gift du Berlais 601 | <b>⊠ Bases : 1-6</b><br><b>⊠ Outsiders : 2-4-3</b>                                                                         |
| <b>Numéro à suivre :</b> 1                                                       | <b>5 PRIX CRISTOBAL</b><br>Plat - Femelles - 3 Ans<br>21.000€ - 2.100m - Cde à droite<br>COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI |
|                                                                                  | <b>1</b> Melosa (A. Lemaitre) 58 5                                                                                         |
|                                                                                  | <b>2</b> Storm Star (Mlle C. Pacaut) 56,5 7                                                                                |
|                                                                                  | <b>3</b> Lorandi (G. Sanchez) 58 3                                                                                         |
|                                                                                  | <b>4</b> Iva (C. Merille) 58 11                                                                                            |
|                                                                                  | <b>5</b> Galactika (A. Gavilan) 58 2                                                                                       |
|                                                                                  | <b>6</b> Cervinia (R. Dubord) 55,5 9                                                                                       |
|                                                                                  | <b>7</b> Pretty Nat (V. Seguy) 58 1                                                                                        |
|                                                                                  | <b>8</b> Goldygirl (T. Piccone) 58 6                                                                                       |
|                                                                                  | <b>9</b> Feve (A. Gutierrez Val) 58 8                                                                                      |
|                                                                                  | <b>10</b> Fromista (G. Guedj-Gay) 58 4                                                                                     |
|                                                                                  | <b>11</b> Early Life (I. Mendizabal) 56 10                                                                                 |
|                                                                                  | <b>⊠ Bases : 8-9</b><br><b>⊠ Outsiders : 6-1-11</b>                                                                        |

|                                                                                                                                                                       |                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>1 PX CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOULOUSE</b><br>Plat - Mâles et hongres - 3 Ans<br>21.000€ - 2.100m - Cde à droite<br>COUPLÉS - TRIO - 2/4 - MINI MULTI | <b>1</b> Noards (A. Gavilan) 58 5            |
|                                                                                                                                                                       | <b>2</b> Mostrando (H. Mouesan) 58 1         |
|                                                                                                                                                                       | <b>3</b> Forum des Halles (F. Veron) 58 4    |
|                                                                                                                                                                       | <b>4</b> Fiumicino (H. Besnier) 58 9         |
|                                                                                                                                                                       | <b>5</b> Flying Free (I. Mendizabal) 58 6    |
|                                                                                                                                                                       | <b>6</b> Piraïllan (M. Forest) 58 7          |
|                                                                                                                                                                       | <b>7</b> Roman (J.-B. Eyquem) 58 2           |
|                                                                                                                                                                       | <b>8</b> Dew Point (G. Guedj-Gay) 58 8       |
|                                                                                                                                                                       | <b>9</b> Hobart (R. Dubord) 54,5 3           |
|                                                                                                                                                                       | <b>10</b> Indian Streak (V. Seguy) 58 12     |
|                                                                                                                                                                       | <b>11</b> Lucky d'Ild (G. Sanchez) 58 11     |
|                                                                                                                                                                       | <b>12</b> Wakif (D. Alberca-Gavilan) 54,5 10 |
| <b>⊠ Bases : 10-7</b><br><b>⊠ Outsiders : 11-5-12-1</b>                                                                                                               |                                              |

|                                                                                                                                              |                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>2 PRIX DU TOUCH</b><br>Steeple-chase<br>Handicap (+12, +14) - 5 Ans et plus<br>29.000€ - 4.200m - Cde à droite<br>COUPLÉS - TRIO - SUPER4 | <b>1</b> Eadream (Q. Defontaine) 72             |
|                                                                                                                                              | <b>2</b> Risk du Brizais (T. Bourguigneau) 66,5 |
|                                                                                                                                              | <b>3</b> Euclide d'Emra (T. Lemagnen) 70        |
|                                                                                                                                              | <b>4</b> Blekolina (G. Champier) 67,5           |
|                                                                                                                                              | <b>5</b> Ischia (F. Bayle) 68                   |
|                                                                                                                                              | <b>6</b> Feu du Brésil (E. Bureller) 66         |
|                                                                                                                                              | <b>7</b> Esthétique Cotte (Mlle C. Prichard) 63 |
|                                                                                                                                              | <b>8</b> Kahena (M. Mingant) 62                 |
| <b>⊠ Bases : 7-2</b><br><b>⊠ Outsiders : 5-1-4</b>                                                                                           |                                                 |

|                                                                                                                                                               |                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>3 PRIX DE SAINT-HILAIRE</b><br>Plat - Classe 3<br>Handicap (+23) - 4 Ans et plus<br>20.000€ - 1.600m - Cde à droite<br>COUPLÉ - TRIO - 2/4 - MULTI - PICK5 | <b>1</b> Kiaro (M. Marquette) 59,5 13           |
|                                                                                                                                                               | <b>2</b> Belle Anse (M. Le Callonec) 58,5 2     |
|                                                                                                                                                               | <b>3</b> Eclair la Vie (Mlle M. Michel) 57,5 12 |
|                                                                                                                                                               | <b>4</b> Zoffwaltz 57,5 6                       |
|                                                                                                                                                               | <b>5</b> Oxiana (Mlle S. Topin) 55 4            |
|                                                                                                                                                               | <b>6</b> Grecian Star (Mlle C. Pacaut) 56 10    |
|                                                                                                                                                               | <b>7</b> Nice Spirit (A. Gavilan) 57,5 6        |
|                                                                                                                                                               | <b>8</b> Giraffe (H. Besnier) 56,5 9            |
|                                                                                                                                                               | <b>9</b> Golfeur (G. Guedj-Gay) 56,5 5          |
|                                                                                                                                                               | <b>10</b> Jonh Six (A. Gutierrez Val) 54 15     |
|                                                                                                                                                               | <b>11</b> Famoso (G. Trolley de Prevaux) 54 11  |
|                                                                                                                                                               | <b>12</b> Rosadora (M. Lauron) 53,5 7           |
|                                                                                                                                                               | <b>13</b> Qantiem (F. Veron) 53,5 3             |
|                                                                                                                                                               | <b>14</b> Sparkling Light (C. Merille) 53,5 14  |
|                                                                                                                                                               | <b>15</b> Dance Ahead (Mlle A. Mekouche) 50,5 1 |
| <b>⊠ Bases : 2-1</b><br><b>⊠ Outsiders : 14-8-6-10</b>                                                                                                        |                                                 |

|                                                                                                                               |                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>4 PRIX FIRE LIGHT II</b><br>Steeple-chase - Classe 3 - 5 Ans<br>26.000€ - 3.500m - Cde à droite<br>COUPLÉS - TRIO - SUPER4 | <b>1</b> Juval (A. Ruiz-Gonzalez) 70 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|

HIER À CARHAIX

|                                              |                                                 |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>1° COURSE</b> (Tous couru)                | <b>5° COURSE</b> (Tous couru)                   |
| <b>1. 4 Liberté Sacha</b> (A. Desvaux)       | <b>1. 7 Ange du Juille</b> (A. Duvacher)        |
| <b>2. 6 Kreedence</b> (F. Bayle)             | <b>2. 1 Joker Cauvellière</b> (A. Desvaux)      |
| <b>3. 2 Zen Master</b> (E. Meunier)          | <b>3. 6 Joker du Lys</b> (E. Meunier)           |
| <b>4. 3 Vioxss Barelière</b> (A. Moriceau)   | <b>4. 3 Gringo du Berlais</b> (Mlle M. Besnard) |
| <b>2° COURSE</b> (Tous couru)                | <b>6° COURSE</b> (Tous couru)                   |
| <b>1. 4 Joli Gécéca</b> (Q. Lepennetier)     | <b>1. 6 Key To Success Ten</b> (A. Marie)       |
| <b>2. 6 Jasmine Tonique</b> (L. Labbé)       | <b>2. 3 Katy d'Echal</b> (A. Angot)             |
| <b>3. 12 Jackpot des Bordes</b> (W. Souchet) | <b>3. 1 Kéops de Betton</b> (W. Souchet)        |
| <b>4. 11 Jabusco Parc</b> (M. Hamelin)       | <b>4. 12 Kosette du Linon</b> (E. Lamy)         |
| <b>3° COURSE</b> (Tous couru)                | <b>7° COURSE</b> (Tous couru)                   |
| <b>1. 1 King Denuo</b> (F. Besson)           | <b>1. 10 Kathéo Winder</b> (J. Planchard)       |
| <b>2. 6 Kapy</b> (A. Orain)                  | <b>2. 11 Kilim d'Omblais</b> (C. Henry)         |
| <b>3. 3 Kilbeggan</b> (T. Lefranc)           | <b>3. 8 King Kong Danover</b> (M. Delorme)      |
| <b>4. 9 Kelta des Obeaux</b> (A. Moriceau)   | <b>4. 1 Kalouettina</b> (T. Alline)             |
| <b>4° COURSE</b> (NP: 3)                     | <b>8° COURSE</b> (Tous couru)                   |
| <b>1. 4 Higouen</b> (A. Angot)               | <b>1. 1 Cambiko</b> (A. Desvaux)                |
| <b>2. 5 Houppelande</b> (Mlle M. Le Bourhis) | <b>2. 4 Aston d'Enocq</b> (D. Thomas)           |
| <b>3. 7 Heaven de Suté</b> (A. Marie)        | <b>3. 6 Skinayan</b> (F. Besson)                |
| <b>4. 6 Hapuna Beach</b> (C. Boisnard)       | <b>4. 7 Jaina de Laprelle</b> (T. Blainville)   |

QUINTÉ+ COMMENT ONT-ILS COURU ?

- 1. Lancelot Gold (10) - A. Orani - 49/10**  
Attentiste en léger retrait, côté corde, a progressé à trois cents mètres du but, puis a pris l'avantage et a résisté au retour de Times Warrior.
- 2. Times Warrior (12) - M. Guyon - 35/4**  
Après avoir attendu dans le dernier tiers du peloton, a bien conclu en pleine piste, se rapprochant de Lancelot Gold pour finir.
- 3. Tortisambert (13) - S. Pasquier - 16/1**  
Est venu des derniers rangs bien finir en pleine piste, s'emparant de la troisième place aux abords du poteau.
- 4. Lucky Wine (3) - A. Madamet - 15/1**  
Pointé en septième ou huitième position pour aborder la ligne droite, a fait un bon effort dans la phase finale, tout en subissant la loi de Tortisambert dans les dernières foulées.
- 5. Ten Horns (2) - M. Barzalona - 9/2**  
Après avoir galopé à mi-peloton, en dehors, a progressé à la distance, puis a fait un bon effort, tout en se heurtant à la ténacité de Lucky Wine.
- 6. Grand Son of Calyx (14) - C. Soumillon - 9/1**  
A l'abri dans le sillage des premiers, s'est bien défendu dans la phase finale, tout en étant dominé pour les premières places.
- 7. Amedras (7) - C. Demuro - 22/1**  
A l'abri dans le sillage des premiers, n'a pu les inquiéter dans la phase finale, en dépit d'un courageux effort.
- 8. Skylight Brochard (5) - A. Lemaitre - 21/1**  
Est venu des derniers rangs bien conclure, sans menacer les premiers.

QUINTÉ+. DEMAIN À DEAUVILLE (13 H 55)

Love Is Gold, c'est du solide !

| <b>PRIX DE L'OPÉRATION OVERLORD</b><br><b>1<sup>ère</sup> course - Plat - Handicap divisé (+18.5) - Première épreuve - 53.000€ - 1.900m - PSF - Cde à droite</b><br><i>Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Engagement supplémentaire de AMERICAN LAWYER.</i> <span>⊗: portent des oeillères</span> <span>⊕: oeillères australiennes</span> |           |                        |             |                |       |      |                        |                     |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------|-------------|----------------|-------|------|------------------------|---------------------|--------------|
| Propriétaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | N°        | Chevaux                | N° de corde | Jockeys        | Poids | S.A. | Entraîneurs            | Performances        | Gains Cotes  |
| P. Zambelli                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>1</b>  | <b>AMERICAN LAWYER</b> | <b>6</b>    | R. Mangione    | 60    | H4   | A & G. Botti (s)       | 2p (24) 2p5p14p2p   | 52.250 8/1   |
| Y. Barberot                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>2</b>  | <b>AMERICAN FLAG</b>   | <b>12</b>   | H. Journiac    | 60    | H5   | Y. Barberot            | 14p6p5p11p (24) 6p  | 149.125 22/1 |
| P. Bourigault                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>3</b>  | <b>DSCHINGIS DREAM</b> | <b>2</b>    | T. Piccone     | 59    | M4   | H.-A. Pantall          | 4p1p15p (24) 2p15p  | 57.550 16/1  |
| Sarl Groupe KR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>4</b>  | <b>LOVE IS GOLD</b> ⊕  | <b>10</b>   | H. Lebouc      | 58    | H5   | P. Menard              | 2p6p2p (24) 7p7p    | 87.740 6/1   |
| Haras Assiro                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>5</b>  | <b>ELDIO</b>           | <b>16</b>   | C. Demuro      | 57,5  | M7   | Mme Scandella-Lacaille | 3p1p2p5p (24) 5p    | 42.800 18/1  |
| Mme W. Amalric                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>6</b>  | <b>BOBBYMURPHY</b>     | <b>9</b>    | M. Guyon       | 57    | M7   | P. Cottier             | 2p1p9p1p16p         | 137.925 15/1 |
| P. Ferrario                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>7</b>  | <b>GATTOPARDO</b> ⊕    | <b>15</b>   | C. Soumillon   | 56,5  | M4   | M. Guarnieri           | 4p2p (24) 1p11p1p   | 59.440 5/1   |
| Y. Burrus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>8</b>  | <b>STANGHELI</b>       | <b>8</b>    | A. Mossé       | 56,5  | H4   | A. Fabre               | 15p (24) 11p7p10p4p | 91.160 28/1  |
| S.-M. Smith                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>9</b>  | <b>MODERN LIGHT</b>    | <b>3</b>    | A. Lemaitre    | 55    | F4   | Gér. Mossé             | (24) 4p2p1p5p1p     | 42.275 13/1  |
| M. Hübner                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>10</b> | <b>ST ELVIRA</b>       | <b>11</b>   | C. Lecoeuvre   | 55    | F4   | A. Schütz              | (24) 9p4p12p8p8p    | 21.325 48/1  |
| Baron E. de Rothschild                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>11</b> | <b>VCTE DE JODELET</b> | <b>13</b>   | A. Pouchin     | 54,5  | M4   | S. Wattel              | 1p (24) 4p1p15p4p   | 37.410 14/1  |
| L. Minéo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>12</b> | <b>VAL VELVET</b>      | <b>14</b>   | S. Pasquier    | 54,5  | F4   | F. Chappet             | 5p9p (24) 1p        | 11.900 17/1  |
| P. de Cheigny                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>13</b> | <b>CHICA DE CIUDAD</b> | <b>1</b>    | Mlle A. Molins | 54    | F4   | P. de Cheigny          | 1p (24) 1p5p4p6p    | 30.650 12/1  |
| M. Motschmann                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>14</b> | <b>HAVANA SIX</b>      | <b>5</b>    | E. Hardouin    | 53,5  | F6   | Gér. Mossé             | 1p2p3p (24) 3p1p    | 92.025 10/1  |
| J. Mahiques-Muelas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>15</b> | <b>CORONADO</b> ⊕      | <b>4</b>    | Mlle M. Vélon  | 53,5  | M4   | G. Pannier             | 5p (24) 6p13p2p5p   | 52.600 36/1  |
| Gemini Stud                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>16</b> | <b>TALK SHOW</b>       | <b>7</b>    | Ronan Thomas   | 53,5  | H5   | G. Bietolini           | 7p (24) 8p1p7p10p   | 47.200 33/1  |

La sélection Gérard Pinguet

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4 Love Is Gold</b>     | L'hippodrome de Deauville accueille le Quinté+ ce mardi avec un gros handicap réservé aux chevaux âgés de 4 ans et plus sur les 1900 mètres de la piste en sable fibré. <b>Love Is Gold (4)</b> tourne autour d'une victoire à ce niveau de la compétition, il peut trouver son jour. C'est déjà un pur-sang très bien connu des amateurs de Quinté+. |
| <b>1 American Lawyer</b>  | Lauréat pour la première fois d'un gros handicap en janvier 2024, <b>Love Is Gold (4)</b>                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>11 Vcte de Jodelet</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>14 Havana Six</b>      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>7 Gattopardo</b>       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>2 American Flag</b>    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>12 Val Velvet</b>      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>9 Modern Light</b>     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

n'a pas la suite pas démerité dans ce style d'épreuves et il vient de montrer à nouveau le bout de son nez, prenant une excellente deuxième place à Chantilly dans la course référence. Revenu à une valeur intéressante en 39,5, il retrouve Deauville qu'il apprécie particulièrement et il détient en toute logique une première chance dans ce gros handicap assez moyen. **American Lawyer (1)** est supplémenté par son entourage pour participer à cette course. Irréprochable, que ce soit dans les courses à conditions ou les gros handicaps, il est compétitif à son poids du jour et il retrouve une piste en sable, qu'il apprécie tout particulièrement. Il doit logiquement lutter pour la victoire. **Vcte de Jodelet (11)** ne cesse de progresser. Plaisant lauréat le 17 mars sur ce parcours, il n'a finalement été pénalisé que de 5 livres et il semble encore compétitif, d'autant qu'il n'a peut-être pas encore montré toute l'étendue de son talent. Présenté par Stéphane Wattel, il convient de s'en méfier. **Havana Six (14)** est en forme et elle retrouve des conditions de course intéressantes. Elle monte de catégorie, mais elle peut profiter de son petit poids et prendre une place dans la combinaison gagnante du Quinté+. **Gattopardo (7)** doit composer avec un numéro à l'extérieur dans les stalles, mais il a bien fait dernièrement, prenant la quatrième place de la course référence avec le 13 à la corde. Christophe Soumillon lui renouvelle sa confiance, il peut encore terminer parmi les cinq premiers avec l'aide d'un bon déroulement de course. **American Flag (2)** est un cheval de grande qualité, il a trouvé la distance trop courte lors de sa dernière sortie, retrouver une distance plus longue et le sable peut lui permettre de tirer son épingle du jeu. **Val Velvet (12)** est une jument toute neuve. Lauréate sur ce parcours lors de sa première sortie, elle a connu des fortunes diverses par la suite, mais pour ses premiers pas dans la catégorie des gros handicaps, elle se trouve assez bien placée au poids et elle peut pimenter les rapports, à l'image de **Modern Light (9)**, autre jument de 4 ans de talent qui semble de taille à trouver sa voie dans les gros handicaps cette année.

1. AMERICAN LAWYER American Pharoah - Keesha

Cette course n'était pas prévue. Il a été supplémenté. Sa musique est sensationnelle avec un échec (14e à ce niveau) en dix sorties. Sa valeur 41,5 lui laisse sa chance et il adore évoluer sur PSF. Gare à lui.

2. AMERICAN FLAG Wootton Bassett - Très Américanqueen

Il a disputé cinq Quintés + pour une 5e place sur ce parcours en décembre en valeur 42,5. A perdu 1kg depuis. A 3 sur 5 sur PSF mais sans le moindre podium et rarement vu sur 1900m et plus (3 sur 6). Pour une cote.

3. DSCHINGIS DREAM Dschingis Secret - Neckara

A 0 sur 4 dans les Quintés + mais il a montré sa forme le mois dernier puisque 1er en valeur 38 puis 4e avec +2,5kg, mais à moindre niveau. A couru deux fois sur PSF, 2e et 15e sur ce parcours deauvillais. Vise plus haut.

4. LOVE IS GOLD Havana Gold - Kazeera

Il vient de redorer son blason à ce niveau en étant mené différemment, jouant les attentistes. Passé de valeur 29 à 41 en 2023/2024, il peut donc bien faire en 39,5. A 6 sur 10 sur ce parcours. Confirmation attendue.

5. ELDIO Siyouni - C'est Ça

Ses deux échecs (6e, 6e) ont eu lieu sur gazon. Sur PSF, il affiche 6 sur 6 sur quatre hippodromes différents. Il débute mardi à Deauville et à ce niveau. Lauréat en 36,5, il vaut 39 là. Il est à suivre.

6. BOBBYMURPHY Intello - Galaxie des Sables

Il est sur courant alternatif, échouant depuis juillet dernier dans les Quintés + (0 sur 3) tout en brillant à un niveau inférieur (3 sur 4). Sa forme est sûre et il a conclu 3e pour sa sortie sur ce parcours. Sur sa lancée.

7. GATTOPARDO Dariyan - Letizia Relco

Sa musique est sensationnelle avec 2 succès et 9 places en 12 courses, notamment 4e et 5e de Quintés +. A 7 sur 8 sur PSF dont 1er, 1er et 11e sur ce parcours. Au papier, c'est un bon point d'appui.

8. STANGHELI Shalaa - Bhageerathi

Un "Fabre" avec une musique assez laide... Il reste sur quatre revers dans les Quintés +, voyant sa valeur fondre de 43,5 à 38 en un an. A 0 sur 3 sur PSF. Des progrès sont attendus sur sa rentrée mais il doit rassurer.

9. MODERN LIGHT City Light - Sea Claria

Depuis septembre, elle a trouvé sa voie dans les handicaps avec deux succès en valeur 30,5 puis 33 et trois places. Reçue 4 sur 4 sur ce parcours. Elle effectue sa rentrée mardi pour son premier Quinté +. Il convient de s'en méfier.

10. ST ELVIRA Ecotot - Virimoon

3e d'une Listed et 8e d'un Groupe III à 3 ans, elle a été dirigée vers les handicaps ensuite, affichant 12e d'un Quinté + en valeur 38,5 puis 4e et 8e en 37. Pas revue depuis novembre. Moins 1livre. A tout à prouver.

11. VCTE DE JODELET Kitten's Joy - Victorine

Plaisant fin 2024 puisque 1er d'un maiden et 4e d'un handicap en valeur 34, il a gagné dès sa rentrée le 17 mars, voyant sa valeur passer de 33,5 à 36. A 3 sur 3 sur PSF et aimant animer les débats, il peut aller loin.

12. VAL VELVET Le Havre - Val d'Hiver

Seulement trois sorties à son compte, elle a gagné avec la manière dès ses débuts sur ce parcours. Prise en valeur 36 pour son premier handicap, elle se retrouve au départ du Quinté +. L'X de la course.

13. CHICA DE CIUDAD City Light - Picoso City

Elle a pris goût à la victoire, restant sur deux succès sur ce parcours, à réclamer puis handicap en valeur 32. A 4 sur 4 sur PSF. Elle n'aura pas de décharge ici et a été pénalisée de 3,5kg mais pari amusant.

14. HAVANA SIX Dream Ahead - Hésione

Métronome, elle reste sur deux succès et cinq podiums depuis fin octobre, principalement sur ce parcours deauvillais. Pénalisée de 3kg dernièrement, elle revient dans un Quinté + où elle affiche 4e. Obligé d'y croire.

15. CORONADO Toronado - Cavalseulles

Il reste sur des sorties en demi-teinte dans les handicaps, se contentant de figurer. Il n'aura pas la décharge cette fois et est resté en valeur 35. Vu une fois dans un Quinté + (14e). Pas de marge.

16. TALK SHOW Lope de Vega - Eversmile

Il doit sa participation à ce Quinté + aux nombreux forfaits. Il reste sur deux échecs en valeur 35,5, à moindre niveau. A perdu une livre mais affronte des adversaires plus huppés. Il y a mieux.

HIER À PARISLONGCHAMP Bis repetita pour Lancelot Gold

|                                      |             |                                                                                                                                                                                                             |  |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Tiercé (1 €) :</b> 10-12-13       |             |                                                                                                                                                                                                             |  |
| Ordre                                | 181,70 €    | <b>4° COURSE</b> (Tous couru)                                                                                                                                                                               |  |
| Désordre                             | 31,10 €     | <b>1. 4 Qualificar</b> (A. Pouchin)                                                                                                                                                                         |  |
| <b>Quarté+ (1,50 €) :</b> 10-12-13-3 |             | <b>2. 1 Azimpour</b> (M. Barzalona)                                                                                                                                                                         |  |
| Ordre                                | 1.458,90 €  | <b>3. 6 New Ground</b> (M. Guyon)                                                                                                                                                                           |  |
| Désordre                             | 130,95 €    | <b>4. 2 Dreamliner</b> (T. Bachelot)                                                                                                                                                                        |  |
| Bonus                                | 15,45 €     | Rapports pour 1€ : Simples : Gt : (4) : 9,10€-<br>Pl : (4) : 2,50€- Pl : (1) : 1,80€.<br>Couplé Ordre : Gt : (4-1) : 28,60€.<br>Trio Ordre : Gt : (4-1-6) : 126,80€.<br>Super 4 : Gt : (4-1-6-2) : 388,50€. |  |
| <b>Quinté+ (2 €) :</b> 10-12-13-3-2  |             | <b>5° COURSE</b> (Tous couru)                                                                                                                                                                               |  |
| Ordre                                | 14.506,20 € | <b>1. 1 Mandanaba</b> (M. Barzalona)                                                                                                                                                                        |  |
| Ordre sans Tirlire                   | 6.143,40 €  | <b>2. 3 Flaming Stone</b> (A. Pouchin)                                                                                                                                                                      |  |
| Désordre                             | 96,40 €     | <b>3. 6 Gezora</b> (C. Soumillon)                                                                                                                                                                           |  |
| Bonus 4sur5                          | 7,40 €      | <b>4. 5 Wassail</b> (S. Pasquier)                                                                                                                                                                           |  |
| Bonus 3                              | 6,40 €      | Rapports pour 1€ : Simples : Gt : (1) : 2,20€-<br>Pl : (1) : 1,50€- Pl : (3) : 1,70€.<br>Couplé Ordre : Gt : (1-3) : 6,40€.<br>Trio Ordre : Gt : (1-3-6) : 14,00€.<br>Super 4 : Gt : (1-3-6-5) : 27,30€.    |  |
| <b>Multi (3 €) :</b> 10-12-13-3      |             | <b>6° COURSE</b> (Tous couru)                                                                                                                                                                               |  |
| Multi en 4 chevaux                   | 1.197,00 €  | <b>1. 5 Map of Stars</b> (James Doyle)                                                                                                                                                                      |  |
| Multi en 5 chevaux                   | 239,40 €    | <b>2. 3 Horizon Doré</b> (M. Barzalona)                                                                                                                                                                     |  |
| Multi en 6 chevaux                   | 79,80 €     | <b>3. 4 Certain Lad</b> (G. Bass)                                                                                                                                                                           |  |
| Multi en 7 chevaux                   | 34,20 €     | <b>4. 2 Birr Castle</b> (A. Pouchin)                                                                                                                                                                        |  |
| <b>2sur4 (3 €) :</b> 20,40 €         |             | Rapports pour 1€ : Simples : Gt : (5) : 1,50€-<br>Pl : (5) : 1,10€- Pl : (3) : 1,40€.<br>Couplé Ordre : Gt : (5-3) : 3,30€.<br>Trio Ordre : Gt : (5-3-4) : 7,90€.<br>Super 4 : Gt : (5-3-4-2) : 15,00€.     |  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| <b>1° COURSE</b> (Tous couru)                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>1. 1 Daryz</b> (M. Barzalona)        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>2. 4 Wanderlust</b> (A. Pouchin)     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>3. 2 Aldique</b> (C. Demuro)         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>4. 5 Dark Summit</b> (M. Guyon)      |
| Rapports pour 1€ : Simples : Gt : (1) : 2,90€-<br>Pl : (1) : 1,40€- Pl : (4) : 1,50€- Pl : (2) : 1,90€.<br>Couplé : Gt : (1-4) : 9,30€- Pl : (1-4) : 2,70€-<br>Pl : (1-2) : 3,00€- Pl : (4-2) : 3,60€.<br>Trio : Gt : (1-4-2) : 6,60€.<br>Super 4 : Gt : (1-4-2-5) : 82,10€.          |                                         |
| <b>2° COURSE</b> (Tous couru)                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>1. 5 Sunly</b> (C. Soumillon)        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>2. 4 Ame d'Or</b> (A. Lemaitre)      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>3. 6 Silaway</b> (A. Madamet)        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>4. 9 Seine</b> (M. Guyon)            |
| Rapports pour 1€ : Simples : Gt : (5) : 5,40€-<br>Pl : (5) : 2,20€- Pl : (4) : 3,10€- Pl : (6) : 7,10€.<br>Couplé : Gt : (5-4) : 28,70€- Pl : (5-4) : 11,00€-<br>Pl : (5-6) : 21,20€- Pl : (4-6) : 25,60€.<br>Trio : Gt : (5-4-6) : 198,10€.<br>Super 4 : Gt : (5-4-6-9) : 4.441,50€. |                                         |
| <b>3° COURSE</b> (NP: 6)                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>1. 10 Lancelot Gold</b> (A. Orani)   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>2. 12 Times Warrior</b> (M. Guyon)   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>3. 13 Tortisambert</b> (S. Pasquier) |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>3. 3 Lucky Wine</b> (A. Madamet)     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <                                       |

SANTÉ

# Maladie de Parkinson : des traitements prometteurs

La journée mondiale de la maladie de Parkinson, qui a lieu vendredi, est l'occasion de mettre en lumière cette maladie neurodégénérative qui touche quelque 300 000 personnes en France.

Laura Baudier

« Il n'y a pas une mais des maladies de Parkinson, lance d'emblée le Pr Marc Vérin, neurologue, fondateur de l'unité de recherche Brain Clinical and Experimental Neuroplasticity (B-Cline) à l'université d'Orléans et vice-président Recherche du CHU d'Orléans. Les causes sont différentes, les modes évolutifs différents les uns des autres aussi. C'est pourquoi il faut être le plus précis possible dans le diagnostic pour avoir le traitement le plus adapté possible. » Et, bonne nouvelle, il existe aujourd'hui de nouveaux traitements, par ultrasons, qui permettent, d'atténuer les symptômes.

La Haute Autorité de Santé (HAS) a, en effet, donné son feu vert, en novembre 2024, au remboursement de la thérapie par ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) dans le tremblement essentiel. L'objectif ? Opérer le cerveau sans scalpel ni anesthésie.

La technologie des ultrasons focalisés ouvre également des perspectives intéressantes pour stopper la



Parmi les symptômes principaux de la maladie de Parkinson, on trouve, souvent, de la lenteur dans les mouvements ainsi que des tremblements. Depositphotos

maladie, en plus d'en atténuer les symptômes. « Les ultrasons sont vraiment une piste qui tient la route car c'est une manière de franchir la barrière hémato-encéphalique. C'est très prometteur. »

**Deuxième maladie neurodégénérative en France**

La maladie de Parkinson est une maladie neurodégénérative, la deuxième en termes de fréquence après Alzheimer. Chez une personne atteinte de Parkinson, les neurones disparaissent plus vite qu'ils ne le devraient et cela touche principalement ceux qui produisent de la dopamine, jouant un rôle majeur dans tous les automatismes (moteurs, cognitifs ou émotionnels).

C'est pourquoi parmi les symptômes principaux on trouve, souvent, de la lenteur dans les mouvements, des tremblements, une diminution des mimiques. Il peut également y avoir des difficultés à se concentrer, ressentir de l'anxiété, une diminution de la motivation. Attention toutefois, les symptômes sont variables d'un patient à l'autre. En cas de doutes, il est conseillé de consulter son médecin généraliste. C'est lui qui vous dirigera vers un neurologue qui effectuera un examen clinique. Aujourd'hui, l'imagerie permet, en outre, de détecter le manque de dopamine dans le cerveau.

**Une maladie exponentielle**

Si elle touchait quelque 250 000 per-

sonnes en 2015, en France, la maladie de Parkinson en touche aujourd'hui quelque 300 000. « Et d'ici 2030, on estime à 500 000 le nombre de personnes qui seront atteintes. »

Car les causes de la maladie, bien que multiples, proviennent essentiellement de la combinaison de facteurs environnementaux et génétiques. « Des études ont montré que l'exposition aux pesticides, herbicides, insecticides était associée à la maladie de Parkinson, c'en est même la cause principale. Après, il y a des prédispositions génétiques, on n'est pas tous égaux devant les pesticides. La Bretagne est l'une des régions les plus touchées de France. »

**Des patients de plus en plus jeunes**

Contrairement aux idées reçues, la maladie de Parkinson n'est pas une maladie de personnes âgées puisque presque un malade sur deux est, diagnostiqué à 58 ans en moyenne et 17 % des malades ont moins de 50 ans (\*).

**Peut-on prévenir la maladie ?**

Et bien pas vraiment... (à part éradiquer les pesticides). Aucune mesure de prévention connue n'existe contre la maladie de Parkinson à cause de l'incertitude autour de ses causes exactes. « Toutefois, maintenir un mode de vie sain peut aider à réduire les risques », suggère l'Institut Pasteur sur son site.

En revanche, une fois la maladie diagnostiquée, l'activité physique est très importante : « Car, plus vous bougez, plus vous sécrétez des récepteurs à la dopamine et plus les médicaments seront efficaces », assure le professeur Vérin.

(\*) Source : ministère de la Santé.



Depositphotos

**DIABÈTE ● Attention aux « faux » produits...**

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) alerte sur les risques des montres, bagues ou autres moniteurs connectés prétendant pouvoir mesurer la glycémie sans piqure : « Ces appareils sont trompeurs car ils ne peuvent pas donner de valeurs de glycémie fiables, mettant ainsi en danger la santé des personnes diabétiques. »

En effet, le diabète est une maladie chronique caractérisée par une dérégulation du taux de sucre dans le sang (glycémie) et qui demande un suivi régulier de la glycémie des patients. « Les seuls appareils permettant le contrôle de la glycémie de façon fiable et efficace, fonctionnent soit par le prélèvement d'une goutte de sang qui est analysée par un lecteur de glycémie, soit grâce à un capteur constitué d'un filament souple introduit sous la peau du patient. »

Plus d'infos sur [ansm.sante.fr](https://ansm.sante.fr).



Depositphotos

**ASPERGE DES BOIS ● L'Anses alerte sur sa consommation**

Plante sauvage comestible, l'asperge des bois peut aussi être à l'origine de graves intoxications (dûes à la présence abondante de raphides d'oxalate de calcium). Les symptômes majoritaires sont des douleurs intenses du pharynx, un gonflement de la bouche ou la gorge, ainsi que des difficultés pour avaler. Ils surviennent généralement trois à quatre heures après le repas. « Il faut faire attention, mais on ne préconise pas, non plus, de ne pas en manger du tout », nous précise l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).

**En cas de symptômes**

- Appeler le 15 ou le 112 (ou le 114) en cas de détresse vitale en mentionnant la consommation d'asperges des bois.
- Appeler un Centre antipoison ou consulter un médecin.
- Prendre une photographie des plantes avant cuisson peut aider à identifier la plante en cas d'intoxication.
- Si des restes du repas sont disponibles, ils pourront être analysés.

L.B.

Centre antipoison et toxicovigilance du grand Ouest : 02 41 48 21 21 (joignable 24 h/24 et 7 J/7). Plus d'infos sur [anses.fr](https://anses.fr).

sur [letelegramme.fr](https://letelegramme.fr)  
Toute l'actualité santé en un clic

## « Mon soutien psy » : jusqu'à 12 séances remboursées

**1 À qui s'adresse le dispositif ?**

« Mon soutien psy » permet de bénéficier jusqu'à douze séances par an (contre huit auparavant) chez un psychologue, remboursées par l'Assurance-maladie. Ce dispositif s'adresse à toute personne, dès 3 ans, en souffrance psychique d'intensité légère à modérée. Celle-ci peut se manifester de différentes manières, selon les âges. Vous pouvez en bénéficier, notamment : si vous vous sentez angoissé, anxieux, déprimé ou stressé ; si vous avez du mal à dormir ; si vous souffrez de troubles du comportement alimentaire ; si vous avez des problèmes liés à votre consommation d'alcool, de tabac et/ou de cannabis.

**2 Comment en bénéficier ?**

Vous n'êtes désormais plus obligé de passer par la case « médecin généraliste ». Vous pouvez prendre



Depuis la mise en place du dispositif « Mon soutien psy », en avril 2022, plus de plus d'un demi-million de personnes y a eu recours. Depositphotos

rendez-vous directement avec un des 5 500 psychologues conventionnés par l'Assurance-maladie (l'annuaire des psychologues partenaires du dispositif est disponible sur [monsoutienpsy.ameli.fr](https://monsoutienpsy.ameli.fr)).

**3 Comment être remboursé ?**

La première séance ainsi que chacune des séances de suivi est facturée 50 €. Vous payez directement le psychologue à la fin de chaque

séance. À noter que le dépassement d'honoraire est interdit. Afin d'être remboursé, vous devez ensuite transmettre la feuille de soin à votre organisme d'Assurance-maladie, qui prendra en charge 60 % du tarif des séances. Si vous disposez d'une complémentaire santé, celle-ci remboursera les 40 % restants.

**4 Un accompagnement supplémentaire pour les étudiants**

Les étudiants peuvent bénéficier de douze séances gratuites avec un psychologue dans le cadre du dispositif « Santé Psy Étudiant » (sans avance de frais, quelle que soit la complémentaire). Cet accompagnement peut être cumulé avec les séances proposées dans le cadre du dispositif « Mon soutien psy ».

L.B.

Plus d'infos sur « Mon soutien psy » sur [Ameli.fr](https://Ameli.fr).

mondovélo

Jusqu'à  
**350€**

**DE REMISE IMMÉDIATE**  
sur l'achat d'un nouveau vélo  
parmi une sélection<sup>(1)</sup>

**+**  
**2,5%<sup>(1)</sup>**  
**DE CRÉDIT FIDÉLITÉ**  
CAGNOTTÉ SUR  
VOTRE COMPTE

**LA PRIME MOBILITÉ**  
Du **7** au **27 avril 2025<sup>(1)</sup>**

(1) Offre valable du 07/04/2025 au 27/04/2025, hors magasins fermés le dimanche. Pour l'achat d'un vélo neuf parmi une sélection de modèles signalés en magasin, bénéficiez d'une remise immédiate de 8% sur le prix d'achat, dans la limite de 350€ maximum. En complément, les clients porteurs de la carte de fidélité bénéficient d'un cagnottage supplémentaire de 2,5% sur le montant déjà remis, crédité sous forme d'avantage fidélité sur leur compte fidélité. Les conditions générales du programme de fidélité sont disponibles sur [www.sport2000.fr](http://www.sport2000.fr), rubrique « Programme fidélité ». Exemple : Pour l'achat d'un vélo d'une valeur de 4 000€, la remise appliquée sera de 320€ (8%), et pour les clients fidélités s'ajoute un avantage fidélité de 90€ (2,5% sur le montant de 3680€) sur le compte fidélité du client. L'offre est valable dans les magasins participants. Liste disponible sur [www.sport2000.fr](http://www.sport2000.fr). Offre non applicable aux vélos déjà remisés ou en promotions Voir conditions en magasin. Sous réserve d'erreurs typographiques. Sport 2000 FRANCE SAS au capital de 500 000€, Route d'Ollainville 91520 Égry, RCS Évry 421 925 918. Imprimé en UE.

**MONDOVÉLO LESNEVEN**  
**MONDOVELO.FR**

BD - JEUX

Mots croisés

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| B |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| C |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| D |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| E |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| F |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| G |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| H |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| I |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| J |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

Horizontalement

A. Prunier sauvage. B. Espiègle. Nuança. C. Saule. Préposition. D. Écrivain français. E. Changement de ton. Réprimande. F. Virtuose. Se priver (Se). G. Noyau terrestre. Fin d’infinitif. H. Île corallienne. Toit galbé. I. Grand nombre. Jeune palmipède. J. Courtisane. Vieille note.

Verticalement

1. Station bretonne. 2. Petits cours. Souvent utilisée. 3. Profitable. Façon de faire. 4. Démentie. Lettre grecque. 5. Acharné. 6. Article. Porte voix. Conjonction. 7. Écervelée. 8. Dérisonnable. Pièce de charpente. 9. Possédé. Ancien parti politique. Indolent. 10. Ankylosé. Tendance.

Solutions des jeux précédents

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | G | N | E | I | D | G | O |   |   |
| P | L | A | I | N | T | I | F | E | U |
| A | R | D | E | U | R | A | C | T | I |
| A | C | E | V | I | E | N | L | E | V |
| I | N | C | A | N | A | J | A | E | A |
| M | A | I | A | M | E | G | E | R | E |
| T | C | L | A | U | T | E | R | I | N |
| V | I | O | L | E | N | T | E | S | R |
| O | L | I | V | I | E | R | E | T | E |
| I | N | E | S | E | L | E | V | E | A |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | P | A | C | H | Y | D | E | R | M  |
| B | I | N | N | E | S | D | A | I | M  |
| C | C | A | R | M | E | L | I | T | E  |
| D | C | R | S | R | O | C | L |   |    |
| E | A | S | S | I | T | E | L |   |    |
| F | D | P | I | S | E | V | R | Y |    |
| G | I | N | E | S | P | E | R | E | E  |
| H | L | O | R | S | R | A | N | G |    |
| I | L | U | D | I | O | N | T | I | R  |
| J | Y | E | U | H | E | B | E | T | E  |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 6 | 3 | 2 | 4 | 7 | 9 | 8 | 1 |
| 9 | 7 | 1 | 8 | 3 | 5 | 2 | 4 | 6 |
| 2 | 4 | 8 | 1 | 6 | 9 | 3 | 5 | 7 |
| 3 | 5 | 2 | 6 | 8 | 1 | 4 | 7 | 9 |
| 4 | 1 | 7 | 9 | 5 | 2 | 8 | 6 | 3 |
| 6 | 8 | 9 | 3 | 7 | 4 | 5 | 1 | 2 |
| 7 | 9 | 5 | 4 | 1 | 3 | 6 | 2 | 8 |
| 1 | 2 | 6 | 5 | 9 | 8 | 7 | 3 | 4 |
| 8 | 3 | 4 | 7 | 2 | 6 | 1 | 9 | 5 |

Sudoku

Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 |   | 5 | 3 | 1 | 6 | 7 |   |   |
|   |   |   | 4 | 7 | 8 |   |   |   |
| 4 | 7 | 8 |   |   |   | 1 |   | 6 |
| 2 |   |   | 6 |   | 5 |   |   | 8 |
| 3 | 5 |   |   |   |   |   | 6 | 9 |
| 8 |   |   | 9 |   | 7 |   |   | 5 |
| 5 | 2 |   |   |   | 8 |   |   | 1 |
|   |   |   | 5 |   |   |   |   |   |
|   | 4 | 1 | 8 | 2 | 9 | 6 |   |   |

|                                            |    |    |    |    |                            |    |    |    |    |
|--------------------------------------------|----|----|----|----|----------------------------|----|----|----|----|
| KENO gagnant à vie - Dimanche 6 avril 2025 |    |    |    |    |                            |    |    |    |    |
| 1er tirage 13h45 - 191                     |    |    |    |    | 2e tirage 21h00 - 192      |    |    |    |    |
| Multiplificateur x 2                       |    |    |    |    | Multiplificateur x 3       |    |    |    |    |
| 10                                         | 11 | 16 | 18 | 20 | 4                          | 8  | 13 | 17 | 21 |
| 21                                         | 23 | 27 | 33 | 35 | 25                         | 26 | 28 | 35 | 41 |
| 36                                         | 37 | 39 | 40 | 43 | 42                         | 44 | 46 | 47 | 49 |
| 50                                         | 53 | 57 | 58 | 68 | 50                         | 51 | 61 | 65 | 70 |
| N° JOKER+® ..... 4 575 512                 |    |    |    |    | N° JOKER+® ..... 9 305 971 |    |    |    |    |

Retrouvez  
votre rubrique  
« Jeux »  
dans le cahier  
des locales  
(page 19 avant la météo)

La Tempête. Trois jours et trois nuits en enfer

Par Le Galli & Héloret © Locus Solus 2024



Mots fléchés

|                                     |                              |                                         |                      |                                       |                                           |                                    |                  |
|-------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------|------------------|
| TAMANOIR<br>VILLE DE<br>L'OREGON    | BLÂME<br>SUR UNE<br>BORNE    | ÉPOUSE<br>DE RAJAH<br>VANTE             | PARFAITE             | PAGNE                                 | CALLIPYGE<br>PETIT LIT                    | INCOM-<br>MODA                     | BAZARS           |
| →                                   | ↓                            | ↓                                       | ↓                    | ↓                                     | ↓                                         | ↓                                  | ↓                |
| →                                   |                              |                                         |                      | ANGLES<br>SAILLANTS<br>EN<br>GÉOLOGIE |                                           |                                    |                  |
| MARIAGE<br>RICHESSE                 |                              |                                         | NATURELS<br>DIFFORME |                                       |                                           | DRAME<br>FÈRA<br>PERDRE<br>LA TÊTE |                  |
| →                                   | GRATTE<br>ON LA DIT<br>BOTTE |                                         |                      |                                       | RÉCIPIENT<br>CONDUITS<br>SOUTER-<br>RAINS |                                    |                  |
| COURTE<br>COMÉDIE<br>PAIN<br>FOURRÉ | ↓                            |                                         | PIPELINE<br>ENTOURE  |                                       |                                           |                                    | FILM<br>MÉDIOCRE |
| →                                   |                              | ESCAR-<br>PEMENT<br>CHEVILLE<br>DE GOLF | ↓                    |                                       | FILTRES<br>RENGAINE                       |                                    | ↓                |
| PLAN-<br>CHETTES<br>RUGBY-<br>MAN   |                              | ↓                                       |                      | ROI DE<br>JUDA<br>SUR LA<br>DENDRE    |                                           | POSSESSIF                          | CACHÉS           |
| →                                   |                              |                                         | REVERS<br>CONNU      | ↓                                     |                                           |                                    | ↓                |
| CINÉASTE<br>RUSSE<br>LISIÈRE        |                              |                                         |                      |                                       |                                           | RÉPUBLI-<br>QUE<br>ARABE<br>UNIE   |                  |
| →                                   |                              | MARQUE<br>L'EMBAR-<br>RAS               | →                    |                                       | VERGUES                                   |                                    |                  |



TF1 Séries Films / 21.10  
**Mort sur le Nil**

Un luxueux navire de croisière navigue sur les eaux calmes du Nil. À son bord, Linnet Ridgeway, une riche héritière, est venue passer sa lune de miel avec son tout nouvel époux, Simon Doyle. Mais l'escapade romantique vire au cauchemar lorsque la jeune femme est retrouvée assassinée...

Film policier. De et avec Kenneth Branagh, Gal Gadot, Emma Mackey et Armie Hammer.



**Diverto**

Chaque samedi avec votre journal, retrouvez votre programme TV de la semaine dans le magazine Diverto

**TF1**

**06.55** Bonjour ! La matinale TF1, mag. **09.35** Téléshopping, mag. **10.30** Amour, gloire et beauté, série **11.00** Les feux de l'amour, série **11.50** Les 12 coups de midi, jeu **13.00** JT 13h **13.50** Plus belle la vie, encore plus belle, série **14.20** Les secrets mortels de mes voisines, téléfilm **15.55** 4 mariages pour 1 lune de miel, jeu **17.35** Familles nombreuses : la vie en XXL **18.30** Ici tout commence, série **19.10** Demain nous appartient, série **20.00** JT 20h **21.00** C'est Canteloup

**F2**

**06.00** Le 6 h 00 info **06.30** Télé-matin, mag. **09.30** La maison des Maternelles, mag. **10.00** La maison des Maternelles à votre service, mag. **10.45** Chacun son tour, jeu **11.55** Tout le monde veut prendre sa place, jeu **13.00** Journal de 13 h **13.45** La p'tite librairie, mag. **13.55** Ça commence aujourd'hui, mag. **16.15** Affaire conclue, mag. **18.00** Tout le monde a son mot à dire, jeu **18.35** N'oubliez pas les paroles, jeu **20.00** Journal 20 h 00 **21.00** Mot de passe : le duel, jeu

**F3**

**06.00** Okoo **08.30** Okoo Vacances **10.45** Escapes en France, mag. **11.10** Succulent !, mag. **11.45** Météo **11.50** Outremer.l'info, mag. **12.00** Régions d'ici, mag. **12.25** Ici 12/13, mag. **12.55** Météo à la carte, mag. **14.35** Crimes parfaits, série **16.45** Duels en familles, jeu **17.20** Slam, jeu **18.05** Questions pour un champion, jeu **19.15** Ici 19/20 **19.50** Tout le sport, mag. **20.00** Le mag Ligue 1, mag. **20.20** Un si grand soleil, série **20.40** Un si grand soleil, série

**C+**

**07.15** Engrenages 8 - Dernière enquête, série **08.10** La boîte à questions - Best of **08.15** À l'ancienne, film **09.40** Le monde magique de Jérôme Commandeur, série **10.05** Le fil, film **12.00** La boîte à questions - Best of **12.05** En aparté **12.40** Clique, mag. **13.15** La planète des singes : le nouveau royaume, film **15.35** Sans un bruit : jour 1, film **17.10** Les enquêtes du département V : Promesse, film **19.15** La boîte à questions **19.20** Clique, mag. **19.55** En aparté

**ARTE**

**07.50** Invitation au voyage, mag. **09.25** Tous accros : le piège des aliments ultratransformés, doc. **10.50** Le ventre de Venise, doc. **11.45** L'Altes Land, doc. **13.00** Arte Regards, mag. **13.35** Alice et le maire, film **15.15** 360° Reportage **15.50** Le peuple des océans, doc. **17.20** Invitation au voyage, mag. **18.55** Voyage en cuisine, mag. **19.30** Le dessous des images, mag. **19.45** ARTE Journal **20.05** 28 minutes, mag. **20.50** Le dessous des cartes – L'essentiel, magazine

**M6**

**06.30** Incroyables transformations **07.30** Incroyables transformations **08.35** M6 Boutique **09.45** Ça peut vous arriver, mag. **11.35** Ça peut vous arriver chez vous, mag. **12.40** Météo **12.45** Le 12.45 **13.40** Un jour, un doc, mag. **14.50** Un jour, un doc, mag. **15.50** Un jour, un doc, mag. **16.50** Un jour, un doc, mag. **17.25** La Roue de la Fortune, jeu **18.35** La meilleure boulangerie de France, jeu **19.40** Météo **19.45** Le 19.45 **20.35** Scènes de ménages, série



**Astérix et Obélix contre César \*\***

**21.10 Comédie**

France, Allemagne, Italie - 1998 Astérix et Obélix retrouvent ici leurs rôles historiques face à l'envahisseur romain. A noter toutefois que nos deux amis se battent l'un contre l'autre... **23.05** Eurodreams, jeu **23.10** New York, unité spéciale **23** « Place au doute » Série de Alex Chapple



**Kaboul**

**21.10 Série**

« Épisode 4 : La nuit » Le convoi de bus de l'ambassade de France s'élance dans Kaboul, escorté par les talibans. Tandis que l'Etat Islamique prépare un attentat contre ce convoi, Fazal, infiltré, va tenter de le faire échouer. **22.00** Kaboul, série **22.55** Kaboul **23** « Épisode 6 : Le départ » Série



**Les vieux fourneaux \*\***

**21.05 Comédie** - France - 2017

Pierrot, Mimile et Antoine, trois amis d'enfance de 70 balais, ont bien compris que vieillir était le seul moyen connu de ne pas mourir et ils sont bien déterminés à le faire avec style ! **22.35** Martinique, terre de centenaires, documentaire **23.30** La ligne bleue « Polynésie, des îles sans tribu-nal fixe » Magazine



**Cimetière indien**

**21.10 Série**

« Épisode 1 » À Peranne en 1995, Lidia Achour jeune recrue de l'anti-terrorisme, enquête avec Jean Benefro, gendarme hanté par la guerre d'Algérie, sur le meurtre violent d'un imam. **21.55** Cimetière indien, série **22.50** Dope girls « Épisode 5 » Série de Shannon Murphy



**Espion lève-toi**

**20.55 Thriller**

France, Suisse - 1982 Avec Lino Ventura. Sa couverture de conseiller financier permet à Sébastien Grenier de vivre paisiblement sa vie d'espion du SDECE à Zürich, jusqu'au jour où il doit enquêter sur les méfaits des Brigades populaires... **22.35** Les assassins sont parmi nous \* Drame



**Mariés au premier regard**

**21.10 Divertissement**

« Émission 6 - Saison 9 » Les célibataires vont mettre au défi les expertes Marie Taper-noux et Estelle Dossin qui s'adapteront aux demandes les plus folles **23.20** Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour « Émission 2 » Divertissement

**TMC**



**Black Adam \***

**21.25 Film d'action**

États-Unis - 2022 Près de cinq millénaires après avoir reçu les super-pouvoirs des anciens dieux – et avoir été emprisonné dans la foulée –, Black Adam est libéré de sa tombe terrestre, prêt à exercer sa propre justice dans le monde moderne... **23.35** Doctor Strange in the multiverse of madness \*\* Film fantastique

**W9**



**Le flic de Beverly Hills 2 \*\***

**21.10 Comédie**

États-Unis - 1987 Axel Foley est de retour à Beverly Hills et enquête pour le compte de ses amis, sur une série de hold-up sanglants. Ceux-ci le mèneront au riche Maxwell Dent, ancien attaché culturel de la RDA aux États Unis... **23.10** Le flic de Beverly Hills \*\* Comédie de Martin Brest

**TFX**



**Appels d'urgence**

**21.10 Magazine**

« Interventions à risques à la frontière belge » Direction Charleroi en Belgique, une des plus importantes métropoles du pays qui compte 425 000 habitants à la recherche d'une vie tranquille. **22.15** Appels d'urgence « Gendarmes d'Evry » Magazine

**F5**



**Le monde de Jamy**

**21.05 Documentaire**

« Le réveil des volcans d'Europe » Coulées de lave, explosions, gigantesques nuages de cendres... De l'Atlantique nord à la Méditerranée, les volcans d'Europe sont particulièrement actifs en ce moment. Faut-il s'en inquiéter ? Pourquoi se réveillent-ils ? **22.40** C ce soir Magazine

**CSTAR**



**Laura Felpin -**

**« Ça passe »**

**21.10 Spectacle**

Quand on lui demande de pitcher son premier seule-en-scène, récompensé par le Molière de l'humour 2023, Laura Felpin répond : « C'est pour dire qu'on n'est pas mieux ou moins bien vivant qu'une huître. **22.45** Les duos impossibles de Ferrari 10° édition Spectacle

**TF1 SÉRIES FILMS**



**Mort sur le Nil**

**21.10 Drame**

États-Unis - 2020 Au cours d'une luxueuse croisière sur le Nil, Hercule Poirot voit ses vacances en Egypte se transformer en chasse au meurtrier lorsqu'une idyllique lune de miel est brutalement interrompue par une série de morts violentes. **23.25** Le crime de l'Orient-Express \*\* Thriller

**TÉBÉSUD Canal 33 / TNT**



**Les 30 ans de l'UBS**

**13.15 Émission spéciale.** Le 7 février 1995, l'Université Bretagne Sud ouvrait ses portes à Lorient, Vannes et Pontivy. Aujourd'hui, elle fête ses 30 ans. Créée pour répondre aux besoins spécifiques du Morbihan, l'UBS a su évoluer en s'adaptant aux enjeux régionaux. Elle est devenue essentielle pour développer des formations d'excellence en lien avec l'économie locale. Cette année, 10 000 étudiants y sont inscrits.

**08.30** Le Café du commerce. Mag. **09.30** On n'est pas des moutons. Mag. **11.45** Les lundis de la santé. Mag. **12.15** Des Idées plein la terre. Mag. **12.30** Le Café du Commerce. Mag. **13.15** Émission spéciale 30 ans de l'UBS.

**14.15** 1, 2, 3 Musette. Musique. **16.00** Courts-métrages. **17.00** Mystère. Série. 1 épisode. **18.00** Bien dans votre assiette : deux recettes de cuisine. **18.30** Tranche infos : T dans l'actu, toute l'actualité de votre région. **18.45** Flapakar. Mini-série en breton. **19.00** Météo.

**19.05** Multisports. **19.15** T dans l'actu. **19.50** Multisports. **20.00** T dans l'actu. **20.30** T dans le match. Magazine dédié au Stade Brestois 29. **21.00** La Bretagne en Prime Time : Cultiver la forêt. Documentaire. **22.00** Jacques Cartier, un Malouin au Canada. **23.00** T dans l'actu **23.15** Flapakar. Mini-série en breton. **23.30** Multisports. **23.45** T dans le match. Mag. SB29.

**TÉBÉO Canal 31 / TNT**



**Mystère**

**17.00 Série.** La série « Mystère » (2007) suit Laure de Lestrade, une jeune étudiante en mathématiques, qui revient dans sa région natale pour vendre la maison de sa mère. A son arrivée, Laure découvre un crop circle identique à celui apparu la nuit de la disparition de sa mère, 20 ans plus tôt. **20.00** T dans l'actu. **20.30** T dans le match. Magazine dédié au Stade Brestois 29. **21.00** La Bretagne en Prime Time : Cultiver la forêt. Documentaire. **22.00** Jacques Cartier, un Malouin au Canada. **23.00** T dans l'actu

**France 3 Bretagne**

**11.05** Succulent ! Magazine. En Alsace, la libre cueillette des fraises chez les producteurs est une tradition attendue par les gourmands depuis les années 80... **12.00** Régions d'ici **12.20** Météo Bretagne **12.25** Ici 12/13 **12.45** Ici 12/13 - An Taol Lagad **19.00** Météo Bretagne **19.05** Ici 19/20 **19.05** Ici 19/20 - Iroise **19.15** Ici 19/20 **20.10** Météo Bretagne

**TVR Canal 35 / TNT**

**14.00** 1, 2, 3 Musette (Mag.) **14.30** 1, 2, 3 Dansez **17.15** Pleine Lucarne (mag.) : retour sur le match du week-end Rennes - Auxerre **18.00** TVR Info. Pour tout savoir sur ce qui se passe près de chez vous. Au programme : actualités du territoire, reportages, interviews des acteurs locaux, longs formats et découvertes

Épisodes

Mini-série en breton

Les Bretons sont de grands voyageurs, les bretonnants aussi ! Yann-Baol, YB, la petite cinquantaine, fait beaucoup de route. Il a monté sa petite entreprise de produits de beauté à base d'algues. Agréable, ouvert d'esprit et disert, il propose depuis peu ses services sur l'appli Flapakarr, une application de covoiturage dont la grande innovation est l'usage du breton. Chaque épisode est un huis clos où se mêlent conversations passionnantes et silences gênés.

5 épisodes de Flapakarr à découvrir du lundi au vendredi à 18 h 45 et 20 h 30

Tébésud

Canal TNT 33

BOX 30

ET PARTOUT EN FRANCE SUR

TEBESUD.BZH

MX1817620

# Tête d'affiche

« C'est une tempête qui a marqué les esprits chez tous les pêcheurs », rappellent les deux auteurs de la bande dessinée, Michaël Le Galli (à gauche) et Héloret. Photo Jacques Chanteau



## NOUVELLE BD DU TÉLÉGRAMME

# Ils racontent la tempête du XX<sup>e</sup> siècle

En 1930, plus de 200 marins-pêcheurs, essentiellement des Bretons, périssent en mer au cours d'une violente tempête. Un drame raconté dans une bande dessinée, dont la publication débute, en exclusivité, ce lundi, dans Le Télégramme.

Jacques Chanteau

« C'est la tempête la plus forte et la plus meurtrière du XX<sup>e</sup> siècle pour la Marine en France », annoncent Michaël Le Galli et Héloret, les deux auteurs de la bande dessinée « La tempête », publiée à partir de ce lundi dans Le Télégramme. En provenance de plusieurs ports morbihannais (Etel, Port-Louis, Groix...) et finistériens (Trégunc, Concarneau, Audierne, Douarnenez...), mais aussi de Vendée (Sables-d'Olonne, île d'Yeu...), de nombreux dundees,

ces bateaux spécialisés dans la pêche au thon germon et à bord desquels embarquent six à sept marins, naviguent dans le sud de l'Irlande, quand une tempête éclate, le 17 septembre 1930. Pendant quatre jours, les bateaux affrontent des vagues de 30 mètres de hauteur. Le bilan est effroyable : 207 morts. 27 dundees finiront au fond de l'eau et 50 reviendront en piteux état. Ce drame déclenchera un vif élan de solidarité nationale afin de venir en aide aux 127 veuves et 191 orphelins.

**Embarquement à bord du Saint-Budoc**  
Historien et ethnologue de formation, Michaël Le Galli, originaire de Plougastel-Daoulas (29), a réalisé le scénario et le Concarnois Stéphane Robin, alias Héloret, les dessins. C'est en 2013 que l'idée de cette BD a germé dans l'esprit du dessinateur. « Dans ma toute première série, publiée en 1995, "Le bateau-feu" (Glénat), j'avais effectué des recherches sur les sardiniers de l'époque et, dans un livre de la collection Ar Vag, il y avait un chapitre sur les thoniers qui faisait référence à cette tempête de 1930. Dans un coin de mon esprit, je me suis dit que ça pouvait faire une histoire. » Dans la BD, le lecteur embarque à bord du thonier concarnois Saint-Bu-



« La tempête », Locus Solus. Sortie dans les librairies le 16 mai. 22 €. Et dans le Télégramme, en feuilleton, à partir de ce lundi. La BD inclut également un cahier documentaire de six pages illustrées de photos, dessins, textes explicatifs, cartes...

doc, commandé par le capitaine Tonkin. Les techniques de pêche et les conditions de vie à bord sont décrites avec précision. Empreintes d'un profond réalisme, les couleurs et le trait des dessins accentuent l'authenticité de ce drame de mer et de l'angoisse, à terre, éprouvée par les familles.

**Un travail de longue haleine**  
Pour coller au plus près de la réalité des faits, les deux auteurs ont plongé dans les journaux de l'époque, visité les musées de Concarneau et de Groix, consulté un livre sur les thoniers, ainsi que des revues universitaires et spécialisées. Ils ont également puisé dans les témoignages de marins ayant vécu la tempête, un collectage effectué par l'historien Michel Guéguen. Des recherches également complétées par le visionnage du film sur la tragédie, réalisé par le Lorientais Alain Pichon. Pour dessiner le Saint-Budoc sous toutes les postures, Héloret s'est inspiré des plans d'un thonier de 1908 qu'il a maquette en 3D. De son côté, Michaël Le Galli a introduit des expressions en breton dans les propos des personnages. « À l'époque, dit-il, ils ne s'exprimaient qu'en breton et je voulais que la tonalité soit la plus juste possible. On ne désespère pas, d'ailleurs, qu'il y ait une version de la BD en langue bretonne. »

**« Un devoir de mémoire et de pédagogie »**  
« C'est une tempête qui a marqué les esprits chez tous les pêcheurs, insistent les deux auteurs. À l'époque, les conditions de vie à bord étaient beaucoup plus dures que maintenant. Sans moteur, il avançait à la voile. Il n'y avait pas, non plus, de radio à bord... Il y avait un devoir de mémoire et de pédagogie à effectuer et on l'a fait aussi pour ça. »  
« Pour ma part, explique Michaël Le Galli, j'ai été emballé par ce projet car il se trouve que mon père avait rénové un vieux gréement dans le port de L'Auberlac'h, à Plougastel-Daoulas (29), et que l'on avait cette tradition maritime dans la famille. Cette BD était donc, pour moi, l'occasion de lui faire plaisir. Et comme il est aujourd'hui décédé, c'est une façon de lui rendre hommage. »  
« J'ai consulté les bulletins météo de l'époque et personne n'avait prédit cette tempête d'équinoxe, imprévue et imprévisible, précise Michaël Le Galli. Comme il fallait trouver un coupable, ils ont incriminé, à tort, le cul des thoniers qui était un peu biseauté et qui empêchait de se mettre bien à la cape. Les thoniers ont ensuite perdu ce cul si particulier qui, pour moi, faisait partie de l'esthétisme du bateau. »

Le Télégramme

Vous organisez un spectacle ?

Publiez gratuitement votre événement sur letelegramme.fr

La famille Michel va passer une semaine de vacances au camping de Kerostin, à Pontivy. Ils ont opté pour un bungalow. Le Télégramme/Janis Le Dalour



# Qui sont les premiers vacanciers du camping de Kerostin à Pontivy ?

Des familles, des cyclistes et un directeur aux anges : samedi, les premiers clients ont pris leurs quartiers au camping de Kerostin, à Pontivy.

Janis Le Dalour

● L'ouverture du nouveau camping de Kerostin, à Pontivy, n'aurait pas pu se dérouler sous de meilleurs auspices, samedi : un grand soleil, des températures estivales et des premiers campeurs aux anges. À l'accueil, Corentin Monot, le directeur, s'est dit « agréablement surpris ». Une dizaine de réservations, certaines de dernière minute, ont été enregistrées pour cette première journée. « Cette semaine, il va y avoir des arrivées un peu tous les jours et certains week-ends sont déjà complets dans les prochaines semaines. C'est de bon augure », se réjouit-il.

« C'est parfait »

La famille Michel, composée de Gaël, Céline et Mathilde, a été l'une des premières à inaugurer l'un des dix mobil-homes. Arrivés tout droit de Saint-Lô, en Normandie, ils vont passer une semaine à Pontivy. Ils ont opté pour ce petit coin de verdure car « la Bretagne n'est qu'à trois heures de route, c'est idéal. On a comparé les offres et le camping de Pontivy était parmi les moins chers. Nos deux chiens sont acceptés, c'est parfait ! », explique Céline. Ils sont également séduits par le logement, « bien agencé, l'un des meilleurs dans lesquels on a logé ». Tout neufs, les mobil-homes, de quatre ou six

personnes, offrent un grand confort aux vacanciers, tout comme les pignes et les sauterelles, des petites cabanes. « C'est plaisant que tout soit neuf. C'est bien conçu et tourné vers l'écologie », apprécie Corentin Monot.

Repaire de cyclistes

Dans cet espace de 2,5 ha, situé à 20 minutes à pied du centre-ville, tout a été pensé pour accueillir les amoureux de la nature. L'établissement va obtenir les labels Accueil vélo, Hébergement pêche, Tourisme et handicap et Clef verte. La famille Michel va profiter des environs pour faire des randonnées. À quelques mètres de là, Jean-Baptiste et son fils Gabin, 7 ans, font escale à Pontivy pour une nuit. Samedi, ils sont partis de Saint-Caradec (Côtes-d'Armor) à vélo. Objectif : parcourir 85 km en un week-end. Un sacré challenge qui ne serait rien

« Cette semaine, il va y avoir des arrivées un peu tous les jours et certains week-ends sont déjà complets dans les prochaines semaines. C'est de bon augure ».

CORENTIN MONOT, LE DIRECTEUR DU CAMPING DE KEROSTIN

sans une bonne nuit passée à l'abri de leur tente. « C'est très bien. L'ancien camping avait l'avantage d'être proche du centre-ville, mais il était plus petit. Ici, le chemin de halage reste quand même facile d'accès », observe Jean-Baptiste. Depuis l'ouverture, le directeur a reçu les appels de nombreux cyclistes. « Ils veulent des informations ou

réserver, surtout en juin, juillet », précise-t-il.

Bretons, Normands, Franciliens...

Pour accueillir les clients, Corentin Monot sera rejoint, ce lundi, par une réceptionniste. Une offre de restauration ainsi qu'un bar seront proposés dans les prochains mois. Corentin Monot a également prévu de mettre en place des animations, en fonction de la demande. De quoi satisfaire les juilletistes et aoûtistes. « Il y a beaucoup de demandes, pas mal de Bretons, des Normands ou des Franciliens. Ils représentent environ 70 % de la clientèle ». Et, bonne nouvelle, certains habitués de l'ancien camping du Douric seront de retour !

Pratique  
Camping de Kerostin, rue Édith-Piaf.  
Contact : vvf.fr (Camping de Pontivy).

> Retrouvez plus d'événements sur <https://www.letelegramme.fr/agenda/>



# Urgences

Qui appeler ?

**Samu :** 15.  
**Médecins de garde :** 15.  
**Pharmacies de garde :** 32 37  
(0,35 € la minute).

**Centre antipoison d'Angers :**  
02 41 48 21 21.  
**Pompiers :** 18 ou 112.  
**Police, gendarmerie :** 17 ou 112.  
**Hébergement d'urgence :** 115

- LORIENT**  
SOS Médecins : 02 97 21 42 42.  
Centre hospitalier Bretagne-Sud : 02 97 06 90 90.
- PONTIVY**  
Centre hospitalier du Centre-Bretagne : 02 97 79 00 00.  
Polyclinique de Kerio : 02 97 28 30 00 ; accueil de nuit, 02 97 28 30 70.



Numéro lecteurs et abonnés (prix d'un appel local) : 09 69 36 05 29.

La rédaction de Lorient : [lorient@letelegramme.fr](mailto:lorient@letelegramme.fr) - [@TelegLorient](https://www.facebook.com/letelegramme.lorient) - [facebook.com/letelegramme.lorient](https://www.facebook.com/letelegramme.lorient)

La rédaction de Pontivy : [pontivy@letelegramme.fr](mailto:pontivy@letelegramme.fr) - [facebook.com/letelegramme.pontivy](https://www.facebook.com/letelegramme.pontivy)

BAUD

**CINÉ-DÉBAT « TOUCHÉES » AVEC ALEXANDRA LAMY.** *Le mardi 8 avril de 15 h 30 à 18 h • Cinéma Le Celtic - 1, rue de la Libération.* « Touchées » raconte le parcours de trois femmes victimes de violences qui trouvent une nouvelle force grâce à l'escrime thérapeutique. Un film porté par Mélanie Doutey, Claudia Tagbo et Chloé Jouannet. Après la projection, un échange avec Alexandra Lamy permettra de prolonger la réflexion et d'ouvrir le dialogue. Réservation possible en ligne (<https://cinemaleceltic.fr>). Tarif(s) : moins de 14 ans, 5,15 € ; réduit, 6,17 € ; plein, 7,20 € . Contact : [maigane.pilon@gmail.com](mailto:maigane.pilon@gmail.com)

**SORTIE LES PETITES ÉCHAPPÉES : LE POUVOIR DES PLANTES SUR INSCRIPTION.** *Le mardi 8 avril à 14 h • Jardin de la Vénus de Quinipily - Quinipily.* Découverte botanique et ludique, à l'aide de cartes illustrées. Une pause gourmande est prévue. Animé par Julie, de Chemins détournés. À partir de 4 ans. Durée : deux heures. Gratuit. Contact : tél. 02 97 08 04 07.

**PERMANENCE JURIDIQUE DE LA FNATH.** *Le jeudi 10 avril de 15 h 30 à 16 h 30 • France services - 9, rue de la Madeleine.* L'association apporte une aide juridique et administrative aux personnes victimes d'accident de la vie, d'accident du travail, de maladie professionnelles ou en situation de handicap. Contact : tél. 02 97 64 30 04, [groupelement@fnath5629.org](mailto:groupelement@fnath5629.org)

CLÉGUÉREC

**CLUB DES RETRAITÉS : LE PROGRAMME DE LA SEMAINE.** *Du lundi 7 avril au samedi 12 avril.* Lundi : atelier informatique de 10 h à 12 h à la médiathèque ; atelier peinture à partir de 14 h salle du boulodrome. Jeudi : randonnée pédestre sur le circuit de Kerbédic, rendez-vous à 14 h sur le parking du boulodrome, départ du terrain des sports de Malguénac ; boule bretonne à partir de 14 h au boulodrome municipal. Vendredi : danses bretonnes à la salle Chistr Per de la mairie de 17 h à 19 h. Samedi : à partir de 14 h à la salle du boulodrome, café mensuel, concours interne de boule bretonne et mini-loto. Contact : Daniel Robic, tél. 02 97 38 08 22.

GOURIN

**MARCHÉ.** *Tous les lundis de 8 h à*

*13 h, tous les samedis de 8 h à 13 h • Centre-ville.*

**PERMANENCE DE FRANCE SERVICES.** *Tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h • Espace Docteur-Paul-Lohéac (3e étage) - 13, rue Jacques-Rodallec.*

**GYM DES MONTAGNES NOIRES : COURS MAINTENU DURANT LES VACANCES.** *Le lundi 7 avril à 15 h • Maison communale - Place Général-de-Gaulle.* Avec Mehdi Ichar.

GUISCRIFF

**LAEP LES KORRIGANS : ANIMATIONS JEUNE PUBLIC.** *Tous les mardis jusqu'au 29 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 • Médiathèque - 2, rue de la Poste.* Pour les moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte. Organisées par l'équipe du lieu d'accueil enfants-parents dans l'espace dédié de la médiathèque. Gratuit. Contact : Aurélie Padellec, tél. 02 97 23 52 83.

**CONFÉRENCE « LES BONNES COMBINAISONS ALIMENTAIRES ».** *Le vendredi 11 avril à 20 h • Médiathèque-ludothèque - 2, rue de la Poste.* Animée par Cécile Hermeline. À l'issue de la conférence, dégustation offerte de produits, salés et sucrés, à partir de protéines végétales. Contact : tél. 02 97 23 52 83.

KERNASCLÉDEN

**ATELIER « CONSTRUCTION DE GÎTES POUR CHAUVES-SOURIS » SUR RÉSERVATION.** *Tous les jeudis du 10 avril au 24 avril à 16 h • Maison de la chauve-souris - 1, place de l'Église.* Tout le kit fourni et accompagnement dans la construction. L'animatrice nature sensibilise à l'univers des demoiselles de la nuit et fait découvrir ces animaux en cassant quelques vieilles idées reçues. Tarif(s) : participation, 20 € . Contact : tél. 02 97 28 26 31, [contact@amikiro.fr](mailto:contact@amikiro.fr)

LANVÉNÉGEN

**ATELIER DE CONVERSATION EN ANGLAIS.** *Tous les lundis jusqu'au 30 juin de 14 h 30 à 16 h 30 • Médiathèque - 31, rue Jean-Cadic.* Pour débutants ou confirmés, autour d'une tasse de thé. Gratuit. Contact : tél. 02 97 34 41 42, [mediatheque@lanvenegen.bzh](mailto:mediatheque@lanvenegen.bzh)

**CHASSE AUX ŒUFS.** *Le lundi 7 avril de 15 h à 16 h 30 • Médiathèque - 31, rue Jean-Cadic.* Chasse au trésor ou plutôt aux œufs : un jeu d'aventure, d'énigmes, et de défis amusants, des

défis à résoudre afin de trouver un trésor caché. Gratuit. Contact : tél. 02 97 34 41 42, [mediatheque@lanvenegen.bzh](mailto:mediatheque@lanvenegen.bzh)

**ATELIER CRÉATIF SUR LE THÈME DE PÂQUES SUR INSCRIPTION.** *Le mardi 8 avril de 15 h à 16 h • Médiathèque - 31, rue Jean-Cadic.* Pour les 5-7 ans. Tarif(s) : l'atelier, 2 € . Contact : tél. 02 97 34 41 42, [mediatheque@lanvenegen.bzh](mailto:mediatheque@lanvenegen.bzh)

LE CROISTY

**ATELIER D'ÉCRITURE.** *Le jeudi 10 avril de 14 h à 17 h 30 • Salle paroissiale.* Animé par Saria et la Maison des habitants. L'idée est de permettre de jouer avec les mots, d'écrire, de partager, d'expérimenter et de passer un moment de détente et de bien être. Ouvert aux enfants et adultes. Goûter offert. Gratuit. Contact : Roi Morvan Communauté Espace de Vie Sociale, tél. 06 07 57 10 64, [s.lefevre@rmcom.bzh](mailto:s.lefevre@rmcom.bzh)

LE SAINT

**FORMATION D'INITIATION AU COMPOSTAGE SUR INSCRIPTION.** *Le mercredi 9 avril de 14 h à 15 h 30 • Salle polyvalente - Rue de Caderon.* Ouvert à tous les habitants de Roi Morvan Communauté. Inscription par téléphone ou par mail jusqu'à deux jours ouvrés avant la date de formation souhaitée. Nom, prénom, contact et adresse de résidence sur RMCom demandés. Gratuit. Contact : Roi Morvan Communauté, tél. 02 97 23 71 03, [l.denes@rmcom.bzh](mailto:l.denes@rmcom.bzh)

LIGNOL

**REPAS DU CLUB DES ANCIENS : INSCRIPTIONS.** *Date limite d'inscription le lundi 7 avril.* Le club des anciens organise un repas le samedi 12 avril, à 12 h, à la salle polyvalente. Les inscriptions sont à faire auprès de la présidente, Pierrette Gaugez. Tarif(s) : 35 € . Contact : tél. 02 97 27 01 80.

LOCMALO

**INITIATION DE SOPHROLOGIE SUR INSCRIPTION.** *Le samedi 12 avril de 14 h à 17 h 30 • 12, rue de Porharch.* Tout public. Proposé par l'espace de vie sociale de Roi Morvan communauté. Proposition de découvrir une séance de sophrologie avec Ingrid. Café offert. Gratuit. Contact : Séverine, tél. 06 07 57 10 64, [s.lefevre@rmcom.bzh](mailto:s.lefevre@rmcom.bzh)

LOCMINÉ

**BALADE LUDIQUE À LA DÉCOUVERTE DES ARBRES SUR LA BUTTE DE QUISTINIC.** *Le mardi 8 avril à 14 h 30 • Médiathèque - Place Anne-de-Bretagne.* Sur inscription ; accessible dès 4 ans. Aurélie, de l'association Les ailes de la forêt, embarque petits et grands pour une balade ponctuée d'invitations ludiques et poétiques à la rencontre des arbres. Durée : 1 h à 1 h 30 en fonction de la météo. Enfants obligatoirement accompagnés. Prévoir une tenue et des chaussures adaptées. Gratuit. Contact : tél. 02 97 61 01 70, [mediatheque@locmine.bzh](mailto:mediatheque@locmine.bzh)

**ANIMATION « LECTURES ET PAPOTAGES ».** *Le samedi 12 avril de 10 h 30 à 11 h 15 • Médiathèque - Place Anne-de-Bretagne.* Histoires et discussions sur les thématiques de ces histoires. Animé par Prescilia, bénévole. Entrée libre. Pour les 4 à 8 ans. Présence parentale souhaitée. Gratuit. Contact : tél. 02 97 61 01 70, [mediatheque@locmine.bzh](mailto:mediatheque@locmine.bzh)

MALGUÉNAC

**ATELIERS D'ÉCRITURE CRÉATIVE DES**

**ATELIERS DU CAILLOU SUR INSCRIPTION.** *Le samedi 12 avril de 14 h à 17 h 30 • Talvern.* Pour tout public, en petit groupe. Cet atelier permet de favoriser l'expression, la créativité et le partage. Tarif(s) : 30 € . Contact : Les ateliers du caillou, tél. 06 16 01 14 84, [christine.caillou11@gmail.com](mailto:christine.caillou11@gmail.com)

**SOIRÉE FESTIVE DU TRAIL DES AJONCS.** *Le samedi 12 avril à partir de 18 h 30 • Salle Résonance - Rue Fleur-d'Ajonc.* Pour fêter les 10 ans du Trail des ajoncs, l'équipe propose une soirée festive, avec fanfare, food truck, buvette et animation DJ. Entrée gratuite. Contact : tél. 02 97 27 30 70, [contact@coureursdesajoncs.fr](mailto:contact@coureursdesajoncs.fr)

MORÉAC

**MOIS DU POLAR : EXPOSITION-ENQUÊTE « QUI A REFROIDI LE-MAURE ? ».** *Tous les mercredis jusqu'au 26 avril de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h • Médiathèque-Ludothèque - 10, rue Saint-Cyr.* Les participants doivent retrouver le meurtrier de Vincent Lemaure, à l'aide d'un outil d'animation interactif. Gratuit. Contact : [mediatheque@moreac.fr](mailto:mediatheque@moreac.fr)

PLOËRDUT

**FORMATION D'INITIATION AU COMPOSTAGE SUR INSCRIPTION.** *Le mercredi 21 mai de 14 h à 15 h 30 • Mairie - 4, place de la République.* Formation à la salle des mariages. Ouvert à tous les habitants de Roi Morvan Communauté. Inscription par téléphone ou par mail jusqu'à deux jours ouvrés avant la date de formation souhaitée. Nom, prénom, contact et adresse de résidence sur RMCom demandés. Gratuit. Contact : tél. 02 97 23 71 03, [l.denes@rmcom.bzh](mailto:l.denes@rmcom.bzh)

PONTIVY

**MARCHÉ DE LA PLAINE.** *Tous les lundis de 8 h 30 à 14 h • La Plaine, place Aristide-Briand.*

**PERMANENCE DE L'UFC-QUE CHOISIR.** *Tous les vendredis de 10 h à 16 h • Maison pour tous (bâtiment H) - 6, quai Plessis.* Les bénévoles reçoivent le public sans rendez-vous. Ils renseignent sur les problématiques de la consommation (assurances, banque, achats sur internet, location, véhicules, rénovation énergétique, santé.) et conseillent sur la rédaction des courriers de défense de droits de consommateurs. Permanence téléphonique à la disposition des consommateurs tous les jours de 9 h à 11 h 30. Contact : tél. 02 97 84 74 24 ou 02 97 79 16 95, [pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr)

**PERMANENCE DES AMIS DE PONTIVY.** *Tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30 • Maison d'Outreleau - 2, rue J.-C.-Jégat.* Le local de la permanence se trouve au premier étage. Assurée par les membres de l'association culturelle, dédiée au patrimoine et à l'histoire locale. Contact : tél. 02 97 28 33 61, [Les-amis-de-pontivy@orange.fr](mailto:Les-amis-de-pontivy@orange.fr)

**RÉUNION DES ALCOOLIQUES ANONYMES.** *Tous les mardis de 19 h 30 à 21 h • Maison pour tous - 6, quai Ernest-Plessis.* Les participants partagent leurs expériences dans le but de résoudre leur problème d'alcool et aider d'autres dépendants à se rétablir. Contact : tél. 09 69 39 40 20, [aa.pontivyrenouveau@laposte.net](mailto:aa.pontivyrenouveau@laposte.net)

**SÉANCE « CAFÉ MUSIQUES ».** *Le samedi 12 avril de 10 h 30 à 12 h, le samedi 21 juin de 10 h 30 à 12 h • Médiathèque espace Kerene - 34bis, rue*

*du Général-de-Gaulle.* Ouverte à tous. Partage de découvertes musicales. Possibilité d'apporter ses vinyles ou CD. Gratuit. Contact : tél. 02 97 39 00 61.

**CONFÉRENCE « LE MONDE DES OISEAUX ».** *Le vendredi 11 avril de 20 h 30 à 22 h 30 • Palais des congrès - Place des Ducs-de-Rohan.* Conférence par David Lédan, ornithologue au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité. Gratuit. Contact : tél. 06 31 09 01 09, [communication@pontivy-communaute.bzh](mailto:communication@pontivy-communaute.bzh)

PRIZIAC

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.** *Le mardi 8 avril à 20 h • Mairie - 1, place de l'Église.* À l'ordre du jour : taux d'imposition des taxes directes locales ; budgets primitifs 2025 : commune, assainissement, lotissement, acquisition parcelles AC 92 et AC 93 par adjudication, exercice du Droit de Prémption parcelles AC 92 et AC 93, demandes de subventions des associations ; RMCOM : adhésion au syndicat mixte Bretagne Mobilités ; décisions du maire ; points divers.

SAINT-AIGNAN

**ANIMATION CONTE DES PETITS.** *Le mercredi 9 avril de 16 h 30 à 17 h 15, le mercredi 16 avril de 16 h 30 à 17 h 15, tous les mercredis du 9 juillet au 27 août de 16 h 30 à 17 h 15, le mercredi 22 octobre de 16 h 30 à 17 h 15, le mercredi 29 octobre de 16 h 30 à 17 h 15 • Electrothèque du lac de Guerlédan - Rue du Musée.* Les aventures d'Elly, la fée électricité et de son acolyte Guerlic, le dragon du lac de Guerlédan sont dévoilées. Une histoire pleine de rebondissements à destination des tout-petits. Durée : 45 mn. Pour les 3-6 ans. Tarif(s) : 3 € . Contact : tél. 02 97 27 51 39.

**JOURNÉE PLANTATION D'UNE HAIE.** *Le vendredi 11 avril à 10 h • Verger Communal - Rue de Guerlédan.* Dans le cadre du projet Jardin Coopéra-Terre, plantation d'une haie syntropique au verger communal. Recherche de dons de plants et boutures pour enrichir cette haie : cassis, groseilliers, framboisiers, myrtilliers, noisetier, buddleia, forsythia, lauriers sauve, sureaux... Un pique-nique convivial est prévu le midi, chacun peut apporter quelque chose à partager. Pensez aussi à prendre ses outils de plantation. Gratuit. Contact : tél. 02 97 27 50 20, [mairie@saint-aignan.bzh](mailto:mairie@saint-aignan.bzh)

SAINT-BARTHÉLEMY

**RALLYE VÉLO SUR INSCRIPTION.** *Le dimanche 13 avril de 9 h à 17 h • Centre culturel - Rue de Kergallic.* Rallye vélo au départ de Kergallic (25 km). Prévoir pique-nique pour le midi. Apporter sa glacière, qui sera déposée pour le pique-nique. Inscriptions fortement conseillées avant le 11 avril. Gratuit. Contact : tél. 02 97 27 14 65, [centreculturel56150@gmail.com](mailto:centreculturel56150@gmail.com)

SÉGLIEN

**APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ SUR INSCRIPTION.** *Date limite d'inscription le mardi 8 avril • Médiathèque Anne-Marie Saint Jalm - Rue Yves-Le Calvé.* L'animation aura lieu le mardi 15 avril de 14 h 30 à 16 h 30. Au programme : jeux de société pour enfants (dès 3 ans) et adultes. Goûter offert. Réservation par SMS avec coordonnées et âge. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. Gratuit. Contact : tél. 06 82 08 46 48.



La rédaction de Pontivy  
pontivy@letelegramme.fr  
7 rue Rivoli  
Facebook : Le Télégramme Pontivy

Suivez  
**LE TÉLÉGRAMME**  
sur **facebook**



# Pontivy

## L’Armofréban renaît de ses cendres



La colonne des Fédérations avait été taguée, couverte de peinture rouge et de coulures en juillet 2024. Le Télégramme/Claire Marion

L’Association républicaine du monument de la Fédération bretonne-angevine a été réactivée. Marie-Madeleine Doré-Lucas en est la nouvelle présidente.

Claire Marion

**Qu’est-ce que l’Association républicaine du monument de la Fédération bretonne-angevine (Armofébran) ?**  
Marie-Madeleine Doré-Lucas : L’association s’est constituée en 2001-2002, avec pour objectif la réhabilitation du monument, afin de le réintégrer pleinement dans la mémoire et dans l’espace public de la Ville. Elle comptait 43 fonda-

teurs et jusqu’à 140 adhérents et sympathisants. Ce monument n’est pas un simple bloc de pierre, il a tout une histoire ; c’est un symbole fort de la République et de ses valeurs. Il porte l’inscription du serment des deux fédérations bretonnes-angevines de 1790.

**Pourquoi relancer l’association ?**  
La colonne avait subi un premier attentat à la dynamite, le 18 décembre 1938, revendiqué par le groupe Gwen ha Du. Le Génie ailé en bronze, scellé sur le fût de la colonne, fut arraché et cassé. Le monument a subi un deuxième attentat : dans la nuit du 12 au 13 juillet 2024, l’ensemble des inscriptions et des illustrations a été couvert de tags à la peinture rouge. Les auteurs n’ont pas pu être identifiés et la plainte de la Ville de Pontivy a été classée sans suite. Ces événements, dans un contexte de dissolution de l’Assemblée nationale, ont réactivé l’association qui avait été mise en sommeil

depuis les années 2010. En ces temps troublés de la République, défendre la mémoire des lieux et événements qui ont contribué à faire de la France une République, est notre credo.

**Quelles sont les actions envisagées ?**  
D’une part, nous allons nous porter partie civile dans ce dossier de dégradations. D’autre part, nous attendons la restauration de la colonne [dont le début des travaux a été annoncé pour le mois de juin, lors du conseil municipal du 17 mars]. Nous envisageons aussi de lancer un concours pour remplacer Le Génie ailé par quelque chose de plus moderne qui symbolise la République. Et, à l’automne, nous allons organiser une conférence sur la reconquête de la république au Palais des congrès. Enfin, notre mission est de sensibiliser et d’informer le public.

**Contact**  
Tél. 06 11 71 30 30 ou courriel : chantal-thierry@hotmail.fr

## La poésie s’invite à l’école Marcel-Collet

● À l’occasion du Printemps des poètes, des classes de l’école Marcel-Collet ont mené plusieurs actions tout au long de la semaine. Un goûter poétique a inauguré l’événement. Les parents d’élèves qui le souhaitaient sont venus y lire des poèmes, mêlant de grands classiques et des poèmes en langues étrangères (anglais, arménien, bengali, taï-

wanais...).

**Facteurs poétiques**  
Les élèves ont aussi formé des brigades d’interventions poétiques pour offrir des poèmes aux autres classes. Ils ont joué les facteurs poétiques en déposant des poèmes dans les boîtes aux lettres autour de l’école. La semaine s’est conclue par une battle de slam.



L’école Marcel-Collet a célébré le Printemps des poètes avec un goûter poétique. École Marcel-Collet

## Un match d’impro théâtrale solidaire, ce samedi

● L’association La Main Tendue 56 organise un match d’improvisation théâtrale caritatif, ce samedi, à 20 h 30, au Théâtre des Halles. Cet événement opposera La Clique du Clic, de Saint-Avé, contre Improtoufeu, de Saint-Thuriau. Ces deux équipes s’affronteront sur scène dans des joutes verbales, sketches spontanés et défis créatifs... sous l’œil d’un arbitre (et des votes du public). Rendez-vous est donné au Théâtre des halles. Cette soirée riche en humour est placée sous le signe de la solidarité puisque les bénéfices iront à Maëlys et sa famille. Maëlys, Pontivyenne âgée de 4 ans, atteinte d’une maladie génétique rare touchant notamment la vue. Une maladie qui nécessite des aménagements importants pour améliorer son quotidien.



L’association La Main tendue 56 organise un match d’improvisation théâtrale caritatif, ce samedi, à 20 h 30, au Théâtre des Halles. La Main tendue 56

**Pratique**  
Match d’impro théâtrale, ce samedi, à 20 h 30, au Théâtre des halles. Participation libre. Buvette et vente de gâteaux sur place.



Pour le commander, rendez-vous sur boutique.lemensuel.com ou scannez ce QR code



**Réveillez votre créativité**  
Un super poster géant sur la Bretagne à colorier

12€

RETOUR DES BEAUX JOURS

PLACE AUX TRAVAUX

- COMBLES
- AMÉNAGEMENT
- POSE DE VELUX®
- ISOLATION EXTÉRIEURE



MORBIHAN 02 97 29 81 15 [www.qualiconfort.com](http://www.qualiconfort.com)

CHEZ VOUS

Les travaux d'aménagement (26 415 € HT) de la rampe PMR (personne à mobilité réduite) de la salle des fêtes vont démarrer fin mai.



BRÉHAN

# Le budget primitif 2025 voté avec trois votes contre

Validation des comptes financiers 2024, ses affectations, et l'approbation des budgets primitifs 2025 étaient à l'ordre du jour du conseil municipal. jeudi soir. L'opposition a voté contre.

● Didier Rivalain, élu bréhannais chargé des finances, a présenté le compte financier unique 2024, jeudi dernier. Le budget principal qui est excédentaire présente un résultat 2024 de 421 972 € en fonctionnement et de 713 562 € en investissement. « Un résultat conséquent malgré les fortes augmentations des charges électricité et frais de personnel ». Le budget 2024 est voté à l'unanimité. Le conseil a décidé d'affecter 431 256 € de la section de fonctionnement 2024 à la section d'investissement du budget primitif 2025. Le compte financier 2025 s'établit à 2 250 350 € en fonctionnement et à 3 437 690 € en investissement (dont les 902 627 € du résultat d'investissement reporté de 2024 et un emprunt de 182 000 €). « Les dotations de l'État (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale et Dotation nationale de péréquation) se maintiennent, voire sont en légère hausse due au reclassement de la commune en FFR (France ruralité revitalisation) », a annoncé le maire Jean Guillot.

**Contrat d'association école privée**  
Les élus ont adopté à l'unanimité le

montant de participation pour les 86 élèves bréhannais scolarisés à l'école Notre-Dame, soit 1 109 € par élève de maternelles (35) et 460 €/élève de primaire soit un montant global de 62 338 €.

**Taux des taxes communales**  
Les taux des taxes (bases communales) restent soit 11,59 % pour la taxe d'habitation ; 35,08 % pour la taxe foncière sur le bâti ; 49,18 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

**Principaux investissements**  
Rénovation de la crémaillère : 1 240 000 € (635 000 € de subventions espérées) ; aménagements rue chateaubriand : 680 940 € (82 500 € de subventions attendues) ; Maison assistante maternelle 370 400 € (319 700 € de subventions) ; rampe d'accès Jean-Saulnier 37 000 € (35 000 €) ; Pont des Vallées 470 000 € (350 000 € de subventions + participation commune de Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle) ; programme de voirie 210 000 € (30 000 €) ; acquisition de divers matériels : 64 000 €.  
Le budget primitif 2025 a été adopté avec trois votes contre.

**Pourquoi l'opposition a voté contre**  
Comme en 2024, le groupe d'opposition, mené par Hervé Guillemain a voté contre le budget. « Le résultat de l'excédent de fonctionnement 2024 nous paraît extrêmement fragile car, en 2025, la commune aura besoin de 80 000 € en plus pour rembourser les intérêts de la dette et de son capital (275 000 € contre 196 469 € en 2024) ». Interpellant l'assemblée sur le coût exorbitant de la réhabilitation de la Crémaillère passant de 900 000 €, « en ce qui, nous concernait, à plus

du double aujourd'hui. Cette politique du quoiqu'il en coûte fait bondir la dette par habitant de 793 € à 1 167 €. L'un des points marquants, aussi, est l'affichage par la municipalité d'un nouvel emprunt de 182 000 € pour boucler son budget ». Le groupe d'opposition est aussi revenu sur le dossier de la révision du plan d'urbanisme. « Il est désolant que les modifications apportées l'aient été sans avoir contacté au préalable les propriétaires concernés. Nous avons aussi contesté la méthode employée pour la construction du parking privé de végétalisation derrière la mairie, ouvrant un large périmètre derrière la mairie travaux réalisés sans aucun débat au conseil municipal et réalisés pour désenclaver une parcelle d'un particulier. Hervé Guillemain porte-parole du groupe a attiré l'attention du conseil municipal sur la perte de valeur potentielle de l'immeuble du presbytère suite à ces travaux ».

**Le maire, Jean Guillo répond à l'opposition**  
« Ledit parking est un besoin réel. Il permettra de libérer des places de stationnement aux abords de l'église et de la mairie », a répondu le maire. Concernant le désenclavement « l'accès à la parcelle existait déjà dans le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) par le chemin qui conduit à l'accueil de loisirs, ce qui n'est pas idéal. Il conviendra en temps et en heure de retenir le plus approprié qui est possible par la rue des Trois moulins, bande de terrain propriété de la commune, a répondu le maire précisant que les pouvoirs publics imposent aux communes de regrouper et densifier l'habitat avec le ZAN (Zéro artificialisation nette) ».

## 9 595 € de subventions aux associations

● Associations communales : associations écoles : 10 €/élèves ; Apel école privée (arbre de Noël) 1 100 €, APE école Robin-Fouquet (spectacle de Noël) 780 €. Amicale des donneurs de sang bénévoles 100 € ; Espérance football 5 000 € ; Espérance basket

1 000 € ; Club des supporters 730 €. Associations gym danse bréhannaise 100 €. Associations hors communes : Amicale des sapeurs-pompiers de Rohan 100 € ; Banque alimentaire 800 € ; comice agricole 690 € (0.30cts/par habitant). Canoë-ka-

yak club Rohan 200 € ; Sport Loisir Crédin 100 € ; Resto du Cœur 200 €. Établissement d'enseignement. Apel Rep collège Yves Le Bec 500 € ; Maison familiale rurale de Loudéac 50 € ; maison familiale rurale de Fougères 25 €.

BIGNAN

# Un budget 2025 placé sous le signe de la rigueur et de la prudence



Le budget 2025 de la commune a été voté vendredi, lors de la séance présidée par la maire Chantal Bihoës (à droite sur la photo).

● Le conseil municipal de Bignan s'est réuni sous l'autorité de la maire, Chantal Bihoës, vendredi. Les Comptes financiers uniques (CFU) ont été validés à l'unanimité, les finances de la commune sont saines.

**Budget 2025**  
Le budget 2025 de la commune a été voté à l'unanimité : il est de 7 787 646 € (3 433 663 € pour le fonctionnement, 4 353 983 € pour l'investissement). Le maintien des taux d'imposition a été validé : taxe sur le foncier bâti, 30,02 % ; taxe sur le foncier non bâti, 55,92 % ; taxe d'habitation résidences secondaires et locaux vacants 15,16 %.

**Investissements**  
Parmi les principaux investissements, il y a les travaux de l'église (791 000 €) qui doivent débiter en juin, en fonction des subventions

accordées ; l'aménagement du cœur de bourg (800 000 €), les logements sociaux (455 000 €), le bar du Centre (329 194 €), les logements d'urgence (193 000 €). « Au regard de l'incertitude de la Loi de Finances 2025 et du contexte de restrictions budgétaires, il convient donc de faire preuve de rigueur, de vigilance dans la méthodologie et de patience, car il nous faudra temporaliser nos projets pour les cadrer : c'est la clé de notre future réussite », analyse la première édile.

**Subventions**  
Pour l'année 2025, l'enveloppe budgétaire allouée au subventionnement des associations ou organismes est de 19 656 € (liste détaillée consultable à la mairie) : associations communales (16 566 €), organismes et associations extérieures (1 755 €), collèges, lycées, écoles (1 335 €).

LA CHAPELLE-NEUVE

# L'école Notre-Dame fait un don de 316 € au CLEAS



Vendredi, à l'issue du repas solidaire annuel organisé par l'école Notre-Dame, un don de 316 € a été remis à l'association CLEAS. École Notre-Dame La Chapelle Neuve

● À La Chapelle Neuve, vendredi, l'école Notre Dame a organisé le repas solidaire annuel, ce qui a permis de remettre les dons (316 €) des familles de l'école, à l'association CLEAS (Centre de Langue et d'action sociale) qui se mobilise pour faire apprendre la langue française aux personnes non francophones. Chaque année, au cours des semaines précédant Pâques, les écoliers sont sensibilisés à une

cause caritative en lien avec les projets de l'école. C'est le thème d'année de l'école, « Raconte-moi une histoire », qui a mené l'équipe à choisir le CLEAS. Le repas solidaire a réuni les trois classes de l'établissement et proposait un simple bol de pâtes avec une compote à la place du repas habituel de cantine. Les familles qui souhaitent contribuer davantage ont pu faire des dons supérieurs au prix du repas.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Un super poster géant sur la Bretagne à colorier

12€

L'inauguration du pôle santé et de l'école d'aides-soignantes de Baud a eu lieu vendredi, en présence de plusieurs élus et du conseil municipal des jeunes.



BAUD

# Pôle santé et école d'aides-soignantes inaugurés

Le pôle santé et l'école d'aides-soignantes ont été inaugurés vendredi, en attendant un pôle de médecine générale qui devrait ouvrir début 2026.

● Vendredi, le pôle santé et l'école d'aides-soignantes situés dans l'ancienne école du Centre, ont été inaugurés. L'événement, orchestré par la maire Pascale Gillet, a réuni élus, personnel médical, personnalités locales et représentants des entreprises ayant œuvré sur le chantier. L'architecte Sylvain Poilvert a été particulièrement remer-

cié pour sa vision et son expertise. Cet ambitieux projet a été conçu pour contribuer à la construction d'une véritable communauté de soins.

**Enjeu de solidarité et de cohésion**  
« Certes, la santé n'est pas la compétence des élus locaux et l'équipe municipale s'est un peu mêlée de ce qui ne la regardait pas, mais c'est un investissement pour la santé de tous et pour l'avenir de notre commune. Nous ne pouvons pas nous endormir sur nos lauriers et laisser passer le train si nous ne voulons pas être un désert médical demain. L'ouverture du pôle santé s'inscrit donc dans une vision globale de l'avenir de notre système de santé, fondée sur la proximité, l'innovation et surtout la solidarité », a souligné Pascale Gillet, rappelant le

coût total de cet investissement (1 262 839 €) subventionné à 30 %, avec un reste à charge de la collectivité de 70 %, financés notamment avec les loyers générés par le bâtiment où exercent huit professionnels.

**Ouverture d'un pôle de médecine générale en 2026**  
La première édile a aussi confirmé la transformation du bâtiment La Passerelle en pôle de médecine générale : « Tous les médecins généralistes vont exercer ensemble en un même lieu avec, on l'espère, une infirmière Azalée et une assistance médicale. L'ouverture est prévue début 2026. On déménage les bénévoles et les jeunes de l'association L'Outil en main et je les remercie d'avoir été des acteurs facilitants dans cette opération ».

PLOËRDUT

# 22 artistes locaux exposent leurs œuvres dans la salle des mariages

● À chaque printemps, la commission municipale « Animation et loisirs » propose une manifestation dans la commune. Cette année, l'équipe de Corinne Vola, adjointe au maire, a choisi d'exposer les œuvres artistiques des habitants, qu'ils soient connus ou pas. Vendredi soir, la municipalité a reçu tous les protagonistes pour le vernissage de cette exposition inédite. C'est le maire, Jean-Luc Guilloux, qui les a accueillis. Selon Corinne Vola, cette première est déjà un succès : « Nous avons 22 artistes en herbe répertoriée. S'il y a beaucoup de peintures, on peut voir aussi du scrapbooking, du dessin, de la broderie, de la maroquinerie... ». Si certains talents sont déjà connus du public comme Marlène Hournon ou Morwenna Le Calvez, d'autres exposent pour la première fois, comme

Iwan Le Goff, auteur de deux dessins. « Ce n'est pas un concours, juste une exposition pour montrer que plein

de gens ont du talent. Elle est visible jusqu'à la fin mai, dans la salle des mariages, aux horaires d'ouverture de la mairie », précise l'élue.



Jean-Luc Guilloux, maire, a reçu les talents cachés dans la salle des mariages. « Une occasion de se rencontrer, car parmi les artistes certains sont nouveaux dans la commune » a-t-il dit.

BAUD

# Un blessé après des chutes dans le peloton d'une course cycliste

● Ce dimanche, vers 16 h, plusieurs coureurs ont chuté lors du Grand prix cycliste des commerçants et artisans. Ils avaient pris le départ de Languidic, à 15 h, et se trouvaient à ce moment-là sur la D3, à hauteur de

Baud. Un des sportifs a été blessé. Il a été évacué par les pompiers à la suite d'une suspicion de traumatisme crânien et de fractures. Le Smur était sur place. Une enquête de gendarmerie a été ouverte.

# Le concours photo « La nature à Baud » lance les dix ans du Quatro

● Vendredi, le premier des nombreux temps fort des festivités des dix ans du Quatro, le 20 septembre prochain, a été dévoilé. « Avec le réveil du printemps, nous avons choisi la thématique de la nature à Baud, pour notre concours photo qui a lieu jusqu'au 30 juin : ouvert à tous, sans limite d'âge. Il est à faire seul ou en famille. Les clichés qui auront retenu l'œil du jury seront visibles à la Mezzanine, cet été. D'autres lots sont prévus », présentent Catherine Cadoret, adjointe municipale à la communication-culture et animations jeunesse, avec Mikaël Le Bihannic, chargé de communication au Quatro. Le duo a souligné « qu'il n'y avait pas de vacances pour la culture, l'idée étant que le public local et les gens de passage profitent aussi d'une offre ».

**Faune et flore**  
Il s'agit donc d'impliquer la population dans l'action culturelle sous forme d'une participation citoyenne, en mettant en valeur le territoire de Baud Communauté, avec un regard sur la faune et la flore. « Nous sommes associés aux six bénévoles très impliqués et fêrus de culture du comité de programmation du Quatro. La commission municipale culture composera, quant à elle, partiellement le jury avec quatre ou cinq élus. S'y ajouteront un photographe professionnel



L'adjointe municipale baldivienne Catherine Cadoret et Mikaël Le Bihannic, chargé de communication au Quatro, présentent un des premiers temps forts des 10 ans du Quatro : le concours photo « La nature à Baud ».

et des techniciens de la culture. L'équipe du Quatro réalisera sa présélection. Nous retiendrons 20 clichés qui seront exposés à la Mezzanine, du 1<sup>er</sup> au 24 août. Le vernissage aura lieu le 2 août, à 11 h, avec les personnes présélectionnées. À l'issue de cet événement, on connaîtra le vainqueur qui repartira avec son prix (livres, jeu de société, une visite commentée pour dix personnes au Musée de la carte postale privatisé pour la circonstance). Les vingt lauréats repartiront avec un tirage A3 », détaille l'élue.

**Pratique**  
*Renseignements complémentaires et participation sur le site du Quatro : [www.lequatro.fr](http://www.lequatro.fr)*

KERNASCLÉDEN

# Les élus ont voté les budgets primitifs pour 2025

● Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir, sous l'autorité du maire, Christophe Cararic. Les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement pour 2024, en accord avec les comptes de gestion, ont été approuvés à l'unanimité.

**Compte administratif de la commune**  
En fonctionnement, les recettes sont de 395 081 € et les dépenses de 339 763 € pour un résultat positif de 55 317 € ; avec le report de 2023 de 299 606 €, on arrive à un résultat net de 354 924 €. En investissement, les recettes sont de 182 788 € ; les dépenses de 165 589 €, on a un résultat 2024 de 17 198 €. Avec le report 2023 de 17 280 €, on arrive à un résultat net de 34 479 €. Le résultat global est donc de 389 403 €.

**Taux d'imposition**  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal a décidé de maintenir les

taux d'imposition soit 29,63 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 16,42 % sur les propriétés non bâties.

**Budget primitif de la commune**  
Le budget primitif de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 542 405 € et en section d'investissement à 232 479 €. Fonctionnement : les principales dépenses prévues sont les charges à caractère général (210 005 €) et les charges de personnel (206 000 €). Les principales recettes proviennent des produits d'impôts et taxes (222 000 €) et des dotations de l'État (64 499 €).

**Investissements**  
Les principaux programmes pour 2025 concerneront la voirie (route de Kermonach et autres) ; la réfection des trottoirs dans la cité ; l'achat d'une remorque ; et peut-être l'extension du hangar municipal (devis à demander).

CHEZ VOUS



SAINT-CARADEC-TRÉGOMEL ● 30 kg de déchets ramassés sur le bord des routes

Samedi, à partir de 10 h, une dizaine de volontaires ont participé à la collecte des déchets ramassés aux abords des routes de la commune. C'est sous un beau soleil printanier qu'une trentaine de kilos de bouteilles en verre, de canettes en aluminium, d'emballages en plastique, de déchets divers et polluants ont été collectés puis triés pour être déposés dans les conteneurs dédiés. « Le constat montre que ces déchets sont jetés pour l'essentiel à partir des véhicules de passage dans la commune, explique le maire, William Jacobert, qui participait au ramassage. Une seconde opération du même type pourra être organisée à l'automne. L'appel est déjà lancé pour être plus nombreux ».

SAINT-CARADEC-TRÉGOMEL

Seize joueurs de palets sur route à Guerlosquet

● Palet Scorff-Ellé organisait la quatrième manche de son challenge, samedi, à Guerlosquet. « Malgré un temps ensoleillé, seuls seize joueurs de palets sur route étaient présents », regrette Stéphane Sauter, le président. À l'issue des quatre parties disputées, David Bansard est arrivé à la première place avec un résultat de 47/32. Il est suivi de Jean-Claude Guillemot (45/20) ; Gérard Le Boëdec (45/27) ; Bernard Le Bourhis (44/37). Au classement général, c'est toujours Bernard Le Bourhis qui est en tête. Prochain concours le samedi 19 avril, à Berné (stade).



Seize joueurs de palets présents à la quatrième manche du challenge de l'association Palet Scorff-Ellé.

ROUDOUALLEC

L'Apel Sainte-Thérèse solidaire d'enfants handicapés du Togo

● L'association des parents d'élèves (Apel) de l'école Sainte-Thérèse a mis en place, depuis quelques années maintenant, un système de récupération de cartouches usagées qui sont rachetées par une entreprise. Chaque année, l'argent de la collecte sert à financer des activités de solidarité. Vendredi après-midi, un chèque de 200 € a été remis à

Denis Rogard, ancien parent d'élève de l'école, qui remettra à son tour cette somme au centre pour enfants handicapés de Bombouaka, au Togo. Denis Rogard a profité de son passage à l'école Sainte-Thérèse pour parler de ce centre qu'il a visité en 2024. « C'est un centre pour accompagner des enfants handicapés pendant les premières

années de leur vie. Ils sont appareillés de prothèses qui sont réalisées sur place, de façon artisanale. Pour financer une année pour un enfant au centre et à l'école, il faut 250 € », a expliqué l'intervenant qui a suggéré aux jeunes Roudouallecois de correspondre avec ces jeunes Togolais. Une proposition rapidement et unanimement acceptée.



Denis Rogard est venu parler d'un centre pour enfants handicapés au Togo. L'Apel lui a remis un chèque de 200 € au profit du centre et une correspondance devrait être organisée entre les jeunes.

LANGONNET

De nouvelles adhésions aux Enfants des rues de Pondichéry



Jean-Marc Berthet a animé l'assemblée générale d'ERDP, samedi, qui se tenait pour la première fois en présentiel.

● L'assemblée générale de l'association des Enfants des rues de Pondichéry (ERDP) Bretagne s'est déroulée, samedi, à la médiathèque, sous la présidence de Jean-Marc Berthet. L'association nationale qui existe depuis 2001, compte d'autres antennes à Toulon, en Alsace, en région parisienne et en Bretagne, d'abord à Betton (Ille-et-Vilaine) puis à Langonnet depuis 2022.

« Aider les enfants vulnérables à Pondichéry » Jean-Marc Berthet a rappelé les caractéristiques d'ERDP : l'association est non gouvernementale, apolitique, non confessionnelle. Sa vocation est d'aider les enfants vulnérables à Pondichéry (en Inde du Sud). ERDP soutient un foyer pour garçons abandonnés ou orphelins, Vudhavi Karangal Boys ; un foyer pour filles abandonnées ou orphelines, Vudhavi karangal Girls ; un pensionnat avec école APRES School, une école pour handicapés physiques et mentaux de milieux très pauvres, Satya Special School et, un centre d'accueil d'un quartier

très pauvre, notamment pour l'aide aux devoirs Child développement center. « Nous voulons que ces enfants méprisés par la société indienne deviennent des citoyens honnêtes, responsables, autonomes. Cela passe par le yoga, la musique et une scolarité au-delà du secondaire où l'enseignement est payant afin qu'ils obtiennent un diplôme ». Afin de financer les structures, ERDP Bretagne organise, depuis 2011, une traversée commentée en Baie du Mont-Saint-Michel. « Nous allons poursuivre la tenue de stands comme l'année passée, à Betton et au Faouët, à la librairie café Au Temps de Vivre. Une soirée contes indiens et concert de chants de marins est aussi en projet. Deux nouvelles adhésions ont été enregistrées au cours de l'assemblée générale portant le nombre d'adhérents d'ERDP Bretagne à treize », a conclu le président.

Pratique Adhésion 25 € en individuel et 35 € pour un couple. ERDP Bretagne Infos et contact : edrp35@gmail.com

PRIZIAC

Conseil municipal ce mardi, à 20 h

● Le conseil municipal aura lieu ce mardi, à 20 h. À l'ordre du jour, un gros volet sur les finances : vote des taux d'imposition des taxes directes locales, les budgets primitifs 2025 : commune, assainissement, lotissement. Seront aussi examinés, l'acquisition des parcelles

AC 92 et AC 93 par adjudication ; l'exercice du droit de préemption relatif aux parcelles AC 92 et AC 93, ainsi que les demandes de subventions des associations ; RMCOM : adhésion au syndicat mixte Bretagne Mobilité et les décisions du maire.

La Bretagne de demain

LES PIEDS EN BRETAGNE, LES YEUX SUR LE MONDE

Le Télégramme

DEPUIS 80 ANS



La rédaction de Lorient  
lorient@letelegramme.fr  
38, cours de Chazelles  
@TelegLorient  
Facebook : Le Télégramme Lorient

Suivez  
**LE TÉLÉGRAMME**  
sur Instagram

Contactez-nous

09 69 36 05 29 n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)

Les correspondants locaux

Didier Robin : didier.robin716@orange.fr  
Florian Fouler : les.diablotins@wanadoo.fr

# Gourin

## Une filière énergie bois à l'échelle du Pays Cob

Réuni jeudi, à Gourin, le conseil communautaire de Roi Morvan Communauté a approuvé (sept abstentions) le projet de création de la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Koad Cob et a décidé d'y adhérer.



Nicolas Champot (au micro), chargé de mission Énergie climat à Roi Morvan communauté, a présenté, jeudi dernier, la filière bois énergie du pays Cob.

Un travail collaboratif a été engagé entre le Pays COB (Centre Ouest Bretagne), ses cinq EPCI (Communauté de communes du Kreiz Breizh, Poher Communauté, Communauté de Communes de la Haute Cornouaille, Monts d'Arrée Communauté, Roi Morvan Communauté) et l'AlecoB (Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne), sur la structuration, puis la mise en œuvre, d'une filière énergie bois complète, « de l'arbre au radiateur ». Cette action s'inscrit en complémentarité du Schéma directeur des réseaux de chaleur et de la filière bois de Roi Morvan Communauté qui prévoit notamment l'étude de plusieurs projets de réseaux de chaleur sur Roi Morvan Communauté.

**Renforcer l'autonomie énergétique du territoire**  
« Il s'agit de valoriser le bocage du pays. Il y a environ 4 500 km de haies sur le territoire du Pays du roi

« La ressource est abondante, il faut tendre vers de bonnes pratiques ».

RENÉE COURTEL,  
PRÉSIDENTE DE RMCOM

Morvan, 1 500 km à l'échelle du Pays Cob », fait savoir Nicolas Champot, chargé de mission Énergie climat à Roi Morvan communauté, qui était invité, jeudi, à présenter la filière bois énergie du pays Cob. « On consomme actuellement 1 500 tonnes de bois dans les huit chaufferies du pays Cob. Le potentiel de déploiement, estimé en 2011 par un expert forestier de la Chambre d'agriculture, était de 15 000 tonnes ». Il existe donc une

marge importante pour renforcer l'autonomie énergétique du territoire. Le Saintois Jérôme Régnier invite à temporiser : « on n'a pas tous les éléments, ne prenons pas une décision dans la précipitation ». Tandis que le Plouraysien, Michel Morvant, parle « d'un projet coûteux qui mérite un examen attentif ». Jean-Charles Lohé, qui est par ailleurs président du pays Cob, répond que « ce projet date de 2021 et nous avons travaillé là-dessus de manière très intense, ça se veut simple et efficace pour les petites communes ». Hervé Le Floc'h, maire de Gourin, voit dans cette filière une réelle opportunité. « Il faut un outil pour nous aider à exploiter ces haies, ça ne se représentera pas, il faut monter dans le train qui passe ». Selon Renée Courtel, présidente de RMCom, « la ressource est abondante, il faut tendre vers de bonnes pratiques ».

## « L'attirail » a enchanté petits et grands dans la salle des fêtes de Tronjoly

Proposé par La Grande Boutique, le spectacle familial « L'attirail » a réuni une cinquantaine de personnes, mercredi, dans la salle des fêtes de Tronjoly. À travers le jeu et la manipulation d'objets, un garçon de piste les a plongés dans ses souvenirs. De l'homme le plus fort du monde aux illustres acrobates, en passant par le clown, c'est tout un cirque qui prend vie dans ce spectacle drôle, poétique et touchant. Rendez-vous à la Grande Boutique, vendredi 18 avril, avec « Christa ». Cet Oratorio s'articule autour d'un dispositif technique et scénique composé et animé par ses interprètes.

**Pratique**  
« Christa », le vendredi 18 avril, à 20 h 30, à La Grande Boutique 3, rue des

Milad, à Langonnet.  
Tarifs : réduit 5 €, plein 8 €. Tél. 02 97 23 83 83.



La grande Boutique a proposé un spectacle familial à la salle des fêtes, mercredi.

## L'Office de la langue bretonne vise l'ouverture de classes bilingues



Comme vendredi, à l'école Jean-Guéhenno, Ingrid Audoire chargée de développement sur le territoire du Pays Cob (deuxième à droite) accompagne les écoles dans l'enseignement du breton.

Tandis qu'une enquête réalisée pour la Région Bretagne, par l'institut de sondage TMO, publiée en janvier dernier, indique que le nombre de bretonnants est passé de 214 000 en 2018, à 107 000 bretonnants en 2024, l'Office public de la langue bretonne (OPLB) met l'accent sur l'apprentissage de la langue par les filières de bilinguisme dans les établissements scolaires.

**« Accompagner les filières d'apprentissage »**  
Ingrid Audoire, chargée de développement sur le territoire du Pays Centre ouest Bretagne, qui était vendredi, à l'école Jean-Guéhenno, est à l'œuvre pour soutenir les enseignements existants et encourager la mise en place de nouvelles filières.

« Une des missions importantes de l'OPLB est d'accompagner les filières d'apprentissage et communiquer auprès des parents. La transmission du breton au sein des familles n'existe presque plus, les écoles sont donc nécessaires pour assurer cette transmission. Elles peuvent nous solliciter. Suite à la programmation bisannuelle du rectorat, un des enjeux est l'ouverture de nouvelles classes pour avoir

plus de locuteurs ».

**Dans le Pays Cob**  
Ingrid Audoire note que, dans le Pays Cob le breton est encore parlé, mais l'apprentissage reste à la marge. « Il existe des filières à Gourin, Langonnet, Rostrenen, Le Faouët, Carhaix, Poullaouen, mais autour de ces communes c'est le grand vide ». « Le taux d'élèves bilingues dans les écoles primaires du Pays COB s'élève à 11,5 %, c'est encore très loin des taux d'élèves bilingues d'Alsace (18,1 % en 2023), du Pays basque (42,6 %) ou de la Corse (54 %). Ce qui est inquiétant, dans le Pays COB, c'est le petit nombre d'élèves bilingues inscrits dans les collèges, seulement 58, en 2024 », dit Herve ar Gall, ancien enseignant et directeur d'écoles Diwan.

**En dehors de l'école**  
« Il est important que le breton soit aussi parlé en dehors de l'école, dans le domaine public, dans les entreprises et offres de loisirs associatives. La charte Ya d'ar brezhoneg, (dont Gourin a atteint le niveau 2 en octobre 2024) y contribue, comme des conventions avec des entreprises et associations », ajoute Ingrid Audoire.

RETOUR DES BEAUX JOURS

PLACE AUX TRAVAUX

■ COMBLES  
■ AMÉNAGEMENT  
■ POSE DE VELUX®  
■ ISOLATION EXTÉRIEURE

QUALI  
confort

RGE

MORBIHAN 02 97 29 81 15 www.qualiconfort.com

# Pays de Loudéac

## Locarn

Incendie  
au Menez Guellec :  
110 hectares  
de landes ont brûlé  
En Bretagne page 11



# Une première « Passion » réussie

Plus de 400 spectateurs ont assisté ce dimanche 6 avril, à la première représentation de « La Passion de Loudéac » au Palais des congrès et de la culture.

 sur [letelegramme.fr](https://www.letelegramme.fr)  
Voir le diaporama

Organisée par l'Étoile Sportive Saint-Maurice, cette 111<sup>e</sup> édition de « La Passion de Loudéac » a réuni sur scène plus d'une centaine de comédiens et de figurants. Durant deux heures trente, la fresque théâtrale a enchaîné les tableaux retraçant les derniers jours de la vie du Christ jusqu'à sa crucifixion, puis sa résurrection, dans une mise en scène millimétrée de Jean-Noël L'Hospitalier. La seconde représentation se déroulera dimanche 13 avril, à 15 h, toujours au Palais des congrès et de la culture de Loudéac.



Les enfants et le Christ, une scène de « La Passion de Loudéac ».

Alain Le Golf, assisté de Quentin Le Boudec et de Jérôme Gicquel, assure la mise en son de La Passion.



Jésus et les apôtres sur la scène du Palais des congrès et de la culture de Loudéac..



Brigitte Monjaret maquille Yann Pasco qui incarne Jésus depuis onze années.



Le public intergénérationnel et provenant de toute la Bretagne et de ses départements limitrophes retient son souffle avant le lever de rideau.



09 69 36 05 29, n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)  
**La rédaction de Loudéac**  
loudeac@letelegramme.fr  
6 rue du Docteur-Lecomte  
Facebook : Le Télégramme Loudéac-Rostrenen



**TÉLÉCHARGEZ  
L'APP  
LE TÉLÉGRAMME**

Disponible sur  
App Store et Google Play



# Quelles activités pendant les vacances ?

Comment s’occuper pendant ces vacances scolaires ? Voici une petite sélection d’idées d’activités à Loudéac : une exposition à la médiathèque, un ciné-concert et quelques propositions pour s’amuser.

## 1 « Mission potager » à la médiathèque

À partir du 8 avril, la médiathèque de Loudéac propose une nouvelle exposition intitulée : « Mission potager ». Très ludique, elle trace le portrait de dix fruits et légumes : comment poussent-ils ? À quel moment de l’année ? Comment les manger ? L’expo permet de comprendre l’importance d’une consommation locale et de saison, à la fois pour la planète et pour notre santé. Enfin, il sera question de s’amuser grâce au jeu « Mission potager » : un jeu de quilles pour devenir incollable sur les fruits et légumes et leur saison. L’exposition, prêtée gratuitement par le Conseil départemental des Côtes-d’Armor, est visible aux heures d’ouverture de la médiathèque. Site : [www.mediathèque.ville-loudeac.fr](http://www.mediathèque.ville-loudeac.fr).

## 2 Quelques idées pour s’amuser

Envie de jouer mais en panne d’idées ? Direction l’Indoor



Cyril Legrand d’Armur Ludik propose 850 m² de jeux gonflables, un terrain de foot intérieur, deux salles dédiées aux anniversaires, flipper, piscines à boules et des cartes Magic, jeux de société pour adultes et adolescents. Le Télégramme/Yanna Robert

Game’s, impasse Châtains, zone d’activité Les Parpareux. Sur une surface de 1 000 m², plusieurs activités sont à découvrir : trampoline park, mur interactif, soccer, lancer de haches, aire de jeux pour les plus jeunes (Facebook : Indoor Game’s Loudéac). Autre proposition alléchante : Le Repaire des petits loups est une aire de jeux couverte pour les 0-14 ans, située rue de Cornouaille. Au programme : les piscines à boules, le crocodile géant, le mini-terrain de foot, l’espace pour les tout-petits... (Facebook : Armor Ludik). Enfin, une salle de padel attend les équipes, 4 bis, rue Honoré-Michard. Pour accéder au planning de réservation, il suffit de télécharger l’application Loudéac Padel où l’on peut régler la

séance et louer balles et raquettes.

## 3 Un ciné-concert au Quai des images

Au cinéma Quai des images, ne manquez pas le ciné-concert « Au fil de l’eau » mercredi 16 avril à 10 h 30. Un programme de cinq courts-métrages, pour découvrir l’eau sous toutes ses formes, plongera le spectateur dans des univers aquatiques merveilleux. Les musiciens qui interviendront en live sont Jérémie Elis à la contrebasse et Guillaume Le Guern à la clarinette. Un goûter sera offert aux enfants par la Biocoop de Loudéac à l’issue de la séance. À partir de 3 ans. Tarif : 4,50 €. Site : [cinemaquaidesimages.org](http://cinemaquaidesimages.org).

# Pickleball : Augustin et Juliette expliquent leur projet sur le marché

● Augustin et Juliette Le Dévéhat, deux jeunes Loudéaciens, ont présenté leur projet du budget participatif, le Pickleball, sur le marché. « Nous avons découvert ce sport avec notre oncle aux États-Unis, racontent-ils. On a pensé que ce serait une belle idée pour Loudéac Ville Sportive. » Le Pickleball, c’est un sport qui combine badminton, tennis et ping-pong. Ce sport familial se joue sur un petit terrain en simple ou en double. Un projet à 18 500 € qui serait localisé à Aquarev. Des balles sont prévues en prêt au



Augustin et Juliette Le Dévéhat sont fiers de présenter leur projet aux Loudéaciens sur le marché. camping contre une caution.

Pratique

Le vote est réservé aux Loudéaciens de plus de 10 ans et se fait à la mairie, à la médiathèque et au marché.

# Protection civile : le 66<sup>e</sup> congrès s’est réuni au Vélodrome

● Samedi 5 avril, la Protection civile des Côtes-d’Armor s’est réunie au vélodrome de Bretagne, à Loudéac, pour son assemblée générale. La protection civile, c’est 32 000 bénévoles en France et 276 en Côtes-d’Armor dont une vingtaine à l’antenne de Loudéac. Elle compte trois salariés au siège et une quinzaine en maisons médicales de garde.

« **Aider, secourir et former** »  
« Aider, secourir et former sont les maîtres mots de l’association, explique Éloïse Ladan, responsable com-

munication départementale et coordinatrice d’antenne. La structure est autofinancée par les prestations qui sont payantes et des subventions de la Région, du Département et de l’ARS. » La Protection civile intervient également lors de catastrophes naturelles, comme à Mayotte récemment, et de gros événements nationaux tels les Jeux olympiques. Quant aux projets, la Protection civile réaffirme ses engagements : « Continuer et réussir à maintenir le potentiel et former le tout public. »



Le 66<sup>e</sup> congrès de la protection civile des Côtes-d’Armor a réuni bénévoles et partenaires au Vélodrome de Bretagne.

## Et aussi

### N164 : ces deux zones de « grands travaux » devraient s’achever d’ici l’été

Depuis 2022, c’est une habitude pour les usagers de la N164. Du côté de Rostrenen, Plémet et Merdrignac, la nationale se refait une beauté avec quatre aménagements à 2x2 voies. Si les travaux ont pris un peu de retard par rapport au calendrier initial, la Direction interdépartementale des routes de l’Ouest (Diro) vient de communiquer sur la mise en service prévisionnelle de ces quatre chantiers, dont deux devraient être opérationnels d’ici à cet été. Il s’agit de la portion de 5 km à Merdrignac est et celle de 8 km à Plémet centre et ouest. Pour ce qui est de la section 3 à Rostrenen, les travaux devraient s’achever en 2026, quand le chantier de Merdrignac ouest, commencé en octobre 2024, doit se finir en 2028.



Archive Le Télégramme/Lionel Samson

### Une bourse aux vêtements du 8 au 10 avril

Du mardi 8 jeudi 10 avril, l’association des Familles rurales organise une bourse aux vêtements (à partir de 18 mois) et aux articles de puériculture au foyer municipal de Loudéac. Le dépôt se fera le mardi, de 9 h 30 à 18 h 30, et sera limité à 23 articles par personne. La vente, elle, se fera le mercredi, de 9 h 30 à 18 h 30, et le jeudi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. La reprise des invendus se fera le vendredi 11 avril, de 17 h à 19 h, toujours au foyer municipal. Renseignements au 06 15 67 07 99.



09 69 36 05 29, n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)

La rédaction de Carhaix

carhaix@letelegramme.fr

twitter.com/TLGCarhaix

Facebook : Le Télégramme Carhaix

Carhaix

Figure de la guitare  
celtique, Soïg Sibérl  
est décédé

Page 10  
du cahier général

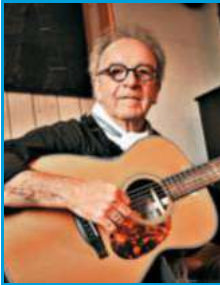


Photo Le Télégramme

# Pays de Carhaix



La cérémonie laïque, qui s'est tenue samedi au domaine de Pratulo, n'était pas un mariage, mais un rituel d'union, permettant à Nathalie Dubois et Stéphane Guillerme de symboliser leur engagement. Après avoir échangé leurs alliances, le couple a réalisé un rituel gourmand en préparant un rhum arrangé, hommage à la tradition antillaise. Photo E.A.

## Ils se sont dit « oui » de manière symbolique au salon du mariage

Ils préparaient cette cérémonie laïque depuis seulement... Deux semaines ! Samedi, lors du salon du mariage à Clédén-Poher, Nathalie Dubois et Stéphane Guillerme ont accepté de jouer le jeu : ils se sont dit « oui » de manière symbolique, sous le regard attentif d'une vingtaine de visiteurs venus assister à la démonstration.

Emmy Audrain

« Pas facile de déclarer son amour devant une assemblée...Surtout

quand on ne la connaît pas vraiment », glisse Nathalie Dubois dans son discours, juste avant l'échange des alliances avec son compagnon, Stéphane Guillerme. En couple depuis 2019, ces deux photographes professionnels de Plabennec n'auraient jamais imaginé, quinze jours plus tôt, sceller leurs vœux ce samedi 5 avril, face à une vingtaine de visages quasi inconnus, au domaine de Pratulo, à Clédén-Poher. Cette union, affranchie de tout cadre religieux et juridique, s'est déroulée à l'occasion du salon du mariage, organisé ce week-end, par l'association brestoise Les Brins de Folies.

« Nous cherchions un couple véritablement amoureux »

« Nous cherchions un couple véritablement amoureux, pour offrir aux visiteurs une démonstration de cérémonie laïque. J'ai proposé à ces deux exposants non mariés, et ils ont accepté ! », raconte Ghislaine Diard, fondatrice des Brins de Folie qui a lancé ses premiers salons en 2024. Le couple, parents de trois garçons

l'affirme : « Pas besoin de mariage pour se témoigner notre amour. » Mais il reconnaît que « c'était l'occasion pour marquer le coup ! ».

« C'était l'occasion pour marquer le coup ! »  
NATHALIE DUBOIS ET STÉPHANE GUILLERME, QUI ONT PARTICIPÉ À UNE CÉRÉMONIE LAÏQUE

Une cérémonie assurée par une célébrante de vie

Aux commandes de cette union, il y a la professionnelle Lara Maulny, officiante de cérémonie laïque, et plus largement « célébrante de vie », précise la violoncelliste de formation. En exercice depuis 2017, elle honore toutes les étapes de la vie, de la naissance à la mort, comme les anniversaires, les déménagements, les départs en retraite ou encore les funérailles.

Pour façonner un rituel d'union, la célébrante débute par un double rituel intime : deux questionnaires d'introspection, l'un seul, l'autre en duo, suivis d'un entretien approfondi. Chanson fétiche, citation marquante, couleur ou sport préféré... Rien n'est laissé au hasard. « C'est en explorant les singularités de chacun, mais aussi les points de convergence que je construis un discours authentique à ce qu'ils sont, et des rituels qui leur ressemblent », confie la maîtresse de cérémonie. Si Nathalie Dubois rêve en Disney, Stéphane Guillerme, lui, vibre au rythme des thrillers et des matchs de foot. Deux univers a priori disjoints. Et pourtant, un terrain d'entente se dessine : leur amour partagé pour la photographie de mariage et les voyages. C'est ce point de jonction que Lara Maulny a choisi de tirer, les guidant vers l'histoire de Jack et Sally, ce couple du film d'animation « L'Étrange Noël de Mister Jack », à la fois « si différent et si complémentaire », souligne-t-elle, avant d'inviter le couple à échanger leurs alliances

en symbole de leur engagement.

Un net engouement pour les cérémonies laïques

Présente au salon, l'organisatrice et décoratrice de mariages Carole Hoareau constate « un net essor des cérémonies laïques ». Mais pourquoi un tel engouement ? À l'origine, ces célébrations étaient « principalement destinées aux couples homosexuels », précise la Quimpéroise. « Aujourd'hui, elles séduisent un public plus large, car elles s'affranchissent de toute connotation religieuse ou juridique », ajoute celle qui organise un mariage sur trois en cérémonie laïque. « Cela permet aussi de proposer une manifestation beaucoup plus longue et totalement personnalisée, à l'image des mariés. Ce qui est également très pratique, car elles se déroulent généralement sur le lieu de réception, ce qui évite de déplacer les invités et rend l'organisation plus fluide », sourit la passionnée, qui arpente toute la Bretagne pour orchestrer des mariages.

# Pays de Lorient

Suivez  
**LE TÉLÉGRAMME**  
sur *Instagram*

## Bientôt un pôle de compétence de l'intelligence embarquée

Sur le modèle de la Lorient Composite Valley, un nouveau pôle de compétence va voir le jour sur le territoire autour de l'intelligence embarquée.

Stéphane Guihéneuf

● Lancée officiellement voilà deux ans, la Lorient Composite Valley s'est imposée comme un écosystème unique dans lequel se retrouvent les acteurs économiques de la filière composite. Le modèle a fait ses preuves. Suffisamment en tout cas pour qu'il soit décliné autour d'un autre axe du territoire : l'intelligence embarquée, ensemble des procédés qui permettent à une application d'évaluer ses actions et que l'on retrouve au cœur des objets connectés. Cette idée de « cluster » autour du digital embarqué avait été évoquée au mois de janvier, lors des vœux au monde économique à Larmor-Plage, par Pascal Le Liboux, vice-président de Lorient Agglomération en charge du développement économique : « L'idée, c'est de reproduire ce qui a bien marché au niveau de la Lorient Composite Valley. On s'est dit que sur la filière du digital embarqué on pouvait peut-être reproduire ce même schéma ». Elle est en passe de se concrétiser.

Poids du numérique

Ce nouveau pôle d'excellence va s'appuyer sur la force que représente le numérique sur le territoire. Un récent rapport d'Audélor sur « L'économie du numérique dans le Morbihan », montre que Lorient Agglomération est le deuxième territoire employeur avec 1 500 emplois pour 132 établissements. Cela con-



Le tableau de bord du catamaran hydrogène à foils de K-Challenge, société qui vient de rejoindre le pôle de compétence, est un exemple d'intelligence embarquée.

cerne tout autant l'informatique industrielle que l'intelligence artificielle ou le digital embarqué et maritime. « Sur le territoire de Lorient et de l'agglomération mais aussi, à Quimper, un certain nombre d'entreprises de toutes tailles ont développé des systèmes électroniques et informatiques autonomes. Ces entreprises-là, pour certaines, sont sur les mêmes marchés et peu-

vent être en concurrence. D'autres peuvent être appelées à utiliser des techniques qui sont communes : par exemple, elles sont toutes associées sur de la cybersécurité », poursuit Pascal Le Liboux. D'où l'idée de les fédérer.

La force du territoire lorientais

Ce nouveau réseau, qui s'est déjà réuni à plusieurs reprises, compte

pour l'heure 25 entreprises. Ces dernières sont implantées sur plusieurs sites : le parc technologique de Soye à Ploemeur, Lorient-La Base, le pôle d'activités de Technellys à Lanester ou encore à Hennebont. Parmi elles, Thalos, Laudren électronique, Seasidetech (Mellac)... Sans oublier K-Challenge. La société qui porte le Défi français de la Coupe de l'America s'est implantée au Péristyle. Les

bateaux, actuellement entreposés à Lanester, rejoindront le ponton de La Découverte. « Eux aussi travaillent

« Ce qui est innovant, c'est l'association de ces entreprises et les relations tissées avec toutes les associations économiques du territoire »

PASCAL LE LIBOUX, VICE-PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

énormément sur le numérique embarqué », selon le vice-président de Lorient Agglomération en charge du développement économique. Si cette notion de pôle de compétence n'est pas exclusive à Lorient, sa mise en musique sur le territoire est pour le moins originale. « Ce qui est innovant, c'est l'association de ces entreprises et les relations tissées avec toutes les associations économiques du territoire, Audélor, CCI et Université de Bretagne Sud. C'est une vraie force du territoire lorientais », conclut Pascal Le Liboux. Avec, à la clé, des retours espérés au niveau de l'économie, des marchés et des compétences.

Le Télégramme PARTENAIRE

Lorient  
Bretagne Sud  
AU SENS LARGE

LORIENT  
LA BASE  
250 MILLES

80 BATEAUX  
160 MARINS  
EN DOUBLE  
MIXTE

LORIENT  
PENMARC'H  
ÎLE D'YEU  
LORIENT

6.50  
classemini

DÉPART  
LE 10 AVRIL 2025

Organisé par

Le Télégramme

Création graphique © Isa Keller design



09 69 36 05 29, n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)  
**La rédaction de Lorient**  
lorient@letelegramme.fr  
38, cours de Chazelles  
@TelegLorient  
Facebook : Le Télégramme Lorient

Suivez  
**LE TÉLÉGRAMME**  
sur **facebook**

# Lorient

09 69 36 05 29 n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)  
*Les correspondants locaux*

Contactez-nous

## 150 personnes soutiennent l'indépendance de la justice

Dimanche, environ 150 personnes se sont réunies devant le tribunal pour réagir aux critiques contre le système judiciaire formulées par Marine Le Pen, après sa condamnation en début de semaine.

**Hélène Bielak**

« Marine, tu ne seras pas candidate mais tu ne vas pas en mourir ». Écrite à la peinture sur un carton, la phrase est accrochée devant l'entrée du palais de justice de Lorient. Un résumé de l'état d'esprit des 150 personnes qui se sont rassemblées, dimanche, pour réagir à la condamnation de Marine Le Pen et aux vives critiques formulées par celle-ci à l'encontre du système judiciaire. Le rassemblement se tenait à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme (LDH) de Lorient, de plusieurs partis de gauche (Parti communiste, France Insoumise, Écologistes), de la Cimade et de l'association Optim'ism.



Didier Cornil, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH) du pays de Lorient, a rappelé que le rassemblement visait « à défendre l'État de droit », après les attaques contre la justice lancées par Marine Le Pen.

Quand Mario a découvert la réaction de Marine Le Pen à sa condamnation à cinq ans d'inéligibilité pour l'affaire des assistants parlementaires européens, lui et sa compagne Josiane ont été « très choqués ». « C'est important de garder une justice libre », souligne le Lanestérien, venu au rassemblement en tant que simple citoyen.

**« Défendre l'État de droit »**  
« La loi est la même pour tous. Marine Le Pen n'a pas eu de traitement de faveur, juste un traitement normal », insiste Didier Cornil, président de la LDH à Lorient, rappelant, qu'avant elle,

d'autres poids lourds politiques ont été condamnés à des peines d'inéligibilité, telles qu'Alain Juppé, Jérôme Cahuzac ou encore François Fillon. Au micro, le militant a rappelé devant les participants l'importance de « défendre l'État de droit et la séparation des pouvoirs ». Le député écologiste de Lorient Damien Girard a quant à lui souligné que « les attaques contre la justice sont inacceptables ». Le 12 avril, plusieurs syndicats et ONG ont appelé à une mobilisation nationale. Un nouveau rassemblement se tiendra peut-être à Lorient.

### RIA D'ETEL

Les ostréiculteurs attaquent en justice deux collectivités **Page 11 du cahier général**

## L'Agglo récompensée pour ses actions en faveur du handicap

L'Agglomération a obtenu un prix spécial du jury, lors de la cérémonie des trophées de l'accessibilité, qui s'est déroulée jeudi. La collectivité avait candidaté dans le cadre de son projet Handicap innovation et territoire (HIT), ainsi que pour deux autres initiatives, la plateforme de services Les Accessibles et de son calculateur intégré HITinéraire. « Le jury composé d'experts a créé à l'unanimité un prix spécial pour récompenser l'ensemble de ses actions mais

aussi la cohérence de sa démarche holistique », indique l'Agglomération. Cet événement, organisé par la Délégation ministérielle à l'accessibilité, met en avant « les collectivités, les entreprises et les associations, qui agissent pour donner aux personnes en situation de handicap une place pleine et entière dans la société et viennent mettre en lumière des projets et actions innovantes pour une société plus inclusive ».

## Une soirée sur l'eau organisée par des étudiants de l'École d'arts

Une soirée mêlant « performances, installations et déambulations autour de l'imaginaire de l'eau » est organisée dans la salle de concerts de l'Hydrophone, le vendredi 25 avril. Une vingtaine d'étudiants en deuxième année à l'École européenne supérieure d'Art de Bretagne, à Lorient, sont à l'origine de ce projet, accompagnés par leurs professeurs. Leur projet, nommé « Echo », fait référence « aux résonances entre des pratiques diverses et des subjectivités multiples. Il évoque la mémoire du lieu, les sons qu'il a



La salle de concerts de l'Hydrophone accueillera une vingtaine d'étudiants en école d'arts, le 25 avril, à 20 h.

abrités autrefois et ceux qu'il accueille aujourd'hui ».

## Les lycéens de Colbert champions d'athlétisme pour la 20<sup>e</sup> fois

Lors des championnats d'académie UNSS lycée d'athlétisme, mercredi, les élèves du lycée Colbert ont décroché le titre de champion d'académie au stade Hélène Boucher de Saint-Brieuc.

### 40 élèves présents

En présentant dix équipes (soit plus de 40 élèves), les Lorientais étaient

les plus nombreux sur le tartan briochin. L'équipe, composée de Louise Camenen (triple saut et poids), Morgane Pillet (longueur et 100 m haies), Simon Baudron (800 m et poids) et Guenael Guennec (110 m haies et longueur), remporte le titre grâce à une belle réussite sur le relais mais aussi à des performances individuelles de très bon niveau.

« Voilà dix ans que le lycée Colbert remporte les championnats d'académie d'hiver et d'été. C'est donc plus de 20 championnats de France consécutifs. Ce résultat est le fruit d'une cohésion exceptionnelle et d'un travail régulier de qualité », soulignent Cendrine Pharamond et Mikael Riou, professeurs d'EPS et responsables de l'option athlétisme du lycée Colbert.



20<sup>e</sup> titre académique consécutif pour le lycée Colbert.

## État civil

### Naissances

Ysé Bellot, Larmor-Plage ; Lenny Gorel, Lanester ; Théodor Manole, Lanester ; Albane Robino, Baud ; Siloë de la Monneraye, Port-Louis ; Roxane Hays, Rédené ; Naël Bihan, Lorient ; Alice Théry, Quimperlé.

### Décès

Roselyne Gau, née Guiguen, 90 ans, Lorient ; Jean Lolichon, 85 ans, Lanester ; Marcel Modicom, 90 ans, Merlevenez ; Nicole Sayag, née Morvan, 86 ans, Lorient ; André Chable, 90 ans, Locunolé ; Jordan Riolon, 35 ans, Scaër ; Jeanne Laparliere, née Caréo, 89 ans, Guidel ; Jean-Luc Decors, 70 ans, Lorient ; Paul Le Maout, 91 ans, Ploemeur.

**RETOUR DES BEAUX JOURS**

**PLACE AUX TRAVAUX**

- COMBLES
- AMÉNAGEMENT
- POSE DE VELUX®
- ISOLATION EXTÉRIEURE

**QUALI confort**

**MORBIHAN 02 97 29 81 15** [www.qualiconfort.com](http://www.qualiconfort.com)

**RGE**



# Pays de Quimperlé

**Vous organisez une exposition ?**

**Publiez gratuitement** votre événement sur [letelegramme.fr](http://letelegramme.fr)

## 1 000 randonneurs à Querrien

Dimanche, à Querrien, avait lieu la randonnée pédestre et VTT, au profit de la recherche contre la maladie. 950 marcheurs et vététistes ont parcouru les circuits proposés, dont certains étaient assez techniques.

Depuis de longs mois, les bénévoles de l'association Leucémie Espoir étaient au travail sur les chemins de la commune de Querrien pour préparer la randonnée pédestre et VTT de dimanche, au profit de la recherche contre la maladie. Joël Le Goff et quelque 120 bénévoles ont été récompensés avec la participation de 950 marcheurs et vététistes qui ont apprécié les balades sous un soleil magnifique, propice à la balade.



Moment de convivialité après l'effort, pour les participants à la rando pédestre et VTT, organisée en solidarité avec Leucémie Espoir,...

Peu importe l'âge, l'essentiel était de participer. Michel Le Bihan, de Scaër, avec ses 90 printemps, n'a pas hésité à réaliser le circuit de 6 km en courant



Joel Le Goff (assis), responsable général du relais local Leucémie Espoir et Youenn Le Goff, avec Loïc et Solange, étaient chargés de la distribution des 200 repas à emporter



[sur letelegramme.fr](http://letelegramme.fr)  
Voir notre diaporama



Les 300 douzaines de crêpes, confectionnées sur place, ont trouvé preneur.



De l'avis de spécialistes, les circuits de VTT étaient assez techniques.

AVIS DE DÉCÈS

Obsèques du lundi 7 avril

**ARRADON.** À 11 h 30, crématorium du Pays de Vannes, à Plescop, **M. Georges RICHARD**, décédé à l'âge de 93 ans.

**BELLE-ÎLE-EN-MER.** À 14 h 30, cimetière de Sauzon, **M. Alain GALLEN**, décédé à l'âge de 75 ans.

**BREC'H.** À 15 h, église de Brec'h, **Jean-Louis CLAIRET**, décédé à l'âge de 74 ans.

**LA GACILLY.** À 14 h, crématorium d'Allaire, **M. Jean-René CHOQUET**, décédé à l'âge de 70 ans.

**LA CROIX-HELLÉAN.** À 10 h, crématorium de Kerléту, à Lorient, **M. Yves LOUAIL**, décédé à l'âge de 67 ans.

**LANESTER.** À 14 h 30, église Saint-Joseph du Plessis, à Lanester, **Mme Agnès GUERRAND, née LE GAL**, décédée à l'âge de 89 ans.

**LARMOR-PLAGE.** À 15 h, cimetière de Quéhello, à Larmor-Plage, **M. Jean-Claude DAUPHIN**, décédé à l'âge de 68 ans.

**LE GUERNO.** À 10 h 30, église de Muzillac, **Marité BOCÉNO**, décédée à l'âge de 65 ans.

**LOCMIQUELIC.** À 10 h 30, église de Riantec, **Mme Lucienne LE CAIR, néeGUÉHÉNEC**, décédée à l'âge de 78 ans.

**LORIENT.** À 13 h 45, centre funéraire de Kerléту, à Lorient, **M. Joseph BROUDIC**, décédé à l'âge de 92 ans.

**LORIENT.** À 15 h, crématorium de Kerléту, à Lorient, **Mme Catherine CADIC, divorcée LE VOUEDEC**, décédée à l'âge de 70 ans.

**MOËLAN-SUR-MER.** À 15 h 45, crématorium de Kerléту, à Lorient, **M. Gérard LICARI, dit « Gégé »**, décédé à l'âge de 78 ans.

**PLOËRMEL.** À 16 h, crématorium d'Allaire, **Mme Roland PAGEOT LE MOUËL, née LE MOUËL**, décédée à l'âge de 73 ans.

**SAINT-GILDAS-DE-RHUYS.** À 14 h 30, abbatale de Saint-Gildas-de-Rhuys, **M. Yves BELLORGE**, décédé à l'âge de 98 ans.

**VANNES.** À 12 h 30, crématorium du Pays de Vannes, à Plescop, **M. Jean PLOUHINEC**, décédé à l'âge de 76 ans.

BELLE-ÎLE-EN-MER

LOCMARIA.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Marie-Hélène LAMBERT**

survenu à Le Palais, le samedi 5 avril 2025, dans sa 91<sup>e</sup> année.

Une cérémonie religieuse aura lieu vendredi 11 avril 2025, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Locmaria, suivie de l'inhumation au cimetière de Locmaria.

De la part de Jean et Micheline Daumas-Bedex, ses cousins ; Fabienne Daumas et ses enfants ; toute la famille et ses amis de Locmaria qui remercient les personnes qui s'associeront à leur peine.

La famille remercie toutes les équipes médicales du CHBI de Le Palais, pour leurs bons soins et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF de Belle-Île-en-Mer. Tél. 06 07 39 66 98.*

BELLE-ÎLE-EN-MER

LOCMARIA.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

**M. Désiré BERTHO**

le samedi 5 avril 2025, à Vannes, dans sa 87<sup>e</sup> année.

Un temps de recueillement aura lieu jeudi 10 avril 2025, à 12 h 30, au crématorium du Pays de Vannes, à Plescop.

Une cérémonie d'hommage autour de l'urne cinéraire aura lieu samedi 12 avril 2025, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Locmaria.

De la part de Murielle, sa fille ; ses petits-fils ; Marie-Reine, Annick, Marie-France, ses sœurs, et leurs enfants ; toute la famille et ses amis.

*PF de Belle-Île-en-Mer. Tél. 06 07 39 66 98.*

CROZON.

Sa compagne, Aurore ; son fils, Timane ; sa famille et ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Freddy DELAUNAY**

à l'âge de 44 ans.

Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 10 avril 2025, à 14 h 15, à la salle de cérémonie du Vern, à Brest.

Freddy repose au funérarium de l'hôpital de La Cavale-Blanche. Merci de ne pas apporter de fleurs.

*PFG, Brest. Tél. 02 98 43 47 47.*

CARHAIX (Karaez).

**Michel FLOC'H Mikael Kerne**

nous a quittés.

Jisket, son épouse ; Katell et Tangi, ses enfants et les leurs.

Hommage musical et familial jeudi 10 avril 2025, à 14 h 15, au crématorium de Carhaix.

Mikael Kerne zo aet kuit. Lidadenn sonerel a vo e forn an Ankou Karaez e diriaou 10 a viz ebrel da 2 eur 15 goude merenn. Deuit gant ho pinvioù. Jisket hag all.

Mikael sera visible à son domicile, 16, rue de l'Aqueduc Romain Straed Ti Dourbont, mercredi 9 avril, entre 15 h et 19 h.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons possibles à Diwan ou Skoazell Vreizh.

Nous remercions chaleureusement le docteur Duhamel et son équipe de l'hôpital de Carhaix.

*PF Cadiou-Garandel-Chauvel. Carhaix. Tél. 02 98 93 22 91.*

CRAC'H - AURAY.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès soudain de

**Jean-François PLUMER dit "Jean-Fānch"**

survenu le mercredi 2 avril 2025, à l'âge de 69 ans.

De la part de Yveline, son épouse ; Cécile, Florian et Justine, ses enfants ; sa sœur, ses belles-sœurs, ses beaux-frères, ses neveux et nièces ; Loïc, son frère de cœur, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 8 avril 2025, à 14 h 30, en l'église de Crac'h, puis un dernier hommage lui sera rendu mercredi 9 avril 2025, à 9 h 30, au crématorium de Plescop.

Aux fleurs, seront préférés des dons en faveur de la SNSM ou du Téléthon.

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Jean-Fānch repose à la maison funéraire de Toul Garros, 6, rue Georges-Guynemer, à Auray. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Margely, Auray. Tél. 02 97 24 14 40.*

CRACH.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de

**Mme Anne-Marie LE CORVEC née DANIC**

survenu le samedi 5 avril 2025, à l'âge de 92 ans.

De la part de Roger (†), son époux ; Béatrice et Bruno, Patricia et François, ses filles et leurs conjoints ; Yohanna, Margot, Léa, ses petites-filles ; Thérèse Brazo, sa sœur ; ses neveux et nièces ainsi que toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 11 avril 2025, à 10 h 30, en l'église Saint-Thuriau, à Crach, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Crach.

Anne-Marie repose à son domicile. Visites de 14 h 30 à 17 h.

La famille remercie ses aides à domicile, et tout particulièrement Danielle, pour sa présence attentionnée et sa gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Margely, Auray. Tél. 02 97 24 14 40.*

DIRINON

GOUESNOU - BREST.

Nous avons le chagrin de vous faire part du décès de

**M. Stéphane MORVAN**

survenu à l'âge de 57 ans.

De la part de sa maman, Eliane, et Christian ; sa cousine, Françoise ; son ami, Michel Berthou ; toute la famille et ses amis.

Une pensée pour son papa, Roger (†).

Un hommage lui sera rendu dans l'intimité.

Stéphane repose à la chambre funéraire du Stum, à Dirinon. Visites de ce lundi à mercredi.

La famille remercie l'ensemble du personnel du foyer Menez Roual, à Dirinon, pour son dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Bodiger, Dirinon. Tél. 02 98 40 25 80.*

HENNEBONT.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Denise LE GOURIFF née HOREL**

survenu dans sa 91<sup>e</sup> année.

De la part de sa famille.

Un dernier hommage lui a été rendu dans l'intimité familiale.

*PFG, Hennebont. Tél. 02 97 36 26 44.*

HENNEBONT.

Après avoir lutté courageusement contre la maladie,

**Mme Reine VAN DEN BROUCKE née LE QUERLER**

nous a quittés, à l'âge de 84 ans.

De la part de Jacques, son époux ; Pierre, son fils ; Alexandre, son petit-fils, ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 9 avril 2025, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph du Guiriell, à Hennebont, suivie de l'inhumation au cimetière d'Hennebont centre.

Reine repose à la chambre mortuaire du CHBS de Lorient. Visites de 14 h à 18 h.

La famille remercie le personnel soignant.

Ni fleurs ni plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Le Saëc-Coëffic, Hennebont. Tél. 02 97 85 55 01.*

LANGUIDIC.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Anne EVANNO née LE HÉNO**

survenu le dimanche 6 avril 2025, à l'aube de ses 102 ans.

De la part de Aubin (†), son époux ; Jean-Yves et Marie-Thérèse, Guy et Paulette, ses enfants ; ses petits-enfants ; ses arrière-petits enfants ; Taylor, son arrière-arrière-petite-fille, ses neveux et nièces ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 9 avril 2025, à 14 h 30, en l'église de Languidic, suivie de l'inhumation au cimetière de Languidic.

Anne repose à la chambre funéraire de Languidic. Visites de 14 h 30 à 18 h.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine, et particulièrement le docteur Zagrodka, le cabinet d'infirmiers et les aides ménagères de Languidic.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements

*PF du Blavet, Languidic. Tél. 02 97 11 34 99.*

MALANSAC - LOCMINÉ.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

**M. Robert LE BOT**

survenu le dimanche 6 avril 2025, à l'âge de 88 ans.

De la part de Eugène (†), Odette (†), André (†), Anne-Marie (†), Alphonse (†) et Bernadette, Henri (†), ses frères, sa sœur, sa belle-sœur ; ses neveux, nièces et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 9 avril 2025, à 10 h, en l'église de Malansac, suivie de l'inhumation au cimetière.

Robert repose au salon funéraire Anne-de-Bretagne, à Malansac. Visites de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

La famille remercie le personnel de l'Ehpad de Rochefort-en-Terre du Grand Jardin et tout particulièrement le service Le Chant des Vagues.

Pas de plaques, fleurs naturelles seulement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Ollivier, Malansac. Tél. 06 08 17 77 42.*

NANTES - PLOEMEUR.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Jacqueline EON née GUITTON**

survenu à l'âge de 95 ans.

De la part de Catherine et Lionel, Marie-Dominique, Isabelle, ses filles et son gendre ; Jeanne, François, Claire, Raphaël, ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 10 avril 2025, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques, à Nantes, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Jacques.

Jacqueline repose à la maison funéraire, 1, rue Marc-Sangnier, à Noyal-Pontivy.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PFG, Noyal-Pontivy. Tél. 02 97 27 86 79.*

**PLEUGRIFFET RÉGUINY - SAINT-MALO (35) QUÉVERT (22).**

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Odette SABLÉ née LORIC**

survenu le dimanche 6 avril 2025, à l'âge de 87 ans.

De la part de M. René Sablé, son époux ; Yann et Bénédicte, Olivier et Michèle, ses fils et ses belles-filles ; Maurice et Marie Suzanne, son frère et sa sœur ; Benjamin, Manon, Chloé, Énora et Aurèle, ses petits-enfants ; Lou, Gael, Tom et Juliette, ses arrière-petits-enfants chéris, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 10 avril 2025, à 14 h 30, en l'église de Pleugriffet.

Odette repose au funérarium de Réguinty. Visites à partir de mardi, 14 h.

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine. Remerciements particuliers pour le personnel de l'Ehpad Boris-Antonoff, à Saint-Malo.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Lamour, Réguinty. Tél. 02 97 22 40 95.*

**PLUMÉLIAU-BIEUZY CLÉGUÉREC.**

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

**Mme Maryvonne BOHELAY née LE TOHIC**

survenu à l'âge de 71 ans.

De la part de Guy, son époux ; Aurélie et Frédéric Troudet, Sébastien et Rozenn, ses enfants ; Enzo, Manon, Estéban, Anna, ses petits-enfants ; Emma, sa maman ; Albertine, sa belle-mère ; Didier et Michèle, Céline et Pascal, son frère, sa sœur, ses beaux-frères, belles-sœurs, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 9 avril 2025, à 16 h 30, en l'église de Pluméliau.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine ainsi que le cabinet infirmier Estelle et Azilis, l'ensemble du personnel soignant et des taxis Jégoux, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Maryvonne repose au funérarium de Pluméliau, 28, rue des Fontaines.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Jégoux, Pluméliau. Tél. 02 97 51 80 95.*

PONTIVY.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

**Mme Michelle SEGUIN née LE DOUGET**

survenu à l'âge de 81 ans.

De la part de Claude, son époux ; Catherine (†), Pascale et Nathalie, Jean-François et Christiane, ses enfants et leurs conjoints ; ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

Un dernier au revoir lui sera dit mercredi 9 avril 2025, à 10 h, au crématorium de Noyal-Pontivy.

Michelle repose à la chambre funéraire Rouillard, avenue des Otages, à Pontivy.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Rouillard, Pontivy. Tél. 02 97 27 89 89.*

QUÉVEN.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Michelle DUVAL née DAOUDAL**

survenu à l'âge de 92 ans.

De la part de ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 9 avril 2025, à 14 h 30, en l'église de Quéven, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Michelle repose au funérarium de Quéven.

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Jacob, Quéven. Tél. 02 97 05 17 73.*

Tous les articles

du Télégramme

depuis 2001

sur [letelegramme.fr](https://www.letelegramme.fr)





ANNONCES



L'assurance de toucher  
562 000 lecteurs  
en 22, 29 et 56

Votre annonce dans  
Le Télégramme

1

RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE .....  
Forfait 15 mots, en majuscules, un mot par case  
N'oubliez pas d'indiquer téléphone (un mot)

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

Mots supplémentaires éventuels

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|  |  |  |

2

COCHEZ LA FORMULE CHOISIE .....  
Forfait 15 mots

AUTO • IMMO • DIVERS

OFFRES DE PRINTEMPS \*

FINISTÈRE + CÔTES D'ARMOR + MORBIHAN



50 €

LES 6 PARUTIONS

SOUS 15 JOURS

Mot supplémentaire : 5 €



60 €

LES 8 PARUTIONS

SOUS 20 JOURS

Mot supplémentaire : 6 €

FINISTÈRE



55 €

LES 8 PARUTIONS

SOUS 20 JOURS

Mot supplémentaire : 5,50 €



65 €

LES 10 PARUTIONS

SOUS 1 MOIS

Mot supplémentaire : 6,50 €

MORBIHAN



10 €

1 PARUTION

Mot supplémentaire : 1 €



18 €

LES 3 PARUTIONS

SOUS 7 JOURS

Mot supplémentaire : 1,80 €

MORBIHAN + CÔTES D'ARMOR



15 €

1 PARUTION

Mot supplémentaire : 1,50 €



25 €

LES 3 PARUTIONS

SOUS 7 JOURS

Mot supplémentaire : 2,50 €

EMPLOI

VOTRE DEMANDE  
D'EMPLOI POUR

\*Une parution par semaine  
dans les pages Emploi



20 €

LES 3 PARUTIONS

Mot supplémentaire : 2 €

3

VOS DATES DE PARUTIONS .....  
Délai de parution : J+2 après réception de votre grille

|                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                          |                          |                          |                          |
| 1 <sup>re</sup> parution | 2 <sup>re</sup> parution | 3 <sup>re</sup> parution | 4 <sup>re</sup> parution |
|                          |                          |                          |                          |
| 5 <sup>re</sup> parution | 6 <sup>re</sup> parution | 7 <sup>re</sup> parution | 8 <sup>re</sup> parution |

4

VOS COORDONNÉES .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

5

VOTRE RÈGLEMENT .....  
Cochez vos options si besoin

Total



Encadrement annonce  
dans Le Télégramme

+20 %



Photo

6 €



Domiciliation\*\* « Écrire au  
Télégramme qui transmettra »

18 €



Par chèque  
à l'ordre de Viamédia



Par carte bancaire :

Une conseillère vous appellera pour que vous  
puissiez donner vos coordonnées bancaires

CONTACTEZ-NOUS

Par téléphone

0 800 879 925

Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

Par courrier

Viamédia / Le Télégramme

Service petites annonces

10, quai Armand-Considère

(Port de Commerce)

CS 92 919 - 29229 Brest Cedex

Par courriel [petites-annonces@letelegramme.fr](mailto:petites-annonces@letelegramme.fr)

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire.  
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant auprès du « Télégramme » - BP 243 - 29205 MORLAIX Cedex

Transactions  
diverses

AGRICULTURE

Matériel agricole

T.M.O achète tracteur toutes marques,  
2 et 4 RM avec ou sans chargeur dans l'état  
ou en panne, et autres matériels, tracto,  
remorques agricoles, tonnes à lisier, mini-  
pelles. Tél.06.81.49.12.23. 1822539

Recherche charrues 3/4 socs, plan-  
teuse mini-mottes, arracheuse-aligieuse de  
pommes de terre, round-baller, semoir cé-  
réales à disques, remorques, butoir à dis-  
ques. 06 81 87 62 10 1878194

Recherche tracteurs 40/130cv télescopi-  
ques, charrues Huard Kverneland overum  
3/4corps, herse rotatives, round-baller,  
Epandeur. 06 13 04 37 83 1878824

ANIMAUX

Cessions d'animaux  
domestiques

Obligations des éleveurs

Les éleveurs et les établissements de vente  
(animaleries...) sont les seules personnes autorisées à  
vendre des chats et des chiens.  
Est considéré comme un éleveur toute personne  
vendant au moins un animal issu d'une femelle  
reproductrice lui appartenant.  
Informations obligatoires :  
- L'âge des animaux ;  
- L'inscription ou non à un livre généalogique ;  
- Leur numéro d'identification ou celui de leur mère ;  
- Le nombre de chiots ou de chatons de la portée ;  
- Le numéro d'immatriculation de l'éleveur (SIREN).  
Pour les éleveurs commercialisant uniquement des  
animaux inscrits à un livre généalogique qui ne  
produisent pas plus d'une portée par an et par foyer  
fiscal, il existe des dispositions particulières. Pour plus  
de renseignements, consulter le site de la Société  
centrale canine : [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr) ou le livre officiel des  
origines félines : [www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)  
Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir se  
conformer à ces dispositions.

Obligations des acheteurs

L'acheteur doit avoir les moyens (y compris financiers)  
nécessaires à la satisfaction des besoins de l'animal  
acheté relatifs à sa santé, son alimentation, ses  
conditions d'hébergement, son identification, sa  
sociabilisation, son sevrage et son éducation.

Chiens

CHOIX DE  
CHIOTS  
NON LOF

Tous nés à l'élevage

Chiots disponibles  
à réserver

• Lhasa apso

Fermé le mercredi, le dimanche et les jours fériés  
OUVERT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

CHENIL DE KERDILES

Rte de Quimper-Elliant km 8

Kerdiles, 29500 ERGUÉ-GABÉRIC

02 98 59 50 27

Plus d'infos sur : [www.chenildekerdiles.com](http://www.chenildekerdiles.com)

A réserver 6 chiots Jack Russell, non-lof,  
n° mère 250269608944672, portée 6, éle-  
veur 297403. Renseignements au  
06 62 95 37 64 1875458

Vends chiots caniches nains, cou-  
leur fauve, non-lof, nés le 23/01/2025, por-  
tée 4, n° mère 250269608064272, n° siret  
91411916900011. 06 63 28 27 71 1871319

Autres

Achète comptant toute l'année Moutons,  
chèvres, poneys, service ou réforme. 02  
98 68 82 07 1878038

BONNES AFFAIRES

Collections



Achète bon prix vieux violons, violoncelles,  
archets, guitares, saxos, même abîmés. Se  
déplace gratuitement sur RdV.  
06 50 66 24 10 1874047



recherche et achète cartels et carillons à 3  
remontoirs. Envoyer photo ou appeler au  
06 07 05 64 72 1876185



Armurier diplômé achète armes ancien-  
nes, objets historiques (casques, fusils,  
baïonnettes, insignes). Se déplace. 06 83  
10 96 97 armurerie.maillet@gmail.com  
02 96 39 20 37 1878114

Médecin passionné achète cher armes de  
collection pour la conservation du patri-  
moine. 06 07 15 32 32 Docteur Lamoureux  
1818180



Collectionneur achète grands vins de Bor-  
deaux, Bourgogne, Champagne... Même  
très vieux. Vieux alcools (cognac, rhum, char-  
treuse...). 06 74 16 07 78 1864230



Passionnée de Poupées Anciennes  
des années 1850/1930, achète très cher  
suivant modèles, belles poupées tête porce-  
laine ou tête seule même état grenier, ac-  
cessoires, ainsi que poupées mignonnettes  
porcelaine et automates anciens. Etu-  
die toutes propositions. 06 61 69 18 82  
1882088

Vide maison

Vide-entrepôt meubles route de Lanvé-  
négen à Querrien les 5-6, 12-13, 26-27 avril  
de 9h à 18h. 06 80 75 30 17 1879471

CAMPING/VOYAGES

Vente caravanes

Vends caravane Adria Altea 390PS ,  
2011, TBE, porte-vélos, 4 couchages, TV, wc,  
douche, chauffage, chauffe-eau, 10 000 €. 1880194  
06 70 77 86 41

Location mobile homes

A louer mobil-home, 4 personnes, ter-  
rain privé Finistère Sud, mer, calme, basse-  
saison, semaine, week-end, nuitée 55 €. 1876656  
07 72 72 80 47

Vente mobile homes

Mobil-home sur emplacement camping  
"Les Embruns" Le Pouldu Clohars-Carnoët,  
entièrement équipé, disponible avril,  
8500 €. Renseignements 06 75 12 03 79  
1876009

Location saisonnière

Espagne, Costa Dorada, Cambrils, 250 km  
frontière française, T2 face mer + parking  
; T3 vue mer, ascenseur, Wifi, TV chai-  
nes françaises. 06 81 44 80 16 1873603



Brehal, Manche loue maison 3 kms plage,  
4 personnes maxi, 470 €/semaine.  
06 70 89 94 72 ou 06 76 59 00 44 1878703

CONTACTS

Rencontres

Homme, octogénaire, moderne, dynami-  
que, sympathique souhaite partager bonheur  
avec Femme pour faire un bout de che-  
min ensemble.

Ecrire à Viamédia - Groupe Télégramme -  
Service Annonces - 10 quai Armand Consi-  
dère (port de commerce) CS 92919 29229  
Brest Cedex sous ref 14425-4267 1880437

NAUTISME

Bateaux à voile

Vends voilier Guépard-Golfe du Morbi-  
han, 5.50 m, 2012, Chantier Guip, voiles  
North, visible Port-Navalo, 17 000 €. 1880423  
06 89 83 16 77



Vends Drascombe Coaster, 2003, mo-  
teur récent, remorque route, voiles  
bon état, chantier naval Jézéquel Mor-  
laix, visible dès le 8/04/2025. 8 000 € à  
débattre. 06 77 06 69 45 1878668

Semi-rigides



Vends Zodiac pro 7, 4.20 m, 30 cv Mer-  
cury, entièrement révisé, sellerie neuve, re-  
morque Rocca. prix 5000 €. 06 33 76 45 53  
1874385

Véhicules

VENTE AUTOMOBILE

Suv/4x4



SUV Lexus hybride RX300 8cv, 2017,  
87 000 km, 4 pneus neufs, excellent état,  
21 000 €, visible 22. 06 58 84 06 13 1876029

Voitures de collection



Vends Méhari rouge, 1975, entièrement  
restaurée, 10 000 km, visible Côtes d'Armor,  
prix 21 000 €. Tél : 06 61 46 07 85 1872178

Electrique - hybride



Vends Dacia Spring Electric, 2021,  
14 000 km, excellent état, 9 900 €, visible  
22. 06 74 00 03 62 1876041

ACHAT AUTOMOBILE



Achète comptant camping-car ou  
fourgon aménagé peu importe son état,  
infiltrations, rouille, avec ou sans CT. Paie-  
ment sécurisé. Estimation au 06 98 56 08 17  
1876125



Achète cash au meilleur prix tous ty-  
pes de véhicules, camping-car, utilitaires, ca-  
ravanes, 4x4, voitures sans permis ca-  
mion benne ou magasin, mini-pelle,  
cabriolet, années 2 000. avec ou sans CT,  
même fort kilométrages. 06 59 50 45 26  
1862660



Le portail  
des marchés publics  
en Bretagne

viamédia

Acheteurs

Publication  
de Marchés

Publiez simplement  
et dématérialisez  
en toute sécurité  
vos appels d'offres.

Entreprises

Recherche  
de Marchés

Consultez  
en toute simplicité  
les appels d'offres  
de votre région.

02 98 33 74 44

[www.bretagne-marchespublics.com](http://www.bretagne-marchespublics.com)

ANNONCES OFFICIELLES - MORBIHAN

Annonces officielles

Sur [bretagne-marchespublics.com](http://bretagne-marchespublics.com), retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur [regions-annonceslegales.com](http://regions-annonceslegales.com)  
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : [annonceslegales@viamedia-publicite.com](mailto:annonceslegales@viamedia-publicite.com).  
Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 (NOR : MICE2426148A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 (article 1) est fixé à 0,187 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actulegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

LEGALES ET JUDICIAIRES

Marchés publics - Procédure adaptée



MARCHÉ DE TRAVAUX

Travaux de dépollution des sols

**Section 1 : identification de l'acheteur.**  
Nom de l'acheteur : Quimperlé communauté (SIRET n° 242 900 694 00173).  
Groupement de commandes : non.  
**Section 2 : communication.**  
Profil acheteur :  
Mégalis Bretagne : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>  
Identifiant interne de la consultation : 2025-05.  
L'intégralité des documents de la consultation est sur le profil acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Contact : Guillaume Raguin.  
E-mail : [guillaume.raguin@quimperle.bzh](mailto:guillaume.raguin@quimperle.bzh)  
**Section 3 : procédure.**  
Type de procédure : procédure adaptée.  
Conditions de participation : selon le règlement de la consultation (preuve par tout moyen).  
Date et heure limites de réception des plis : **24/04/2025 à 12 h.**  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.  
Réduction du nombre de candidats : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.  
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.  
**Section 4 : identification du contrat.**  
Intitulé du contrat : **travaux de dépollution des sols.**  
Code CPV : 45112340-0 (travaux de décontamination du sol).  
Lieu principal d'exécution du contrat : commune de Quimperlé.  
Durée du marché : la date prévisionnelle de commencement de la période de préparation de chantier est fixée à juillet 2025. La durée estimée du chantier est de 3 mois.  
La consultation comporte des tranches : non.  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.  
**Section 5 : lots.**  
Le marché n'est pas alloti.  
**Section 6 : informations complémentaires.**  
Visite obligatoire : non.  
Variantes : autorisées.

Délégations de services



MARCHÉ DE TRAVAUX

**Section 1 : identification de l'acheteur.**  
Nom complet de l'acheteur : commune de Monterblanc (56250).  
Type et numéro national d'identification : SIRET 215 601 378 0015.  
Groupement de commandes : non.  
**Section 2 : communication.**  
Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien vers le profil acheteur : <https://www.marches.megalis.bretagne.bzh>  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Contact : Virginie Le Cadre, tél. 02 97 45 99 73.  
E-mail : [finances@monterblanc.fr](mailto:finances@monterblanc.fr)  
**Section 3 : procédure.**  
Type de procédure : avis de concession.  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.  
Capacités économiques et financières - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.  
Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.  
Technique d'achat : sans objet.  
Date et heure limites de réception des candidatures : **12/05/2025 à 12 h.**  
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.  
Réduction du nombre de candidats : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.  
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.  
**Section 4 : identification du marché.**  
Intitulé du marché : **concession d'aménagement de l'îlot Anne-de-Bretagne.**  
Type de marché : travaux (concession).  
Lieu principal d'exécution du marché : Monterblanc.  
La consultation comporte des tranches : non.  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.  
**Section 5 : lots.**  
Marché alloti : non.  
**Section 6 : informations complémentaires.**  
Visite obligatoire : oui.  
Détails sur la visite : voir le règlement de la consultation.

RENDEZ-VOUS SUR  
**letelegramme.fr**

Autres

M<sup>e</sup> GOLDIE, 56 bis, rue Jean-Jaurès, 29390 SCAËR

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 12/09/2022, Mme Lucienne Le Page née Bourhis, en son vivant retraitée, demeurant à Guiscriff (56560), a institué un légataire universel et un légataire particulier. Ce testament a été déposé au rang des minutes de M<sup>e</sup> Goldie, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été transmise au greffe du TJ de Lorient. Les oppositions pourront être formées auprès de M<sup>e</sup> Goldie, 56 bis, rue Jean-Jaurès, à Scaër (29390), notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis, Plo M<sup>e</sup> GOLDIE

OFFICIERS MINISTERIELS

Commissaires priseurs

THIERRY-LANNON & ASSOCIÉS  
WWW.THIERRY-LANNON.COM

JEUDI 10 AVRIL 2025 À 9H30 ET 14H  
ESPACE CENTRE DE L'HÔTEL DES VENTES  
26 RUE DU CHÂTEAU 29200 - BREST  
ARTS CLASSIQUES, TABLEAUX ANCIENS & OBJETS D'ART

EXPOSITIONS  
MARDI 8 AVRIL  
de 14h à 18h  
MERCREDI 9 AVRIL  
de 9h30 à 12h et 14h à 18h

Catalogue complet : [www.thierry-lannon.com](http://www.thierry-lannon.com) Frais de vente : 25 % TTC - OVV / Agrément 2001/18

Me Philippe LANNON • Me Sandy SURMELY • Me François RAULT  
Commissaires-Priseurs Associés

26 RUE DU CHÂTEAU - 29200 BREST  
02 98 44 78 44 / [contact@thierry-lannon.com](mailto:contact@thierry-lannon.com)

RUE DES COMMISSAIRES-PRISEURS

Le Montmartre cher à Utrillo  
vendu 75 000 € à Lorient

Pour sa première belle vente de l'année à la Cité de la voile à Lorient, M<sup>e</sup> Sandy Surmely a eu le plaisir de présenter une très belle palette de tableaux où Maurice Utrillo a tenu le premier rôle. À ses côtés, de belles signatures ont comblé le public de collectionneurs.

Né à Montmartre, Maurice Utrillo (1883-1955) n'est autre que le fils de la peintre Suzanne Valadon. Élevé par sa grand-mère, il souffre de graves problèmes d'alcoolisme dès l'adolescence. Pour l'aider à se soigner, sa mère lui enseigne le dessin, ce qui révèle son talent artistique. À partir de 1907, Utrillo vit de sa peinture, qui se décline d'abord autour de sa «période blanche» puis de sa «période colorée». Interné en 1925 pour une cure de désintoxication, il passe l'été en Bretagne. Son œuvre, influencée par son ami André Utter, gagne peu à peu en reconnaissance et en 1929, il reçoit la Légion d'honneur. Marié à Lucie Pawels en 1935, il retrouve un calme propice à la peinture. Après la mort de sa mère en 1938, il est reconnu comme ambassadeur de la peinture française. Il meurt en 1955 et sera enterré à Montmartre, lieu cher à son cœur. Ses œuvres, notamment ses scènes de Montmartre au style unique et inclassable, dépeignent cette France intemporelle, celle des ruelles, des maisons et des églises, et restent très prisées des collectionneurs à l'image de «Maquis à Montmartre sous la neige», circa 1940, une huile sur toile signée «Maurice, Utrillo, V». Provenant de l'ancienne collection privée du Dr T. Strasbourg, et vendue avec certificat d'Hélène Bruneau, présidente du comité Utrillo-Valadon en date du 9 novembre 2023, elle a été poussée à 75 000 €.

Maurice Utrillo (1883-1955), «Maquis à Montmartre sous la neige», circa 1940, huile sur toile signée «Maurice, Utrillo, V», 33 x 41 cm, poussée à 75 000 € (source Thierry Lannon et associés).

Élodie La Villette toujours plébiscitée à Lorient

Dans son sillage, «Barques et bateaux à vapeur, liaison New Haven», une huile sur toile signée Élodie La Villette (1843-1917), a trouvé preneur à 16 250 € et «Sans titre» (1969), gouache sur papier signée et datée par Burhan Dogancay (1929-2013) avec envoi «to José», à 9 250 €. Ce même jour, on a misé 9 000 € sur «Le Marché», huile sur toile signée Henri Epstein (1891/92-1944) et 7 500 € sur «Soleil couchant», huile sur toile signée Ferdinand Loyer du Puigadeau (1864-1930). «Le Sous-bois», une huile sur toile,

Élodie La Villette (1843-1917), «Barques et bateaux à vapeur, liaison New Haven», huile sur toile signée en bas à gauche, 90 x 130 cm, achetée 16 250 € (source Thierry Lannon et associés).

par Claude Émile Schuffeneger (1851-1934) et portant cachet d'atelier, a fait 7 000 € et «Premier combat du Brick par S.M.J. et R. Le Cygne commandé par Menouvrier Defresne, Lieutenant embossé à l'anse du Céron, île Martinique le 12 décembre 1808...», une aquarelle signée Antoine Roux (Marseille, 1765-1835), datée 1811 et présentée dans un cadre en bois et filets marquetés, 4 500 €. Du même artiste «Deuxième combat du Brick...», une aquarelle signée, datée 1811, dans un cadre identique, est montée à 3 250 €, tout comme «Paysage au crépuscule», une huile sur toile signée Caroline Espinet (1844-1912).

Deux œuvres de Bain de la Coquerie

Toujours au sein d'une belle palette de peintures, «La Traversée» et «Navire New Albion», deux aquarelles signées Bain de la Coquerie (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), ont atteint respectivement 2 625 € et 525 €. On a offert 1 875 € sur «Le Port de Martigues, 1918», une gravure sur bois, épreuve numérotée 52 et signée Maurice de Vlaminck (1876-1958) et 1 750 € sur «Navire Jacques Cartier, Cargo mixte de la Compagnie générale transatlan-

Créez et publiez vos annonces légales

- ✓ Quelle que soit la formalité
- ✓ Quel que soit le département
- ✓ Quel que soit le journal habilité

[www.regions-annonceslegales.com](http://www.regions-annonceslegales.com)

Contactez-nous  
**02 98 33 74 44**

tique», une gouache signée Léon Haffner (1881-1972). La même somme a été donnée sur «La Flottille granvillaise», une aquarelle signée et située par Pierre Brette (1905-1961). Pour compléter le décor, une rare tabatière en or ciselé (750) représentant un livre, les plats guillochés, dans encadrements de rinceaux feuillagés sur fond amati, Paris 1809-1819, a coûté 3 000 € et une partie de service en porcelaine de Limoges modèle «Toucan» de 28 pièces signées Hermès, Paris, 2 625 €.

Diamants et montres

Les élégantes ont été également comblées avec un diamant sur papier de 1,40 carat, couleur E, pureté VVS1, avec certificat du Service public du contrôle des diamants, perles fines, pierres précieuses en date du 13 novembre 1980, emportée contre 6 000 €. Une montre-bracelet en titane, de chez Parmigiani Fleurier, modèle Transforma rivages chronographe carbone, titane, édition spéciale 100, chronographe automatique à transformation en montre de gousset (en collaboration pour Bernard Stamm et le Vendée Globe 2012), mouvement PF334, avec boîtier de forme ronde en carbone mat et support en titane, glace en saphir traitée antireflet, fond gravé «Édition spéciale 100», cadran en graphite finition satinée circulaire, compteurs en carbone avec rehaut diamanté plat, décor mappemonde, aiguilles luminescentes et bracelet en veau noir estampillé carbone avec boucle déployante en titane, a coté 5 625 € et un solitaire en or blanc (750) centrée d'un diamant d'environ 1,30 carat, 3 625 €. Enfin, on a entendu 3 000 € sur une montre de poche en or de chez Patek Philippe & Cie Genève et 2 637 € sur une broche en or blanc (750) à décor d'un oiseau exotique avec le corps serti d'un important pavage de diamants brillantés, et l'œil d'un rubis.

Véronique Le Bagousse



MÉTÉO - HOROSCOPE

Éphéméride

LEVER DU SOLEIL  
Brest : 07h41  
Pontivy : 07h35  
Rennes : 07h30

COUCHER DU SOLEIL  
Brest : 20h58  
Pontivy : 20h52  
Rennes : 20h47

LEVER DE LA LUNE  
Brest : 15h07  
COUCHER DE LA LUNE  
Brest : 05h59

Pleine Lune  
le  
13/04/2025

FÊTE DU JOUR : St Jean-Baptiste  
DICTON DU JOUR : Un mois d'avril  
pluvieux amène un été serein

Journée printanière

Dans le Morbihan, il fait beau. Soleil radieux toute la journée. Les températures sont comprises ce matin entre 3 et 8°C et entre 18 et 20°C l'après-midi. Le vent est modéré. Il souffle entre 10 et 15 km/h et des rafales peuvent atteindre les 25 km/h. En soirée, ensoleillé. Le vent est faible.

Pour l'agriculture  
Précipitations : néant

Mardi 8 avril

Sur le département, il fera beau. Soleil le matin, ensoleillé malgré quelques nuages élevés l'après-midi. Pas de précipitations. La température est entre 3 et 5°C le matin et entre 18 et 20°C l'après-midi. Le vent est modéré. La fiabilité de la situation est très bonne.

Mercredi 9 avril

Sur le département, il fera beau. Beau temps peu nuageux. La température est entre 6 et 8°C le matin et entre 16 et 18°C l'après-midi. Le vent est modéré. Il souffle à 25 km/h et des rafales peuvent atteindre les 50 km/h. La fiabilité de la situation est assez bonne.

Météo marine  
avec METEO CONSULT

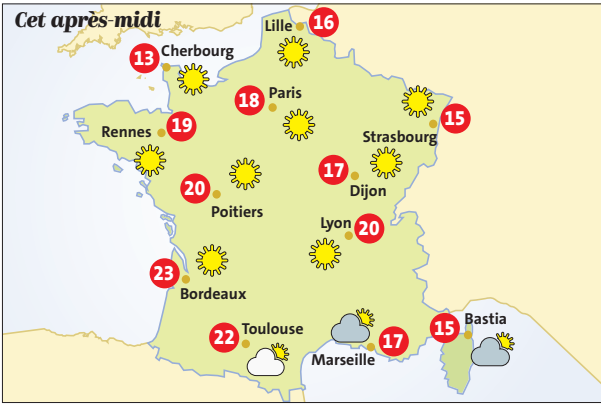
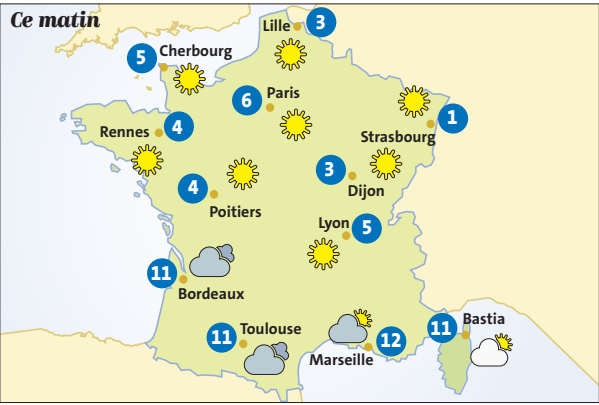
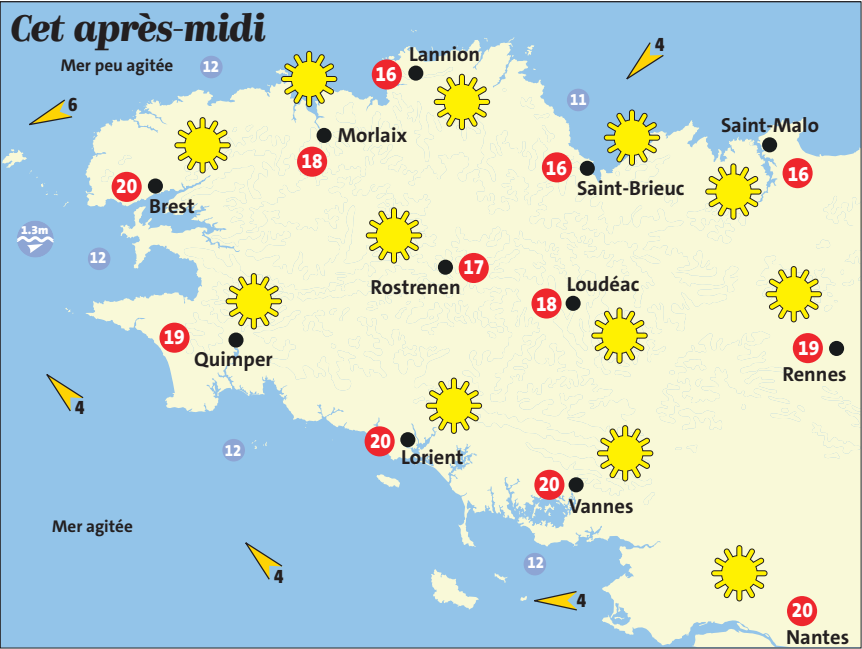
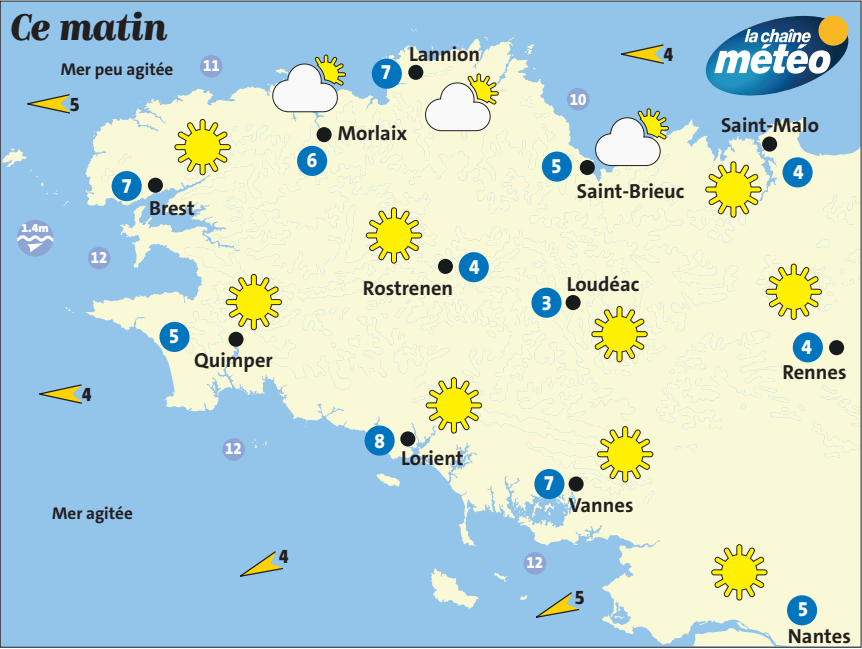
Un flux assez irrégulier de secteur E prédomine sur l'ensemble du bassin. Pas d'avis de coup de vent.

De Loctudy à Lorient

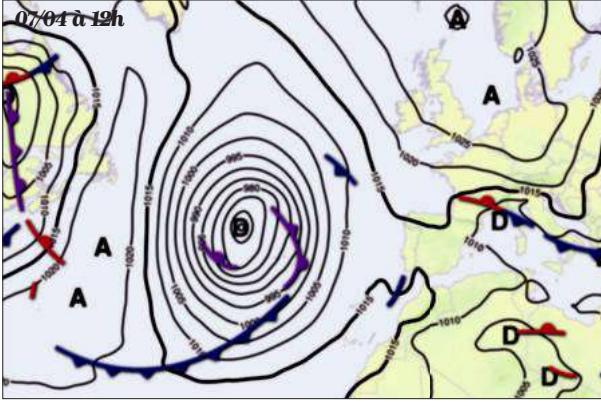
Vent d'ENE force 4 tournant SE force 3 en milieu de journée puis NNO. Mer peu agitée. Houle petite et assez longue de OSO. Visibilité excellente.

De Lorient à St Nazaire

Vent d'ENE force 4 le matin mollissant force 2 le soir. Mer belle à peu agitée. Houle petite et assez longue de ONO. Visibilité excellente.



| Marées        | Lundi 7 avril |             |              |             | Mardi 8 avril |             |              |             |
|---------------|---------------|-------------|--------------|-------------|---------------|-------------|--------------|-------------|
|               | Pleines mers  | Basses mers | Pleines mers | Basses mers | Pleines mers  | Basses mers | Pleines mers | Basses mers |
|               | Matin         | Soir        | Matin        | Soir        | Matin         | Soir        | Matin        | Soir        |
| Saint-Malo    | 03:29         | 16:41       | 10:34        | 23:11       | 05:01         | 17:44       | 11:54        | --          |
| Paimpol       | 03:20         | 16:27       | 10:13        | 22:46       | 04:49         | 17:31       | 11:28        | 23:49       |
| Perros-Guirec | 02:52         | 15:57       | 09:35        | 22:10       | 04:19         | 17:03       | 10:51        | 23:14       |
| Roscoff       | 02:33         | 15:38       | 09:21        | 21:53       | 03:59         | 16:41       | 10:34        | 22:56       |
| L'Aberwrach   | 02:12         | 15:08       | 08:58        | 21:28       | 03:31         | 16:08       | 10:04        | 22:26       |
| Brest         | 01:40         | 14:34       | 08:13        | 20:44       | 02:57         | 15:33       | 09:25        | 21:44       |
| Douarnenez    | 01:29         | 14:30       | 08:08        | 20:38       | 02:53         | 15:30       | 09:18        | 21:35       |
| Audierne      | 01:24         | 14:20       | 08:00        | 20:20       | 02:39         | 15:15       | 09:05        | 21:18       |
| Concarneau    | 01:50         | 14:39       | 08:00        | 20:22       | 02:58         | 15:29       | 09:06        | 21:21       |
| Port-Tudy     | 01:54         | 14:40       | 07:55        | 20:18       | 03:00         | 15:28       | 09:02        | 21:17       |
| Etel          | 02:10         | 14:57       | 08:26        | 20:45       | 03:20         | 15:46       | 09:36        | 21:48       |
| Belle-Ile     | 02:04         | 14:46       | 07:52        | 20:16       | 03:06         | 15:33       | 09:00        | 21:16       |
| Port-Navalo   | 02:28         | 15:11       | 08:04        | 20:31       | 03:31         | 15:58       | 09:15        | 21:33       |
| Coefficients  | 37            | 42          |              |             | 47            | 54          |              |             |



Bélier (21.3 - 20.4)

TRAVAIL : Ce sera le moment opportun pour relancer une collaboration. AMOUR : Laissez mûrir vos réflexions avant d'en parler à votre partenaire. Il risque de ne pas vous comprendre. SANTÉ : Vous serez instable et agité.

Taureau (21.4 - 20.5)

TRAVAIL : Votre charme actuel peut vous aider à établir des contacts qui s'avéreront bientôt décisifs. AMOUR : Votre ciel sentimental semble serein, et c'est peut être tout ce que vous désirez. SANTÉ : Grosse fatigue nerveuse.

Gémeaux (21.5 - 21.6)

TRAVAIL : Ne vous laissez pas influencer par des idées noires. AMOUR : En couple, vous partagerez des moments de délicieuse complicité. Célibataire, vous n'aurez aucun doute et penserez à vous engager ! SANTÉ : Bonne vitalité.

Cancer (22.6 - 22.7)

TRAVAIL : Vous êtes sur la bonne voie ! Ne perdez pas votre élan en vous égarant sur des chemins de traverse. AMOUR : Vous serez en totale harmonie avec votre partenaire. SANTÉ : Vous devrez être conscient des risques de contagion et vous en protégez.

Lion (23.7 - 22.8)

TRAVAIL : Vous ne manquerez pas d'humour. Vos collègues vous solliciteront souvent ! AMOUR : Vous saurez vous montrer diplomate en famille. Les relations de couple seront teintées d'humour et de complicité. SANTÉ : Vous êtes en forme.

Vierge (23.8 - 22.9)

TRAVAIL : Vous pourrez mettre la dernière touche à un ambitieux projet. La quantité de travail à fournir ne vous fera pas peur. AMOUR : Ne cherchez pas trop loin un partenaire qui souvent est à proximité. SANTÉ : Bonne résistance nerveuse.

Balance (23.9 - 22.10)

TRAVAIL : Votre créativité sera très féconde aujourd'hui. Sachez prendre des risques. AMOUR : Une certaine confusion règne dans votre vie de famille. Ce n'est pas le moment idéal pour prendre des décisions. SANTÉ : Moral en baisse.

Scorpion (23.10 - 22.11)

TRAVAIL : Certains de vos projets seront acceptés. Vous pourrez les mettre en application rapidement. AMOUR : L'amour vous sourit, vous êtes heureux, bien dans votre peau et ça se voit. SANTÉ : Vous ressentez le besoin de vous aérer.

Sagittaire (23.11 - 22.12)

TRAVAIL : Vous n'hésitez pas à prendre quelques risques dans le domaine matériel. Méfiez-vous des initiatives trop audacieuses. AMOUR : Les rapports affectifs ne seront pas des plus simples. SANTÉ : Vos défenses immunitaires sont un peu en baisse.

Capricorne (23.12 - 20.01)

TRAVAIL : Les relations humaines seront privilégiées. AMOUR : Vous remettrez les bases de votre couple en question. SANTÉ : Vous avez une bonne hygiène de vie, ce qui participe à vous maintenir en bonne forme.

Verseau (21.1 - 19.2)

TRAVAIL : La journée s'annonce décisive. Il y a du changement dans l'air, en particulier dans les secteurs liés aux voyages ou à l'étranger. AMOUR : Votre partenaire et vous avez décidé d'enterrer la hache de guerre. Bravo ! SANTÉ : Bonne résistance.

Poissons (20.2 - 20.3)

TRAVAIL : Vous lancerez des dialogues constructifs qui vous ouvriront des portes. Les liens naissants sont positifs. AMOUR : Vous allez vous sentir beaucoup plus libre mais ne prenez pas de grandes décisions aujourd'hui. SANTÉ : Faites du yoga.

La météo vous est proposée par

la chaîne météo

La meilleure info météo

Prévisions heure par heure

Comparateur météo

Risque de pluie...

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

# Sports

## Guingamp et les play-offs, une évidence désormais

Bien installés dans le Top 5, les Guingampais s'en vont défier, ce lundi, les Dunkerquois, quatrièmes ex aequo avec eux. À six journées de la fin, ne pas disputer les barrages d'accession serait une déception désormais.

Laurent Rivier

Ligue 2 (29<sup>e</sup> journée). Dunkerque - EA Guingamp, ce lundi (20 h 45)

C'est devenu un petit jeu lors des conférences de presse d'avant-match. Si ses joueurs emploient volontiers les deux expressions, Sylvain Ripoll se refuse de parler de « play-offs » ou de « barrages » d'accession (\*). Avant d'aller à Dunkerque, l'entraîneur guingampais a encore fui les deux termes mais, cette fois, avec un sourire en coin. « À six matchs de la fin, a-t-il dit, on va essayer de gagner tout ce que l'on peut gagner. Quand on est positionné comme on l'est (4<sup>e</sup> ex aequo), on a juste envie d'y rester et de voir où cette histoire va nous mener ».

En filigrane, l'entraîneur guingam-

pais avoue même que ce serait une déception, dorénavant, ne pas finir parmi les cinq premiers. « Bien évidemment que c'est l'objectif ! Je vous laisse l'écrire comme vous le voulez mais on se comprend (sourire) ».

**Neuf points repris sur Dunkerque en trois journées**  
En fait, tout s'est accéléré lors des trois dernières journées. Au sortir de sa défaite au Red Star (1-3) le 1<sup>er</sup> mars, Guingamp était à neuf points de Dunkerque qui venait alors d'aller s'imposer à Ajaccio (2-1). Sauf que les Bretons ont alors enchaîné trois succès (Clermont, Troyes, Laval) quand les Nordistes chutaient à chaque fois (Rodez, Metz, Bastia), déjà tournés vers la Coupe de France et la demi-finale



Les Guingampais restent sur trois victoires de rang. Photo Nicolas Créach

disputée mardi contre le PSG (2-4). « Qui aurait pu imaginer qu'on allait les rattraper en seulement trois journées ? »

« Les joueurs sont très concentrés et très motivés à l'idée de disputer cette fin de saison. »

SYLVAIN RIPOLL

L'entraîneur remonte même jusqu'au début de saison pour éclairer son propos. « Mon ambition, franchement, c'était de faire la meilleure

saison possible. On savait que des équipes étaient bien plus programmées que nous pour être là-haut. Qui aurait pu penser que Caen et Clermont seraient dans cette position aujourd'hui (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>) ? ».

**Laval, Annecy et Bastia distancés**  
Pas épargné par les blessures, notamment en défense lors de la première moitié de saison (Gomis, Vallier, Ndour, Lemonnier...), ce Guingamp a avancé plus vite qu'il ne l'aurait imaginé. « On a montré qu'on avait un groupe et on attend de ce groupe-là qu'il finisse le mieux possible. Les joueurs sont à la fois très concentrés et très motivés à l'idée de disputer cette fin de saison.

Le mérite leur revient. Ils ont su construire leur saison pour en arriver là maintenant ». Les voici donc aux portes des « barrages » ou des « play-offs » d'accession, l'expression importe peu. Mieux même, leur position a encore été renforcée vendredi après la défaite de Laval, sixième à cinq points désormais, et le nul entre Annecy et Bastia, septièmes ex aequo à sept unités.

**\* La formule et les dates des play-offs :**  
**Mardi 13 mai, 4<sup>e</sup> contre 5<sup>e</sup> de Ligue 2**  
**Vendredi 16 mai : 3<sup>e</sup> de Ligue 2 contre le vainqueur de ce premier tour de barrage**  
**Jeudi 22 mai et dimanche 25 mai, qualifié issu de la Ligue 2 face au 16<sup>e</sup> de Ligue 1.**

## « Finir ma carrière ici ? Sûrement ce qu'il va se passer »



Dylan Louiserre avait exprimé très tôt sa volonté de prolonger. Photo Matthieu Huet

Recueilli par Matthieu Huet

● Capitaine et joueur majeur d'En Avant Guingamp, Dylan Louiserre, 30 ans, s'est réengagé jusqu'en 2028 avec le club breton. Une vraie satisfaction pour le milieu de 30 ans qui ne se voyait pas partir ailleurs.

**Que représente cette prolongation de trois ans ?**

Beaucoup de choses. Je suis fier et heureux de pouvoir continuer l'aventure dans ce club. Quand je suis arrivé (en mai 2022), j'étais déjà content de rejoindre un club de ce statut. Prolonger ici, c'est encore plus fort. Ça veut dire que je travaille bien et que tout le monde est content de moi.

**Vous ne vouliez pas aller voir ailleurs ?**

Non. Depuis le début, mon envie

première était de prolonger. Je l'avais dit à Jérémy Sorbon et au coach (Sylvain Ripoll).

**À 30 ans, l'idée était d'avoir de la durée ?**

Absolument. C'est un beau contrat de pouvoir continuer trois ans. Ça faisait partie de mes priorités de pouvoir continuer ici le plus longtemps possible.

**Finir votre carrière à Guingamp, c'est quelque chose que vous n'excluez pas ?**

Totalement. C'est d'ailleurs sûrement ce qu'il va se passer. On verra dans quel état je suis dans trois ans mais c'est une possibilité. Je me plais ici, ma femme et mon fils aussi. Ma famille est très heureuse dès qu'elle vient nous voir. On découvre toute la Bretagne. On aime ce climat, on aime les gens. Nous avons vraiment à cœur de rester.

**Dunkerque - Guingamp : Maronnier remplace Sissoko**

Il ne devrait pas y avoir de surprise dans l'équipe qui commencera le match à Dunkerque, ce lundi. Sollicité à la mi-temps du match contre Laval au relais d'Alpha Sissoko, blessé à la cuisse, Lucas Maronnier va poursuivre l'intérim au poste de latéral droit. A noter le retour dans le groupe de Luvambo.

**Les compos probables**  
**GUINGAMP :** Basilio - Maronnier, Gomis, Nair, Vallier - Le Bris, Louiserre (cap.), Sidibé, Picard - Hemia, Siwe.  
Remplaçants : Niasse (g.), Riou, Phiri, Ghrieb, Guendouz, Sagna, Luvambo.  
Absents : Sissoko (cuisse), Labeau (cuisse), Mendes (reprise).  
**DUNKERQUE :** Ortola - Georgen, Sanganté (cap.), Sasso, Abner - Queiros - Al-Saad, Skyttä, Bardeli, Yassine, Courtet.  
Remplaçants (à choisir parmi) : Jaouen (g.), Fernandez, Linguet, Youssouf, Mal. Diop, Sekongo, Raghouber, Pitu, Essimi, Rivera, Tejan, Bammou.  
Absents : Kondo (blessé), I. Koné, Senneville (choix).  
**Arbitre.** M. Lesage.

SPORTS

FOOTBALL

# Le Moustoir, la forteresse de Lorient

Avec 13 victoires en 15 matchs, le FC Lorient réalise un parcours presque parfait au Moustoir. Mais le FCL peut-il battre le record de points à domicile sur une saison de Ligue 2 ?

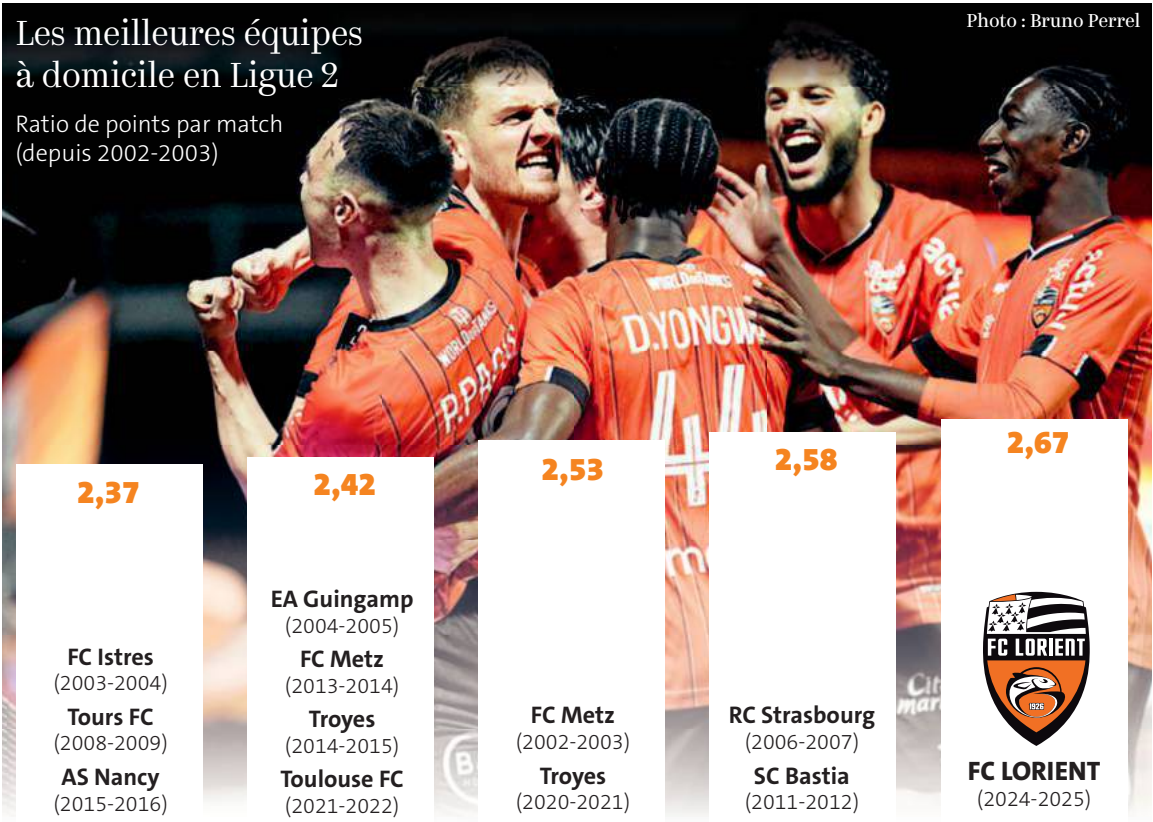
Lilian Gaubert

Ligue 2 (29<sup>e</sup> journée).  
FC Lorient - Pau FC : 5-0

Treize victoires en 15 matchs ! Depuis le début de saison, le FC Lorient a glané 40 points sur les 45 possibles à domicile. Ce bilan presque parfait comprend juste une défaite, contre Laval (0-1), et un match nul, contre Metz (0-0). Pour le reste, les Morbihannais ont réalisé un carton plein même si tout ne fut pas toujours simple et qu'ils ont parfois dû renverser des situations (contre Rodez, Amiens, Clermont, Dunkerque...). Leur force de frappe offensive a souvent fait la différence à l'usure et, après les derniers cartons contre Bastia (4-0) et Pau (5-0), le FCL a inscrit 40 buts en 15 matchs au Moustoir cette saison. Le parcours à domicile des hommes d'Oliver Pantaloni est impressionnant et il leur permet d'être leader de Ligue 2 à cinq journées de la fin

## Les meilleures équipes à domicile en Ligue 2

Ratio de points par match (depuis 2002-2003)



du championnat.

### « On a toujours trouvé une force au Moustoir »

« On va attendre la fin de la saison pour dire s'il est quasiment parfait mais c'est vrai que depuis que je suis ici, on a toujours trouvé une force au Moustoir, confiait Julien Laporte. Comment ? Je ne sais pas mais on a souvent acquis nos maintiens à domicile. C'est notre stade, on y tient,

« C'est notre stade, on y tient, il y a forcément ce degré de motivation supplémentaire avec les supporters. »

JULIEN LAPORTE  
DÉFENSEUR DE LORIENT

il y a forcément ce degré de motivation supplémentaire avec les supporters. Et c'est un des plus beaux stades de Ligue 2, il y a aussi la pelouse qui fait qu'on peut jouer comme il faut, comparé à d'autres endroits. » Mais le FC Lorient peut-il battre le record de points à domicile en Ligue 2 ? Oui, à condition de comparer le ratio de points par match et non le total de points. Car cette saison, pour la première fois depuis le lance-

## Kroupi, plus jeune meilleur buteur de L2 ?

Arnaud Le Sauce

● Ce week-end, Junior Kroupi a pris, provisoirement, la tête du classement des buteurs de Ligue 2. De quoi entrer une fois de plus dans l'histoire du foot français si la jeune pépite (18 ans) du FC Lorient maintient la cadence... Dix-sept buts ! Dont dix en 2025 ! Du haut de ses 18 ans, Junior Kroupi enfile les buts comme d'autres des perles. Le jeune attaquant du FC Lorient s'est même emparé du statut de meilleur buteur de Ligue 2 lors de la 29<sup>e</sup> journée, en inscrivant son quatrième doublé de la saison contre Pau (5-0). S'il gardait la tête de ce classement, il serait alors tout simplement le plus jeune de l'histoire de la Ligue 2.

### En 1966, Pierre Ferrazzi marquait 30 buts... à 19 ans

Il faut en effet remonter jusqu'en 1972 pour retrouver trace d'un meilleur buteur de L2 (ou de D2 d'ailleurs) de moins de 20 ans, en la personne de Pierre Pleimelding (20 buts avec Troyes) qui ne fut seulement que n° 1 du groupe A, très loin des 40 buts du Strasbourgeois Marco Molitor dans le groupe C. En 1966, le Grenoblois Pierre Ferrazzi (né le 16 juillet 1946) concluait, lui, son exercice à 19 ans avec 30 buts au compteur. À l'ère moderne, les plus jeunes sont bien moins précoces. On peut citer George Mikautadze, qui avec

Metz, a marqué 23 pions à 22 ans en 2023. En 2021, Mohamed Bayo atteignait, avec Clermont, 22 buts au même âge, soit un de plus que Francileudo Santos en 2001 (21 buts à 22 ans).

### Plus précoce que Bozok et « Baky » aussi ?

Et finalement, depuis le début des années 2000, c'est un ancien Lorientais, qui, sous les couleurs de Nîmes, avait conquis cette

récompense individuelle avec 23 buts : Umut Bozok alors âgé de 21 ans.

Jusque-là, le plus jeune Merlu à avoir brillé dans cette catégorie des meilleurs buteurs de Ligue 2 se nommait Bakari Koné (dit Baky Koné). En 2005, il avait inscrit 24 buts à 24 ans... Il reste donc cinq journées à Junior Kroupi pour écrire une ligne de plus à son histoire déjà sacrément ponctuée de records.



Eli Junior Kroupi est actuellement le meilleur buteur de Ligue 2 avec 17 buts.

Photo Bruno Perrel

## Foot en bref

### Le classement des buteurs de Ligue 2

17 buts : Kroupi (FC Lorient).  
15 buts : Krasso (Paris FC), Nkada (Rodez).  
13 buts : Sabaly (Metz).  
10 buts : Siwe (EA Guingamp), Ba (Grenoble), Soumano (FC Lorient).

### Angleterre : Southampton relégué en deuxième division

Southampton, club où évolue le Rennais Lesley Ugochukwu (prêté par Chelsea) mais aussi l'ancien du Stade Rennais Kamaldeen Sulemana, a été officiellement relégué en deuxième division après avoir subi une 25<sup>e</sup> défaite en 31 matchs de Premier League, dimanche à Tottenham (3-1). « C'est une journée difficile mais cette expérience doit servir à créer quelque chose de plus fort que cela », a commenté l'entraîneur Ivan Juric auprès de la BBC.

### Equipe de France : forfait, Wendie Renard quitte le rassemblement

Blessée à un pied, la capitaine de l'équipe de France féminine, Wendie Renard, a quitté le rassemblement des Bleues à Oslo dimanche, avant le match contre la Norvège mardi (19 h) en Ligue des nations. « Elle ne sera pas remplacée », a écrit le compte de l'équipe de France sur X.

### Le chiffre

9

Encore battu face au Havre (0-2), dimanche, Montpellier reste sur neuf défaites de rang en Ligue 1 et n'a marqué qu'un but (face à Lyon, le 16 février) lors de cette série.

## FOOT AMATEUR BRETAGNE

Prolongez le match

✓ TOP BUTS EN VIDEO

✓ CLASSEMENTS

✓ ÉQUIPES DE LA SEMAINE

Rendez-vous sur [footamateur.letelegramme.fr](https://footamateur.letelegramme.fr)

FOOTBALL

# « Rien n’a réellement marché »

Désormais à six points d’Auxerre, le Stade Rennais aura beaucoup de mal à entrer dans le Top 10 cette saison. Le collectif a été décevant, dimanche.

David Thomas

Ligue 1 (28<sup>e</sup> journée).  
Rennes - Auxerre : 0-1

Il flottait au Roazhon Park un sentiment léger de pré-saison, post-stage à Dinard. Le soleil irradiait une partie de la pelouse et l’absence de rythme avait aidé à cette lecture d’un après-midi pour le moins fade et sans saveur.

Quelques frissons

Pas même un petit carton jaune pour égayer la feuille de match, prouvant le manque d’engagement des acteurs. Alors, oui, les deux équipes cohabitent dans le ventre mou de la Ligue 1 et ne peuvent plus guère espérer faire mieux, mais tout de même... Avec son organisation défensive



Adrien Truffert (à gauche) et les Rennais n’ont pas réussi à s’imposer face à Ki-Jana Hoever (à droite) et Auxerre. Photo Fred Tanneau/AFP

en 5-4-1, où chacun connaissait sa tâche et l’appliquait avec sérieux, Auxerre n’a pas été grandement mis en danger non plus. L’exigence à laquelle tend Habib Beye avait, sans doute, pris congé pour ce premier dimanche printa-

nier. Oui, il y avait bien eu quelques frissons, avec Fofana (3’), Meïté (38’) et Assignon (54’), mais, sur sa ligne, l’ex-Brestois Donovan Léon avait été impeccable à remporter ses duels. Et il était encore suppléé par sa barre

quand Kalimuendo s’employait à débloquer le tableau d’affichage (70’).

Le retour du spectre des barrages

Bref, un dimanche où seuls les rayons du soleil avaient su imposer leur loi... avant une tête de Jubal pour donner la gagne aux visiteurs (0-1, 88’). Ce résultat négatif, qui laissait Auxerre, désormais solide dixième, avec six points d’avance à six journées du terme et cette prestation collective qui ont, évidemment, déçu l’entraîneur rennais, lequel avait appuyé sur la permanence de l’envie de gagner, de travailler pour.

« On s’est frustré. On a manqué de rythme dans tout. Plus le match avançait, moins on trouvait de solutions, moi le premier. On n’a pas joué le jeu défini dans la stratégie d’avant-match. Rien n’a réellement marché. Il faudra mieux faire », livrait, lucide, Habib Beye.

Les prochains rendez-vous au Havre et face à Nantes redviennent très importants pour éviter les barrages, un spectre qui semblait oublié. « Même si on veut regarder vers l’avant, on a un maintien à aller chercher », notait Lilian Brassier.

## En bref

Rennes - Auxerre : la fiche technique



Gaëtan Perrin (à gauche), au duel avec Djaouï Cissé. Photo Fred Tanneau/AFP

**Arbitre** : M. Batta.  
**Spectateurs** : 28 268.  
**BUT**. Auxerre : Jubal (89’).  
**RENNES**. Samba - Hateboer (Al-Tamari, 80’), Rouault, Brassier - Assignon, Dj. Cissé (James, 86’), Fofana (Matusiwa, 71’), Truffert - Kalimuendo, Meïté (Nagida, 86’), Olaigbe (Koné, 71’). Entraîneur : Habib Beye.  
Non entrés en jeu : Mandanda (g.), Wooh, Jacquet, Furuhashi.  
**AUXERRE**. Léon - Hoever (Joly, 72’), Diomandé, Jubal (cap.), Akpa, Mensah (Oppegard, 72’) - Perrin, Dioussé (Matondo, 90’ + 1), Massengo, Onaiwu (Ayé, 72’) - Sinayoko.  
Entraîneur : Christophe Pelissier.  
Non entrés en jeu : De Percin (g.), Osho, Bair, Maddy.

Le classement des buteurs de Ligue 1

**21 buts** : O. Dembélé (PSG).  
**16 buts** : M. Greenwood (OM).  
**14 buts** : J. David (Lille).  
**13 buts** : A. Kalimuendo (RENNES), B. Barcola (PSG).  
**12 buts** : M. Biereth (Monaco), E.Emegha (Strasbourg).  
**11 buts** : E. Guessand (Nice), A. Lacazette (OL).  
**10 buts** : L. Ajourque (BREST), HJ.Traoré (Auxerre).

# Une charnière centrale, enfin ?

Chamboulée à la dernière minute, la charnière centrale brestoise s’est révélée décisive lors de la victoire aboutie face à Monaco (2-1), samedi. De quoi donner des idées à Éric Roy pour la fin de saison.

Adrian Prigent

Ligue 1 (28<sup>e</sup> journée).  
Stade Brestois - AS Monaco : 2-1

Lorsque le speaker a annoncé Brendan Chardonnet dans le onze de départ, il y avait de quoi être surpris. Initialement prévu titulaire, Julien Le Cardinal, souffrant, a finalement dû renoncer, laissant sa place au capitaine brestois, tout juste remis d’un pneumothorax et de quatre côtes cassées. Rétabli in extremis, donc, Chardonnet a eu la tâche de remplacer le Costarmoricain au pied levé. Et le moins que l’on puisse dire, c’est que cette entrée de dernière minute ne l’a absolument pas perturbé.

« En début de semaine, il n’était pas prévu qu’il soit opérationnel, ni même sur le banc, assurait Éric Roy après la rencontre. Il faut aussi féliciter le travail du staff médical. S’il y a



Quatrième dans la hiérarchie des défenseurs centraux en début de saison, Ndiaye monte en puissance. Photo Jean-Michel Louarn

bien quelqu’un qui est un modèle de résilience, et qui est dur au mal, c’est bien lui. »

« Il est solide, concentré, et progresse à chaque sortie »

Impérial dans sa surface, Chardonnet s’est montré précieux à plusieurs reprises pour protéger sa cage et soulager son gardien. À Le Blé, son association avec Abdoulaye Ndiaye a été l’un des éléments clés de la victoire.

Malgré quelques relances hésitantes, le duo a impressionné par sa solidité (dix duels remportés), aussi bien au sol que dans les duels aériens, face à une attaque monégasque pourtant redoutable (deuxième attaque de Ligue 1 avec 54 buts marqués).

« Sur ce match-là, quand tu te coltines Biereth, en pleine confiance, Embolo ou, quand ce n’est pas Embolo, c’est Balogun... Ils ont été forts tous les deux », soulignait le

coach brestois. « Brendan en sort une ou deux, Abdoulaye pareil. Franchement, c’est top, ajoutait Mahdi Camara. Puis Abdoulaye ne cesse de nous surprendre à chaque match. » Car si Chardonnet nous a déjà habitués à ce type de performances au fil des saisons, c’est surtout la montée en puissance d’Abdoulaye Ndiaye qui retient l’attention. « Abdoulaye a déjà été très bon à Toulouse. Il est solide, concentré et progresse à cha-

cune de ses sorties, vantait son entraîneur. Je suis très heureux pour lui parce que c’est un garçon à l’écoute. Il est venu ici avec beaucoup d’humilité, en disant qu’il était encore jeune, qu’il n’avait jamais joué en Ligue 1. Le déclic est intervenu lors de son match contre le PSV en Ligue des champions. Depuis, il ne fait que progresser. »

Ndiaye plus utilisé que Le Cardinal et Coulibaly

Longtemps considéré comme le quatrième homme dans la hiérarchie des défenseurs centraux, le joueur de 22 ans prêté par Troyes, propriété du City Football Group, a profité des absences de ses concurrents à son poste pour s’imposer comme une valeur sûre. Il est même le défenseur central brestois le plus utilisé cette saison derrière Chardonnet (3 137 minutes toutes compétitions confondues), avec 1 752 minutes, devant Le Cardinal (1 590) et Coulibaly (1 162). « Au départ, Soumy (Coulibaly) avait un peu d’avance sur lui, notamment par rapport à sa capacité à jouer sous pression. Mais ça fait plaisir quand tu mets des jeunes joueurs, et qu’au fur et à mesure, ils se mettent au niveau », appréciait Éric Roy. Alors qu’aucune charnière n’est parvenue à s’installer depuis le début de la saison, si Chardonnet et Ndiaye parviennent à enchaîner et se stabiliser, cet axe central pourrait bien devenir un atout majeur pour permettre à Brest de concrétiser ses ambitions européennes.

Football

LIGUE 1

28e journée

|                                                                                                                                               |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b> VENDREDI </b>                                                                                                                             |     |
| Nice - Nantes                                                                                                                                 | 1-2 |
| Nice <span> </span> : Abdi (14') <span> </span> ; Nantes <span> </span> : Douglas Augusto (11'), Abline (38').                                |     |
| <b> SAMEDI </b>                                                                                                                               |     |
| Paris SG - Angers                                                                                                                             | 1-0 |
| Paris SG <span> </span> : Doué (55').                                                                                                         |     |
| <b> BREST - Monaco </b>                                                                                                                       | 2-1 |
| Brest <span> </span> : Köhn (csc, 42'), Camara (90'+4) <span> </span> ; Monaco <span> </span> : Zakaria (63').                                |     |
| <b> Lyon - Lille </b>                                                                                                                         | 2-1 |
| Lyon <span> </span> : Lacazette (38', sp.), Cherki (70') <span> </span> ; Lille <span> </span> : Diakité (1').                                |     |
| <b> DIMANCHE </b>                                                                                                                             |     |
| Lens - Saint-Etienne                                                                                                                          | 1-0 |
| Lens <span> </span> : Koyalipou (75')                                                                                                         |     |
| <b> Montpellier - Le Havre </b>                                                                                                               | 0-2 |
| Le Havre <span> </span> : Kechta (3'), Touré (33')                                                                                            |     |
| <b> Reims - Strasbourg </b>                                                                                                                   | 0-1 |
| Strasbourg <span> </span> : Doukouré (4")                                                                                                     |     |
| <b> RENNES - Auxerre </b>                                                                                                                     | 0-1 |
| Auxerre <span> </span> : Jubal (89')                                                                                                          |     |
| <b> Marseille - Toulouse </b>                                                                                                                 | 3-2 |
| Marseille <span> </span> : Suazo (21' csc), Greenwood (57'), Rabiot (64') <span> </span> ; Toulouse <span> </span> : Magri (29'), Siero (76') |     |

| Classement        | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|-------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Paris SG       | 74  | 28 | 23 | 5 | 0  | 80 | 26 |
| 2. Marseille      | 52  | 28 | 16 | 4 | 8  | 57 | 38 |
| 3. Monaco         | 50  | 28 | 15 | 5 | 8  | 54 | 35 |
| 4. Strasbourg     | 49  | 28 | 14 | 7 | 7  | 46 | 35 |
| 5. Lyon           | 48  | 28 | 14 | 6 | 8  | 54 | 38 |
| 6. Nice           | 47  | 28 | 13 | 8 | 7  | 52 | 35 |
| 7. Lille          | 47  | 28 | 13 | 8 | 7  | 42 | 30 |
| 8. BREST          | 43  | 28 | 13 | 4 | 11 | 44 | 43 |
| 9. Lens           | 42  | 28 | 12 | 6 | 10 | 32 | 30 |
| 10. Auxerre       | 38  | 28 | 10 | 8 | 10 | 39 | 39 |
| 11. Toulouse      | 34  | 28 | 9  | 7 | 12 | 37 | 36 |
| 12. RENNES        | 32  | 28 | 10 | 2 | 16 | 38 | 38 |
| 13. Nantes        | 30  | 28 | 7  | 9 | 12 | 33 | 47 |
| 14. Angers        | 27  | 28 | 7  | 6 | 15 | 26 | 46 |
| 15. Le Havre      | 27  | 28 | 8  | 3 | 17 | 31 | 57 |
| 16. Reims         | 26  | 28 | 6  | 8 | 14 | 29 | 42 |
| 17. Saint-Etienne | 23  | 28 | 6  | 5 | 17 | 28 | 64 |
| 18. Montpellier   | 15  | 28 | 4  | 3 | 21 | 21 | 64 |

**JOURNÉE N° 29.**  
**Vendredi 11 avril, 20h45 :** Lens - Reims. **Samedi 12 avril, 17h :** Monaco - Marseille. **19h :** Toulouse - Lille. **21h05 :** Strasbourg - Nice. **Dimanche 13 avril, 15h :** Saint-Etienne - BREST. **17h15 :** Angers - Montpellier, Le Havre - RENNES. **20h45 :** Auxerre - Lyon. **Mardi 22 avril, 20h45 :** Nantes - Paris SG.



Adrien Rabiot.  
Photo Christophe Simon/AFP

LIGUE 2

29e journée

|                      |       |
|----------------------|-------|
| <b> LUNDI </b>       |       |
| Dunkerque - GUINGAMP | 20h45 |

| Classement     | Pts | J  | G  | N  | P  | bp | bc |
|----------------|-----|----|----|----|----|----|----|
| 1. LORIENT     | 61  | 29 | 19 | 4  | 6  | 56 | 27 |
| 2. Paris FC    | 58  | 29 | 18 | 4  | 7  | 48 | 30 |
| 3. Metz        | 57  | 29 | 16 | 9  | 4  | 51 | 24 |
| 4. GUINGAMP    | 48  | 28 | 15 | 3  | 10 | 46 | 33 |
| 5. Dunkerque   | 48  | 28 | 15 | 3  | 10 | 41 | 36 |
| 6. Laval       | 43  | 29 | 12 | 7  | 10 | 37 | 29 |
| 7. Bastia      | 41  | 29 | 9  | 14 | 6  | 32 | 28 |
| 8. Annecy      | 41  | 29 | 11 | 8  | 10 | 34 | 39 |
| 9. Grenoble    | 40  | 29 | 11 | 7  | 11 | 35 | 34 |
| 10. AC Ajaccio | 37  | 29 | 11 | 4  | 14 | 27 | 36 |
| 11. Pau        | 37  | 29 | 9  | 10 | 10 | 31 | 42 |
| 12. Rodez      | 35  | 29 | 9  | 8  | 12 | 48 | 45 |
| 13. Troyes     | 34  | 29 | 10 | 4  | 15 | 31 | 31 |
| 14. Red Star   | 34  | 29 | 9  | 7  | 13 | 32 | 45 |
| 15. Amiens     | 34  | 29 | 10 | 4  | 15 | 30 | 44 |
| 16. Martigues  | 28  | 29 | 8  | 4  | 17 | 22 | 44 |
| 17. Clermont   | 27  | 29 | 6  | 9  | 14 | 23 | 38 |
| 18. Caen       | 20  | 29 | 5  | 5  | 19 | 27 | 46 |

**JOURNÉE N° 30.**  
**Vendredi 11 avril, 20h :** Amiens - Dunkerque, Martigues - Metz, Pau - Clermont, Red Star - Annecy, Rodez - Caen, Troyes - AC Ajaccio. **Samedi 12 avril, 14h :** GUINGAMP - LORIENT. **20h :** Grenoble - Paris FC. **Lundi 14 avril, 20h45 :** Bastia - Laval.

ITALIE

31e journée

|                                                                                                                           |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b> VENDREDI </b>                                                                                                         |         |
| Genoa - Udinese                                                                                                           | 1-0     |
| Genoa <span> </span> : Zanolì (77').                                                                                      |         |
| <b> SAMEDI </b>                                                                                                           |         |
| Monza - Côme                                                                                                              | 1-3     |
| Monza <span> </span> : Mota (5') <span> </span> ; Côme <span> </span> : Ikoné (16'), Diao (39'), Vojvoda (51').           |         |
| <b> Parme - Inter Milan </b>                                                                                              | 2-2     |
| Parme <span> </span> : Bernabé (60'), Ondrejka (69') <span> </span> ; Inter <span> </span> : Darmian (15'), Thuram (45'). |         |
| <b> Milan AC - Fiorentina </b>                                                                                            | 2-2     |
| AC Milan <span> </span> : Abraham (23'), Jovic (64') <span> </span> ; Fiorentina <span> </span> : Thiaw (7'), Kean (10'). |         |
| <b> DIMANCHE </b>                                                                                                         |         |
| Lecce - Venise                                                                                                            | 1-1     |
| Lecce <span> </span> : Bascirotto (65') <span> </span> ; Venise <span> </span> : Gallo (50' csc)                          |         |
| <b> Empoli - Cagliari </b>                                                                                                | 0-0     |
| <b> Torino - Hellas Verone </b>                                                                                           | 1-1     |
| Torino <span> </span> : Elmas (67') <span> </span> ; Vérone <span> </span> : Sarr (64')                                   |         |
| <b> Bergame - Lazio Rome </b>                                                                                             | 0-1     |
| Lazio <span> </span> : Isaksen (54')                                                                                      |         |
| <b> AS Rome - Juventus Turin </b>                                                                                         | 20 h 45 |
| <b> LUNDI </b>                                                                                                            |         |
| Bologne - Naples                                                                                                          | 20 h 45 |

| Classement        | Pts | J  | G  | N  | P  | bp | bc |
|-------------------|-----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Inter Milan    | 68  | 31 | 20 | 8  | 3  | 69 | 30 |
| 2. Naples         | 64  | 30 | 19 | 7  | 4  | 47 | 24 |
| 3. Bergame        | 58  | 31 | 17 | 7  | 7  | 63 | 30 |
| 4. Bologne        | 56  | 30 | 15 | 14 | 4  | 50 | 34 |
| 5. Juventus Turin | 55  | 30 | 14 | 13 | 3  | 46 | 28 |
| 6. Lazio Rome     | 54  | 30 | 16 | 6  | 8  | 51 | 41 |
| 7. Fiorentina     | 52  | 31 | 15 | 7  | 9  | 49 | 32 |
| 8. AS Rome        | 52  | 30 | 15 | 7  | 8  | 45 | 30 |
| 9. Milan AC       | 48  | 31 | 13 | 9  | 9  | 47 | 37 |
| 10. Udinese       | 40  | 31 | 11 | 7  | 13 | 36 | 42 |
| 11. Torino        | 39  | 30 | 9  | 12 | 9  | 35 | 35 |
| 12. Genoa         | 38  | 31 | 9  | 11 | 11 | 29 | 38 |
| 13. Côme          | 33  | 31 | 8  | 9  | 14 | 39 | 48 |
| 14. Cagliari      | 30  | 31 | 7  | 9  | 15 | 31 | 44 |
| 15. Hellas Verone | 30  | 30 | 9  | 3  | 18 | 30 | 59 |
| 16. Parme         | 26  | 30 | 5  | 11 | 14 | 37 | 51 |
| 17. Lecce         | 26  | 31 | 6  | 8  | 17 | 22 | 50 |
| 18. Empoli        | 24  | 31 | 4  | 12 | 15 | 24 | 47 |
| 19. Venise        | 21  | 31 | 3  | 12 | 16 | 24 | 44 |
| 20. Monza         | 15  | 31 | 2  | 9  | 20 | 25 | 55 |

**JOURNÉE N° 32.**  
**Dimanche 13 avril, 15h :** Bergame - Bologne, Côme - Torino, Fiorentina - Parme, Hellas Verone - Genoa, Inter Milan - Cagliari, Juventus Turin - Lecce, Lazio Rome - AS Rome, Naples - Empoli, Udinese - Milan AC, Venise - Monza.

ESPAGNE

30e journée

|                                                                                                                                        |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b> VENDREDI </b>                                                                                                                      |      |
| Vallecano - Espanyol                                                                                                                   | 0-4  |
| Espanyol <span> </span> : Cabrera (12'), Fernandez (16'), Puado (72'), Milla (90').                                                    |      |
| <b> SAMEDI </b>                                                                                                                        |      |
| Gérone - Alaves                                                                                                                        | 0-1  |
| Alaves <span> </span> : Vicente (61').                                                                                                 |      |
| <b> Real Madrid - Valence </b>                                                                                                         | 1-2  |
| Real <span> </span> : Vinicius (50') <span> </span> ; Valence <span> </span> : Diakhaby (15'), Duro (90'+5).                           |      |
| <b> Majorque - Celta Vigo </b>                                                                                                         | 1-2  |
| Majorque <span> </span> : Valjent (17') <span> </span> ; Celta <span> </span> : Gonzalez (53'), Lopez (72').                           |      |
| <b> FC Barcelone - Betis Séville </b>                                                                                                  | 1-1  |
| Barcelone <span> </span> : Gavi (7') <span> </span> ; Betis <span> </span> : Natan (17').                                              |      |
| <b> DIMANCHE </b>                                                                                                                      |      |
| Las Palmas - Real Sociedad                                                                                                             | 1-3  |
| Las Palmas <span> </span> : Mcburnie (60') <span> </span> ; Real Sociedad <span> </span> : Oyarzabal (5'), Gomez (56'), Aramburu (68') |      |
| <b> FC Séville - Atletico Madrid </b>                                                                                                  | 1-2  |
| Séville <span> </span> : Agoumé (8') <span> </span> ; Atlético <span> </span> : Alvarez (24' sp), Barrios (90'+3)                      |      |
| <b> Valladolid - Getafe </b>                                                                                                           | 0-4  |
| Getafe <span> </span> : Arambarri (1'), Terrats (19', 38'), Duarte (80')                                                               |      |
| <b> Villarreal - Bilbao </b>                                                                                                           | 21 h |
| <b> LUNDI </b>                                                                                                                         |      |
| Leganes - Osasuna                                                                                                                      | 21 h |

| Classement         | Pts | J  | G  | N  | P  | bp | bc |
|--------------------|-----|----|----|----|----|----|----|
| 1. FC Barcelone    | 67  | 30 | 21 | 4  | 5  | 83 | 29 |
| 2. Real Madrid     | 63  | 30 | 19 | 6  | 5  | 63 | 31 |
| 3. Atletico Madrid | 60  | 30 | 17 | 9  | 4  | 49 | 24 |
| 4. Bilbao          | 53  | 29 | 14 | 11 | 4  | 46 | 24 |
| 5. Betis Séville   | 48  | 30 | 13 | 9  | 8  | 41 | 37 |
| 6. Villarreal      | 47  | 28 | 13 | 8  | 7  | 51 | 39 |
| 7. Celta Vigo      | 42  | 29 | 12 | 6  | 11 | 43 | 42 |
| 8. Real Sociedad   | 41  | 30 | 12 | 5  | 13 | 30 | 32 |
| 9. Vallecano       | 40  | 30 | 10 | 10 | 10 | 33 | 35 |
| 10. Majorque       | 40  | 30 | 11 | 7  | 12 | 29 | 37 |
| 11. Getafe         | 39  | 30 | 10 | 9  | 11 | 30 | 25 |
| 12. FC Séville     | 36  | 30 | 9  | 9  | 12 | 34 | 41 |
| 13. Gérone         | 34  | 30 | 9  | 7  | 14 | 37 | 46 |
| 14. Osasuna        | 34  | 29 | 7  | 13 | 9  | 33 | 42 |
| 15. Valence        | 34  | 30 | 8  | 10 | 12 | 34 | 47 |
| 16. Espanyol       | 32  | 29 | 8  | 8  | 13 | 31 | 40 |
| 17. Alaves         | 30  | 30 | 7  | 9  | 14 | 33 | 44 |
| 18. Leganes        | 27  | 29 | 6  | 9  | 14 | 28 | 46 |
| 19. Las Palmas     | 25  | 29 | 6  | 7  | 16 | 33 | 50 |
| 20. Valladolid     | 16  | 30 | 4  | 4  | 22 | 19 | 69 |

**JOURNÉE N° 31.**  
**Dimanche 13 avril, 21h :** Alaves - Real Madrid, Atletico Madrid - Valladolid, Betis Séville - Villarreal, Bilbao - Vallecano, Celta Vigo - Espanyol, Getafe - Las Palmas, Leganes - FC Barcelone, Osasuna - Gérone, Real Sociedad - Majorque, Valence - FC Séville.

ANGLETERRE

31e journée

|                                                                                                                                                                                                                         |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b> SAMEDI </b>                                                                                                                                                                                                         |      |
| Everton - Arsenal                                                                                                                                                                                                       | 1-1  |
| Everton <span> </span> : Ndiaye (49' sp.) <span> </span> ; Arsenal <span> </span> : Trossard (34').                                                                                                                     |      |
| <b> Crystal Palace - Brighton </b>                                                                                                                                                                                      | 2-1  |
| Crystal <span> </span> : Mateta (3'), Muñoz (55') <span> </span> ; Brighton <span> </span> : Welbeck (31').                                                                                                             |      |
| <b> Ipswich - Wolverhampton </b>                                                                                                                                                                                        | 1-2  |
| Ipswich <span> </span> : Delap (16') <span> </span> ; Wolverhampton <span> </span> : Sarabia (72'), Larsen (84').                                                                                                       |      |
| <b> West Ham - Bournemouth </b>                                                                                                                                                                                         | 2-2  |
| West Ham <span> </span> : Füllkrug (61'), Bowen (68') <span> </span> ; Bournemouth <span> </span> : Sessegnon (22'), Iwobi (32'), Muniz (37') <span> </span> ; Liverpool <span> </span> : MacAllister (13'), Diaz (71') |      |
| <b> Aston Villa - Nottingham </b>                                                                                                                                                                                       | 2-1  |
| Aston Villa <span> </span> : Rogers (13'), Malen (15') <span> </span> ; Nottingham <span> </span> : Tottenham <span> </span> : Johnson (13', 42'), Tel (90'+6 sp); Southampton <span> </span> : Fernandes (90')         |      |
| <b> Manchester United - Man. City </b>                                                                                                                                                                                  | 0-0  |
| <b> LUNDI </b>                                                                                                                                                                                                          |      |
| Leicester - Newcastle                                                                                                                                                                                                   | 21 h |

| Classement            | Pts | J  | G  | N  | P  | bp | bc |
|-----------------------|-----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Liverpool          | 70  | 30 | 21 | 7  | 2  | 71 | 30 |
| 2. Arsenal            | 59  | 30 | 16 | 11 | 3  | 54 | 25 |
| 3. Nottingham         | 54  | 30 | 16 | 6  | 8  | 50 | 37 |
| 4. Chelsea            | 50  | 30 | 14 | 8  | 8  | 53 | 37 |
| 5. Manchester City    | 49  | 30 | 14 | 7  | 9  | 55 | 40 |
| 6. Fulham             | 48  | 30 | 13 | 9  | 8  | 46 | 40 |
| 7. Aston Villa        | 48  | 30 | 13 | 9  | 8  | 43 | 46 |
| 8. Newcastle          | 47  | 28 | 14 | 5  | 9  | 47 | 38 |
| 9. Brighton           | 47  | 30 | 12 | 11 | 7  | 49 | 44 |
| 10. Bournemouth       | 45  | 30 | 12 | 9  | 9  | 50 | 38 |
| 11. Brentford         | 42  | 30 | 12 | 6  | 12 | 50 | 45 |
| 12. Crystal Palace    | 42  | 29 | 11 | 9  | 9  | 38 | 34 |
| 13. Manchester United | 38  | 30 | 10 | 8  | 12 | 37 | 40 |
| 14. Tottenham         | 37  | 30 | 11 | 4  | 15 | 58 | 44 |
| 15. Everton           | 35  | 30 | 7  | 14 | 9  | 33 | 37 |
| 16. West Ham          | 35  | 30 | 9  | 8  | 13 | 35 | 51 |
| 17. Wolverhampton     | 29  | 30 | 8  | 5  | 17 | 42 | 59 |
| 18. Ipswich           | 17  | 30 | 3  | 8  | 19 | 29 | 64 |
| 19. Leicester         | 17  | 29 | 4  | 5  | 20 | 25 | 65 |
| 20. Southampton       | 9   | 30 | 2  | 3  | 25 | 22 | 73 |

**JOURNÉE N° 32.**  
**Samedi 12 avril, 13h30 :** Manchester City - Crystal Palace. **16h :** Brighton - Leicester, Chelsea - Ipswich, Nottingham - Everton, Southampton - Aston Villa, Wolverhampton - Tottenham. **18h30 :** Arsenal - Brentford. **Dimanche 13 avril, 15h :** Liverpool - West Ham. **17h30 :** Newcastle - Manchester United. **Lundi 14 avril, 21h :** Bournemouth - Fulham.

ALLEMAGNE

28e journée

|                                                                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b> VENDREDI </b>                                                                                                                                    |     |
| Augsbourg - Bayern Munich                                                                                                                            | 1-3 |
| Augsbourg <span> </span> : Giannoulis (30') <span> </span> ; Bayern <span> </span> : Musiala (42'), Kane (60'), Matsima (90'+3, csc.).               |     |
| <b> SAMEDI </b>                                                                                                                                      |     |
| Bochum - Stuttgart                                                                                                                                   | 0-4 |
| Stuttgart <span> </span> : Chabot (8'), Demirovic (11', 48', 85').                                                                                   |     |
| <b> Fribourg - Dortmund </b>                                                                                                                         | 1-4 |
| Fribourg <span> </span> : Eggstein (88') <span> </span> ; Dortmund <span> </span> : Adeyemi (34'), Chukwuemeka (51'), Guirassy (68'), Gittens (78'). |     |
| <b> Heidenheim - Leverkusen </b>                                                                                                                     | 0-1 |
| Leverkusen <span> </span> : Buendia (90'+1).                                                                                                         |     |
| <b> Leipzig - Hoffenheim </b>                                                                                                                        | 3-1 |
| Leipzig <span> </span> : Sesko (24'), Baku (43'), Poulsen (84') <span> </span> ; Hoffenheim <span> </span> : Bischof (11').                          |     |
| <b> Mayence - Kiel </b>                                                                                                                              | 1-1 |
| Mayence <span> </span> : Weiper (75') <span> </span> ; Kiel <span> </span> : Bernhardtsson (34').                                                    |     |
| <b> Brême - Francfort </b>                                                                                                                           | 1-1 |
| Brême <span> </span> : Burke (28'), Schmid (84').                                                                                                    |     |
| <b> DIMANCHE </b>                                                                                                                                    |     |
| Sankt Pauli - M'gladbach                                                                                                                             | 1-1 |
| Sankt Pauli <span> </span> : Afolayan (85') <span> </span> ; M'Gladbach <span> </span> : Itakura (45'+2)                                             |     |
| <b> Union Berlin - Wolfsburg </b>                                                                                                                    | 1-0 |
| Berlin <span> </span> : Hollerbach (63')                                                                                                             |     |

| Classement       | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Bayern Munich | 68  | 28 | 21 | 5 | 2  | 81 | 27 |
| 2. Leverkusen    | 62  | 28 | 18 | 8 | 2  | 63 | 34 |
| 3. Francfort     | 49  | 28 | 14 | 7 | 7  | 56 | 41 |
| 4. Mayence       | 46  | 28 | 13 | 7 | 8  | 46 | 32 |
| 5. Leipzig       | 45  | 28 | 12 | 9 | 7  | 44 | 35 |
| 6. M'gladbach    | 44  | 28 | 13 | 5 | 10 | 45 | 41 |
| 7. Fribourg      | 42  | 28 | 12 | 6 | 10 | 38 | 44 |
| 8. Dortmund      | 41  | 28 | 12 | 5 | 11 | 52 | 43 |
| 9. Stuttgart     | 40  | 28 | 11 | 7 | 10 | 51 | 44 |
| 10. Augsburg     | 39  | 28 | 10 | 9 | 9  | 31 | 39 |

Clément Sorel (à gauche), à la lutte avec Corentin Bekhit, et les Sinagots se sont fait surprendre dès la première période par les Lamballais. Photo Pascal Robert



FOOTBALL

# Jamais deux sans trois pour Lamballe, vainqueur de Séné

Impressionnant d'efficacité et de solidité, Lamballe s'est imposé pour la troisième fois de la saison, face à des Sinagots courageux mais pas récompensés.

Eddy Jastalé

R1. FC Séné - Lamballe FC : 0-2

Vainqueur à l'aller (5-0) et en Coupe de Bretagne (0-1), Lamballe s'est de nouveau imposé face à Séné, dans une partie qui s'est finalement jouée en cinq minutes. Juste avant la pause, Blanchet transformait le penalty qu'il venait lui-même d'obtenir, après une faute de

Rathouit (0-1, 41'). Puis, le capitaine lamballais était de nouveau à la baguette en adressant un caviar à Oulmachi, seul au second poteau pour le break (0-2, 45' + 2).

Crenn touche la barre

Jusque-là, les Costarmoricains avaient été mis en difficulté, notamment dans le jeu long, face à des Sinagots qui alignaient pourtant un onze inédit en raison des nombreux absents (Henry, Conanec, Goba, Cabioch, Yanis Julé). Mais il fallait attendre la seconde mi-temps pour voir les Morbihannais se montrer dangereux. Après deux coups francs de Vincent Le Boulaire avant la pause (9' et 45'), Séné multipliait les offensives et les temps de possession dans le camp costarmoricain. Mais l'excellent Jouan était impérial face à Le Guellec (52'), Le Ray (60' et 75'), D'Almeida (67') et Crenn (70'). Ce dernier eut la plus grosse occasion sinagote en voyant sa frappe trouver

l'équerre d'un gardien décidément en pleine réussite (52'). Ce but aurait peut-être tout changé. Mais c'est bel et bien Lamballe qui fait la bonne opération de la journée et remonte à la deuxième place, à huit points de Saint-Malo. « On est une équipe capable d'être très bien structurée. En ayant fait le plus dur en menant 2-0, l'idée était de gérer et de jouer les contres », appréciait le Lamballais Pierre-Yves David. Côté sinagot, Nicolas Scourzic n'avait pas grand-chose à reprocher à ses protégés. « On est dans le dur en termes d'effectif. Il a fallu s'adapter avec tous les absents. Je suis content de la première demi-heure et de la deuxième mi-temps. Il faut faire les derniers efforts pour valider le maintien », a-t-il dit.

La fiche technique

Arbitre : M. Perrée.  
BUTS. Blanchet (41' sp) et Oulmachi (45' + 2).  
Avertissements. Séné : Le Ray (45') et Julé (54') ; Lamballe : Le Bars (8'), Blanchet (42'), Laurent (68').

# Pontivy rejoint dans le temps additionnel

R1. GDR Guipavas - Stade Pontivyen : 2-2

En égalisant dans le temps additionnel contre le Stade Pontivyen, dimanche, Théo Cuffe a permis à Guipavas de poursuivre sa série d'invincibilité et ainsi d'entretenir un petit espoir dans sa quête de maintien. D'entrée, les visiteurs mettaient la pression et cela se traduisait par une frappe de Corbin (5'), puis par une double occasion de Derennes (7', 9'). La réaction locale se faisait par l'intermédiaire d'Auroyer. La tentative de ce dernier passait juste au-dessus (13'). Sur l'action suivante, le Morbihannais Beaugendre obligeait Kervestin à s'employer (16'). Mais Guipavas n'était pas en reste,

comme en témoigne cette tentative de Madec (33'). Et que dire de l'action suivante : sur un coup franc tiré par Da Silva, Daniel reprenait de volée et ouvrait le score (1-0, 34'). Au retour des vestiaires, les visiteurs ne tardaient pas à égaliser par l'intermédiaire de Derennes, qui profitait d'un service de Josset (1-1, 55'). Ils étaient même tout près de prendre l'avantage par Beaugendre (60'). En vain. Mais ce n'était que partie remise. Suite à un centre de Josset, Corbin mettait son équipe devant (1-2, 70'). Guipavas ne lâchait rien et finissait par égaliser dans le temps additionnel par Cuffe (2-2, 90' + 2). Grâce à ce but, le maintien est toujours possible pour les Guipavasiens.

La fiche technique

Arbitre : M. Goær.  
BUTS. Guipavas : Daniel (33'), Cuffe (90' + 2) ; Stade Pontivyen : Derennes (55'), Corbin (70').  
Avertissements. Guipavas : Saout (75'), Coroller (81'), Cuffe (88') ; Stade Pontivyen : Guezello (30'), Corbin (45').



Killian Le Menec (Guipavas, à droite) et Miguel Jacques. Photo Cécile Vigouroux

FOOTBALL

# Affaiblie, l'US Montagnarde cède face à Plouvorn

R1. US Montagnarde - AG Plouvorn : 1-3

En galère depuis plusieurs journées, l'US Montagnarde a, de nouveau, lâché du lest, dimanche, sur sa pelouse du Mané-Braz, en se laissant abuser par l'AG Plouvorn (1-3). « Il nous manque trop de joueurs, nous n'avons pas l'équipe que nous avions en début de saison. Nous avons fait le maximum, mais ça n'a pas été suffisant », analysait l'entraîneur montagnard, David Le Goff. Dans le camp de Plouvorn, le coach, Christophe Lopes, savourait : « On a bien construit notre victoire, elle est méritée au regard du match ». Débuté sur un petit rythme, le duel entre Montagnards et Plouvornéens n'allait pas atteindre les sommets en période initiale. Rien de bien construit de la part des deux équipes avec, du côté du club des forges, l'absence du capitaine et meneur de jeu, Guillaume Rouzic, blessé lors du dernier entraînement de la semaine. Plouvorn profitait toutefois d'un tir croisé de sa pointe Le Lann, détourné au passage, pour ouvrir la marque juste avant la pause (0-1, 44'). Un coup du sort

pour les Morbihannais, en plein doute à l'amorce de l'emballage final.

Plouvorn efficace !

Dans la seconde moitié du match, l'US Montagnarde se rebiffait et obtenait un penalty pour une faute sur Tanguy. L'attaquant montagnard se faisait justice et remettait les deux équipes à égalité (1-1, 56'). Une remise à la normale de courte durée, dans la mesure où Le Lann profitait peu après d'une défense montagnarde hors de position pour redonner l'avantage à son équipe (1-2, 63'). Le meneur de jeu Piel écopait ensuite d'un second carton jaune et était prié de rejoindre le vestiaire (81'). Dans le temps additionnel, les Finistériens enlevaient tout suspense à la rencontre en inscrivant un nouveau but par Le Han, qui trouvait la lucarne montagnarde, à l'issue d'un superbe contrôle de balle (1-3, 90' + 3).

La fiche technique

Arbitre : M. Simon Le Roux.  
BUTS. US Montagnarde : Tanguy (56' sp) ; Plouvorn : Le Lann (43', 63'), Le han (90' + 3).  
Exclusion. US Montagnarde : Piel (81').



Malgré l'égalisation de Youenn Tanguy sur penalty, les Montagnards se sont inclinés face à Plouvorn. Photo Anne Le Nézet

# Pluvigner repris sur le fil

R1. EA Saint-Renan - Keriolets de Pluvigner : 1-1

Grâce à un superbe but de leur capitaine Lars, les Finistériens ont accroché le nul face à Pluvigner (1-1). La première occasion était pour les Morbihannais. Mais Boyaux perdait son duel face à Thiebaut (3'). Ce dernier était tout heureux de voir la frappe de Kersuzan être renvoyée par son poteau gauche (8'). Par la suite, les deux formations avaient beaucoup de difficultés à poser le jeu, avec beaucoup d'approximations de part et d'autre. On ne reconnaissait pas l'équipe renanaise, si brillante le week-end dernier face au leader brestois (4-2). Dès le retour des vestiaires, Dano, entré en jeu, profitait d'une faute de main de Thiebaut pour ouvrir la marque sur corner (0-1, 46'). Les joueurs de Saint-Renan mettaient alors la pression sur le but de Ortega. Sauf qu'ils abusaient trop de longs ballons. À force de se découvrir, ils se mettaient même en danger. Mais Thiebaut se rattrapait de son erreur en contrant Dano, qui se présentait seul (76'). Dans une ambiance électrique, Melvan

Remond voyait sa frappe atterrir sur le poteau d'un Ortega battu (87'). Dans le temps additionnel, le capitaine Lars, d'un joli ciseau retourné, apportait une égalisation inespérée (90' + 2) aux joueurs de Frédéric Farou, qui était satisfait à la fin de la rencontre : « C'était un match assez fermé, cela bonifie nos derniers résultats. Dans la course aux points, c'est un de pris. »

La fiche technique

Arbitre : M. Sénéchal.  
BUTS. Saint-Renan : Lars (90' + 2) ; Pluvigner : Dano (46').  
Avertissements. Saint-Renan : Diocou (82'), Hamon (90' + 5) ; Pluvigner : Le Gal (64') Boyaux (80').



Quentin Le Gal (Pluvigner). Photo Baptiste Kerrien

SPORTS

Football

RÉGIONAL 1

Jérôme Maret va arrêter d’entraîner Ploërmel



Jérôme Maret ne sera plus l’entraîneur de Ploërmel la saison prochaine.  
Photo archives Delphine Legardinier

Actuel deuxième de sa poule de R1, Ploërmel va changer d’entraîneur la saison prochaine. Jérôme Maret, qui était sur le banc depuis 2023, quittera ses fonctions à l’issue de cet exercice 2024-2025. Son successeur n’a pas été annoncé.

RÉGIONAL 2

FC Plouhinec - ES Plescop : 3-3

Les Plouhinécois et les Plescopais se sont quittés sur un match nul prolifique en buts, dimanche (3-3). Le début de match entre ces deux équipes joueuses tournait à l’avantage des visiteurs, grâce à l’inévitable Le Rat (0-1, 13’). Dominé au nombre d’occasions, Plouhinec était opportuniste et passait devant par Le Donnerh (1-1, 30’) et Le Gouic (2-1, 52’). Le Rat, d’un joli lob (2-2, 44’), remettait les équipes dos à dos avant la pause. Le second acte voyait rapidement briller les buteurs. Le Donnerh permettait à Plouhinec de repasser devant (3-2, 48’), sur une belle action collective. Le Rat, insatiable, s’offrait le triplé dans la foulée (3-3, 51’). La suite était plaisante mais décousue et plus rien n’était marqué. « On fait un très bon départ, j’ai ensuite apprécié notre réaction quand on était menés », soulignait Franck Dufrennes, pour Plescop. Pour Plouhinec, Sullivan Coppalle concluait : « Plescop fait un bon match mais on avait moyen de faire mieux, on fait trop de cadeaux. »

La fiche technique

Arbitre : M. Treguer.  
BUTS. Plouhinec : Le Donnerh (30’, 48’), Le Gouic (32’) ; Plescop : Le Rat (13’, 44’, 51’).  
Avertissements. Plouhinec : Le Guennec (61’), Dergrenne (70’) ; Plescop : Joffredo (18’), Messenger (85’).



Félix Degrenne (a gauche, Plouhinec), à la lutte avec Léo Denis. Photo Bruno Perrel

R2 : trois à la suite pour Baud, vainqueur de Muzillac

Face à Muzillac, Baud a enchaîné une troisième victoire consécutive. Une première depuis deux ans ! Les partenaires de Baptiste Le Peih n’ont pas tardé à se mettre sur de bons rails puisqu’ils ouvraient vite le score par Tréhin (ci-dessous), après un joli une-deux avec Louis Le Corre (1-0, 3’). Il fallait attendre la mi-temps pour voir Baud se mettre à l’abri grâce à Le Peih. L’attaquant baldivien offrait le deuxième but à Koné (45’), puis le troisième à Pierre, d’une jolie tête décroisée (48’). Même si Muzillac trouvait par deux fois l’ouverture par Le Normand (3-1, 67’) et Legland (4-2, 80’), Baud gardait le contrôle du match, marquant deux autres buts par Burban (4-1, 67’) et Tréhin dans les arrêts de jeu (5-2, 90’ + 2). Pour le plus grand bonheur de Bruno Lantrin : « Paradoxalement, on n’a pas fait un grand match dans le jeu à cause de la pelouse trop haute et de la chaleur. Mais c’est très intéressant d’enchaîner les victoires », a apprécié le coach de Baud. (Photo Bruno Perrel)



Amicale Ergué-Gabéric - Lorient Sports : 2-2

Dimanche, l’Amicale Ergué-Gabéric a été tenue en échec par Lorient Sports (2-2). Les locaux prenaient le match par le bon bout, menant au score, suite à un jeu direct sur Hill, qui fusillait Congratel (1-0, 23’). Mais l’AEG était toutefois sur un fil en cette première mi-temps, et l’égalisation presque immédiate de Saidov en était le témoin (1-1, 24’). La pause allait accentuer l’emprise locale sur un match tendu. Hill plantait le doublé sur un but copier-coller du premier (2-1, 48’). Mais comme dans le premier acte, Lorient revenait dans la partie sur un penalty venu d’une action anodine (2-2, 63’). La dernière demi-heure était à sens unique en faveur des locaux. Leur jeu direct et leurs deux pointes faisaient des ravages. Mais aucune des très grosses situations par Hill, inarrêtable (82’, 84’, 88’), Barbey (78’) ou Bourhis (90+3’) ne trouvaient le chemin des filets en cette fin de match. La performance méritait pourtant mieux. C’est un point satisfaisant pour Turpin, l’entraîneur lorientais : « Le maintien est proche, à nous de le valider dimanche prochain ».

La fiche technique

Arbitre : M. Gallou.  
BUTS. AEG : Hill (23’, 48’) ; Lorient Sports : Saidov (24’), Mouyoumbi (63’).  
Avertissements. AEG : Saulnier (24’), Quéré (57’) ; Lorient Sports : Nour (78’). Carton blanc. Ngayi (90’ + 2).

Ruffiac-Malestroit - OC Cesson (B) : 2-1

Les Morbihannais de Ruffiac-Malestroit sont restés dans leur bonne dynamique en l’emportant face à des Cessonais peu inspirés. Pourtant, les Breilliens ouvraient le score grâce à une superbe accélération de Mesbah sur son côté droit, qui marquait d’une frappe croisée (19’). Benoit Morin, le portier local, était décisif en première période pour maintenir l’espoir. En seconde mi-temps, les Ruffiacois prenaient le jeu à leur compte et égalisaient sur un corner qui trouvait la tête de Coquet (57’), étrangement laissé seul au milieu de la surface. Un nouveau coup de pied arrêté leur permettait de prendre l’avantage sur une tête de Thiam (77’). Maxime Michel était très satisfait de la prestation de son équipe : « On a été les chercher. On a su défendre en avançant et on s’est créé beaucoup de situations. On a encore notre destin entre les mains ».

La fiche technique

Arbitre : M. Guibert.  
BUTS. Ruffiac-Malestroit : Coquet (57’), Thiam (77’) ; Cesson OC : Mesbah (19’).



Thiam (à gauche, Ruffiac-Malestroit). Photo Delphine Legardinier

US Moëlan-sur-Mer - US Montagnarde (B) : 0-4

Largement battu à domicile, dimanche (0-4), l’US Moëlan a pratiquement acté sa descente en R3, tandis que la réserve de l’US Montagnarde continue de grimper vers le haut de tableau. Tout ceci avait bien commencé pour les visiteurs, notamment par l’ouverture du score de l’ancien Moëlanais Cloarec (1-0, 2’). Les Morbihannais donnaient du boulot à Penven, le goal local, mais celui-ci s’en tirait bien en boxant les tirs de Monduc (14’) et Square (25’). Cependant, il ne pouvait rien sur le tir à ras-de-terre de Benlala (2-0, 33’). Les Moëlanais répondaient par des incursions de Le Bras, mais encaissaient un troisième but de Square (3-0, 43’) avant la pause. Décidément, les Moëlanais avaient de la malchance. Dès la reprise, sur un coup franc de Barah, Jacob lobait son goal pour un contre-son-camp (0-4, 57’). Les jeunes Moëlanais ne baissaient pas les bras. Le Breton sauvait devant Tonnerre (67’) et le centre de Czura ne trouvait pas preneur (70’). Enfin, il fallait le grand talent de Penven dans les buts moëlanais pour aller chercher, dans la lucarne, le tir de Audic (77’) et s’interposer dans les pieds devant ce même joueur (85’) pour que l’addition ne soit pas plus lourde.

La fiche technique

Arbitre : M. Trahan.  
Spectateurs : 27.  
BUTS. US Montagnarde (B) : Cloarec (2’), Benlala (33’), Square (43’), X. (57’ csc).  
Avertissements. US Montagnarde : Benlala (75’).

RÉGIONAL 2

Cep Lorient - AS Plobannalec : 2-0

Le leader a fait le travail ! Le Cep Lorient a battu sans trembler Plobannalec (2-0), dimanche, à l’occasion de la 18 journée de R2. Les Lorientais ont été portés par un excellent Dylan Le Calloch, dans tous les bons coups offensivement. Le numéro 10 du Cep a ouvert le score en première période (1-0, 34’), avant de délivrer une magnifique passe dans la profondeur décisive pour Anthony Beernaert (2-0, 75’). Il aurait même pu s’offrir un doublé dans le temps additionnel mais Jean Laurec, le gardien finistérien, a détourné son tir sur la barre transversale. Avec ce quatrième succès de rang, le Cep Lorient conserve un petit matelas d’avance en tête de la poule B, à quatre journées de la fin.

La fiche technique

Arbitre : M. Riene.  
BUTS. Lorient : Le Calloch (34’), Beernaert (75’).  
Avertissements. Lorient : Ruiz (31’), Daniel (42’), Le Bloa (71’) ; Plobannalec : Scoarnec (66’).



Le Cépiste Dylan Le Calloch.  
Photo Anne Le Nèzet

LES FICHES DE R2

Groupe C

GSi Pontivy - Auray : 5-0.  
Arbitre : M. Le Fay.  
BUTS. GSi Pontivy : Ouedraogo (10’, 30’, 60’), Sagara (75’), Le Pabic (85’).  
Kervignac - Ménémur : 4-1.  
Arbitre : M. Vigouroux.  
BUTS. Kervignac : Ouedraogo (20’, 65’ sp), Gourden (75’), NC ; Ménémur : Jacob (25’).  
Elvinoise - Bignan : 1-2.  
Arbitre : M. Bunel.  
BUTS. Elvinoise : Coppin (38’) ; Bignan : Girolet (18’), Moisan (65’).  
Locminé - Vannes OC : 0-3.  
Arbitre : M. Verger.  
BUTS. NC.

Groupe F

Chartres-de-Bretagne - Ploërmel (B) : 2-3.  
BUTS. Chartres : Mulot (30’ et 37’) ; Ploërmel : Morhant (19’), Leglatin (27’) et Olivier (80’).



FOOT AMATEUR BRETAGNE

# Football

## DISTRICT

### Division 1 Poule A

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Ploemeur B - Lorient Foldo   | 2 - 1 |
| Arzano - Kerchopine          | 1 - 0 |
| Caudan - Calan               | 3 - 1 |
| Hennebont - Quéven B         | 4 - 2 |
| Inguiniel - US Montagnarde C | 3 - 3 |
| Lorient FL - Guémené         | 1 - 2 |

| Classement          | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|---------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Ploemeur B       | 40  | 18 | 12 | 4 | 2  | 60 | 19 |
| 2. Caudan           | 38  | 18 | 11 | 5 | 2  | 50 | 19 |
| 3. US Montagnarde C | 37  | 18 | 11 | 4 | 3  | 54 | 23 |
| 4. Lorient Fôldo    | 32  | 18 | 10 | 2 | 6  | 47 | 33 |
| 5. Hennebont        | 32  | 18 | 10 | 2 | 6  | 37 | 30 |
| 6. Quéven B         | 26  | 18 | 7  | 5 | 6  | 44 | 46 |
| 7. Inguiniel        | 23  | 18 | 7  | 2 | 9  | 32 | 33 |
| 8. Guémené          | 21  | 18 | 5  | 6 | 7  | 23 | 40 |
| 9. Arzano           | 19  | 18 | 5  | 4 | 9  | 34 | 42 |
| 10. Calan           | 15  | 18 | 4  | 3 | 11 | 23 | 44 |
| 11. Lorient FL      | 13  | 18 | 3  | 4 | 11 | 30 | 54 |
| 12. Kerchopine      | 6   | 18 | 1  | 3 | 14 | 25 | 76 |

### Division 1 Poule B

|                                         |       |
|-----------------------------------------|-------|
| FC Plouhinec B - Crac'h                 | 4 - 3 |
| Arradon - Auray B                       | 0 - 1 |
| AS Pluvigner - Belle-Ile                | 0 - 3 |
| Loc. St-Phil. Carnac - Ker. Pluvigner C | 4 - 0 |
| Port-Louis - Pluneret                   | 0 - 1 |
| SP Quiberon - Riantec                   | 1 - 0 |

| Classement              | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|-------------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Auray B              | 45  | 18 | 15 | 0 | 3  | 75 | 13 |
| 2. SP Quiberon          | 44  | 18 | 14 | 2 | 2  | 54 | 24 |
| 3. Loc. St-Phil. Carnac | 41  | 18 | 13 | 2 | 3  | 48 | 22 |
| 4. FC Plouhinec B       | 32  | 18 | 10 | 2 | 6  | 37 | 30 |
| 5. Pluneret             | 27  | 18 | 8  | 3 | 7  | 27 | 28 |
| 6. Arradon              | 26  | 18 | 8  | 2 | 8  | 50 | 32 |
| 7. Ker. Pluvigner C     | 21  | 18 | 7  | 0 | 11 | 33 | 52 |
| 8. Belle-Ile            | 20  | 18 | 6  | 2 | 10 | 29 | 35 |
| 9. AS Pluvigner         | 20  | 18 | 6  | 2 | 10 | 32 | 66 |
| 10. Crac'h              | 19  | 18 | 6  | 1 | 11 | 29 | 49 |
| 11. Port-Louis          | 11  | 18 | 2  | 6 | 10 | 17 | 48 |
| 12. Riantec             | 5   | 18 | 1  | 2 | 15 | 11 | 43 |

### Division 1 Poule C

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| GSI Pontivy C - Malguénac    | 1 - 4 |
| Kerfourm - Cléguérec         | 1 - 1 |
| Le Sourn - Stade Pontivyen C | 3 - 1 |
| Moustoir-AC - Melrand        | 4 - 0 |
| Noyal-Pontivy B - Bréhan B   | 7 - 3 |
| Régigny - Remungol           | 0 - 1 |

| Classement           | Pts | J  | G  | N  | P  | bp | bc |
|----------------------|-----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Cléguérec         | 34  | 18 | 9  | 7  | 2  | 41 | 16 |
| 2. Bréhan B          | 33  | 18 | 9  | 6  | 3  | 42 | 23 |
| 3. Stade Pontivyen C | 31  | 17 | 10 | 1  | 6  | 28 | 24 |
| 4. GSI Pontivy C     | 28  | 18 | 8  | 4  | 6  | 36 | 30 |
| 5. Le Sourn          | 27  | 18 | 7  | 6  | 5  | 27 | 20 |
| 6. Moustoir-AC       | 26  | 18 | 7  | 5  | 6  | 28 | 22 |
| 7. Malguénac         | 26  | 18 | 6  | 8  | 4  | 26 | 20 |
| 8. Noyal-Pontivy B   | 25  | 18 | 7  | 4  | 7  | 41 | 36 |
| 9. Kerfourm          | 23  | 17 | 4  | 11 | 2  | 28 | 20 |
| 10. Remungol         | 19  | 18 | 4  | 7  | 7  | 21 | 25 |
| 11. Régigny          | 14  | 18 | 4  | 2  | 12 | 12 | 35 |
| 12. Melrand          | 4   | 18 | 1  | 1  | 16 | 7  | 66 |

### Division 1 Poule D

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Séné B - Colpo                    | 3 - 2 |
| Theix B - Plescop B               | 3 - 1 |
| Meucon - Bignan B                 | 1 - 3 |
| Plumelec - Plaudren               | 0 - 8 |
| St-Jean-Brév. B - Monterblanc     | 1 - 2 |
| Vannes ASTO - Locqueltas-Locmaria | 4 - 2 |

| Classement             | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|------------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Plaudren            | 41  | 18 | 12 | 5 | 1  | 64 | 17 |
| 2. Vannes ASTO         | 41  | 18 | 13 | 2 | 3  | 63 | 38 |
| 3. Theix B             | 32  | 18 | 10 | 2 | 6  | 35 | 30 |
| 4. Séné B              | 30  | 18 | 10 | 0 | 8  | 43 | 29 |
| 5. Locqueltas-Locmaria | 27  | 18 | 8  | 3 | 7  | 31 | 30 |
| 6. Monterblanc         | 26  | 18 | 8  | 2 | 8  | 41 | 43 |
| 7. Plescop B           | 24  | 18 | 6  | 6 | 6  | 31 | 30 |
| 8. Plumelec            | 24  | 18 | 7  | 3 | 8  | 35 | 34 |
| 9. Bignan B            | 22  | 18 | 7  | 1 | 10 | 26 | 42 |
| 10. Colpo              | 18  | 18 | 4  | 6 | 8  | 49 | 46 |
| 11. St-Jean-Brév. B    | 16  | 18 | 4  | 4 | 10 | 24 | 39 |
| 12. Meucon             | 6   | 18 | 2  | 0 | 16 | 18 | 82 |

### Division 1 Poule E

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Ruffiac-Malestroit B - Le Roc | 3 - 1 |
| Campénéac Augan - Ploërmel C  | 1 - 4 |
| Carentoir - St-Servant        | 2 - 1 |
| Croix Helléan - Beignon       | 1 - 1 |
| Taupont - Josselin B          | 4 - 1 |
| USSAC - Caro Missiriac        | 3 - 0 |

| Classement              | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|-------------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. USSAC                | 54  | 18 | 18 | 0 | 0  | 58 | 13 |
| 2. Taupont              | 48  | 18 | 16 | 0 | 2  | 67 | 16 |
| 3. Ruffiac-Malestroit B | 34  | 18 | 10 | 4 | 4  | 40 | 22 |
| 4. Ploërmel C           | 32  | 18 | 10 | 2 | 6  | 46 | 21 |
| 5. Le Roc               | 27  | 18 | 8  | 3 | 7  | 32 | 35 |
| 6. Carentoir            | 24  | 18 | 7  | 3 | 8  | 22 | 34 |
| 7. Croix Helléan        | 22  | 18 | 6  | 4 | 8  | 26 | 29 |
| 8. Campénéac Augan      | 21  | 18 | 6  | 3 | 9  | 43 | 50 |
| 9. St-Servant           | 20  | 18 | 5  | 5 | 8  | 24 | 34 |
| 10. Beignon             | 11  | 18 | 3  | 2 | 13 | 15 | 45 |
| 11. Josselin B          | 10  | 18 | 2  | 4 | 12 | 17 | 52 |
| 12. Caro Missiriac      | 4   | 18 | 0  | 4 | 14 | 15 | 54 |

### Division 1 Poule F

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| Elven B - Berric Damgan        | 1 - 2 |
| Basse-Vilaine B - La Gacilly B | 3 - 4 |
| Larré-Molac - Peillac          | 3 - 1 |
| Malansac - Allaire             | 1 - 4 |
| Noyal-Muzillac - Muzillac B    | 1 - 0 |
| Péaule - Questembert           | 2 - 0 |

| Classement          | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|---------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Larré-Molac      | 44  | 17 | 14 | 2 | 1  | 58 | 14 |
| 2. Elven B          | 38  | 18 | 12 | 2 | 4  | 47 | 26 |
| 3. Péaule           | 35  | 17 | 11 | 2 | 4  | 53 | 20 |
| 4. Allaire          | 35  | 17 | 10 | 5 | 2  | 38 | 18 |
| 5. La Gacilly B     | 31  | 18 | 10 | 1 | 7  | 28 | 24 |
| 6. Malansac         | 23  | 18 | 5  | 8 | 5  | 28 | 30 |
| 7. Noyal-Muzillac   | 22  | 18 | 6  | 4 | 8  | 37 | 35 |
| 8. Peillac          | 21  | 18 | 6  | 3 | 9  | 20 | 39 |
| 9. Questembert      | 19  | 17 | 5  | 4 | 8  | 24 | 22 |
| 10. Basse-Vilaine B | 13  | 18 | 3  | 4 | 11 | 36 | 65 |
| 11. Berric Damgan   | 12  | 18 | 3  | 3 | 12 | 18 | 53 |
| 12. Muzillac B      | 6   | 18 | 2  | 0 | 16 | 11 | 52 |

### Division 2 Poule A

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Arzano B - Le Faouët    | 4 - 0 |
| Cléguer B - Plouay B    | 0 - 3 |
| Inguiniel B - Langoëlan | 0 - 3 |
| Bubry - Meslan          | 1 - 3 |
| Priziac - Melrand B     | 2 - 3 |
| St-Tugdual - Calan B    | 3 - 1 |

| Classement  | Pts | J  | G  | N | P | bp | bc |
|-------------|-----|----|----|---|---|----|----|
| 1. Plouay B | 44  | 18 | 14 | 2 | 2 | 72 | 13 |

|                 |    |    |    |   |    |    |    |
|-----------------|----|----|----|---|----|----|----|
| 2. Meslan       | 43 | 18 | 13 | 4 | 1  | 58 | 13 |
| 3. Bubry        | 38 | 18 | 12 | 2 | 4  | 64 | 20 |
| 4. St-Tugdual   | 36 | 18 | 11 | 3 | 4  | 48 | 30 |
| 5. Arzano B     | 31 | 18 | 9  | 4 | 5  | 50 | 36 |
| 6. Le Faouët    | 26 | 18 | 8  | 2 | 8  | 36 | 31 |
| 7. Cléguer B    | 24 | 18 | 7  | 3 | 8  | 40 | 38 |
| 8. Langoëlan    | 24 | 18 | 7  | 3 | 8  | 37 | 53 |
| 9. Calan B      | 19 | 18 | 5  | 4 | 9  | 25 | 41 |
| 10. Melrand B   | 12 | 18 | 3  | 3 | 12 | 20 | 63 |
| 11. Priziac     | 8  | 18 | 2  | 2 | 14 | 18 | 66 |
| 12. Inguiniel B | 2  | 18 | 0  | 2 | 16 | 10 | 74 |

### Division 2 Poule B

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Caudan B - Pont-Scorff        | 3 - 0F |
| Cep Lorient C - Turcs Lorient | 4 - 5  |
| Larmor-Plage B - Lanester     | 1 - 3  |
| Inzinzac - Guidel B           | 1 - 4  |
| Lorient Fôldo B - Ploemeur C  | 1 - 3  |
| Quéven C - Lorient Sp. B      | 0 - 10 |

| Classement          | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|---------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Guidel B         | 41  | 18 | 13 | 2 | 3  | 64 | 21 |
| 2. Lanester         | 40  | 18 | 12 | 4 | 2  | 55 | 24 |
| 3. Lorient Sp. B    | 39  | 18 | 12 | 3 | 3  | 62 | 19 |
| 4. Inzinzac         | 39  | 18 | 13 | 0 | 5  | 67 | 34 |
| 5. Turcs Lorient    | 27  | 18 | 9  | 0 | 9  | 52 | 39 |
| 6. Ploemeur C       | 26  | 18 | 8  | 2 | 8  | 45 | 44 |
| 7. Caudan B         | 23  | 18 | 6  | 5 | 7  | 31 | 35 |
| 8. Larmor-Plage B   | 21  | 18 | 6  | 3 | 9  | 36 | 47 |
| 9. Cep Lorient C    | 20  | 18 | 6  | 2 | 10 | 48 | 56 |
| 10. Quéven C        | 18  | 18 | 6  | 0 | 12 | 33 | 74 |
| 11. Pont-Scorff     | 15  | 19 | 5  | 2 | 12 | 26 | 79 |
| 12. Lorient Fôldo B | 1   | 19 | 1  | 1 | 17 | 19 | 66 |

### Division 2 Poule C

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| Naizin B - Cléguérec B         | 0 - 0 |
| Pluméliau B - FC3G St-Gérand C | 0 - 1 |
| Bieuzy-les-Eaux - Rohan        | 0 - 3 |
| Guelstas - Noyal-Pontivy C     | 2 - 1 |
| Kergist B - St-Thuriau         | 0 - 1 |
| Moréac B - Stade Pontivyven D  | 4 - 0 |

| Classement            | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|-----------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Moréac B           | 48  | 18 | 15 | 3 | 0  | 82 | 11 |
| 2. Rohan              | 37  | 18 | 11 | 4 | 3  | 54 | 25 |
| 3. Guelstas           | 36  | 18 | 11 | 3 | 4  | 44 | 27 |
| 4. Cléguérec B        | 33  | 18 | 9  | 6 | 3  | 34 | 22 |
| 5. St-Thuriau         | 33  | 18 | 11 | 0 | 7  | 30 | 32 |
| 6. Stade Pontivyven D | 26  | 18 | 8  | 2 | 8  | 40 | 44 |
| 7. Naizin B           | 21  | 18 | 6  | 3 | 9  | 31 | 43 |
| 8. Noyal-Pontivy C    | 20  | 18 | 5  | 5 | 8  | 30 | 40 |
| 9. FC3G St-Gérand C   | 17  | 18 | 4  | 5 | 9  | 20 | 42 |
| 10. Pluméliau B       | 12  | 18 | 3  | 3 | 12 | 25 | 48 |
| 11. Kergist           | 11  | 18 | 2  | 5 | 11 | 19 | 35 |
| 12. Bieuzy-les-Eaux   | 9   | 18 | 2  | 3 | 13 | 21 | 61 |

### Division 2 Poule D

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Baud C - Ste-Hélène     | 0 - 2 |
| Guénin B - Merlevenez   | 2 - 2 |
| Hennebont B - Kergonan  | 4 - 1 |
| Kervignac B - Landévant | 0 - 2 |
| Landaul B - Languidic B | 2 - 2 |
| Bieuzy-Lanvaux - Camors | 0 - 1 |

| Classement        | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc |
|-------------------|-----|----|----|---|----|----|----|
| 1. Kervignac B    | 39  | 18 | 13 | 0 | 5  | 58 | 25 |
| 2. Ste-Hélène     | 38  | 18 | 12 | 2 | 4  | 42 | 22 |
| 3. Camors         | 37  | 18 | 12 | 1 | 5  | 38 | 27 |
| 4. Landévant      | 33  | 18 | 10 | 3 | 5  | 27 | 19 |
| 5. Merlevenez     | 31  | 18 | 9  | 4 | 5  | 29 | 21 |
| 6. Languidic B    | 29  | 18 | 8  | 5 | 5  | 33 | 22 |
| 7. Landaul B      | 28  | 18 | 8  | 4 | 6  | 31 | 35 |
| 8. Hennebont B    | 24  | 18 | 7  | 3 | 8  | 36 | 33 |
| 9. Bieuzy-Lanvaux | 16  | 18 | 5  | 1 | 12 | 23 | 31 |
| 10. Guénin B      | 16  | 18 | 5  | 1 | 12 | 23 | 49 |
| 11. Baud C        | 15  | 18 | 4  | 3 | 11 | 30 | 43 |
| 12. Kergonan      | 3   | 18 | 0  | 3 | 15 | 17 | 60 |

### Division 2 Poule E

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Belz B - Belle-Ile B           | 3 - 0F |
| Brec'h B - Plougoumelen-Bono B | 4 - 3  |
| SP Quiberon B - Ploemel B      | 0 - 4  |
| Erdeven Étél - Crac'h B        | 1 - 0  |
| Mendon - Baden                 | 1 - 2  |
| Plouharnel - Ploeren           | 0 - 7  |

| Classement             | Pts | J  | G  | N | P  | bp | bc  |
|------------------------|-----|----|----|---|----|----|-----|
| 1. Belz B              | 49  | 18 | 16 | 1 | 1  | 76 | 12  |
| 2. Brec'h B            | 45  | 18 | 14 | 3 | 1  | 69 | 16  |
| 3. Erdeven Étél        | 42  | 18 | 13 | 3 | 2  | 58 | 19  |
| 4. Ploemel B           | 35  | 18 | 11 | 2 | 5  | 65 | 23  |
| 5. Ploeren             | 32  | 18 | 10 | 3 | 5  | 73 | 29  |
| 6. Plougoumelen-Bono B | 28  | 18 | 9  | 1 | 8  | 60 | 38  |
| 7. Mendon              | 24  | 18 | 7  | 3 | 8  | 65 | 39  |
| 8. SP Quiberon B       | 23  | 18 | 7  | 2 | 9  | 50 | 45  |
| 9. Baden               | 13  | 18 | 4  | 1 | 13 | 19 | 58  |
| 10. Crac'h B           | 10  | 18 | 3  | 1 | 14 | 16 | 71  |
| 11. Belle-Ile B        | 8   | 18 | 3  | 0 | 15 | 21 | 88  |
| 12. Plouharnel         | 1   | 18 | 0  | 2 | 16 | 6  | 140 |

### Division 2 Poule F

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Locminé C - Buléon Lant.     | F0-3  |
| Moustoir-AC B - Lizio        | 4 - 2 |
| Plumelin - St-Servant B      | 2 - 0 |
| Radenac - Cruguel B          | 3 - 1 |
| Saint-Gildas - St-Allouestre | 0 - 3 |
| SP Pleurgriffet - Guéhennno  | 2 - 1 |

| Classement         | Pts | J  | G  | N | P | bp | bc |
|--------------------|-----|----|----|---|---|----|----|
| 1. Guéhennno       | 47  | 18 | 15 | 2 | 1 | 65 | 19 |
| 2. Plumelin        | 44  | 18 | 14 | 2 | 2 | 57 | 11 |
| 3. Cruguel B       | 37  | 18 | 11 | 4 | 3 | 45 | 28 |
| 4. SP Pleurgriffet | 29  | 17 | 9  | 2 | 6 | 42 |    |

SPORTS

Le talonneur Bordas est parvenu à se glisser dans la défense yonnaise, cerné par trois Vendéens. L'image de la volonté alréenne dans un match de bonne facture. Photo Didier Le Pallec



RUGBY

# Auray a dit au revoir à la Fédérale 2

Battu par le FC Yonnais sans avoir à rougir de son échec, le Pays d'Auray Rugby a dit un au revoir à la Fédérale 2, dimanche au Stade du Loch.

Fédérale 2. Pays d'Auray Rugby Club - FC Yonnais Rugby : 11-25

Les dés sont jetés depuis dimanche au stade du Loch, après une nouvelle défaite des hommes de Rémy Pointier face au FC Yonnais. Les Morbihannais ne joueront plus en Fédérale 2 la saison prochaine, mais à l'étage inférieur. Une issue à laquelle le club

s'attendait, mais un collectif avait mis un point d'honneur à offrir à son public bien plus qu'une simple opposition, afin de sortir la tête haute en cette fin d'exercice.

**Six points d'écart à la pause**  
Dominés dès l'entame par des Vendéens très producteurs de jeu, sans toutefois en tirer un réel bénéfice au tableau d'affichage, les joueurs du PARC firent souvent preuve de résistance et n'étaient menés que de six points à la pause (6-12). Geneau, auteur de quatre pénalités côté yonnais, faisait face à Botrel, qui en réussissait deux.  
La vaillance était le maître mot. Le tournant du match se produisit peu avant l'heure de jeu, avec l'essai en coin de l'opportuniste Martinez (57'), après que Geneau ait inscrit sa cinquième péna-

lité (55').  
À 14 points d'écart (6-20), le sort du match semblait presque scellé. L'essai de Becq, astucieux, à l'heure de jeu, raviva timidement l'espoir dans le camp morbihannais (11-22), avant que Geneau ne porte un coup fatal en inscrivant sa sixième et ultime pénalité à la 68<sup>e</sup> minute. Mais jusqu'au bout, les joueurs de Rémy Pointier, animés par leur vaillance, ne lâchèrent rien, même s'ils ont été trop souvent pénalisés dans la zone de vérité.

**La fiche technique**  
Arbitre: M. Martinez (Île-de-France).  
AURAY : 1 essai Becq (60') ; 2 pénalités Botrel (8', 20').

FC YONNAIS : 1 essai de Martinez (57') ; 1 transformation (57') et 6 pénalités (3', 5', 30', 32', 55', 68') de Geneau. Carton jaune : Thibaud (75')

# Concarneau termine par une déroute

Fédérale 3. Les Sables-d'Olonne - Concarneau : 88-7

Ou comment passer d'un enfer à l'autre : deux semaines après la cruelle défaite contre Lorient les condamnant à la relégation, les Concarnois ont subi un déluge chez l'insatiable leader sablais (88-7)... Le duel des extrêmes a tourné à la démonstration, avec 14 essais vendéens inscrits.  
Assignés à résidence dans leur camp en première mi-temps (45-0), les Finistériens ont relevé la tête au retour des vestiaires, avec l'essai de Gillot (47'), qui fut célébré comme un but par les supporters du RCC, et qui sauvait l'honneur. À l'heure de jeu, les Sablais reprenaient leur marche en avant pour passer leurs hôtes à la moulinette.  
En clôture de saison, la lanterne

rouge affiche 15 défaites et une victoire, sanctionnant une descente en R1. « L'équipe n'a pas pris suffisamment conscience de la différence de niveau entre la poule normande de l'an passé, et celle de cette saison (Pays de Loire-Bretagne), plus relevée. J'éprouve beaucoup de frustration en raison de la difficulté à faire passer les messages au groupe », lâchait le technicien du RCC, incertain sur son avenir au club.

**La fiche technique**  
Arbitre: Lidwine Alba.  
LES SABLES-D'OLONNE. 14 essais d'Herbert (5', 14'), A. Fatafehi (12'), J. Naisilisili (19'), Briat (29'), Marchais (33', 78'), Bernard (38'), Lamata (58', 64', 75'), Guttiez (68'), Tuikalipa (70'), Lecoq (80'+4) ; 9 transformations d'Hébert (7', 20', 30', 35', 39') et Bernard (58', 68', 72', 80'+5).  
CONCARNEAU. Un essai (47') et une transformation (48') de Gillot.  
Réserves : Les Sables - Concarneau (71-15)



Glenn Gillot.  
Photo archives Fanch Hémerly

RUNNING

# Pasquio, Gajowki, Helion et Melin plein soleil !

« Là-Bas, La Laïta » (36<sup>e</sup> édition)

La 36<sup>e</sup> édition du Trail « Là-Bas, La Laïta », a connu, dimanche, un vif succès autour de Guidel-Plages. Un superbe parcours, à travers bois, avec vue sur mer et rivière, un grand soleil et des beaux vainqueurs.  
Sur le longue distance (18 km), le champion de France de cross-country des pompiers, dans sa catégorie d'âge, David Pasquio, a géré sa course de belle manière en couvrant les 18 km en 1 h 08'47". « Mon premier podium lorsque j'ai quitté le football pour la course à pied a été ici, c'était je pense en 2003 », se rappelait le champion qui a multiplié depuis les trophées et qui continue sa carrière d'athlète à 51 ans.  
« J'ai repris début janvier, je fais attention car j'ai un souci récurrent au mollet. Pour la suite de la saison, je vais faire le Bretagne Ultra Trail (30 km), mais sans gros objectif. Ensuite, je participerai au championnat du monde de Trail-Master, au mois d'août, dans les Dolomites en Italie. Cette course de 35 km est par-

ticulièrement sélective avec de gros dénivelés », annonce le sociétaire de Quéven-Athlétisme David Pasquio, qui devance dans cette course le Briochin Matthias Fouquet et le Lorientais Axel Duton.  
Chez les féminines, Natacha Gajowki, qui réside à Moëlan-sur-Mer, remporte l'épreuve et rentre dans le top 50 du classement scratch.

**Pauline Melin, dans le Top 6 du scratch sur le 9 km !**  
L'athlète de l'AP Vannes Pauline Melin a dominé le 9 km, tout en s'offrant la 6<sup>e</sup> place du classement scratch. Elle devance de 4'27" l'espoir Margaux Mezière qui courait en individuel et la Larmorienne Pauline Dumas, qui complète le podium. « Je voulais me tester sur ce 9 km, avant le Marathon de Paris, qui sera ma destination, le week-end prochain », précise Pauline Melin.  
Chez les garçons, un autre athlète de l'AP Vannes, Malo Héliion, s'impose en 32'48". « Je prépare désormais la saison de Triathlon et les Interclubs sur 3 000 m Steeple. »



Sur le 9 km, c'est Pauline Melin qui a imposé sa loi. Place au Marathon de Paris.  
Photo Anne Le Nézet

# À Quimper, les belles surprises Evenat et Le Flao

Ar Meilhou Glaz à Quimper

Encore une course dans le Finistère Sud où les organisateurs ont été contraints de refuser des concurrents. Les participants avaient choi entre une course de 10 km, une autre de 20 km. On n'attendait pas forcément Benoît Le Flao couper la ligne en vainqueur, à l'issue de la course longue. Le professeur de tennis de Querrien a créé la surprise devançant de manière confortable un Grégory Bodolec, 2<sup>e</sup> aussi l'an passé derrière le Guengatais Olivier Le Damany.

**Un Vendéen sur le court**  
« Il est parti très vite. Je n'ai pas voulu me mettre dans le rouge » a commenté l'agriculteur de Plogastel-Saint-Germain. Benoît Le Flao a confirmé les propos de son dauphin. « J'ai couru comme si c'était un 15 bornes. Je suis parti très vite. J'ai toujours été seul devant. La fin de course était roulante. Je suis en pleine préparation de la course de 59 km du Bretagne Ultra Trail avec mon frère ».

Benoît Le Flao aura été la grande surprise de ce trail long chez les hommes alors que du côté des dames, personne n'avait vu venir la triathlète Elsa Evenat. « Le trail, je connais très peu », a réagi la licenciée à Quimper-Triathlon.  
« J'avais terminé deuxième l'an dernier derrière Vincent Pennec », a commenté le coureur d'Athlé Bocage Vendée Valentin Loiret.



Benoît Le Flao. Photo Pierre L'haridon

Axel Robert a été le plus rapide à Colpo. Photo Stéphane Ribouchon



CYCLISME

# Axel Robert s’offre la première manche

A la conclusion d’une course contrôlée et dominée par le Team Pays de Briec, le jeune Axel Robert a brillamment remporté le premier volet du Trophée Job Morvan, dimanche à Colpo.

Trophée Job-Morvan à Colpo

Alors que l’on jouait la carte de Théo Cotard ou Titouan Favennec, le

Team Pays de Briec a vu le succès d’Axel Robert. « Qu’importe celui qui gagne, l’important était de remporter l’épreuve dans une belle course d’équipe avec une belle bande de copains », soulignait Théo Cotard, deuxième sur le podium. Sorti dans le dernier tour d’une course sans temps mort, le jeune Finistérien s’est imposé. « Théo a fait la cassure dans le dernier tour. On se retrouve à deux contre un. Quand je sors, je pensais que ça allait revenir et, au final, ça passe », commentait le vainqueur pour sa seconde saison dans le Team Briec.

« Cette victoire fait du bien »  
« Avant, j’étais à Ergué après avoir fait une longue carrière dans le foot-

ball à Brest puis à Concarneau. En U17 Nationaux, je n’ai pas été conservé et quand j’ai assisté au Tour de France de passage à Briec pendant la covid, cela a été le déclic. Je suis passionné par l’effort sur le vélo et la côté dépassement de soi qu’on peut donner en compétition. Cette saison, après une entame difficile sur les épreuves élites comme Manche-Atlantique ou les Boucles Guégonnaises, cette victoire fait du bien moralement et mentalement », reconnaît Axel Robert qui, à 19 ans, est à la recherche d’un emploi. Celui qui ambitionne de reprendre des études en école de la Gendarmerie ne sera pas sur le second volet du Trophée Job-Morvan, dimanche prochain, à Moréac.

CYCLISME

# Ben Chilton et les Mayennais raflent tout

Tour du Pays de Lesneven

L’Anglais Ben Chilton a remporté, dimanche, la dernière étape et le classement général du Tour du Pays de Lesneven. Son équipe, Mayenne VandB Monbana, avait remporté le contre-la-montre, le matin. Plus de 20 coureurs attaquaient les cinq tours du circuit final de la dernière étape du Tour du Pays de Lesneven avec une cinquantaine de secondes d’avance. A trois tours de l’arrivée, Maxime Vézic (VC Pays de Loudéac) s’extrayait de ce groupe. Il était rejoint quelques minutes plus tard par cinq autres coureurs de ce même groupe d’échappés : Ben Chilton, Elouan Dolédec (Dinan Sport Cycling), Arthur Nicolas (Team Bricquebec Cotentin), Jules Cheignon (Team LMP La Roche Vendée Cyclisme) et Maximi-

lien Hamonic (Team Adris la Crêpe de Brocéliande BLC). Au cours du dernier tour, l’avance de ces six fuyards sur les poursuivants se réduisait rapidement.

## Carton plein de Mayenne VandB Monbana

Le sprint final, de toute beauté, était remporté par l’Anglais Ben Chilton qui devançait d’une longueur le Belge Kasper Saver (Team Bricquebec Cotentin), revenu de l’arrière comme un boulet de canon, Maxime Vézic terminant troisième. Interrogé lors du podium protocolaire, Ben Chilton, 21 ans, déclarait : « C’est un beau week-end pour moi et pour l’équipe qui a remporté les trois étapes et qui a pris les trois premières places au classement général ».



L’Anglais Ben Chilton a remporté la troisième étape du Tour du Pays de Lesneven, dimanche. Photo Gwenn Biannic



**Ravito**  
LE RENDEZ-VOUS BIMENSUEL DU CYCLISME

NOUVELLE FORMULE

**LE VENDREDI À 18 HEURES**

Saison 4



letelegramme.fr/cyclisme/ravito/

**Le Télégramme** PARTENAIRE

**MOTO**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
LIGUE BRETAGNE

**L'AVENIR DU MOTOCROSS FRANÇAIS**

**12-13 AVRIL 2025**  
**SAINT-NOLFF (56)**

**50 FACTORY**  
**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT**

ENTRÉE 10 euros  
RESTAURATION SUR PLACE



**Le Télégramme** PARTENAIRE

**Championnat d'Europe des luttes celtiques**  
Kampionad Europa ar Gourenoù Keltiek

**19 & 20 AVRIL 2025**  
**Saint-Renan**  
Espace Trévisquin

Billetterie



www.gouren.bzh/billetterie



SPORTS

Awa Trasi (à droite) était déçue après la défaite subie face à Charnay. Photo Jean-Michel Louarn



BASKET-BALL

# Landerneau se saborde

Le Landerneau Bretagne Basket termine sa saison régulière sur une lourde défaite face à Charnay (57-84) avant le début des play-downs.

**Ligue féminine.**  
**Landerneau BB - Charnay : 57-84**

Pour ce dernier match de la saison régulière, les Landernéennes souhaitaient effacer la débâcle du match aller en Bourgogne (73-39) ainsi que la récente contre-performance à Bourges (71-34). Malheureusement, malgré une première mi-temps de très bonne facture où elles viraient même en tête à la pause (39-36), les joueuses de Wani Muganguzi sont passées à côté de leur seconde période. « Landerneau nous a mises dans

une situation où nous ne voulions pas être pendant deux quart-temps. Il a fallu augmenter l'intensité et ajuster quelques petits détails pour retrouver notre plan de jeu initial », expliquait le coach visiteur, Stéphane Leite, qui retrouvait une salle où il a brillé pendant de longues saisons. Connaissant bien l'endroit, il savait qu'il fallait hausser le niveau d'agressivité, et sans sa défenseuse clé, Nausia Woolfok, le LBB allait s'effondrer.

**Le LBB s'est effondré**  
« En vrai, elle nous manque terriblement, surtout en défense », confirmait Awa Trasi après la rencontre, elle aussi déçue du résultat et, comme l'ensemble de l'équipe, espérant se préparer aux play-downs lors de ce match face à Charnay. « On voulait bosser pendant 40 minutes, mais on n'a travaillé que 20 », a-t-elle ajouté. Il devient donc difficile de tirer des éléments positifs sur l'ensemble du match, comme en témoigne la statistique d'Evelyn Akhator : douze points et huit rebonds en première

mi-temps, mais zéro point et deux rebonds en seconde période. « On perd 24 ballons dans cette rencontre ! On offre ainsi 32 points à nos adversaires... De toute évidence, on n'était pas prêts à tenir l'intensité sur 40 minutes. Dès qu'on a pris un éclat en début de troisième quart-temps, tout s'est complètement délité », regrettait Wani Muganguzi, qui a désormais douze jours pour préparer le premier match contre Roche-Vendée, une autre équipe qui mise sur un jeu agressif. Les Landernéennes devront apprendre très vite.

**La fiche technique**  
**Quart-temps** : 22-20, 17-16, 9-26, 9-22.  
**Arbitres** : MM. Pierre, Monsire et Ropert.  
**LANDERNEAU** : 20 paniers sur 58 tirs dont 7 sur 21 à trois points, 10 lancers francs réussis sur 13.  
Cinq de départ : Lezin 6 points, Baker, Akhator 12, Trasi 10, Dibanzilua 5 puis Stervinou 5, Evrard 5, Kane 9, Barbosa  
**CHARNAY** : 31 paniers sur 73 tirs dont 7 sur 20 à trois points, 15 lancers francs réussis sur 16.  
Cinq de départ : Akoa-Makani 16 points, Daramy 10, Thomas 16, Chabrier 4, Djaldi-Tabdi 15 puis Strautmane 3, Rhennam 3, Garrick 13, Dalstra 4

TENNIS

# Chloé Lescop a fait durer le suspense

**Eddy Jastalé**  
**Open de Vannes-Ménimur**

Bousculée par une adversaire accrocheuse, Chloé Lescop (TC Pays Locminé, 3/6) a réussi son entrée en lice, dimanche, à l'Open de Vannes-Ménimur. Chloé Lescop est passée par à peu près toutes les émotions dans un match très disputé face à l'ex-négative Caroline Lefèvre (Pornichet, 4/6). Victorieuse d'un premier set tendu (7-5), la joueuse de Plumergat faiblissait dans le deuxième (3-6) avant d'être mal embarquée dans le super tie-break. Menée 8-6 après une balle ralentie par le filet, Lescop croyait que la victoire allait lui échapper. Mais cette pensée ne durait que quelques secondes ! Elle empochait en effet les quatre points suivants pour finalement l'emporter (7-5, 3-6, 10-8). « C'était frustrant de voir cette balle toucher le filet et retomber derrière. Mais je n'ai pas lâché. Cela s'est joué dans la tête », racontait la Morbihannaise.

**Lescop : « Je viens pour m'amuser »**  
Face à une adversaire capable de jolis coups d'éclat, Chloé Lescop avait sa satisfaction de s'en être sortie et de s'offrir la possibilité de

« perfer » ce lundi face à la Nantaise Lily Piveteau (2/6). « Cela fait plaisir de gagner contre ce genre de joueuses surtout au vu de la tournure du match. Pour la confiance, c'est bien car je ne joue pas trop vu que je suis en dernière année de Master Meef à Brest pour être prof d'EPS à Brest. Je ne fais pas beaucoup de matchs. Je viens là pour m'amuser et pourquoi pas faire des perfs », ajoute-t-elle. Parmi les autres résultats, les Vannetaises ont brillé puisqu'Inès Glandières et Sophia Kerleau (TCV) se sont qualifiées au même titre qu'Hadrien Heymans et Thomas Baron (TCV), tombeur surprise du Quimperlois Louis Gorczewski.



Chloé Lescop. Photo Eddy Jastalé

BADMINTON

# Baala et Guillemard renversent tout

**E. J.**  
**Tournoi de Theix**

Malmenés en demi-finale et en finale, Justin Baala et Vincent Guillemard (FL Keryado Lorient) ont finalement triomphé au Tournoi de Theix-Noyalo dimanche. Le rendez-vous, qui fêtait sa dixième édition, a accueilli 250 joueurs tout au long du week-end et s'est terminé par des vainqueurs pleins de ressources ! Ne figurant pas parmi les têtes de série, les deux Lorientais ont réalisé un parcours étonnant. Terminant en tête de leur poule, ils rataient le début de leur demie face à Clément Noël et Mickaël Hercouet. Après la perte du premier set (9-21), ils se rebellaient pour finalement l'emporter (21-18, 21-18). Le scénario était identique en finale. Face à la

paire rennaise Logan Fanaura et Dimitri Macé, ils perdaient la première manche (18-21) avant de s'octroyer les deux suivantes (21-16, 21-18).

**Tom Chable dédie sa victoire pour Rémy**  
En simple, la victoire est revenue au Nolféen Tom Chable, qui l'a emporté nettement face au Nantais de 15 ans Côme Perez (21-13, 21-10). Beaucoup plus puissant, le Morbihannais a dédié sa victoire à son partenaire de club Rémy Goubin, finaliste l'an passé et actuellement blessé. « J'ai une pensée pour lui. Il est de Theix et a eu une grosse blessure. Je joue en équipe 1 aux Interclubs en remplacement de lui. On lui souhaite tous un bon rétablissement », a réagi Chable.



Justin Baala (à gauche) et Vincent Guillemard. Photo Eddy Jastalé

# FOOT AMATEUR BRETAGNE

Avec le Télégramme prolongez le match

Rendez-vous sur [footamateur.letelegramme.fr](http://footamateur.letelegramme.fr)

- ✓ TOP BUTS EN VIDEO
- ✓ CLASSEMENTS
- ✓ ÉQUIPES DE LA SEMAINE

# Classements

## BASKET-BALL

### Elite

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| <b>La Rochelle - Nancy</b>     | <b>79-88</b>   |
| <b>Dijon - Bourg-en-Bresse</b> | <b>97-95</b>   |
| <b>Monaco - Nanterre</b>       | <b>89-74</b>   |
| <b>Chalon/Saône - Cholet</b>   | <b>105-72</b>  |
| <b>Limoges - Strasbourg</b>    | <b>80-87</b>   |
| <b>Gravelines - Le Portel</b>  | <b>104-80</b>  |
| <b>Paris - Le Mans</b>         | <b>106-103</b> |
| <b>Asvel - Saint-Quentin</b>   | <b>81-75</b>   |

| Classement         | %G.       | Pts       | J  | G  | P  |
|--------------------|-----------|-----------|----|----|----|
| 1. Monaco          | <b>79</b> | <b>43</b> | 24 | 19 | 5  |
| 2. Paris           | <b>75</b> | <b>42</b> | 24 | 18 | 6  |
| 3. Asvel           | <b>75</b> | <b>42</b> | 24 | 18 | 6  |
| 4. Cholet          | <b>71</b> | <b>41</b> | 24 | 17 | 7  |
| 5. Bourg-en-Bresse | <b>67</b> | <b>40</b> | 24 | 16 | 8  |
| 6. Le Mans         | <b>54</b> | <b>37</b> | 24 | 13 | 11 |
| 7. Nancy           | <b>50</b> | <b>36</b> | 24 | 12 | 12 |
| 8. Saint-Quentin   | <b>50</b> | <b>36</b> | 24 | 12 | 12 |
| 9. Dijon           | <b>46</b> | <b>35</b> | 24 | 11 | 13 |
| 10. Chalon/Saône   | <b>46</b> | <b>35</b> | 24 | 11 | 13 |
| 11. Nanterre       | <b>42</b> | <b>34</b> | 24 | 10 | 14 |
| 12. Strasbourg     | <b>42</b> | <b>34</b> | 24 | 10 | 14 |
| 13. Gravelines     | <b>33</b> | <b>32</b> | 24 | 8  | 16 |
| 14. Limoges        | <b>33</b> | <b>32</b> | 24 | 8  | 16 |
| 15. Le Portel      | <b>25</b> | <b>30</b> | 24 | 6  | 18 |
| 16. La Rochelle    | <b>12</b> | <b>27</b> | 24 | 3  | 21 |

### Ligue féminine

|                                        |              |
|----------------------------------------|--------------|
| <b>Angers - Bourges</b>                | <b>64-69</b> |
| <b>La Roche/Yon - Basket Landes</b>    | <b>65-71</b> |
| <b>LANDERNEAU - Charnay</b>            | <b>57-84</b> |
| <b>Lyon - Charl.-Mézières</b>          | <b>86-78</b> |
| <b>Tarbes - Chartres</b>               | <b>84-66</b> |
| <b>Villeneuve-d'Ascq - Montpellier</b> | <b>59-73</b> |

| Classement           | Pts       | J  | G  | P  |
|----------------------|-----------|----|----|----|
| 1. Bourges           | <b>41</b> | 22 | 19 | 3  |
| 2. Basket Landes     | <b>37</b> | 22 | 15 | 7  |
| 3. Charnay           | <b>37</b> | 22 | 15 | 7  |
| 4. Montpellier       | <b>37</b> | 22 | 15 | 7  |
| 5. Charl.-Mézières   | <b>35</b> | 22 | 13 | 9  |
| 6. Angers            | <b>34</b> | 22 | 12 | 10 |
| 7. Lyon              | <b>33</b> | 22 | 11 | 11 |
| 8. Tarbes            | <b>31</b> | 22 | 9  | 13 |
| 9. Villeneuve-d'Ascq | <b>29</b> | 22 | 7  | 15 |
| 10. LANDERNEAU       | <b>29</b> | 22 | 7  | 15 |
| 11. La Roche/Yon     | <b>26</b> | 22 | 6  | 16 |
| 12. Chartres         | <b>25</b> | 22 | 3  | 19 |

### NMI 2e phase poule A

|                                            |              |
|--------------------------------------------|--------------|
| <b>Loon-Plage - QUIMPER</b>                | <b>77-72</b> |
| <b>Lyon - Challans</b>                     | <b>68-90</b> |
| <b>Mulhouse - VITRE</b>                    | <b>59-54</b> |
| <b>St-Chamond Andrézieux B - Levallois</b> | <b>71-61</b> |
| <b>Le Havre - Tarbes Lourdes</b>           | <b>70-63</b> |
| <b>Saint-Vallier - Les Sables</b>          | <b>99-74</b> |
| <b>Orchies - Tours</b>                     | <b>88-73</b> |

| Classement                          | %G.      | Pts       | J  | G  | P  |
|-------------------------------------|----------|-----------|----|----|----|
| 1. Le Havre                         | <b>0</b> | <b>35</b> | 20 | 15 | 5  |
| 2. QUIMPER                          | <b>0</b> | <b>35</b> | 20 | 15 | 5  |
| 3. Challans                         | <b>0</b> | <b>33</b> | 20 | 13 | 7  |
| 4. St-Chamond Andrézieux Bouthéon B | <b>0</b> | <b>32</b> | 20 | 12 | 8  |
| 5. Tarbes Lourdes                   | <b>0</b> | <b>30</b> | 20 | 10 | 10 |
| 6. Les Sables                       | <b>0</b> | <b>30</b> | 20 | 10 | 10 |
| 7. Tours                            | <b>0</b> | <b>29</b> | 20 | 9  | 11 |
| 8. Orchies                          | <b>0</b> | <b>29</b> | 20 | 9  | 11 |
| 9. Mulhouse                         | <b>0</b> | <b>29</b> | 20 | 9  | 11 |
| 10. Saint-Vallier                   | <b>0</b> | <b>29</b> | 20 | 9  | 11 |
| 11. Lyon                            | <b>0</b> | <b>27</b> | 20 | 7  | 13 |
| 12. Loon-Plage                      | <b>0</b> | <b>27</b> | 20 | 7  | 13 |
| 13. Levallois                       | <b>0</b> | <b>27</b> | 20 | 7  | 13 |
| 14. VITRE                           | <b>0</b> | <b>27</b> | 20 | 8  | 12 |

### NMI 2e phase poule B

|                                              |              |
|----------------------------------------------|--------------|
| <b>Avignon-Pontet - UNION RENNES</b>         | <b>98-94</b> |
| <b>Berck - Poissy</b>                        | <b>77-71</b> |
| <b>Besançon - Toulouse</b>                   | <b>87-68</b> |
| <b>Boulogne - FOUGÈRES</b>                   | <b>64-73</b> |
| <b>Charleville Mézieres - Centre Fédéral</b> | <b>82-87</b> |
| <b>Feurs - Angers</b>                        | <b>63-87</b> |

| Classement              | %G.      | Pts       | J  | G  | P  |
|-------------------------|----------|-----------|----|----|----|
| 1. Angers               | <b>0</b> | <b>33</b> | 20 | 13 | 7  |
| 2. Besançon             | <b>0</b> | <b>32</b> | 20 | 12 | 8  |
| 3. UNION RENNES         | <b>0</b> | <b>31</b> | 20 | 11 | 9  |
| 4. Boulogne             | <b>0</b> | <b>31</b> | 20 | 11 | 9  |
| 5. Feurs                | <b>0</b> | <b>31</b> | 20 | 11 | 9  |
| 6. Berck                | <b>0</b> | <b>31</b> | 20 | 11 | 9  |
| 7. CEP LORIENT          | <b>0</b> | <b>30</b> | 20 | 10 | 10 |
| 8. Poissy               | <b>0</b> | <b>29</b> | 20 | 9  | 11 |
| 9. Charleville Mézieres | <b>0</b> | <b>28</b> | 19 | 9  | 10 |
| 10. Toulouse            | <b>0</b> | <b>28</b> | 20 | 10 | 10 |
| 11. FOUGÈRES            | <b>0</b> | <b>28</b> | 19 | 14 | 5  |
| 12. Centre Fédéral      | <b>0</b> | <b>27</b> | 20 | 7  | 13 |
| 13. Metz                | <b>0</b> | <b>24</b> | 20 | 8  | 7  |
| 14. Avignon-Pontet      | <b>0</b> | <b>21</b> | 20 | 3  | 17 |

### Prénationale masculine

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| <b>Montfort B - Acigné-Liffré</b>  | <b>64-62</b>  |
| <b>Hennebont - Mordelles</b>       | <b>82-80</b>  |
| <b>Ergué-Armel - CEP Lorient B</b> | <b>73-88</b>  |
| <b>Montgermont - Quimper B</b>     | <b>84-77</b>  |
| <b>Pommeret - Guelmeur</b>         | <b>87-49</b>  |
| <b>Rennes PA B - Plougastel</b>    | <b>100-65</b> |

| Classement       | Pts       | J  | G  | P  |
|------------------|-----------|----|----|----|
| 1. CEP Lorient B | <b>37</b> | 19 | 18 | 1  |
| 2. Montgermont   | <b>33</b> | 19 | 14 | 5  |
| 3. Pommeret      | <b>33</b> | 19 | 14 | 5  |
| 4. Acigné-Liffré | <b>32</b> | 19 | 13 | 6  |
| 5. Rennes PA B   | <b>31</b> | 19 | 12 | 7  |
| 6. Guelmeur      | <b>29</b> | 19 | 10 | 9  |
| 7. Ergué-Armel   | <b>26</b> | 19 | 7  | 12 |
| 8. Hennebont     | <b>25</b> | 19 | 6  | 13 |
| 9. Quimper B     | <b>25</b> | 19 | 6  | 13 |
| 10. Plougastel   | <b>25</b> | 19 | 6  | 13 |
| 11. Montfort B   | <b>24</b> | 19 | 5  | 14 |
| 12. Mordelles    | <b>22</b> | 19 | 3  | 16 |

### Régionale masculine 2

|                                         |              |
|-----------------------------------------|--------------|
| <b>Morlaix-St-Martin - Châteaugiron</b> | <b>70-90</b> |
| <b>CJF St-Malo - Combourg</b>           | <b>94-85</b> |
| <b>Guipavas - Pacé</b>                  | <b>64-76</b> |
| <b>Elan St-Brieuc - UCK NEF Vannes</b>  | <b>79-78</b> |
| <b>Fougères B - CPB Rennes B</b>        | <b>73-76</b> |
| <b>Orgerblon - Brest MBB</b>            | <b>87-53</b> |

| Classement            | Pts       | J  | G  | P  |
|-----------------------|-----------|----|----|----|
| 1. Pacé               | <b>37</b> | 19 | 18 | 1  |
| 2. CPB Rennes B       | <b>34</b> | 19 | 15 | 4  |
| 3. CJF St-Malo        | <b>34</b> | 19 | 15 | 4  |
| 4. Orgerblon          | <b>33</b> | 20 | 13 | 7  |
| 5. Guipavas           | <b>30</b> | 20 | 10 | 10 |
| 6. Combourg           | <b>30</b> | 19 | 11 | 8  |
| 7. Châteaugiron       | <b>29</b> | 19 | 10 | 9  |
| 8. UCK NEF Vannes     | <b>27</b> | 19 | 8  | 11 |
| 9. Fougères B         | <b>26</b> | 19 | 7  | 12 |
| 10. Elan St-Brieuc    | <b>23</b> | 19 | 4  | 15 |
| 11. Brest MBB         | <b>22</b> | 19 | 3  | 16 |
| 12. Morlaix-St-Martin | <b>19</b> | 19 | 1  | 18 |

### Régionale masculine 3 Phase 2 Poule Elite

|                                             |              |
|---------------------------------------------|--------------|
| <b>PL Sanquer - BETTON B</b>                | <b>90-65</b> |
| <b>Caudan - Étrelles-Argent.</b>            | <b>70-67</b> |
| <b>Plouarzel St-Renan - Acigné-Liffré B</b> | <b>94-80</b> |
| <b>Pontivy - LANDERNEAU</b>                 | <b>84-65</b> |

| Classement            | Pts       | J  | G | P |
|-----------------------|-----------|----|---|---|
| 1. BETTON B           | <b>19</b> | 11 | 8 | 3 |
| 2. PL Sanquer         | <b>18</b> | 11 | 7 | 4 |
| 3. Pontivy            | <b>17</b> | 11 | 6 | 5 |
| 4. Plouarzel St-Renan | <b>17</b> | 11 | 6 | 5 |
| 5. Étrelles-Argent.   | <b>16</b> | 11 | 5 | 6 |
| 6. Caudan             | <b>15</b> | 11 | 4 | 7 |
| 7. LANDERNEAU         | <b>15</b> | 11 | 4 | 7 |
| 8. Acigné-Liffré B    | <b>15</b> | 11 | 4 | 7 |

### Régionale masculine 3 Phase 2 Poule Honneur

|                                      |              |
|--------------------------------------|--------------|
| <b>Auray - Trégueux-Langueux</b>     | <b>53-67</b> |
| <b>Folclo Lorient - ASPTT Rennes</b> | <b>66-83</b> |
| <b>Hennebont B - Melesse</b>         | <b>62-65</b> |
| <b>Lannion Trégor - Theix</b>        | <b>79-50</b> |

| Classement           | Pts       | J  | G  | P |
|----------------------|-----------|----|----|---|
| 1. ASPTT Rennes      | <b>21</b> | 11 | 10 | 1 |
| 2. Lannion Trégor    | <b>17</b> | 11 | 6  | 5 |
| 3. Theix             | <b>17</b> | 11 | 6  | 5 |
| 4. Melesse           | <b>17</b> | 11 | 6  | 5 |
| 5. Folclo Lorient    | <b>15</b> | 11 | 4  | 7 |
| 6. Trégueux-Langueux | <b>15</b> | 10 | 5  | 5 |
| 7. Hennebont B       | <b>14</b> | 10 | 4  | 6 |
| 8. Auray             | <b>13</b> | 11 | 2  | 9 |

### Prénationale féminine

|                                        |              |
|----------------------------------------|--------------|
| <b>Pleyber-Christ - Landerneau C</b>   | <b>40-59</b> |
| <b>AV. Rennes B - CTC Basket Ouest</b> | <b>66-62</b> |
| <b>Acigné-Liffré - Montgermont</b>     | <b>34-56</b> |
| <b>ASPTT Rennes - CPB Rennes B</b>     | <b>60-51</b> |

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| <b>Guipavas - UCK NEF Vannes</b> | <b>53-66</b> |
| <b>Vitré - Montfort</b>          | <b>83-39</b> |

| Classement           | Pts       | J  | G  | P  |
|----------------------|-----------|----|----|----|
| 1. Landerneau C      | <b>35</b> | 18 | 17 | 1  |
| 2. Montgermont       | <b>31</b> | 19 | 12 | 7  |
| 3. Vitré             | <b>31</b> | 18 | 13 | 5  |
| 4. ASPTT Rennes      | <b>31</b> | 19 | 12 | 7  |
| 5. CPB Rennes B      | <b>30</b> | 19 | 11 | 8  |
| 6. Acigné-Liffré     | <b>28</b> | 19 | 9  | 10 |
| 7. Pleyber-Christ    | <b>28</b> | 19 | 9  | 10 |
| 8. AV. Rennes B      | <b>27</b> | 19 | 8  | 11 |
| 9. Montfort          | <b>27</b> | 19 | 8  | 11 |
| 10. UCK NEF Vannes   | <b>25</b> | 19 | 6  | 13 |
| 11. CTC Basket Ouest | <b>23</b> | 19 | 4  | 15 |
| 12. Guipavas         | <b>23</b> | 19 | 4  | 15 |

### Régionale féminine 2 Phase 2 Poule Elite

|                                          |              |
|------------------------------------------|--------------|
| <b>Romagné - Ploufragan</b>              | <b>58-81</b> |
| <b>Melesse - ASA Lorient</b>             | <b>51-78</b> |
| <b>CJF St-Malo - Golfe du Morbihan B</b> | <b>20-0</b>  |

| Classement             | Pts       | J  | G  | P |
|------------------------|-----------|----|----|---|
| 1. CJF St-Malo         | <b>21</b> | 11 | 10 | 1 |
| 2. Trégueux-Langueux B | <b>18</b> | 10 | 8  | 2 |
| 3. ASA Lorient         | <b>18</b> | 11 | 7  | 4 |
| 4. Ploufragan          | <b>18</b> | 11 | 7  | 4 |
| 5. Ergué-Armel         | <b>14</b> | 10 | 4  | 6 |
| 6. Romagné             | <b>14</b> | 11 | 3  | 8 |
| 7. Melesse             | <b>13</b> | 11 | 2  | 9 |
| 8. Golfe du Morbihan B | <b>13</b> | 11 | 2  | 9 |

### Prérégionale féminine

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| <b>Ruffiac - Plœrmel</b> | <b>22-59</b> |
|--------------------------|--------------|

| Classement   | Pts       | J | G | P |
|--------------|-----------|---|---|---|
| 1. Plœrmel   | <b>15</b> | 8 | 7 | 1 |
| 2. Hennebont | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 3. Plescop   | <b>12</b> | 8 | 4 | 4 |
| 4. Ruffiac   | <b>11</b> | 8 | 4 | 4 |
| 5. Pluvigner | <b>11</b> | 8 | 3 | 5 |
| 6. Caudan    | <b>9</b>  | 8 | 1 | 7 |

### Dép. 2 masculine Poule C Basse

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| <b>Josselin - Hennebont C</b> | <b>55-65</b> |
|-------------------------------|--------------|

| Classement     | Pts       | J | G | P |
|----------------|-----------|---|---|---|
| 1. BC du Loc'h | <b>15</b> | 8 | 7 | 1 |
| 2. Plouhinec   | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 3. Pontivy B   | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 4. Hennebont C | <b>11</b> | 8 | 3 | 5 |
| 5. Josselin    | <b>10</b> | 8 | 2 | 6 |
| 6. Elven       | <b>10</b> | 8 | 2 | 6 |

### Elite messieurs Handisport

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| <b>Elan Chalon - CTH LANNION</b> | <b>81-39</b> |
| <b>Le Cannet - Marseille</b>     | <b>42-66</b> |
| <b>Toulouse - Gennevilliers</b>  | <b>72-74</b> |
| <b>Lille - Le Puy-en-Velay</b>   | <b>53-80</b> |
| <b>Meaux - Hyères</b>            | <b>64-92</b> |

| Classement         | Pts       | J  | G  | P  |
|--------------------|-----------|----|----|----|
| 1. Elan Chalon     | <b>31</b> | 16 | 15 | 1  |
| 2. Le Puy-en-Velay | <b>30</b> | 16 | 14 | 2  |
| 3. Le Cannet       | <b>29</b> | 16 | 13 | 3  |
| 4. Hyères          | <b>28</b> | 16 | 12 | 4  |
| 5. Meaux           | <b>24</b> | 16 | 8  | 8  |
| 6. Marseille       | <b>22</b> | 16 | 6  | 10 |
| 7. CTH LANNION     | <b>20</b> | 16 | 4  | 12 |
| 8. Toulouse        | <b>20</b> | 16 | 4  | 12 |
| 9. Gennevilliers   | <b>20</b> | 16 | 4  | 12 |
| 10. Lille          | <b>16</b> | 16 | 0  | 16 |

### Nat. U15 fem. Elite gr. A Poule C

|                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| <b>Bihorel - Angers</b>               | <b>95-93</b> |
| <b>CB Ifs - LANDERNEAU</b>            | <b>95-41</b> |
| <b>GOLFE DU MORBIHAN - Le Chesnay</b> | <b>52-64</b> |

| Classement           | Pts       | J | G | P |
|----------------------|-----------|---|---|---|
| 1. Bihorel           | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 2. Le Chesnay        | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 3. Angers            | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 4. CB Ifs            | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 5. GOLFE DU MORBIHAN | <b>11</b> | 8 | 3 | 5 |
| 6. LANDERNEAU        | <b>9</b>  | 8 | 1 | 7 |

### Nat. U15 masc. gr. A Poule B

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| <b>CEP LORIENT - Nantes</b>   | <b>80-75</b> |
| <b>Le Mans - UNION RENNES</b> | <b>84-67</b> |
| <b>Touraine - Blois</b>       | <b>79-89</b> |

| Classement      | Pts       | J | G | P |
|-----------------|-----------|---|---|---|
| 1. Le Mans      | <b>15</b> | 8 | 7 | 1 |
| 2. Blois        | <b>14</b> | 8 | 6 | 2 |
| 3. Nantes       | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 4. CEP LORIENT  | <b>11</b> | 8 | 3 | 5 |
| 5. Touraine     | <b>10</b> | 8 | 2 | 6 |
| 6. UNION RENNES | <b>9</b>  | 8 | 1 | 7 |

### Nat. U18 fem. Elite gr. B Poule B

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| <b>AV. RENNES - Feytiat</b>         | <b>67-49</b> |
| <b>Cholet - LANDERNEAU</b>          | <b>61-51</b> |
| <b>GOLFE MORBIHAN - La Rochelle</b> | <b>51-83</b> |

| Classement        | Pts       | J | G | P |
|-------------------|-----------|---|---|---|
| 1. La Rochelle    | <b>15</b> | 8 | 6 | 1 |
| 2. AV. RENNES     | <b>13</b> | 8 | 5 | 3 |
| 3. LANDERNEAU     | <b>12</b> | 8 | 4 | 4 |
| 4. Feytiat        | <b>11</b> | 8 | 3 | 5 |
| 5. Cholet         | <b>10</b> | 8 | 2 | 6 |
| 6. GOLFE MORBIHAN | <b>10</b> | 8 | 3 | 4 |

SPORTS

Classements

TENNIS DE TABLE

|                          |    |    |  |
|--------------------------|----|----|--|
| <i>Prénat. masculine</i> |    |    |  |
| HENNEBONT C - Vern B     | 9  | 5  |  |
| Kerhuon - SAINT-DIVY     | 2  | 12 |  |
| PLOEMEUR - Rennes B      | 10 | 4  |  |
| VITRÉ - LANDIVISIAU      | 11 | 3  |  |

|                |     |   |   |   |
|----------------|-----|---|---|---|
| Classement     | Pts | J | G | P |
| 1. PLOEMEUR    | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. SAINT-DIVY  | 12  | 5 | 3 | 1 |
| 3. Rennes B    | 11  | 5 | 2 | 1 |
| - VITRÉ        | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 5. HENNEBONT C | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 6. Kerhuon     | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 7. Vern B      | 7   | 5 | 0 | 3 |
| 8. LANDIVISIAU | 5   | 5 | 0 | 5 |

|                              |   |   |  |
|------------------------------|---|---|--|
| <i>Prénat. féminine</i>      |   |   |  |
| CPB RENNES C - Folds Lorient | 6 | 4 |  |
| Kemperlé - CESSON            | 1 | 9 |  |
| Quimper B - Loperhet         | 6 | 4 |  |
| Raq Brécéenne - TARENNES     | 3 | 7 |  |

|                  |     |   |   |   |
|------------------|-----|---|---|---|
| Classement       | Pts | J | G | P |
| 1. CESSON        | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. Folds Lorient | 13  | 5 | 4 | 1 |
| 3. Quimper B     | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 4. Loperhet      | 9   | 5 | 2 | 3 |
| - Raq Brécéenne  | 9   | 5 | 2 | 3 |
| - TARENNES       | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 7. CPB RENNES C  | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 8. Kemperlé      | 7   | 5 | 0 | 3 |

|                                 |   |    |  |
|---------------------------------|---|----|--|
| <i>Rég. 1 masculine Poule 1</i> |   |    |  |
| BREST REC. - Landerneau         | 6 | 8  |  |
| Hennebont D - Plérin C          | 1 | 13 |  |
| PLOEMEUR B - Douarnenez         | 5 | 9  |  |
| Vitré B - Fougères B            | 2 | 12 |  |

|                |     |   |   |   |
|----------------|-----|---|---|---|
| Classement     | Pts | J | G | P |
| 1. Fougères B  | 15  | 5 | 5 | 0 |
| - Plérin C     | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 3. Landerneau  | 13  | 5 | 4 | 1 |
| 4. Douarnenez  | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 5. Vitré B     | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 6. Hennebont D | 7   | 5 | 1 | 4 |

|               |   |   |   |   |
|---------------|---|---|---|---|
| 7. BREST REC. | 7 | 5 | 0 | 3 |
| 8. PLOEMEUR B | 6 | 5 | 0 | 4 |

|                                 |   |    |  |
|---------------------------------|---|----|--|
| <i>Rég. 1 masculine Poule 2</i> |   |    |  |
| AJK Vannes - Yffiniac           | 9 | 5  |  |
| CPB RENNES - Fouesnant C        | 3 | 11 |  |
| Guiclan - Plescop               | 8 | 6  |  |
| TARENNES C - CESSON C           | 5 | 9  |  |

|                |     |   |   |   |
|----------------|-----|---|---|---|
| Classement     | Pts | J | G | P |
| 1. Fouesnant C | 14  | 5 | 4 | 0 |
| 2. CESSON C    | 12  | 5 | 3 | 1 |
| 3. AJK Vannes  | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 4. Plescop     | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 5. TARENNES C  | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 6. Guiclan     | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 7. Yffiniac    | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 8. CPB RENNES  | 8   | 5 | 1 | 3 |

|                                 |    |    |  |
|---------------------------------|----|----|--|
| <i>Rég. 2 masculine Poule 1</i> |    |    |  |
| Kerhuon B - ST-DIVY C           | 14 | 0  |  |
| Plescop B - Vern C              | 4  | 10 |  |
| Pouldreuzic - Plémet            | 9  | 5  |  |
| THORIGNEG - Foug-Jav-Lec C      | 6  | 8  |  |

|                   |     |   |   |   |
|-------------------|-----|---|---|---|
| Classement        | Pts | J | G | P |
| 1. Kerhuon B      | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. Foug-Jav-Lec C | 12  | 5 | 3 | 1 |
| 3. Plémet         | 11  | 5 | 2 | 1 |
| 4. Vern C         | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 5. Plescop B      | 8   | 5 | 1 | 3 |
| - Pouldreuzic     | 8   | 5 | 2 | 3 |
| 7. ST-DIVY C      | 7   | 5 | 1 | 4 |
| 8. THORIGNEG      | 7   | 5 | 1 | 4 |

|                                 |   |    |  |
|---------------------------------|---|----|--|
| <i>Rég. 2 masculine Poule 2</i> |   |    |  |
| CLEGUER B - Guipavas            | 5 | 9  |  |
| TA Rennes D - Séné              | 3 | 11 |  |
| Thorigné E - Fouesnant D        | 2 | 12 |  |
| Vitré C - Plescop C             | 3 | 11 |  |

|                |     |   |   |   |
|----------------|-----|---|---|---|
| Classement     | Pts | J | G | P |
| 1. Fouesnant D | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. Plescop C   | 13  | 5 | 4 | 1 |

|                |    |   |   |   |
|----------------|----|---|---|---|
| 3. Séné        | 13 | 5 | 4 | 1 |
| 4. TA Rennes D | 11 | 5 | 3 | 2 |
| 5. Guipavas    | 9  | 5 | 2 | 3 |
| 6. CLEGUER B   | 7  | 5 | 1 | 4 |
| 7. Vitré C     | 5  | 5 | 1 | 4 |
| 8. Thorigné E  | 5  | 5 | 0 | 5 |

|                                    |    |   |  |
|------------------------------------|----|---|--|
| <i>Rég. 2 masculine Poule 3</i>    |    |   |  |
| CLEGUER - Kerhuon C                | 12 | 2 |  |
| Lanester B - Vannes Ménimur        | 5  | 9 |  |
| Thorigné F - Louannec Plouar. Lan. | 11 | 3 |  |
| Yffiniac B - St-Divy C             | 7  | 7 |  |

|                          |     |   |   |   |
|--------------------------|-----|---|---|---|
| Classement               | Pts | J | G | P |
| 1. CLEGUER               | 14  | 5 | 4 | 0 |
| - Thorigné F             | 14  | 5 | 4 | 0 |
| 3. Vannes Ménimur        | 13  | 5 | 3 | 0 |
| 4. Lanester B            | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 5. St-Divy C             | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 6. Kerhuon C             | 7   | 5 | 1 | 4 |
| 7. Yffiniac B            | 6   | 5 | 0 | 4 |
| 8. Louannec Plouar. Lan. | 5   | 5 | 0 | 5 |

|                                 |    |   |  |
|---------------------------------|----|---|--|
| <i>Rég. 2 masculine Poule 4</i> |    |   |  |
| Fouesnant E - La Richardais     | 7  | 7 |  |
| Lanester - PLERIN D             | 9  | 5 |  |
| Rennes E - Cesson D             | 13 | 1 |  |
| THORIGNED - Plonéour-Lanv.      | 12 | 2 |  |

|                   |     |   |   |   |
|-------------------|-----|---|---|---|
| Classement        | Pts | J | G | P |
| 1. THORIGNED      | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. Rennes E       | 12  | 5 | 3 | 1 |
| 3. La Richardais  | 11  | 5 | 2 | 1 |
| 4. Fouesnant E    | 10  | 5 | 2 | 2 |
| - Lanester        | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 6. Cesson D       | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 7. PLERIN D       | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 8. Plonéour-Lanv. | 5   | 5 | 0 | 5 |

|                                 |    |   |  |
|---------------------------------|----|---|--|
| <i>Rég. 3 masculine Poule 1</i> |    |   |  |
| CLEGUER C - St-Malo B           | 9  | 5 |  |
| DINAN - CPB RENNES C            | 9  | 5 |  |
| Labaié Yffiniac C - Betton      | 6  | 8 |  |
| Plescop D - Vern D              | 10 | 4 |  |

|                      |     |   |   |   |
|----------------------|-----|---|---|---|
| Classement           | Pts | J | G | P |
| 1. DINAN             | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. CLEGUER C         | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 3. CPB RENNES C      | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 4. Labaié Yffiniac C | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 5. Betton            | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 6. Vern D            | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 7. Plescop D         | 8   | 5 | 1 | 3 |
| - St-Malo B          | 8   | 5 | 1 | 3 |

|                                   |   |    |  |
|-----------------------------------|---|----|--|
| <i>Rég. 3 masculine Poule 2</i>   |   |    |  |
| Fouesnant E - St-Malo             | 6 | 8  |  |
| Langolen Tour. Elli. - Roz-Baguer | 9 | 5  |  |
| QUIMPER - Foug-Jav-Lec D          | 1 | 13 |  |
| TA RENNES F - Landemeau C         | 4 | 10 |  |

|                         |     |   |   |   |
|-------------------------|-----|---|---|---|
| Classement              | Pts | J | G | P |
| 1. Landerneau C         | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. Langolen Tour. Elli. | 12  | 5 | 3 | 1 |
| - St-Malo               | 12  | 5 | 3 | 1 |
| 4. Foug-Jav-Lec D       | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 5. TARENNES F           | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 6. Roz-Baguer           | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 7. Fouesnant E          | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 8. QUIMPER              | 5   | 5 | 0 | 5 |

|                                 |   |    |  |
|---------------------------------|---|----|--|
| <i>Rég. 3 masculine Poule 3</i> |   |    |  |
| Mordelles B - CESSON E          | 4 | 10 |  |
| Saint-Pol - Guipavas B          | 4 | 10 |  |
| THORIGNE H - Loperhet           | 7 | 7  |  |
| TT des Abers - Vern E           | 6 | 8  |  |

|                 |     |   |   |   |
|-----------------|-----|---|---|---|
| Classement      | Pts | J | G | P |
| 1. Loperhet     | 14  | 5 | 4 | 0 |
| 2. Vern E       | 13  | 5 | 4 | 1 |
| 3. THORIGNE H   | 12  | 5 | 3 | 1 |
| 4. Guipavas B   | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 5. CESSON E     | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 6. Saint-Pol    | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 7. Mordelles B  | 7   | 5 | 1 | 4 |
| 8. TT des Abers | 5   | 5 | 0 | 5 |

|                                 |   |   |  |
|---------------------------------|---|---|--|
| <i>Rég. 3 masculine Poule 4</i> |   |   |  |
| BREST REC. B - Landerneau B     | 8 | 6 |  |
| HENNEBONTE E - FOLC Lorient     | 7 | 7 |  |

|                              |    |    |
|------------------------------|----|----|
| Légion-Guilers - Golfe TT 56 | 12 | 2  |
| Questembert - Kerhuon D      | 2  | 12 |

|                  |     |   |   |   |
|------------------|-----|---|---|---|
| Classement       | Pts | J | G | P |
| 1. Kerhuon D     | 15  | 5 | 5 | 0 |
| - Légion-Guilers | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 3. FOLC Lorient  | 10  | 5 | 2 | 2 |
| - HENNEBONTE E   | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 5. BREST REC. B  | 9   | 5 | 2 | 3 |
| - Golfe TT 56    | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 7. Questembert   | 7   | 5 | 1 | 4 |
| 8. Landerneau B  | 5   | 5 | 0 | 5 |

|                                 |   |    |  |
|---------------------------------|---|----|--|
| <i>Rég. 3 masculine Poule 5</i> |   |    |  |
| Briec - Guémené/Scorff          | 7 | 7  |  |
| HENNEBONT F - Flep Port-Louis   | 9 | 5  |  |
| PLERIN F - Douarnenez B         | 1 | 13 |  |
| St-Quay-Port. - TTLPL Lannion B | 9 | 5  |  |

|                    |     |   |   |   |
|--------------------|-----|---|---|---|
| Classement         | Pts | J | G | P |
| 1. Douarnenez B    | 15  | 5 | 5 | 0 |
| 2. TTLPL Lannion B | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 3. HENNEBONT F     | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 4. Flep Port-Louis | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 5. Guémené/Scorff  | 10  | 5 | 2 | 2 |
| 6. Briec           | 9   | 5 | 1 | 2 |
| 7. PLERIN F        | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 8. St-Quay-Port.   | 7   | 5 | 1 | 4 |

|                                 |    |    |  |
|---------------------------------|----|----|--|
| <i>Rég. 3 masculine Poule 6</i> |    |    |  |
| 7 Iles TT - CPB RENNES B        | 12 | 2  |  |
| Locminé - TT Pontrieux          | 11 | 3  |  |
| Mordelles - CESSON E            | 2  | 12 |  |
| PLERINE - Grâces                | 7  | 7  |  |

|                 |     |   |   |   |
|-----------------|-----|---|---|---|
| Classement      | Pts | J | G | P |
| 1. Grâces       | 14  | 5 | 4 | 0 |
| - PLERIN E      | 14  | 5 | 4 | 0 |
| 3. 7 Iles TT    | 13  | 5 | 4 | 1 |
| 4. Mordelles    | 11  | 5 | 3 | 2 |
| 5. Locminé      | 9   | 5 | 2 | 3 |
| 6. CESSON E     | 8   | 5 | 1 | 3 |
| 7. CPB RENNES B | 6   | 5 | 0 | 4 |
| 8. TT Pontrieux | 5   | 5 | 0 | 5 |

RUGBY

|                              |    |    |  |
|------------------------------|----|----|--|
| <i>Federale 2 Poule 8</i>    |    |    |  |
| AURAY - La Roche/Yon         | 11 | 25 |  |
| Évreux - Maisons-Laffitte    | 31 | 5  |  |
| Gennevilliers - SC Surgérien | 32 | 17 |  |
| Rochefort - LE RHEU          | 23 | 31 |  |
| Versailles - Tours           | 16 | 40 |  |

|                      |     |    |    |   |    |
|----------------------|-----|----|----|---|----|
| Classement           | Pts | J  | G  | N | P  |
| 1. Tours             | 89  | 21 | 19 | 0 | 2  |
| 2. SAINT-MALO        | 69  | 20 | 16 | 0 | 4  |
| 3. Plaisir           | 68  | 20 | 14 | 0 | 6  |
| 4. Gennevilliers     | 67  | 21 | 16 | 0 | 5  |
| 5. LE RHEU           | 60  | 20 | 12 | 0 | 8  |
| 6. La Roche/Yon      | 53  | 21 | 11 | 1 | 9  |
| 7. Rochefort         | 46  | 21 | 10 | 1 | 10 |
| 8. Versailles        | 46  | 21 | 10 | 0 | 11 |
| 9. SC Surgérien      | 29  | 21 | 6  | 0 | 15 |
| 10. Évreux           | 22  | 20 | 4  | 0 | 16 |
| 11. Maisons-Laffitte | 20  | 21 | 4  | 0 | 17 |
| 12. AURAY            | 11  | 21 | 1  | 0 | 20 |

|                            |    |    |  |
|----------------------------|----|----|--|
| <i>Fédérale 3 Poule 14</i> |    |    |  |
| LORIENT - PLOUZANE         | 17 | 33 |  |
| RC Sablais - CONCARNEAU    | 88 | 7  |  |
| Saint-Sébastien - BRUZ     | 48 | 19 |  |
| St-Nazaire - VITRE         | 25 | 0F |  |
| XV Erdre - Trignac         | 23 | 24 |  |

|                    |     |    |    |   |    |
|--------------------|-----|----|----|---|----|
| Classement         | Pts | J  | G  | N | P  |
| 1. RC Sablais      | 82  | 18 | 17 | 0 | 1  |
| 2. PLOUZANE        | 70  | 18 | 15 | 0 | 3  |
| 3. St-Nazaire      | 57  | 18 | 12 | 0 | 6  |
| 4. Trignac         | 56  | 18 | 12 | 0 | 6  |
| 5. Saint-Sébastien | 56  | 18 | 12 | 0 | 6  |
| 6. XV Erdre        | 38  | 18 | 7  | 1 | 10 |
| 7. BRUZ            | 27  | 18 | 5  | 1 | 12 |
| 8. LORIENT         | 25  | 18 | 6  | 0 | 12 |
| 9. CONCARNEAU      | 17  | 18 | 3  | 0 | 15 |
| 10. VITRE          | 36  | 18 | 0  | 0 | 18 |

|                              |    |    |  |
|------------------------------|----|----|--|
| <i>Fédérale B Poule 8</i>    |    |    |  |
| Auray - La Roche/Yon         | 26 | 18 |  |
| Évreux - Maisons-Laffitte    | 13 | 28 |  |
| Gennevilliers - SC Surgérien | 25 | 0F |  |
| Rochefort - Le Rheu          | 30 | 28 |  |
| Versailles - Tours           | 54 | 14 |  |

|                     |     |    |    |   |    |
|---------------------|-----|----|----|---|----|
| Classement          | Pts | J  | G  | N | P  |
| 1. Gennevilliers    | 92  | 21 | 19 | 1 | 1  |
| 2. Le Rheu          | 78  | 20 | 16 | 0 | 4  |
| 3. Tours            | 76  | 21 | 15 | 1 | 5  |
| 4. Versailles       | 70  | 21 | 13 | 2 | 6  |
| 5. Plaisir          | 64  | 20 | 13 | 1 | 6  |
| 6. Rochefort        | 50  | 21 | 10 | 0 | 11 |
| 7. Saint-Malo       | 46  | 20 | 9  | 1 | 10 |
| 8. Maisons-Laffitte | 42  | 21 | 9  | 0 | 12 |
| 9. La Roche/Yon     | 38  | 21 | 8  | 0 | 13 |
| 10. Auray           | 28  | 21 | 6  | 0 | 15 |
| 11. Évreux          | 10  | 20 | 2  | 0 | 18 |
| 12. SC Surgérien    | 1   | 21 | 1  | 0 | 20 |

|                              |    |    |  |
|------------------------------|----|----|--|
| <i>Excellence B Poule 14</i> |    |    |  |
| Lorient - Plouzané           | 5  | 64 |  |
| RC Sablais - Concarneau      | 71 | 15 |  |
| Saint-Sébastien - Bruz       | 20 | 47 |  |

|                    |    |    |
|--------------------|----|----|
| St-Nazaire - Vitré | 25 | 0F |
| XV Erdre - Trignac | 42 | 22 |

|                    |     |    |    |   |    |
|--------------------|-----|----|----|---|----|
| Classement         | Pts | J  | G  | N | P  |
| 1. RC Sablais      | 80  | 18 | 17 | 0 | 1  |
| 2. Plouzané        | 77  | 18 | 16 | 0 | 2  |
| 3. St-Nazaire      | 64  | 18 | 12 | 0 | 6  |
| 4. Trignac         | 52  | 18 | 11 | 0 | 7  |
| 5. XV Erdre        | 49  | 18 | 10 | 0 | 8  |
| 6. Bruz            | 43  | 18 | 9  | 0 | 9  |
| 7. Saint-Sébastien | 37  | 18 | 8  | 0 | 10 |
| 8. Lorient         | 24  | 18 | 5  | 0 | 13 |
| 9. Concarneau      | 9   | 18 | 2  | 0 | 16 |
| 10. Vitré          | 36  | 18 | 0  | 0 | 18 |

|                            |    |    |  |
|----------------------------|----|----|--|
| <i>Régionale 1</i>         |    |    |  |
| Dinan - Brocéliande        | 24 | 27 |  |
| Grand-Champ RC - Plabennec | 15 | 3  |  |
| Kreiz Tréger - Quimper     | 32 | 33 |  |
| Lannion-Perros - Fougères  | 33 | 19 |  |

CYCLISME

# Le grand huit pour Tadej Pogacar

Tadej Pogacar a continué d’écrire la légende du cyclisme en remportant, dimanche, le Tour des Flandres, sa huitième victoire dans un Monument, à seulement 26 ans.

Tour des Flandres (109<sup>e</sup> édition)

On attendait un grand combat avec Mathieu van der Poel, le vainqueur sortant et lauréat de Milan-San Remo il y a deux semaines. Il a eu lieu et c’est Tadej Pogacar qui a plié le match dans les monts des Flandres après une course intense et tactique, devant plus d’un million de spectateurs. Offensif comme toujours, le Slovène a multiplié les accélérations dans les 50 derniers kilomètres pour s’imposer en solitaire avec 1’01” d’avance sur un groupe de cinq poursuivants réglé au sprint par le Danois Mads Pedersen devant Van der Poel et deux Belges, un Wout Van Aert retrouvé, et Jasper Stuyven. « Le but était de gagner mais là j’ai du mal à réaliser. Gagner cette course avec ce maillot (de champion du monde), c’est juste fabuleux », a réagi le leader d’UAE, visage cramoisi après une débauche d’énergie totale. Déjà vainqueur du Ronde en 2023, il a



À 26 ans, tadej Pogacar a déjà remporté son huitième Monument en 17 participations. Photo David Pintens/AFP

fait la différence exactement là où il l’avait prévu, dans la troisième et dernière ascension du Vieux Quaremont, le Mont pavé le plus stratégique de cette 109<sup>e</sup> édition, la plus rapide de l’histoire (44,99 km/h).

**Tous terrains, comme Merckx**  
Mètre après mètre, il y a décroché Van der Poel, peut-être légèrement diminué par une chute à mi-course et qui a même peiné à suivre un Wout Van

Aert en grande forme. « C’était le plan et on l’a exécuté à la perfection, malgré toute la malchance qu’on a connue pendant la course », a commenté « Pogi » qui a été rapidement privé de tous ses coéquipiers (Narvaez, Wellens, Politt...) après une succession de chutes. Basculant au sommet de la dernière difficulté, le terrible Paterberg, avec 25 secondes d’avance, il restait à Pogacar encore 13 kilomètres à par-

courir, dont neuf avec vent de face, un défi redoutable pour un coureur seul. « Franchement j’espérais qu’on recolle sur lui. On était quatre et lui était seul face au vent. Mais il joue dans une autre Ligue que nous », a commenté Pedersen qui doit se contenter de ce nouveau podium sur un Monument. Pogacar, lui, en compte désormais huit (en seulement 17 participations !) dans sa besace, un de plus que

Van der Poel. Il rejoint le Belge Rick Van Looy, qui avait remporté sa dernière grande classique en 1965, à la sixième place au palmarès de tous les temps. Il devient le deuxième coureur après Eddy Merckx à avoir gagné deux fois le Tour de France et le Tour des Flandres, deux courses souvent considérées comme incompatibles car elles requièrent des qualités différentes. Mais Pogacar est, comme l’était Merckx, un champion tous terrains, qui gagne partout et presque tout le temps : déjà 93 victoires au total.

**Et maintenant Paris-Roubaix !**  
Son prochain défi, dès dimanche prochain, est à sa démesure : Paris-Roubaix et ses six millions de pavés beaucoup plus rudes encore que ceux du Ronde et dont le parcours très plat ne favorise pas du tout son gabarit. Il y retrouvera Mathieu Van der Poel, double vainqueur sortant. Pogacar aura d’autres concurrents redoutables à Roubaix comme Van Aert, qu’il faudra surveiller de très près après sa prestation aboutie au Ronde. Et des rouleurs comme Stefan Küng et Filippo Ganna qui ont essayé de prendre un coup d’avance dimanche, en vain. Gagner serait un exploit incommensurable. Mais avec Pogacar, on ne peut être sûr de rien. « Ce sera une course complètement différente qui me convient certainement moins que le Tour des Flandres. Mais je relève le défi », a-t-il lâché avec gourmandise.



# PEUGEOT

## LE TEMPS DES PROS



### ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE

JUSQU'À

# 15 000 €

D'AVANTAGE CLIENT<sup>(1)</sup>

### RENOUVELEZ VOTRE FLOTTE EN ÉLECTRIQUE AVEC JUSQU'À 4 500€ DE PRIME CEE

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies E-Partner, E-Expert et E-Boxer : Consommation mixte WLTP (l/100 km): 0, émissions de CO<sub>2</sub> WLTP: 0

(1) jusqu'à 15000 € HT de remise, Prime CertiNergy 4 515€ HT incluse au titre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (n° SIREN : 798 641 999), valable pour l'achat ou la location de 24 mois mini, pour un parc inférieur à 100 véhicules, sur le prix d'un E-Boxer de 56400€ HT, tarif du 02/01/25. Offre réservée aux clients professionnels, non cumulable, jusqu'au 30/04/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Conditions sur Peugeot.fr

SPORTS

Céline Boutier joue 45 trous en une seule journée

Après une journée marathon, samedi, Céline Boutier a finalement perdu, dimanche, contre la Suédoise Madelene Sagstrom en quart de finale du tournoi LPGA de Las Vegas, disputé en format match-play. Samedi, la Française avait joué 45 trous en une seule journée : après avoir battu en 28 trous Ashleigh Buhai en huitième de finale au Shadow Creek Golf Course, un record dans l'histoire du tournoi, la golfeuse avait enchaîné en quart. La victoire épique acquise, elle n'a eu droit qu'à 30 minutes de pause avant d'affronter Sagstrom. Le match contre la Suédoise avait été interrompu à cause de l'obscurité après 17 trous. Les deux joueuses sont revenues, dimanche, et sont sorties dos à dos du 18<sup>e</sup> trou. Mais la Française de 31 ans s'est inclinée dès le premier trou effectué en « mort subite » sur un birdie de la Suédoise. Photo David Becker/AFP



AUTO

Max Verstappen impérial

Le quadruple champion du monde en titre Max Verstappen (Red Bull) a frôlé la perfection ce week-end au Japon avec une pole position incroyable, samedi, et un succès tout en maîtrise, dimanche.

Grand Prix de Formule 1 au Japon

Alors qu'on pensait le Néerlandais Max Verstappen au crépuscule de sa domination, il a démontré au Pays du Soleil Levant qu'il était encore le meilleur pilote de la grille et qu'il n'abandonnerait pas sa couronne sans combattre. Après avoir arraché magistralement la pole position pour seulement douze millièmes de seconde à la surprise générale samedi, « Mad Max » a dominé le Grand Prix sans trembler dimanche à Suzuka, ne laissant aucune chance au Britannique Lando Norris et à l'Australien Oscar Piastri.

« L'herbe était un peu haute »  
« C'était une course plaisante. J'ai eu deux voitures oranges dans mes rétroviseurs durant toute la course et j'ai dû pousser en permanence, notamment durant les 20 derniers tours. Je suis très fier de ma course et de mon week-end. Je n'ai fait aucune erreur et j'ai maximisé le potentiel de la voiture », a souligné Verstappen. Auteur d'un bon départ, le quadru-



Week-end parfait pour Max Verstappen au Japon. Photo Mohd Rasfan/AFP

ple tenant du titre n'a jamais été inquiété par Norris, si ce n'est lors du changement de pneus. A la sortie des stands, le Britannique a tenté de dépasser le leader par la droite alors qu'il n'avait pas la place de le faire et il a été contraint de rouler dans l'herbe, perdant un temps précieux qu'il n'a ensuite jamais pu combler. « L'herbe était un peu haute donc Lando (Norris) s'est assuré de la couper à la perfection », a plaisanté le Néerlandais. Norris garde la tête du championnat du monde mais ne compte plus qu'un seul point d'avance sur Verstappen, qui a décroché la 64<sup>e</sup> victoire de sa carrière et enchaîné un week-end parfait (pole position et victoire) sur le mythique tracé nippon pour la quatrième année consécutive. « J'ai eu Max (Verstappen) en ligne

de mire durant toute la course mais je n'ai pas pu le rattraper. C'est difficile de doubler et on peut dire qu'il a gagné la course samedi en décrochant la pole. C'est un peu décevant car on visait la victoire mais ça reste une bonne course », a estimé le Britannique.

**Premiers points pour Hadjar**  
Côté français, le rookie Isack Hadjar (Racing bulls), parti septième, a terminé huitième et a ainsi inscrit les quatre premiers points de sa carrière en F1. « L'exécution a été parfaite. Que ce soit la stratégie, le changement de pneus ou le dépassement au moment où il fallait dépasser, tout a été parfait. J'avais un très bon rythme en début de course, ce qui m'a ensuite permis de dérouler », a détaillé le Parisien (20 ans).

TENNIS

Richard Gasquet est éternel

Masters 1000 de Monte-Carlo

Le vieux lion rugit toujours. A bientôt 39 ans et après plus de 2 h 30' d'un combat épique, le vétéran français Richard Gasquet a éliminé, dimanche, Matteo Arnaldi (39<sup>e</sup>) au 1<sup>er</sup> tour du Masters 1000 de Monte-Carlo. Demi-finaliste du tournoi en 2005, l'ex-N.7 mondial (aujourd'hui 148<sup>e</sup> et invité par les organisateurs) l'a emporté 6-3, 4-6, 6-4, signant sa première victoire depuis 2018 sur la terre battue monégasque. Gasquet, qui prendra sa retraite sportive après Roland-Garros (25 mai-8 juin), affrontera au deuxième tour le Canadien Felix Auger-Aliassime (19<sup>e</sup>) ou le qualifié allemand Daniel Altmaier (83<sup>e</sup>).

Depuis sept ans

Depuis le début du siècle, seul l'Allemand Tommy Haas avait remporté un match à Monte-Carlo à un âge plus avancé (39 ans en 2017) que

Gasquet, dimanche. Sur la terre battue monégasque de ses exploits de jeunesse, où il avait battu notamment le N.1 mondial Roger Federer en 2005 avant de s'incliner contre un tout jeune Rafael Nadal en demi-finales, Gasquet a régalié le public de ses revers signature à une main, une semaine après avoir déjà surpris en trois sets le Néerlandais Botic van de Zandschulp (88<sup>e</sup>) au 1<sup>er</sup> tour du tournoi ATP 250 de Bucarest. Triple quart-de-finaliste à Monte-Carlo (2007, 2013 et 2018), Richard Gasquet n'avait plus gagné de match sur l'ocre monégasque depuis sept ans. Sa victoire contre Arnaldi, coupable dimanche de trop nombreuses fautes directes, est seulement sa troisième de la saison sur le circuit ATP. Avant son succès à Bucarest, Gasquet avait passé un tour à l'ATP 250 de Montpellier en février en écartant son compatriote Adrian Panarino.



Richard Gasquet a franchi le premier tour à Monte-Carlo. Photo PQR/Nice Matin

Express

CYCLISME ● La dernière étape du Tour de France 2025 passera par Montmartre



Remco Evenepoel lors de la course olympique. Photo Andre Pain/EPA

Selon une information de nos confrères du Parisien, la 21<sup>e</sup> et dernière étape du Tour de France 2025 empruntera Montmartre et la rue Lepic où la course olympique avait été complètement folle. Ce jour-là, le 3 août 2024, au cœur du quartier de Montmartre, la course des JO avait pris des airs d'étape de montagne avec une foule considérable des deux côtés de la chaussée francilienne. Le Belge Remco Evenepoel l'avait emporté, devant Valentin Madouas et Christophe Laporte.

BASKET-BALL ● Le calendrier des play-downs pour le Landerneau Bretagne Basket

La lourde défaite contre Charnay (84-57), dimanche, a définitivement scellé le sort du Landerneau Bretagne Basket après la phase régulière de Ligue féminine. Avant-dernier du classement, le club finistérien va, une nouvelle fois, disputer les play-downs, mini-championnat entre les quatre derniers clubs. À l'issue de ces play-downs, la dernière équipe sera reléguée en Ligue 2.

- Le calendrier**  
**18 avril (20 h)** : Chartres (4) - Villeneuve-d'Ascq (1); Landerneau (3) - Roche Vendée (2)  
**23 avril (20 h)** : Villeneuve-d'Ascq (1) - Landerneau (3); Roche Vendée (2) - Chartres (4)  
**30 avril (20 h)** : Roche Vendée (2) - Villeneuve-d'Ascq (1); Chartres (4) - Landerneau (3)  
**3 mai (20 h)** : Villeneuve-d'Ascq (1) - Chartres (4); Roche Vendée (2) - Landerneau (3)  
**7 mai (20 h)** : Landerneau (3) - Villeneuve-d'Ascq (1); Chartres (4) - Roche Vendée (2)  
**13 mai (20 h)** : Villeneuve-d'Ascq (1) - Roche Vendée (2); Landerneau (3) - Chartres (4)

# L'essentiel

**CYCLISME ● Tour des Flandres**

**Messieurs** : 1. Tadej Pogacar (SLO/UAD) les 268,9 km en 5 h 58'41" (moyenne: 45,1 km/h) ; 2. M. Pedersen (DAN/LTK) à 1'01" ; 3. M. van der Poel (PBS/ADC) 1'01" ; 4. W. van Aert (BEL/TVL) 1'01" ; 5. J. Stuyven (BEL/LTK) 1'04" ; 6. T. Benoot (BEL/TVL) 1'51" ; 7. S. Küng (SUI/GFC) 1'53" ; 8. F. Ganna (ITA/IGD) 2'19"... ; 16. A. Paret-Peintre (FRA/DAT) 2'19" ; 17. V. Madouas (FRA/GFC) 2'19".... ; 71. A. Renard (FRA/COF) 7'21" ; 102. O. Le Gac (FRA/GFC) 10'18"...

**Kopecky domine Ferrand-Prévot au sprint**

La Belge Lotte Kopecky (à droite) a remporté son troisième Tour des Flandres femmes, dimanche, en s’imposant au sprint devant la Rémoise Pauline Ferrand-Prévot. C’est la première fois qu’une coureuse remporte à trois reprises le Tour de Flandres qui existe dans sa version féminine depuis 2004. Déjà victorieuse en 2022 et 2023, elle a réglé sur la ligne un groupe de quatre pour s’imposer, en montrant son biceps.

**Dames** : 1. Lotte Kopecky (BEL/DLT) les 168,8 km en 4 h 24'34" (moyenne : 38,4 km/h) ; 2. P. Ferrand-Prevot (FRA/TVL) à 0" ; 3. L. Lippert (ALL/MOV) 0" ; 4. K. Niewiadoma (POL/CSR) 1" ; 5. K. Le Court De Billot (MRI/AGS) 1'13" ; 6. L. Borghesi (ITA/EFC) toutes m.t. ; 7. E. Chabbey (SUI/FDJ - SUEZ) ; 8. E. Van Dijk (PBS/TFS) ; 9. P. Pieterse (PBS/FED)... ; 17. L. Wiebes (PBS/SDW) 3'07" ; 64. E. Roussel (FRA/AUB) 7'39".



**Lotte Kopecky et Pauline Ferrand-Prévot (à gauche).** Photo Eric Lalmand/AFP

**Tour du Pays de Lesneven**

**2<sup>e</sup> étape (contre-la-montre)** : 1. Mayenne VandB Monbana, 14,6 km en 17'15" (moyenne 50,770 km/h) ; 2. Dinan Sport Cycling à 15" ; 3. VCP Loudéac à 23" ; 4. Adris la Crêpe de Brocéliande BLC à 27" ; 5. Team Briquebec Cotentin à 37".

**3<sup>e</sup> étape** : 1. Ben Chilton (Mayenne VandB Monbana), les 129,3 km en 2 h 58'37" ; 2. K. Saver (Team Briquebec Cotentin) m.t. ; 3. M. Vézie (VC Pays de Loudéac) m.t. ; 4. J. Chevignon (Team LMP La Roche Vendée Cyclisme) m.t. ; 5. M. Hamonic (Team Adris la Crêpe de Brocéliande BLC) à 3" ; 6. M. Dupé (Mayenne VandB Monbana) à 5" ; 7. T. Chatonnet (Team Briquebec Cotentin) m.t. ; 8. Q. Tanguy (VC Avranches) m.t. ; 9. C. Guilbert (Moyon Percy Manche Normandie) m.t. ; 10. M. Cordelier (Team Briquebec Cotentin) m.t..

**Classement général final** : 1. Ben Chilton (Mayenne VandB Monbana) ; 2. M. Dupé (Mayenne VandB Monbana) à 5" ; 3. T. Mainguenaud (Mayenne VandB Monbana) m.t. ; 4. M. Orrière (Mayenne VandB Monbana) m.t. ; 5. E. Besnier (Mayenne VandB Monbana) m.t. ; 6. T. Fairier (Mayenne VandB Monbana) à 6" ; 7. A. Rallé (Dinan Sport Cycling) à 15" ; 8. M. Vézie (VCP Loudéac) m.t. ; 9. E. Dolédec (Dinan SC) m.t. ; 10. A. Rome (Dinan SC) m.t.

**VTT ● TRJV enduro de Plœuc-L'Hermitage**

**U17** : 1. Gaël Flegeau (Team Bikers 22) ; 2. R. Haquin (Team Bikers 22) ; 3. M. Mordelet (Ecole VTT du Lié) ; 4. E. Vasset-Le Falhe (VC Evron) ; 5. M. Sturbois (VTT Côtes-d'Armor Hillion).

**U15** : 1. Lohan Boishardy (Ecole VTT du Lié) ; 2. E. Haquin (Team Bikers Bikers 22) ; 3. F. Illien (ECP du Leff) ; 4. B. Mahé (VTT Côtes-d'Armor Hillion) ; 5. A. Orand-Bresset (Ecole VTT du Lié).

**CYCLISME ● Trophée Job-Morvan à Colpo**

**Open 1, 2, 3** : 1. Axel Robert (Team Pays de Brie) ; 2. T. Cotard (Team Pays de Brie) ; 3. J. Le Bot (Team Adris/La Crêpe de Brocéliande) ; 4. H. Howells (UCK Vannes Bretagne Sud) ; 5. N. Banner (VSP Lamballe) ; 6. F. Poilvert (Team Janzé) ; 7. G. Raud (VCP Lorient) ; 8. M. Priolet (Team Sportbreizh) ; 9. S. Ryo (Team Adris/La Crêpe de Brocéliande) ; 10. A. Gombaud (Team Adris/La Crêpe de Brocéliande) ; 11. N. Daniel (VC Bocage Vire) ; 12. S. Le Normand-Lucas (Team Adris/La Crêpe de Brocéliande) ; 13. G. Le Morvan (Morlaix CP) ; 14. N. Pedrault (Vél. Vannetais) ; 15. J. Lightfoot (UCK Vannes Bretagne Sud).

**Access D1, D2** : 1. Dorian Boucher (VC Laille Vallons de Vilaine) ; 2. J. Bernard (VC Pontivyen) ; 3. G. Staub (Individuel).

**Access D3, D4** : 1. Sébastien Chardigny (VC Golfe de Ploeren) ; 2 ; Y. Caro (VC Golfe de Ploeren) ; 3. L. Bouédo (Team Immo Golfe).

**Andel**

**Open 2, 3 +Access** : 1. Benoit Durand (VC de l'Evron-Coëtmieux) ; 2. F. Le Marrec (TC Granit rose) ; 23. J. Léard (Pignon Cycle K.) ; 4. E. Gouzouguen (Morlaix Perf. C.) ; 5. A. Tuncq (VS Ploumagoar) ; 6. L. Balay (Team Arkea) ; 7. T. Derudder (VCP Loudéac) ; 8. T. Martin (La Godasse) ; 9. F. Richeux (La Clique) ; 10. S. Huet (Sport Breizh).

**U17** : 1. Louis le Bellec Leenaert (VCP Loudéac) ; 2. P. Huby (CC Uzel) ; 3. J. Le Gal (CC Moncontour).

**U15** : 1. Simon Bebin (VC Bocage Vire) ; 2. S. Gauvry (Langueux Trégueux) ; 3. M. Stéphan (CC Moncontour).

**Languidic**

**Open et Access** : 1. Florian Henaff (UCP Morlaix) ; 2. M. Boucher (Team Pays de Brie) ; 3. T. Rault (OC Locminé) ; 4. N. Hériquet (Plouay CC) ; 5. A. Quéré (Team Pays de Brie) ; 6. G. Le Her (MLC Team) ; 7. M. Reboul-Ollierou (Morlaix CP) ; 8. C. Martin (ECB La Roche Sur Yon) ; 9. G. Le Gloan (ACP Baud) ; 10. I. Oliero (SC Malestroit) ; 11. N. Guezennec (Team Pays de Brie) ; 12. F. Toullec (Morlaix CP) ; 13. J. Pigeon (UC Nantes Atl.) ; 14. K. Le Nadan (UC Quimperloise) ; 15. L. Marchadour (Team Sportbreizh).

**U17** : 1. Lucas Le Houezec (OC Locminé) ; 2. M. Briend (Vél. Vannetais) ; 3. O. Dugue (AC Lanester 56).

**Coupe de Bretagne dames à Clohars-Carnoët**

**Elites-U19** : 1. Zoé Bihan (Team pays de Dinan Guinefort, 1<sup>er</sup> U19) ; 2. F. Michaud (US Vern, 2<sup>e</sup> U19) ; 3. G. Tirel (Sprinteur Club Féminin) ; 4. E. Philippe (Lanester Women Morbihan ; 3<sup>e</sup> U19) ; 5. L. Mailly (TPDG ; 4<sup>e</sup> U19) ; 6. L. Jaffré (UCK Vannes ; 5<sup>e</sup> U19) ; 7. J. Rouat (Moëlan CC, 6<sup>e</sup> U19) ; 8. A. De Guerdavid (LWM) ; 9. A. Marie (USV ; 7<sup>e</sup> U19) ; 10. E. Aveline (LWM) ; 11. L. Pichon (VTT Pays de Vilaine, 8<sup>e</sup> U19) ; 12. C. Jolly (USV) ; 13. F. Salvatore (EC Landerneau) ; 14. S. Doncker (ECL) ; 15. E. Lemétayer (Team Elles).

**Access** : 1. Juliette Guilloux (CC Vitré, 1<sup>er</sup> U19) ; 2. C. Hémary (La Petite Reine du Loch) ; 3. S. Rouillon (UC Auray).

**U17** : 1. Eloane Lebreton (VCP Loudéac) ; 2. E. Kerloc'h Dagorn (Cap Sizun Cyclisme) ; 3. I. Simon (Cyclisme Langueux Trégueux).

**U15** : 1. Candice Bodier (ACP Baud) ; 2. M. Le Falher (UC Auray) ; 3. L. Jestin (VS Drennec).

**BADMINTON ● Tournoi de Theix**

**MASCULINS. Simples.** Série 1 : Tom Chable (AO Saint-Nolff) bat Côme Pervez (Carquefou BC), 21-13, 21-10.

**Doubles.** Série 1 : Justin Baala et Vincent Guillemard (FL Keryado Lorient) battent Dimitri Macé (Fib) et Logan Fanaura (Saint-Jacques), 18-21, 21-16, 21-18.

**FEMININES. Simples.** Série 1 : Nathalie Le Bail (BC Auray) bat Anne Dagorn (AO Saint-Nolff), 21-9, 21-16.

**Doubles.** Série 1 (poule) : 1. Raphaëlle Brégeon (Rec) et Margaux Le Guyon (Beaucouzé).

**MIXTE.** Série 1 : Raphaëlle Brégeon et Armand Chapelle (Rec) battent Guillaume Morin et Claire Rigolle (Saint-Jacques), 21-15, 21-15.

Série 2 : Laura Le Falher et Malaury Niquel (BC Auray) battent Erinn Reset (BCP Fougères) et Lucas Faget (Fib), 11-21, 15-16 abandon.

**FORMULE 1 ● Grand Prix du Japon**

**GP Japon** : 1. Max Verstappen (NED/Red Bull)les 307,471 km en 1 h 22'06"983 ; 2. L. Norris (GBR/McLaren-Mercedes) à 1"423 ; 3. O. Piastri (AUS/McLaren-Mercedes) à 2"129 ; 4. C. Leclerc (MON/Ferrari) à 16"097... ; 8. I. Hadjar (FRA/Racing Bulls-Red Bull) à 37"134 ; 13. P. Gasly (FRA/Alpine-Renault) à 1'02"122 ; 18. E. Ocon (FRA/Haas-Ferrari) à 1'23"438.

**Championnats du monde.** Pilotes : 1. Lando Norris (GBR) 62 pts ; 2. M. Verstappen (NED) 61 ; 3. O. Piastri (AUS) 49... ; 6. C. Leclerc (MON) 20 ; 9. E. Ocon (FRA) 10 ; 13. I. Hadjar (FRA) 4 ; 16. P. Gasly (FRA) 0.

**Constructeurs** : 1. McLaren-Mercedes 111 pts ; 2. Mercedes 75 ; 3. Red Bull 61... ; 10. Alpine-Renault 0.

**RUGBY ● Champions Cup**

**8<sup>es</sup> de finale**

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Northampton - Clermont.....   | 46-24 |
| Toulon - Saracens.....        | 72-42 |
| Castres - Trévise.....        | 39-37 |
| Leinster - Harlequins.....    | 62-0  |
| La Rochelle - Munster.....    | 24-25 |
| Glasgow - Leicester.....      | 43-19 |
| Bordeaux-Bègles - Ulster..... | 43-31 |
| Toulouse - Sale.....          | 38-15 |

**Quarts de finale**  
**Vendredi 11 avril**  
Leinster - Glasgow..... 21 h  
**Samedi 12 avril**  
Bordeaux Bègles - Munster..... 16 h  
Toulon - Toulouse..... 16 h  
Northampton - Castres..... 18 h 30

**Un Penaud record !**



**Damian Penaud.**  
Photo Romain Perrochaeau/AFP

Damian Penaud a égalé le record du nombre d’essais inscrits en une saison de Champions Cup en marquant pour la onzième fois avec l’UBB contre l’Ulster, dimanche à Bordeaux. Il détient désormais ce record avec l’ailier anglais Chris Ashton avec les Saracens en 2013-2014.

**Challenge Cup, les 8<sup>es</sup> de finale**

**8<sup>es</sup> de finale**

|                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| Edimbourg - Lions .....         | 24-12 |
| Pau - Bath .....                | 24-49 |
| Bayonne - Bulls .....           | 22-32 |
| Montpellier - Gloucester .....  | 17-24 |
| Perpignan - Racing 92 .....     | 18-24 |
| Connacht - Cardiff .....        | 35-20 |
| Lyon - Sharks .....             | 34-14 |
| Ospreys - Llanelli Scarlts..... | 36-14 |

**Quarts de finale**  
**Samedi 12 avril**  
Edimbourg - Blue Bulls ..... 13 h 30  
Ospreys - Lyon ..... 16 h  
Connacht - Racing 92 ..... 21 h  
**Dimanche 13 avril**  
Bath - Gloucester ..... 18 h 30

**Seven Series : les Bleues 4<sup>es</sup>**

L'équipe de France féminine de rugby à 7 est restée au pied du podium, dimanche, à Singapour (Seven Series). Les Bleues ont été dominées par le Canada (21-5) en petite finale. Elles étaient déjà qualifiées pour la finale du circuit mondial à Los Angeles (3 et 4 mai). Côté masculin, les Français ont pris la 12<sup>e</sup> et dernière place. L'Argentine l'a emporté face à l'Espagne (41-5) chez les messieurs, alors que les Australiennes ont battu (28-26) les Néo-Zélandaises.

**RUNNING ● Trail de l'Aber Wrac'h**

**EXTREME TRAIL (60 KM).** **Messieurs** : 1. Emmanuel Cauty (Lorient) 4 h 27'35" ; 2. G. Oliviero (Bannalec Pays de Quimperlé Athlétisme) 4 h 29'40 ; 3. P. Fossard (NL) 4 h 29'57" ; 4. M. Hubert (EA Pays de Brocéliande) 4 h 32'08" ; 5. F. Jaffré (Tonton Outdoor) 4 h 32'58" ; 6. A. Le Jouis (Bannalec Pays de Quimperlé) 4 h 41'32" ; 7. E. Gaigier (Run aventure Morlaix) 4 h 42'26" ; 8. A. Le Floc (Quimper Athlétisme) 4 h 43'29" ; 9. M. Nivinou (Les foulées de Cléguer) 4 h 45'54" ; 10. A. Le Palabe (Quéven Athlétisme) 4 h 48'04".

**Dames** : 1. Margaux Guillaume (NL) 5 h 15'56" ; C. Lareur (Souffle des Abers Lannilis) 5 h 20'35" ; 3. A. Duval (Pays de Brocéliande) 5 h 30'50" ; 4. M. Poulaliou (NL) 5 h 34'33" ; 5. C. Lemaire (Team BLM) 5 h 55'54" ; 6. E. Jacob (AS Plouguin) 5 h 57'06" ; 7. L. Fortannier (AS Saint-Sylvain d'Anjou) 6 h 02'52" ; 8. D. Le Sergent (NL) 6 h 18'25" ; 9. C. Moussard (Oust Sport Nature) 6 h 25'47" ; 10. Z. Blaise (Locmaria-Berrien) 6 h 30'30".

**HALF TRAIL (30 KM).** **Messieurs** : 1. Clément Michel (NL) 2 h 15'02 ; 2. M. Leguérinel (NL) 2 h 17'12" ; 3. G. Le Quéré (Terre de running Lannion) 2 h 17'15" ; 4. Y. Pronost (Hermine Sports Nature Kernilis) 2 h 21'07" ; 5. L. Guelennoc (Team R2M) 2 h 26'15".

**Dames** : 1. Léna Hado (Quéven Athlé) 2 h 44'11" ; 2. A. Le Berre (Quimper Athlé) 2 h 44'11" ; 3. E. Beuzit (Fartleck) 2 h 47'13" ; 4. A. Queinnet (NL) 2 h 49'44" ; 5. M. Le Berre (NL) 2 h 49'54".

**FUN TRAIL (15 KM).** **Messieurs** : 1 Armand Vic (Stade Brestois) 54'05" ; 2. T. Chenu (SB) 55'39" ; 3. M. Bizeul (Trégueux Langueux Athlétisme) 56'16" ; M. Uguen (Stade Lesneven) 56'32" ; 5. M. Le Bihan (Souffle des Abers) 56'57".

**Dames** : 1. Margie Kermarbon (Terre de running Lannion) 1 h 04'43" ; 2. L. Loaec (Stade Lesneven) 1 h 05'52" ; 3. G. Ingui (USEAB running) 1 h 06'24" ; 4. A. Pouliquen (Joie de courir Plabennec) 1 h 07'18" ; 5. E. Duque (SB) 1 h 07'33".

**Entre Dunes et Bouchots à Hillion**

**LE GRAND TRA HILLION 38 KM.** **Messieurs** : 1. Brice Mauclerc (Mil Pattes Vitré) 2 h53'42" ; 2. J-A Michel (non-licencié) 2 h 55'21" ; 3. J. Saliou (Saint-Julien Team Running) 3 h 06'26".

**Dames** : 1. Marine Carton (TLA) 3 h 45'49" ; 2. G. Le Guennec (Team Breizline) 3 h 53'59" ; 3. Camille Henrio (Sapajou) 3 h 54'10".

**LES HAUTS DU PONT ROLLAND 25 KM.** **Messieurs** : 1. François Lotout (Coaching 22) 1 h 54'51, 2. M. Boivin (NL) 1 h 55'13" ; 3. T. Petrat (Team Berci).

**Dames** : 1. Audrey Cordon-Ragot (NL) 2 h 28'39" ; 2. S. Legeut (La Vaillante Saint-Brieuc) 2 h 30'06" ; 3. P. Meunier (NL) 2 h 34'55".

**TRAIL DES GUETTES 14 KM.** **Messieurs** : 1. Benjamin Tirel (Pays de Brocéliande) 51'34" ; 2. G. Le Floch (Team Souffle d'Espoir) 52'21" ; 3. K. Lagadeuc (TLA) 52'23".

**Dames** : 1. Elise Mauvieux (Elan Cesson) 1 h 03'43, 2. E. Reilly (NL) 1 h 07'25" ; 3. A. Nicolas (NL) 1 h 10'25".

**TRAIL DES MARAIS 8 KM.** **Messieurs** : 1. Kévin Gauto (Pays de Paimpol) 33'33" ; 2. T.Besnard (Stade Laval) 33'54" ; 3. A. Marc (NL) 34'54".

**Dames** : 1. Justine Besson (TLA) 43'14" ; 2. M. Vignon (Canicrossbreizh) 45'52" ; 3. M. Lotout (V5C) 46'.

**Là-Bas, La Laïta**

**18 KM.** **Messieurs** : 1. David Pasquio (Quéven-Athlétisme, M3) 1 h 08'47" ; 2. M.Fouquet (Sobhi Sport Saint-Brieuc) 1 h 09'57" ; 3. A.Duton (Team Sangliers An Oriant) 1 h 15'30" ; 4. J.Guégan (ind) 1 h 16'14" ; 5. C.Guillou (ind) 1 h 18'22".

**Dames** : 1. Natacha Gajowki (Moëlan-sur-Mer, 1<sup>er</sup> M0) 1 h 30'21" ; 2. C.Helleux (ind) 1 h 30'52" ; 3. C.Rodicq (ind, 2<sup>e</sup> M0) 1 h 31'26" ; 4. S. Le Scouarnec (ind, 3<sup>e</sup> M0) 1 h 35'18" ; 5. A.Tatard (ind) 1 h 35'52".

**9 KM.** **Messieurs** : 1. Malo Helion (S/L Vannes-Athlétisme) 32'48" ; 2. M.Riou (S/L Lorient AC, 1<sup>er</sup> junior) 36'07" ; 3. E.Le Bourhis (ind, 2<sup>e</sup> junior) 36'22" ; 4. A.Tesson (ind, 1<sup>er</sup> M0) 37'29" ; 5. A.Le Nestour (Lorient, 1<sup>er</sup> M4) 37'33".

**Dames** : 1. Pauline Melin (S/L Athlé Theix) 38'12" ; 2. M.Mézière (ind, 1<sup>er</sup> espoir) 42'29" ; 3. P.Dumas (SL/Larmor Estran, 2<sup>e</sup> espoir) 42'50" ; 4. A.Hascoët (S/L Hennebont-Athlétisme) 42'54" ; 5. A.Cornette (ind) 43'36".

**RUNNING ● Ar Meilhou Glaz à Quimper**

**TRAIL LONG (20 KM).** **Dames** : 1. Elsa Évenat (Quimper Triathlon) 1 h 46'48" ; 2. A. Rospars (Stade Rennais) 1 h 48'59" ; 3. F. Jehanno-André (Individuelle) 1 h 50'02" ; 4. H. Bénard (Pluguffan Footing) 1 h 50'24" ; 5. Z. Marion (Indiv.) 1 h 54'28".

**Messieurs** : 1. Benoît Le Flao (Saint-Thurien) 1 h 24'08" ; 2. G. Bodolec (Indiv.) 1 h 27'11" ; 3. C. Texier (Fartleck/R) 1 h 27'27" ; 4. C. Volant (Indiv.) 1 h 28'26 ; 5. M. Le Heurt (Quimper Athlé) 1 h 31'48".

**TRAIL COURT (10 KM).** **Dames** : 1. Estelle Duigou (QA) 51'53" ; 2. C. Hascoët (Indiv.) 52'25" ; 3. G. Lereverend Duvallet (Quimper Orientation) 54'27 ; 4. M. Daniel (Indiv.) 54'34" ; 5. E. Derrien (Pluguffan Footing) 56'21".

**Messieurs** : 1. Valentin Loiret (Athlé Bocage Vendéen) 40'11" ; 2. D. Nicolas (Indiv.) 40'36" ; 3. A. Pennec (QA) 41'04" ; 4. G. le Goff (Courir à Pouldreuzic) 42'14" ; 5. R. Douguet (Indiv.) 43'06".

**TENNIS ● ATP et WTA**

**Masters 1000 Monte-Carlo.** 1<sup>er</sup> tour : Gasquet (FRA) bat Arnaldi (ITA) 6-3, 4-6, 6-4; Vacherot (MON) bat Struff (ALL) 6-2, 6-1; Thompson (AUS) bat Mpetshi Perricard (FRA) 6-4, 6-3.

**ATP 250 Bucarest (ROU).** Finale : Cobolli (ITA) bat Baez (URU) 6-4, 6-4.

**ATP 250 Marrakech (MAR).** Finale : Darderi (ITA/N.7) bat Griekspoor (PBS/N.1) 7-6 (3), 7-6 (4).

**WTA 250 Charleston (E-U).** Finale : Pegula (E-U) bat Kenin (E-U) 6-3, 7-5.

**WTA 250 Bogota (COL).** Finale : Camila Osorio (COL/N.2) bat Kawa (POL) 6-3, 6-3.

**GYMNASTIQUE ARTISTIQUE ● Regroupement individuel Performance à Parigné-L'Evêque**

Les finales du regroupement individuel Performance, qualificatives pour le championnat de France à Oyonnax (Ain) (2-4 mai) se sont déroulées tout le week-end à Parigné-L'Evêque (Sarthe).

**Les principaux résultats bretons**

**GAF. Nat 10 ans** : 2. L. Daniel (Quimper), 42.099 ; 8. L. Lemauvier (Dinan), 38.766.

**Nat 12 ans** : 5. C. Debard (Quimper), 47.932.

**Nat 13 ans** : 1. Naomie Beuzit (Quimper), 47.732 pts ; 3. S. Simon (Rennes), 46.633.

**Nat 14 ans** : 2. M. Noblanc (Lanester), 43.332 ; 10. A. Le Gall (Pacé), 39.565...

**Nat 15 ans** : 3. E. Dreano (Lanester), 42.383 ; 6. L. Anne (Liffré), 41.332 ; 7. L. Machut (Liffré), 40.266 ; 10. A. Legros (Liffré), 39.116.

**Nat 16 ans** : 7. M. Bidet-Jaffrézic (Quimper), 41.582 ; 10. M. Tarquinj (Cesson-Sévigné), 38.016.

**Nat 17 ans** : 2. A. Martinez (Dinan), 53.232 ; 3. E. Bompoll (Lanester), 49.866 ; 5. V. Marx (Lanester), 44.566...

**Nat 18-20 ans** : 3. C. Burel (Morlaix), 47.500 ; 5. O. Habasque (Morlaix), 45.999 ; 10. M. Lebris (CPB Rennes), 42.699.

**Nat 21 ans et plus** : 6. E. Maillard (Dinan), 45.032 ; 7. J. Tranchevent (Dinan), 44.499.

**GAM. Nat A 10 ans** : 2. M. Pennarun (CPB Rennes), 76.116 ; 3. T. Simon (CPB Rennes), 74.565 ; 4. G. Lucas (Dinan), 70.532 ; 6. M. Guiard (Dinan), 68.116.

**Nat A 11 ans** : 8. V. Follot (CPB Rennes), 63.298.

**Nat A 12 ans** : 5. H. Dodier (Lanester), 78.532.

**Nat A 13 ans** : 2. E. Jehanno (Lan

Elle est  
formidable



A 19 ans, Célia Lareur est devenue championne de Bretagne de trail long après sa deuxième place sur le 60 km.  
Photo Vincent Le Guern

RUNNING

# Vent de fraîcheur sur le trail breton

À seulement 19 ans, sur ses terres natales, la Nord-Finistérienne Célia Lareur a marqué les esprits en se voyant sacrée championne de Bretagne au terme du 60 km du trail long lors du Trail de l'Aber-Wrac'h. L'une des belles histoires du jour.

Thierry Dilasser  
Trail de l'Aber-Wrac'h

Difficile de faire le tri dans les innombrables belles histoires qu'aura généré l'édition 2025 du

Trail de l'Aber-Wrac'h. Pour ne prendre que le 60 km, distance reine d'autant plus scrutée cette année qu'elle servait de support aux championnats de Bretagne (\*), on aurait pu raconter celle du Morbihannais Emmanuel Cauty qui, à quelques semaines de son mariage, a lancé les festivités en activant le mode « fusée », pour reprendre les mots de ses adversaires, alors qu'il n'était « au départ venu que pour profiter du moment » avec son beau-frère et qu'il a donc attendu le 13 km pour véritablement lancer la machine...

**Les deuxièmes champions de Bretagne**  
Ou encore celle de Margaux Guillaume qui, 18 mois après la naissance de son fils Eton et dans la foulée de ses succès sur le Menes-trail et le Glazik a ajouté le TAW à sa magnifique collection...

Et que dire de « la saison de fou » du Quimperlois Guénaël Oliviero (26 ans), lui l'ancien footeux trop heureux d'être le nouveau champion de Bretagne de la discipline à la faveur de sa magnifique deuxième place et qui, après l'UTMB la saison prochaine, ambitionne de battre le record du GR34 « dans trois ou quatre ans » ? Car oui, précision utile : dimanche, ni le Brestois de naissance Cauty, aujourd'hui installé à Camors (56), ni la Costarmoricaine Guillaume, de Pleubian (22) n'étant licenciés en club, ce sont les deuxièmes qui ont été sacrés champions de Bretagne. Pour autant de sourires en plus.  
Au milieu de tout ça, la perf' de Célia Lareur a réussi à ne pas passer inaperçue. Après plus de 5 h 20' d'effort, elle qui n'avait jamais couru une aussi longue distance affichait une joie des plus communicatives. Et pour cause. « Je suis à la maison,

ici ! C'était important de faire quelque chose ici », s'est enthousiasmée la native de Kernilis, aujourd'hui installée à Plouguerneau, sitôt franchie la ligne d'arrivée. Venue dans « l'espoir de faire un podium » mais sans penser pouvoir « faire aussi bien », celle qui aura « 20 ans dans quelques jours » n'a pourtant commencé à courir « qu'en 2022, avec mon père. Au départ, je voulais juste le suivre, ça ne s'est pas trop mal passé... ».  
**« Je suis à la maison, ici ! »**  
Si elle commençait à se faire un nom dans le milieu du trail, personne ne l'attendait aussi haut, aussi jeune. « C'est vrai que quand je regarde autour de moi, il n'y a pas grand monde de mon âge », en rigole l'étudiante en agronomie, à Brest, petit phénomène de précocité dans une discipline où la maturité est souvent un atout, et qui se verrait bien

« élèveuse plus tard », comme sa mère et l'un de ses oncles. Issue d'une famille de sportifs (un père cycliste puis coureur à pied, des oncles traileurs), elle a même pris, seule, à mi-parcours, la tête de la course, sur les terres de son enfance, « après le Pont du Diable. Là, c'est chez moi, et je voulais profiter de la vallée... ». Elle sera finalement reprise 10 km plus loin. « Fièvre » de son résultat, elle révèle une personnalité de féroce compétitrice au moment de commenter son titre. « Ce que ça me fait d'être championne de Bretagne ? Je garde bien en tête que je termine deuxième de la course mais c'est toujours sympa de gagner un t-shirt ». Compétitrice, donc, et drôle avec ça.  
**(\*) Quatre autres courses étaient au programme (un 9 et un 23 km samedi, un 15 et un 30 km le dimanche, pour un total de 3 126 coureurs).**



Deuxième du 60 km, le Quimperlois Guénaël Oliviero est champion de Bretagne de trail long. Photo Vincent Le Guern



Le phare de l'île Vierge à Plouguerneau veillait sur les traileurs de l'Extrême Trail (60 km). Photo Vincent Le Guern



Dix-huit mois après la naissance de son fils Eton, la Costarmoricaine Margaux Guillaume a remporté le 60 km. Vincent Le Guern